THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NANTES

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TOME VINGT-CINQUIÈME

ANNÉE 1886

PREMIER SEMESTRE

NANTES

IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD

4, Place du Commerce, 4

1886

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LISTE DES MEMBRES

De la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure

---

Bureau.

MM. Le Mis de Bremond d'Ars Migré ✻, *Président.*
Le Vte Jules de la Laurencie ✻, *Président honoraire.*
René Kerviler ✻, *Vice-Président.*
Le Mis de Granges de Surgères, *Idem.*
Pitre de Lisle du Dreneuc, *Secrétaire général.*
Le Cte Régis de l'Estourbeillon, *Idem.*
Charles Riardant, *Trésorier.*
Louis Petit, *Trésorier honoraire.*
MM. René Blanchard, *Bibliothécaire-Archiviste*; Xavier Le Lièvre de la Touche, *Archiviste-Adjoint.*

Membres Fondateurs de la Société et Membres à vie du Comité central.

MM. le Docteur Delamare, O. I. ✿ ; Dugast-Matifeux ✻, Anthime Menard, le Bon d'Izarn, de la Nicollière-Teijeiro et Louis Petit.

Comité central.

MM. le Docteur Anizon, le Comte Henri de Cornulier, Léon Maitre, Jules Montfort et Henri Lemeignen.
MM. Le Bon Arthur des Jamonières, *Secrétaire.*
Henri Espitalié La Peyrade, *Secrétaire-Adjoint.*

Membres titulaires résidents.

Date de la réception.	MM.
1878. — 4 juin.	Alizon (Emile), notaire, suppléant du juge de paix, place du Change, 3.
1886. — 12 janvier.	Allard (l'abbé L.), rue Hauteroche, 4 bis.

1852. — 5 octobre. ANIZON (le docteur Paul), rue des Halles, 22.
1879. — 4 novembre. BACQUA (Auguste), place Louis XVI, 1.
1886. — 1er juin. BARBIER DE MONTAULT (Charles), chevalier de l'Ordre de Pie IX, ancien conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Poitiers, rue de la Verrerie, 18, Nantes.
1881. — 8 février. BASTARD (Charles), route de Rennes, 138.
1874. — 1er décembre. BAUGÉ (Simon), rue de la Verrerie, 14.
1881. — 18 janvier. BERNARD (Auguste), notaire, rue d'Orléans, 11.
1884. — 3 juin. BERTHOU (Paul de), élève de l'Ecole des Chartes. boulevard Delorme, 5, et rue de Fleurus, 3, Paris,
1884. — 3 juin. BERTRAND-GESLIN (le baron Henri) ✻, O. A. ❁, ancien sous-préfet, président du Conseil d'arrondissement de Cholet, rue Haroüys, 32.
1880. — 3 février. BLANC (Octave), avocat, quai Turenne, 4.
1875. — 2 mars. BLANCHARD (René), place Pirmil, 2.
1854. — 7 février. BLANCHET (le docteur Ferdinand), rue du Calvaire, 3.
1875. — 9 novembre. BOSSIS (Auguste), rue Chaptal, 1.
1879. — 7 janvier. BOUGOUIN (François), architecte, rue du Calvaire, 10.
1886. — 22 juin. BOURCARD (Gustave), rue Crébillon, 24.
1886. — 2 novembre. BOUYER (l'abbé Jules), bachelier ès-lettres, ancien missionnaire, aumônier des Dames-Blanches, rue de Gigant, 39.
1874. — 5 mai. BREMOND D'ARS MIGRÉ (le marquis Anatole de) ✻, conseiller général du Finistère, ancien sous-préfet, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Haroüys, 5.
1883. — 6 mars. BROCHAND (Eugène), avocat, rue d'Orléans, 5.
1859. — 5 avril. CAHOUR (l'abbé Abel), O. A. ❁, chanoine honoraire, aumônier de la Grande-Providence, ancien président de la Société, rue des Orphelins, 12.
1886. — 11 mai. CAZENOVE DE PRADINE (Henri DE), rue du Lycée, 17.
1885. — 13 janvier. CHAILLOU (Félix), quai de la Fosse, 70.
1886. — 9 février. CHAMAILLARD (Ernest PONTHIER DE), rue Royale, 1.
1883. — 1er mai. CHAMP-RENOU (Jules DU), contrôleur des douanes, quai du Port-Maillard, 13.
1884. — 4 mars. CHASTELLIER (Léon), rue Félibien, 36.
1886. — 6 avril. CHASTELLUX (Emmanuel de) ✻, ancien sous-préfet, rue du Boccage, 30 bis.
1886. — 12 janvier. CHENANTAIS (Eugène), architecte départemental, rue Deshoulières, 9.

1884. — 1er avril. CHEVILLARD (l'abbé), aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, à Chantenay.

1868. — 15 décembre. CLÉRICEAU (Constant), président de la Société des architectes de Nantes, rue Crébillon, 24.

1872. — 29 octobre. CONTE (Félix), quai Duguay-Trouin, 8.

1884. — 2 juillet. COQUILLARD (Pierre), architecte, rue des Arts, 8.

1884. — 1er avril. CORMERAIS (Ludovic), ancien auditeur au Conseil d'Etat, boulevard Delorme, 34.

1873. — 2 décembre. CORNULIER (le comte Henri de), conseiller général de la Loire-Inférieure, conseiller municipal de Nantes, rue du Lycée, 13.

1843. — 9 août. DELAMARE (le docteur Frédéric-Arthur), O. I. ✿, professeur honoraire à l'École de médecine, rue Piron, 3.

1883. — 11 février. DESLOGES (Adolphe), rue d'Alger, 1.

1885. — 3 novembre. DIEU (Léon) ✻, chevalier de la Croix d'Italie, chef de bataillon au 65e de ligne, rue Tournefort, 3.

1886. — 12 janvier. DION (le marquis Albert de), au château de Maubreil, près Carquefou (Loire-Inférieure).

1876. — 7 novembre. DOMINIQUE (l'abbé Jules), rue Saint-Clément, 5.

1886. — 2 novembre. DU BOIS DE LA PATELLIÈRE (Henri), maire de Saint-Étienne-de-Montluc.

1843. — 9 août. DUGAST-MATIFEUX (Charles) ✻, conseiller municipal de Nantes, président de la Commission de la Bibliothèque de la ville, rue de Clisson, 4.

1886. — 6 avril. DU GUINY (Albert), *Hôtel de Bretagne,* Nantes.

1849. — 5 janvier. ECHAPPÉ (René), peintre verrier, place du Pilori, 12.

1883. — 6 mars. ESPITALIÉ LA PEYRADE (Henri), rue Félix, 12.

1880. — 3 février. ESTOURBEILLON (le comte Régis de l'), inspecteur de la Société Française d'Archéologie, rue Sully, 1.

1878. — 19 février. EVELLIN (Marie-Louis), Basse-Grand'Rue, 16.

1880. — 3 avril. FABRÉ (Xavier), rue Saint-Clément, 11.

1886. — 11 mai. FONSSAGRIVES (Eugène), O. A. ✿, officier de l'ordre du Nischan Iftikhar, lieutenant au 65e de ligne, quai Duquesne, 7.

1881. — 5 avril. FRABOULET (Mathurin), architecte, conseiller municipal de Nantes, rue de Feltre, 4.

1885. — 3 mars. FROTIER DE BAGNEUX (le vicomte Zénobe), rue Sully, 4.

1886. — 6 avril. GABORIT (l'abbé P.), chanoine, archiprêtre de la Cathédrale, curé de Saint-Pierre.

1881. — 5 avril. GAHIER (Stanislas), ancien notaire, rue d'Orléans, 5.

1886. — 12 janvier. GARDIN DU BOISDULIER (A.), avocat, rue Royale, 17.
1879. — 7 janvier. GARNIER (Arthur), quai Turenne, 11.
1881. — 20 décembre. GENUIT (le docteur Marcel), rue Saint-Pierre, 1.
1879. — 4 novembre. GONTARD DE LAUNAY (Léonce), rue Loriol de Barny, 10, à Angers.
1885. — 2 juin. GOURCUFF (Olivier de), secrétaire de la Société des Bibliophiles Bretons, rue Saint-André, 62.
1876. — 21 mars. GRÉGOIRE (l'abbé Pierre), vicaire de Saint-Félix, à Nantes, chemin du Ballet, 6.
1864. — 8 novembre. GRIMAUD (Emile), secrétaire de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, place du Commerce, 4.
1886. — 2 novembre. GUEZENNEC ✻, ancien directeur du matériel des forges de la marine d'Indret, quai de la Fosse, 85.
1886. — 22 juin. GUILLOTIN DE CORSON (Yvonic), route de Paris, à Nantes.
1875. — 6 juillet. GUYHET (Eugène), rue Cambronne, 4.
1866. — 6 mars. HEURTAUX (Gustave), rue Newton, 2.
1873. — 14 janvier. HUETTE (René), au Plessis de la Musse.
1868. — 7 juillet. HUNAULT (Victor-Alfred), commissaire-priseur, rue Crébillon, 19.
1843. — 9 août. IZARN (le baron d'), chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, place Louis XVI, 1.
1875. — 16 mars. JAMONIÈRES (le baron Arthur des), au château de la Vignette, près Oudon (Loire-Inférieure).
1883. — 3 avril. JOSSO (Adolphe), négociant, rue de l'Ecluse, 4.
1886. — 11 mai. KERVENOAEL (Emile de), licencié en droit, 13, rue Félix.
1854. — 2 juin. LA BORDERIE (Arthur de), ancien député, correspondant de l'Institut, président de la Société des Bibliophiles Bretons, à Vitré et à Rennes.
1878. — 23 juillet. LA BROSSE (Gustave GUILLET DE), place St-Pierre, 3.
1886. — 6 avril. LA GANRY (Pitre LE LARDIC DE), architecte, place Delorme, 1.
1872. — 29 octobre. LA LAURENCIE le vicomte Jules de), ✻ conseiller municipal de Nantes, ancien officier supérieur de cavalerie, ancien président de la Société, rue Sully, 3.
1843. — 9 août. LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (Stéphane de), archiviste de la ville de Nantes, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Deshoulières, 1.

1886. — 25 janvier. LA PASTELLIÈRE (Abel de), rue Félix, 12.

1886. — 9 février. LA TOUCHE (Henri LE LIÈVRE DE), rue des Pénitentes, 1.

1883. — 6 avril. LA TOUCHE (Xavier LE LIÈVRE DE LA), place Louis XVI, 5.

1846. — 6 mars. LA TOUR DU PIN CHAMBLY (le baron Gabriel de), conseiller général de la Vendée, boulevard Delorme, 26.

1867. — 5 novembre. LA TULLAYE (le comte Alfred de), place Dumoustier, 4, et au château du Plessis-Tizon.

1881. — 8 mars. LA VIEUVILLE (Charles DE), chevalier de l'ordre de Pie IX, rue d'Aguesseau, 4.

1875. — 2 mars. LAENNEC (le docteur Théophile), O. I. ✠, directeur de l'École de médecine et de pharmacie de Nantes, ancien président de la Société académique, boulevard Delorme, 13.

1873. — 14 janvier. LAFONT (Georges-Joseph), architecte, rue Rozière, 17.

1878. — 19 février. LALLIÉ (Alfred), ancien député, maire de Saint-Colombin, rue Bertrand-Geslin, 5.

1866. — 5 juin. LAMBILLY (le vicomte Rogatien de), vice-président du Comice agricole central de la Loire-Inférieure, rue Sully, 6.

1860. — 6 mars. LAURANT (Auguste), avenue des Folies-Chaillou, 17.

1867. — 12 mars. LEGENDRE (Alfred), architecte, au Jardin des Plantes.

1854. — 7 février. LE HOUX (le docteur Paul-Louis), rue Jean-Jacques, 9.

1873. — 2 décembre. LEMEIGNEN (Henri), avocat, vice-président de la Société des Bibliophiles Bretons, professeur de droit romain à l'École libre de droit, conseiller d'arrondissement de Nantes, rue Bonne-Louise, 7.

1885. — 13 janvier. LEMUT (André), ingénieur civil, rue Mondésir, 12 bis.

1877. — 6 février. LEROUX (Alcide), avocat, rue Suffren, 1.

1877. — 6 février. LE QUEN D'ENTREMEUSE (Raoul), ancien élève de l'École des chartes, rue de Bréa, 2.

1886. — 9 février. LIBAUDIÈRE (Alexis), négociant, rue Cassini, 5.

1877. — 1er mai. LINYER (Louis), avocat, conseiller municipal de Nantes, président de la Société de Géographie commerciale, professeur d'économie politique à l'École libre de droit, rue Paré, 1.

1872. — 29 octobre. LISLE DU DRENEUC (Pitre de), conservateur du Musée départemental, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Félix, 12.

1870. — 8 mars. MAÎTRE (Léon), O. I. ✠, ancien élève de l'École des chartes, archiviste de la Loire-Inférieure, corres-

pondant du ministère de l'Instruction publique, ancien président de la Société académique de Nantes, impasse Vignole, 1.

1846. — 6 mai. MAQUILLÉ (le comte Constant de), maire de Nozay, rue Royale, 10.

1875. — 2 février. MARCHANT-DUPLESSIS (Paul), rue d'Alger, 1.

1872. — 29 octobre. MASSION (Gustave), place Launay, 1.

1843. — 9 août. MENARD (Anthime), ancien bâtonnier des avocats, rue Saint-Julien, 2.

1885. — 7 juillet. MENARD (Anthime) fils, avocat, docteur en droit, rue Saint-Julien, 2.

1876. — 7 mars. MÉNARD (René), architecte, rue Voltaire, 5.

1883. — 1er mai. MÉTAYER (F.), architecte, rue Saint-Julien, 1.

1873. — 14 janvier. MONTFORT (Jules), architecte, diplômé par le gouvernement, rue de Bréa, 3.

1846. — 3 septembre. MONTI DE REZÉ (le comte Alexandre de), chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, rue de la Commune, 25.

1884. — 5 février. MONTI DE REZÉ (Bernard de), ancien officier de cavalerie, à Laval (Mayenne).

1884. — 5 février. MONTI DE REZÉ (Claude de), quai Ceineray, 3.

1886. — 12 janvier. MONTI DE REZÉ (le vicomte Robert de), rue Fénelon, 7.

1886. — 6 avril. MONTI, comte DE REZÉ (Henri de), rue de Strasbourg, 31.

1866. — 5 juin. NAU (Paul), architecte, rue Lafayette, 16.

1885. — 21 avril. NOGUES (Adelson) fils, rue de Gigant, 32 bis.

1886. — 1er juin. OHEIX (Robert), avocat, secrétaire de l'Association Bretonne, à Savenay.

1864. — 6 décembre. ORIEUX (Eugène) ✠, agent-voyer en chef honoraire, président de la Société académique de Nantes, rue Félibien, 38.

1883. — 11 février. PERRION (Charles), négociant, rue des Halles, 11.

1855. — 2 octobre. PERTHUIS (Pierre-Alexandre), avenue des Folies-Chaillou, 17.

1849. — 1er juin. PETIT (Louis), place de la Bourse, 23.

1874. — 4 août. PICHELIN (Paul), avocat, rue Bonne-Louise, 1.

1882. — 17 janvier. POIRIER (Paul), ingénieur civil des mines, rue Cassini, 5.

1886. — 12 janvier. PONTBRIAND (le comte Fernand DU BREIL DE), conseiller général de la Loire-Inférieure, maire d'Erbray, au château de la Haye-Besnou.

1882. — 8 mars. PORSON (le docteur Louis), rue Saint-Clément, 47.

1872. — 29 octobre. POT (Alphonse), avenue de Lusançay, 6.

1884. — 4 mars. POUVREAU (Raymond), licencié en droit, ancien conseiller d'arrondissement de Nantes, rue Lafayette, 18.

1886. — 2 novembre. RADIGOIS (l'abbé Auguste), bachelier ès-lettres, ancien supérieur du collège de Châteaubriant, ancien curé de Saint-Sébastien, aumônier du Pensionnat des Frères, rue de Bel-Air.

1886. — 25 janvier. RADO DU MATZ (Alcide), rue d'Aguesseau, 4.

1884. — 5 février. RESAL (Jean), ingénieur des ponts et chaussées, boulevard Delorme, 33.

1884. — 5 février. RÉVEREND DE BOUGY (Gabriel), architecte-ingénieur, rue du Vieux Chemin de Couëron.

1881. — 8 février. RIARDANT (Charles), directeur du Comptoir d'Escompte de Paris (agence de Nantes), place Royale, 6.

1877. — 6 mars. ROUSSE (Joseph), ancien conseiller général de la Loire-Inférieure, rue Lafayette, 11.

1877. — 6 mars. ROUSSELOT (Francis), banquier, rue Lafayette, 11.

1886. — 2 novembre. RUSSELL HARVEY (Francis), bachelier ès-lettres, secrétaire des Expositions nantaises, rue Copernic, 3.

1883. — 3 juillet. SARREBOURSE D'AUDEVILLE (René), au Pouliguen.

1886. — 9 février. SAY (Achille), rue Rozière, 33.

1886. — 9 février. SAY (Edouard), rue Rozière, 15.

1886. — 22 juin. SOREAU (l'abbé Henri), professeur à Saint-Stanislas, à Nantes.

1862. — 7 janvier. SOULLARD (Paul), négociant, rue Basse-du-Château, hôtel Montbert.

1873. — 11 mars. SURGÈRES (le marquis Anatole DE GRANGES DE), rue Saint-Clément, 66.

1886. — 11 mai. TERNAY (le comte Ludovic de), rue Tournefort, 2.

1886. — 22 juin. TEULÉ (l'abbé P.), directeur de l'Externat des Enfants-Nantais, rue du Boccage, à Nantes.

1867. — 12 mars. VAN ISEGHEM (Aristide), architecte, rue Thiers, 9.

1868. — 7 janvier. VAN ISEGHEM (Henri), avocat, conseiller général de la Loire-Inférieure, professeur de Code civil à l'École libre de droit, rue du Calvaire, 7.

1885. — 12 mai. VEILLECHÈZE (Alfred de), rue Colbert, 11.

1846. — 19 janvier. VERGER (Constant), place de la Monnaie, 1.

1875. — 2 mars. VIAU (Louis), peintre, quai Brancas, 5.

1884. — 6 mai. VIAUD-GRAND-MARAIS (André), notaire, rue J.-J. Rousseau, 3.

1866. — 4 décembre. VILLERS (Alfred) ✻, ancien percepteur de Nantes, rue de la Verrerie, 18.

1883. — 1er mai. VOLLATIER (Philibert), chef de bureau à la Préfecture, quai de la Fosse, 39.

1846. — 19 janvier. WISMES (Olivier DE BLOCQUEL DE CROIX, baron de), ancien président de la Société, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Royale, 9.

Membres Correspondants.

MM.

1886. — 11 mai. S. G. Mgr BOUCHÉ, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, membre d'honneur.

1882. — 17 janvier. AUMONT (Joseph), rue du Cygne, 21, à Tours.

1886. — 2 novembre. BALBY DE VERNON (le marquis de), au château de la Briais, près Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inf.).

1864. — 7 juin. BARTHÉLEMY (Anatole de) ✻, membre honoraire de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris.

1885. — 13 janvier. BEJARRY (le comte Amédée de) ✻, sénateur de la Vendée, ancien lieutenant-colonel du 83e régiment territorial, au château de la Roche-Louherie, près Sainte-Hermine (Vendée), et rue Tournefort, 7, à Nantes.

1877. — 4 décembre. BIAIS (Emile), archiviste de la Mairie et conservateur du Musée, à Angoulême (Charente).

1872. — 2 juillet. BLANCHARD (Gustave), ancien percepteur, à Nozay (Loire-Inférieure).

1883. — 11 décembre. CHASTELLIER (Paul MAUFRAS DU), correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, au château de Kernuz, près Pont-l'Abbé (Finistère).

1860. — 6 novembre. CHESNEAU (Alfred), rue Boreau, 21, à Angers (Maine-et-Loire).

1884. — 1er avril. COUFFON DE KERDELLECH (Alexandre de), au château de la Cossonnière, près le Pellerin-sur-Loire (Loire-Inférieure).

1884. — 5 février. CULLÈRE (l'abbé), curé d'Obydos, diocèse de Para (Brésil).

1886. — 9 février. DRESNAY (le vicomte Maurice du), licencié ès-lettres, au château du Dréneuc, près Fégréac (Loire-Inf.).

1886. — 11 mai. DU GUINY (Alain), sous-lieutenant au 2e escadron de chasseurs forestiers, à Staouëli (Algérie).

1885. — 13 janvier. EUDEL (Paul), publiciste, rue de Laval, 9, Paris.

1865. — 25 juin. GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé), chanoine honoraire de Rennes, vice-président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, au château de la Noë, par Bain (Ille-et-Vilaine).

1884. — 15 janvier. HULOT DE COLLART DE SAINTE-MARTHE (le baron), à Guérande, et à Nantes, rue Félix, 12.

1881. — 7 juin. JOSNIN (l'abbé), vicaire au Landreau.

1847. — 20 avril. KERSABIEC (le vicomte Edouard SIOC'HAN DE), ancien conseiller de préfecture, ancien président de la Société, au château de la Jouardais, par La Gacilly (Morbihan).

1884. — 15 janvier. KERSAUSON DE PENNENDREFF (Joseph de), au château de Kerdavy, par Herbignac (Loire-Inf.), et à Nantes, rue d'Argentré, 1.

1873. — 1er juillet. KERVILER (René POCARD) ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à St-Nazaire.

1885. — 7 juillet. LA GUÈRE (le comte Alphonse de), correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Bourges (Cher), rue de la Grosse-Armée, 1.

1885. — 7 juillet. LA TOUCHE (Henri ROUMAIN DE), président du Conseil d'arrondissement d'Ancenis, ancien procureur impérial d'assises, au château de Champtoceaux (Maine-et-Loire).

1885. — 2 décembre. LA TRÉMOILLE (le duc Louis de), avenue Gabriel, 4, Paris.

1879. — 4 mars. LE CHAUFF DE KERGUENEC (François), maire de Saint-Molf, à Guérande.

1886. — 11 mai. LE GOUVELLO (le vicomte Hippolyte), maire de Sévérac, par Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Infér.).

1856. — 3 juin. MARIONNEAU (Charles), O. I. ✠, correspondant de l'Institut, ancien président de la Société, vice-président de l'Académie de Bordeaux, rue Turenne, 71, à Bordeaux (Gironde).

1886. — 22 juin. MARTIN DESLANDES, place Boïeldieu, 1, Paris.

1881. — 7 juin. MÉRESSE (G.), banquier, à Saint-Nazaire.

1869. — 4 mai. MEYNIER (l'abbé P.), curé de Basse-Goulaine (Loire-Inférieure).

1884. — 15 janvier. REMAUD (l'abbé), curé de Saffré (Loire-Inférieure).

1878. — 6 mars. ROCHEBRUNE (Raoul de), château de la Court, Saint-Cyr en Talmondais (Vendée).

1877. — 4 décembre. SÉCILLON (le marquis de) ✻, ancien officier supérieur d'artillerie, au château de Kerfur, près Guérande.

1873. — 1er juillet. SEIDLER (Charles), à Londres, rue Haverstock-Hill, 55.

Sociétés correspondantes

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
— éduenne d'Autun.
— des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
— archéologique de Bordeaux.
— académique de Brest.
— des antiquaires du Centre.
— archéologique et historique de la Charente.
— des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet.
— archéologique de Constantine.
— scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
— archéologique des Côtes-du-Nord.
— d'émulation des Côtes-du-Nord.
— de statistique des Deux-Sèvres.
— d'études archéologiques de Draguignan.
— archéologique du Finistère.
— académique du Gard.
— archéologique et historique du Limousin.
— d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de la Loire.
— académique d'architecture de Lyon.
— historique et archéologique du Maine.
— académique de Maine-et-Loire.
— d'agriculture, sciences et arts de la Marne.
— de statistique de Marseille.
— polymathique du Morbihan.
— archéologique de l'Orléanais.
— des antiquaires de l'Ouest.
— française de numismatique et d'archéologie.
— nationale des antiquaires de France.
— des sciences, lettres et arts de Pau.
— des antiquaires de Picardie.

Société archéologique de Rambouillet.
— archéologique de Rennes.
— académique de Saint-Quentin.
— des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
— des antiquités de la Seine-Inférieure.
— archéologique de Tarn-et-Garonne.
— d'émulation de la Vendée.
— archéologique du Vendômois.
— des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du mardi 12 janvier 1886

Présidence de M. Dugast-Matifeux, membre fondateur de la Société

Étaient présents : MM. Émile Alizon, le comte de Bejarry, Charles Bastard, le baron Bertrand-Geslin, Félix Chaillou, du Champ-Renou, Clériceau, le docteur Delamare, le comte R. de l'Estourbeillon, Évellin, René Huette, le baron des Jamonières, de la Nicollière Teijeiro, La Peyrade, le baron de la Tour du Pin-Chambly, de la Vieuville, Georges Lafont, Alfred Legendre, Xavier Le Lièvre de la Touche, Alcide Leroux, Pitre de l'Isle du Dreneuc, Léon Maître, René Menard, Jules Montfort, Claude de Monti de Rezé, Charles Perrion, Alexandre Perthuis, Paul Poirier, le docteur Porson et Charles Riardant.

En l'absence du Président et des Vice-Présidents, M. Dugast-Matifeux, membre fondateur, est appelé à occuper le fauteuil présidentiel.

M. de Bremond d'Ars écrit de Limoges qu'il lui sera impossible d'être à Nantes, pour la réunion de janvier.

On procède ensuite au scrutin pour l'admission de M. Gardin du Boisdulier, présenté par MM. de la Nicollière-Teijeiro et de Bremond d'Ars ; — de M. le marquis de Dion, présenté par MM. le baron d'Izarn et le baron des Jamonières ; — de M. l'abbé Allard, présenté par MM. Léon Maître et le comte R. de l'Estourbeillon ; — de M. le vicomte Robert de Monti de Rezé, présenté par MM. Claude de Monti de Rezé et Alfred Legendre ; — de M. Eugène

Chenantais, architecte départemental, présenté par MM. Alfred Legendre et Léon Maître; — de M. le comte Fernand du Breil de Pontbriand, conseiller général de la Loire-Inférieure, maire d'Erbray, présenté par MM. le marquis de Bremond d'Ars Migré et Alfred Legendre.

Ces divers candidats sont admis à faire partie de la Société archéologique.

Au début de la séance, M. Dugast-Matifeux donne lecture de la lettre suivante de notre président honoraire, M. le vicomte Jules de la Laurencie:

« Monsieur le Président,

« Notre honorable collègue, M. Legendre, doit ce soir plaider, devant la Société, la cause de la crypte de Saint-Pierre.

« L'indifférence inattendue de certaines personnalités pour ce monument, presque unique dans l'Ouest, peut soulever de regrettables discussions dans le monde archéologique.

Nous avons, à mon sens, à faire d'abord notre possible pour ôter toute raison d'être à une polémique quelconque à ce sujet; puis à prendre nettement l'initiative d'un mouvement de pétition et de souscription en vue de résoudre les difficultés dont va nous entretenir M. Legendre.

« Je serais déçu dans mon espoir, si la Société Académique et la Société des Bibliophiles Bretons ne se montraient empressées à nous accorder leur concours précieux.

« Nous devons, appuyés sur ces Sociétés et sur tout ce que Nantes compte d'intelligence, supplier le gouvernement de ne pas obéir à des suggestions aussi *désintéressées* que celles dont nous avons à craindre l'influence; ou tout au moins, de surseoir aux déterminations arrêtées dernièrement, jusqu'après enquête faite sur les lieux par une délégation de la Commission des Monuments historiques, et conclure à ce que le refus de participer à la restauration de la crypte émanant de l'évêché, soit distingué de l'opinion et des vœux des véritables amis de l'architecture ancienne.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération toute distinguée.

« VICOMTE J. DE LA LAURENCIE.

« P. S. — J'aurais voulu développer cette modeste thèse devant nos collègues, mais ma santé m'oblige à éviter toute sortie nocturne. »

Puis la parole est donnée à M. Legendre pour la lecture de son rapport sur la crypte de Saint-Pierre :

« Le projet pour la conservation de cette crypte, appuyé par le Conseil « général de la Loire-Inférieure, fut soumis le 31 décembre dernier à la Com-

« mission des Monuments historiques. Présenté d'urgence, il avait été suc-
« cessivement communiqué aux trois inspecteurs-généraux diocésains, afin
« d'éviter les modifications qui auraient pu occasionner des lenteurs et re-
« tarder les travaux. Ce projet arrivait donc à la Direction des Cultes, on
« peut le dire, accepté à l'avance. Il ne restait plus à connaître, comme d'usage,
« que les observations de Monseigneur pour lui donner administrativement la
« dernière signature.

« La conservation de la crypte de Saint-Pierre était donc assurée. L'Etat,
« la Commission des Monuments historiques et l'architecte diocésain, bien
« qu'étranger à notre ville, avaient compris toute la valeur de notre vieux
« sanctuaire. On ne pouvait se douter que son arrêt de mort partirait du
« cœur même du diocèse. Malheureusement, le rapport de Monseigneur vint
« détruire d'un trait de plume tous les efforts tentés pour sauver ces précieux
« souvenirs de notre vieille cité. »

Après avoir énuméré les travaux projetés pour la cathédrale et les sommes votées par l'Etat pour leur achèvement, M. Legendre insiste sur les nouveaux *délais* que va entraîner le rejet des plans adoptés et qui retarderont de dix mois l'achèvement de notre cathédrale. Il termine par un éloquent appel, nous enjoignant de réunir tous nos efforts pour empêcher la ruine de notre vieille crypte.

A la suite de cette lecture, plusieurs membres de la Société, entre autres, MM. Jules Montfort, de la Nicollière, de la Tour du Pin, Charles Bastard, Léon Maître, Riardant et Alizon, échangent diverses observations et exposent différents projets de vœux à ce sujet.

M. le Président Dugast-Matifeux résume la discussion en proposant de nommer une commission; sur l'avis de M. Léon Maître, la Société ajourne sa décision au lendemain et se donne rendez-vous sur le terrain même du débat, à la crypte de la cathédrale.

La séance est levée à 9 heures et demie.

Le Secrétaire général,
P. DE LISLE DU DRENEUC.

Séance du 13 janvier 1886.

Présidence de M. le vicomte Jules de la Laurencie, président honoraire.

Le mercredi 13 janvier 1886, conformément à la décision prise par elle dans sa séance de la veille, 12 janvier, la Société Archéologique de Nantes s'est réunie à 1 heure 1/2 du soir, à la cathédrale, pour examiner, sous la direction de M. A. Legendre, inspecteur diocésain, les travaux de la crypte de cet édifice.

Étaient présents : MM. Alizon, Bastard, baron Bertrand-Geslin, Félix Chaillou, du Champ-Renou, comte R. de l'Estourbeillon, René Huette, vicomte Jules de la Laurencie, A. Legendre, Alcide Leroux, P. de Lisle du Dreneuc, Jules Montfort, Claude de Monti de Rezé, A. Perthuis-Laurant, Paul Poirier et Charles Riardant.

Après examen attentif des lieux, la Société Archéologique, formée pour la circonstance en assemblée extraordinaire, sous la présidence de M. Jules de la Laurencie, président honoraire de ladite Société, a de nouveau exprimé comme la veille, après un rapide exposé de la situation fait par celui-ci, *le vœu formel* de faire tous ses efforts pour la *conservation intégrale* de la crypte de la cathédrale, ce monument qui rappelle les plus vénérables comme les plus anciens souvenirs religieux du diocèse de Nantes.

Pour atteindre ce but, elle a décidé de choisir dans son sein une commission de *neuf membres*, qu'elle a investie de *pleins pouvoirs* pour faire à cet effet toutes les démarches nécessaires ; et, considérant de plus la nécessité absolue de l'indépendance complète de cette commission, elle a nommé : MM. le baron Bertrand-Geslin, Émile Grimaud [1], René Kerviler, Henri Lemeignen, Linyer, Charles Riardant, baron Gabriel de la Tour du Pin-Chambly, Constant Verger et de Bremond d'Ars.

A la Cathédrale de Nantes, ce mercredi, 13 janvier 1886.

Le Secrétaire général de la Société archéologique,

Comte Régis de l'Estourbeillon,
Inspecteur de la Société Française d'Archéologie.

---

[1] M. Émile Grimaud, absent de la séance, refusa de faire partie de cette commission.

Cette Commission s'adjoignit ensuite, lors des visites officielles, MM. Eugène Orieux, Claude de Monti de Rezé, P. de Lisle du Dreneuc, Alcide Leroux, comte Régis de l'Estourbeillon, Louis Viau, Auguste Bacqua, Paul Poirier, Léon Maître, le baron des Jamonières, du Champ-Renou et Le Quen d'Entremeuse, comme représentants de la Société Française d'Archéologie, de la Société Académique et de la Société des Bibliophiles Bretons.

Séance extraordinaire du mardi 25 janvier 1886.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Etaient présents : MM. le marquis de Surgères, vice-président, Charles Bastard, Simon Baugé, le comte de Bejarry, Félix Chaillou, Jules du Champ-Renou, Ludovic Cormerais, le marquis de Dion, le vicomte Frotier de Bagneux, A. Gardin du Boisdulier, René Huette, le baron des Jamonières, Alfred Legendre, Henri Lemeignen, Alcide Leroux, le comte Régis de l'Estourbeillon, Léon Maître, de la Nicollière-Teijeiro, Charles Perrion, Henri La Peyrade, Paul Poirier, le docteur Porson et Raoul Le Quen d'Entremeuse.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

1° *Bulletin archéologique du Comités des travaux historiques et scientifiques.* Année 1885, n° 2.

2° *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.* 6me livraison du t. V et 1re livraison du tome VI.

3° *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes. Janvier, février, mars 1886.*

4° *Bulletin de la Société Archéologique de la Corrèze.* Tome VII, 3me livraison.

5° *Bulletin de la Société de Statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres, juillet-septembre 1885.*

6° *Mémoires de ladite Société.* 3me série, tome II, 1885.

7° *Société archéologique de Bordeaux.* Tome IX, 1er fascicule, mars 1882.

8° *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron,* t. XIII, 1884.

9° *Répertoire des travaux de la Société de Statistique de Marseille,* t. 41me, 1885.

10° *Journal des Savants. Novembre et décembre 1885.*

11° *Rapports sur les musées et les écoles d'art industriel,* par M. Marius Vachon, 1885.

A l'ouverture de la séance, lecture est donnée par M. de l'Estourbeillon, secrétaire, du procès-verbal de la séance du 1er décembre 1885, qui est adopté. M. H. Lemeignen donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 janvier 1886, qui est adopté.

Lecture est donnée par le Président d'une lettre de M. P. de Lisle, secrétaire général, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Il est procédé à l'élection comme membres résidents de MM. Alcide Rado du Matz, présenté par MM. Simon Baugé et Léon Maître, et de la Pastellière, présenté par MM. H. Espitalié-La Peyrade et le marquis de Surgères. Ces candidats sont admis à l'unanimité.

L'ordre du jour appelant la nomination de deux membres du Comité central en remplacement de MM. Anizon et Léon Maître, membres sortants, ces Messieurs sont réélus à l'unanimité.

M. le Président donne lecture à l'assemblée d'une lettre de M. Louis Petit, trésorier de la Société, donnant sa démission, démission plusieurs fois offerte par l'honorable titulaire, et toujours refusée, mais enfin acceptée par le comité central sur les instances réitérées de M. Louis Petit.

M. le Président déclare que c'est avec le plus vif regret que le comité a pris la détermination de se rendre aux désirs de M. Louis Petit, et, à cette occasion, fait le plus chaleureux et sincère éloge de notre excellent confrère qui, depuis plus de dix-huit ans, remplissait avec autant de zèle que de dévouement ses délicates et importantes fonctions.

La Société tout entière, et par acclamation, décide qu'en reconnaissance des longs et si précieux services de M. Louis Petit, notre honorable et savant confrère est nommé membre à vie du comité central et trésorier honoraire. L'assemblée statue en outre que cette décision sera consignée au procès-verbal avec la résolution que prend le bureau d'aller officiellement faire visite à M. Louis Petit pour lui remettre un extrait du présent procès-verbal.

Il est procédé ensuite à la nomination d'un trésorier. M. Charles Riardant est élu en remplacement de M. Louis Petit, démissionnaire et nommé trésorier honoraire.

Sur l'invitation du Président, M. de l'Estourbeillon rend brièvement compte de la séance extraordinaire tenue le 13 janvier à la cathédrale de Nantes. Le procès-verbal de cette séance n'ayant pu être rédigé à temps, il est décidé,

sur la demande de M. Le Quen d'Entremeuse, qu'il sera communiqué à l'assemblée à la prochaine séance.

M. H. Lemeignen rend ensuite compte à la Société de la visite des membres de la *Commission de la conservation de la crypte de la cathédrale* à l'évêché et chez M. le Préfet de la Loire-Inférieure. Il rappelle en quelques mots les bonnes dispositions de ce dernier en faveur du monument et l'insistance près de lui des membres de la Commission pour le prier de solliciter du gouvernement les deux tiers, au lieu de la moitié, des frais nécessaires à la conservation de la crypte ; puis, énumérant tous les souvenirs religieux attachés à la crypte, il déplore que le public nantais ne connaisse pas mieux l'histoire exacte du plus ancien et du plus vénérable de ses monuments. — Sur la proposition de MM. Lemeignen, L. Cormerais, R. Huette et de l'Estourbeillon, il est décidé que MM. H. Lemeignen et Alcide Leroux, feront connaître dans les feuilles locales l'historique de la question, en établissant scrupuleusement l'histoire de la crypte et les souvenirs qui s'y rattachent. — M. René Huette rappelle qu'il a déjà entrepris cette campagne dans le journal le *Progrès,* de Nantes, et donne lecture d'un intéressant article sur ce sujet.— M. le marquis de Surgères propose ensuite d'organiser une conférence publique sur la question. Cette proposition, prise en considération par la Société, est renvoyée pour plus ample examen au Comité central.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Maire de la ville de Nantes l'invitant à s'adjoindre plusieurs membres de la Société pour faire partie de la Commission de l'Exposition de 1886. — La Société charge M. le Président de s'entendre avec M. le Maire à cet égard. M. Charles Bastard demande que la Société Archéologique de Nantes fasse l'échange de son bulletin avec celui de la Société Archéologique de Lorraine. Cette proposition est renvoyée à la prochaine séance du Comité central et la séance est levée à 9 h. 3/4.

Le Secrétaire général,
COMTE RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

Séance du 9 février 1886.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Étaient présents : MM. le marquis de Surgères, vice-président, Charles Bastard, René Blanchard, Gustave de la Brosse, Félix Chaillou, Jules du Champ-Renou, le marquis de Dion, Henri La Peyrade, le comte Régis de l'Estourbeillon, Gardin du Boisdulier, René Huette, le vicomte de Lambilly, Legendre, Alcide Leroux, Léon Maître, Anthime Menard fils, Jules Montfort, Claude de Monti de Rezé, de la Nicollière-Teijeiro, de la Pastellière, Charles Perrion, Alexandre Perthuis, Paul Poirier, Charles Riardant et Constant Verger.

Les volumes suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Bulletin de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres,* octobre-décembre 1885.

2° *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.* Années 1885-86, 2e fascicule.

3° *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais.* 2e trimestre, 1885.

4° *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* T. XX, avec atlas.

5° *Journal des Savants, 1886.*

6° *Le Druidisme restauré*, par Henri Lizeray (prospectus).

7° *L'Auvergne illustrée*, ancienne et moderne, par Ambroise Tardieu.

8° *Notice biographique sur Armand-René Maufras du Chatellier,* par A. Geffroy.

9° *Éloge de M. A. Maufras du Chatellier*, par le docteur G. de Closmadeuc.

10° *Généalogie de la maison de Kersauson,* par M. J. de Kersauson de Pennendreff, membre honoraire du Conseil héraldique de France et de la Société Archéologique de Nantes. « Ce magnifique ouvrage, dit M. le Président, fait le plus grand honneur à notre laborieux et dévoué collègue, M. Joseph de Kersauson. Son intérêt ne saurait échapper à aucun des membres de la Société Archéologique, et tous voudront lire ce travail de bénédictin. C'est un monument d'une réelle valeur historique que toutes les familles de Bretagne ne pourront manquer de consulter avec fruit. Une table générale des

noms facilite les recherches des documents si variés que renferme ce beau volume, édité avec les soins que notre collègue M. Émile Grimaud apporte aux publications sorties de ses presses. » — Au nom de la Société, M. le Président remercie M. de Kersauson du don qu'il a bien voulu lui faire d'un livre de ce prix et de cette importance.

11° *Le Père de Sainte-Marthe, architecte,* par le Père Ingold.

Cette brochure est offerte à la Société par M. le baron Hulot de Collart de Sainte-Marthe

Il s'agit d'un des plus illustres rejetons de la grande et savante famille de Sainte-Marthe, le père Abel-Louis, né en 1621, mort en 1696, 5e supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire, et arrière-grand-oncle de M. de Collart. C'est sur ses plans que fut édifié, en particulier, la chapelle qui sert aujourd'hui de Musée archéologique et, par suite, le local qui abrite nos réunions.

Le P. Ingold, écrivain de talent, a consacré d'autres études importantes au Père Abel-Louis de Saint-Marthe qu'il a surtout défendu de l'accusation de jansénisme et dont il a, en 1881, retrouvé le tombeau et les restes à Saint-Paul-aux-Bois (Aisne).

La Société Archéologique de Nantes, dit M. le Président, ne peut que s'intéresser vivement à tout ce qui rappelle la mémoire des Sainte-Marthe, et elle saura gré de son attention au collègue qui les représente parmi nous.

Conformément à l'ordre du jour, il est procédé à l'élection d'un membre du Comité, en remplacement de M. Ch. Riardant, nommé précédemment trésorier. M. Henri Lemeignen ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre du Comité.

Il est procédé au scrutin pour l'élection, en qualité de membres résidents, de MM. Alexis Libaudière, présenté par MM. Léon Maître et Émile Grimaud, Henri le Lièvre de la Touche, présenté par MM. Xavier le Lièvre de la Touche et La Peyrade, Édouard et Achille Say, présentés par MM. le marquis de Dion, Legendre et le vicomte de Lambilly ; et comme membres correspondants, de M. le vicomte Maurice du Dresnay, licencié-ès-lettres, présenté par MM. le marquis de Bremond d'Ars et le comte Alexandre de Monti de Rezé, et de M. Ernest Ponthier de Chamaillard, présenté par MM. La Peyrade et de Lisle.

Ces Messieurs sont admis à l'unanimité.

M. Charles Riardant, trésorier de la Société, donne lecture de la gracieuse lettre suivante, qu'il vient de recevoir de M. le vicomte J. de la Laurencie, président honoraire :

Nantes, 9 février 1886.

« Monsieur le Trésorier et cher Collègue,

« L'installation, au Musée départemental, de collections appartenant, en tout ou partie, à la ville de Nantes, ne lui permettait pas de se désintéresser de certaines dépenses inhérentes à cette situation.

« Aussi, dans sa dernière séance de janvier, le Conseil municipal a-t-il décidé, à l'unanimité, qu'une somme de mille francs, *valable dès le présent exercice*, serait mise annuellement à la disposition de la Société archéologique, mais sous réserve d'une destination spéciale, et sans confusion possible avec l'annuité de cinq cents francs dont notre budget est déjà doté.

« Cette subvention nouvelle sera versée entre vos mains, à charge de pourvoir, *sur la demande officielle de M. le Conservateur du Musée*, aux frais de surveillance, d'entretien, d'augmentation même des collections urbaines, comme aussi de couvrir les dépenses résultant de leurs manipulations éventuelles provoquées par les exigences du local de l'Oratoire.

« Vous aurez donc, Monsieur et cher Collègue, à tenir de ce chef un chapitre particulier, et à vous opposer à tout virement de fonds affectant la subvention en cause, *sauf autorisation de l'administration municipale.*

« Il ne vous échappera pas d'ailleurs qu'elle nous donne, dans l'espèce, un mandat tout de confiance; qu'elle nous substitue à elle-même dans la défense et la protection de ses intérêts archéologiques ; et que nous devons accepter et remplir cette mission flatteuse dans les limites précises qui nous sont tracées, afin d'assurer la continuité des excellents rapports établis entre la Direction du Musée et la Société fondatrice de ce bel établissement.

« Veuillez, Monsieur le Trésorier et cher Collègue, porter cette lettre à la connaissance de nos honorables collègues en réclamant, pour elle, l'hospitalité du procès-verbal, et agréer l'expression de mes sentiments bien affectueusement dévoués.

« VICOMTE J. DE LA LAURENCIE,

« Conseiller municipal, Président honoraire de la Société archéologique.

« P. S. — J'aurai l'honneur de vous transmettre incessamment l'extrait de la délibération du Conseil, avec prière de le classer à nos archives. »

Sur la proposition de M. le Président, la Société archéologique, reconnaissante du dévouement qu'en toutes circonstances M. le vicomte J. de la Laurencie n'a cessé de montrer à ses intérêts, lui vote alors ses remerciements à l'unanimité et charge M. le Président de les lui transmettre.

M. Alexandre Perthuis donne ensuite lecture de la lettre suivante de M. Auguste Laurant, son beau-père, chargé par notre confrère M. Paul Eudel de communiquer d'intéressantes gravures à la Société :

« Nantes, le 27 janvier 1886.

« *A Messieurs les Membres de la Société archéologique de la Loire-Inférieure.*

« Messieurs,

« Chargé d'une petite mission près de vous, j'ai hâte de l'accomplir. Veuillez donc m'accorder dix minutes d'attention, cela suffira.

« L'un de nos collègues, M. Paul Eudel, m'a fait passer, par l'intermédiaire de M. Alexandre Perthuis, deux dessins sur Nantes, avec prière de vous les communiquer.

« Ces dessins sont l'œuvre de M. Juste Fruchard, le frère, je crois, de M. Fruchard, ancien président de notre Chambre de Commerce.

« L'un de ces dessins reproduit l'antique *Maison des Enfants Nantais,* qui formait l'angle de la rue de la Poissonnerie, avec la perspective de la rue de la Casserie; on y voit aussi une partie du Change et les deux magasins placés en tête de la rue des Carmes. Ce dessin complète, pour ainsi dire, la charmante lithographie de la place du Change, due au crayon de Félix Benoît.

« Le second dessin donne l'aspect du cours Saint-Pierre et de la rotonde de la place de la Duchesse-Anne ; cette rotonde était disposée pour recevoir plus tard ce pont suspendu qui se brisa le 21 juillet 1866, à 7 heures du soir, sous le passage d'un troupeau de bœufs.

« A ces deux lithographies M. Paul Eudel avait ajouté les photographies suivantes, dont il me faisait hommage, sans me dire si je devais vous les communiquer aussi. J'ai regardé comme un devoir de les mettre sous vos yeux ; en voici les détails :

« 1° Le programme d'une soirée que M. Eudel a dû donner à Paris le 1er mars 1882, sous le titre de : *Première du Théâtre des Fantaisies Eudel.*

« 2° Une photographie représentant l'élégant hôtel que M. Paul Eudel a acheté rue de Laval, 9, et qu'il va décorer d'une manière splendide, avec l'élévation de goût qu'on lui connaît.

« 3° Enfin, une bien remarquable photographie où M. Eudel est représenté assis sur un fauteuil dans la salle d'un hôtel de premier ordre.

« Vous avez vu probablement, Messieurs, dans le *Figaro*, que notre col-

lègue M. Eudel, après avoir écrit une série d'intéressants articles sur les curiosités vendues à l'hôtel Drouot, s'est attaché définitivement à la rédaction du *Temps*.

« Merci, Messieurs, de votre bienveillante attention.

« AUG. LAURANT. »

La parole est alors donnée à M. Léon Maître, qui captive longtemps l'auditoire par l'exposé de ses recherches sur la station gallo-romaine de Pannecé et des curieuses investigations qu'il poursuit à la station gallo-romaine de Mauves. — Notre confrère invite la Société à venir se rendre compte le lendemain *de visu* du résultat de ses découvertes et propose de se donner rendez-vous pour cette excursion à midi à la gare de Nantes-Orléans. — Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Après lui, notre zèlé confrère, M. Félix Chaillou, entretient la Société de ses nouvelles trouvailles à la station des Cléons ; et dans un intéressant mémoire, qui figurera à notre prochain bulletin, décrit les monnaies et autres objets qu'il a pu découvrir.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. le vicomte Horric de Beaucaire, secrétaire d'ambassade en Egypte, datée du Caire, proposant des collections égyptologiques pour le Musée Archéologique de Nantes. La Société accepte avec d'autant plus d'empressement cette aimable proposition, qu'un de ses correspondants ayant publié, dans l'un de ses précédents bulletins, la liste des objets de provenance égyptienne possédés par le Musée, M. de Beaucaire peut s'aider de cette publication pour lui faire parvenir des objets qui lui manquent. Sur la proposition de M. le marquis de Dion, elle exprime également des vœux pour que M. de Beaucaire, profitant de son séjour en Egypte, recherche les souvenirs des Croisades se rapportant à nos provinces de l'Ouest, qui pourraient encore y exister, et charge M. le M. le Président d'être près de notre honorable compatriote l'interprète de tous ses remerciements.

Cette intéressante séance est dignement clôturée par la lecture de la préface de l'*Iconographie bretonne*, dont notre collègue, M. le marquis de Surgères, veut bien nous donner la primeur. Nous n'analyserons pas ici ce charmant travail, qui sans contredit prendra place parmi les pages les plus intéressantes de notre Bulletin. Disons seulement que, littérateur et bénédictin, notre savant confrère, tout en réunissant et classant les archives de l'*Iconographie bretonne*, aura su constituer une œuvre offrant autant de satisfaction au lecteur que d'intérêt à l'amateur ou au chercheur.

A la suite de cette lecture vivement applaudie, la séance est levée à 9 h. 1/2.

Le Secrétaire général,
COMTE RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

SÉANCE DU MARDI 2 MARS 1886.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Etaient présents : MM. Charles Bastard, Jules du Champ-Renou, le comte R. de l'Estourbeillon, le vicomte Frotier de Bagneux, Gardin du Boisdulier, le docteur Genuit, le baron des Jamonières, de la Pastellière, Henri La Peyrade, Xavier le Lièvre de la Touche, Alcide Leroux, Pitre de Lisle du Drenenc, Léon Maître, Claude de Monti de Rezé, Charles Perrion, Alexandre Perthuis-Laurant, le comte F. de Pontbriand, Alcide Rado du Matz et Charles Riardant.

Sont déposés sur le bureau :

1° *Bulletin de la Société Archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.* — T. XXIV, 1885.

2° *Mélodies bretonnes*, traduites en vers par Fr. Coppée, recueillies par A. Bourgault-Ducoudray.

3° *Chansons populaires de la France*, par M. Rolland.

4° *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.* — T. XVII, 1re partie, 1885.

5° *Paul Baudry*, notes intimes, par Ernest Toudouze, Bordeaux. 1886.

6° *Revue de la Société des Etudes historiques*, 4e série, t. III.

7° *Annales de la Société Académique de Nantes.* — T. VI, 6e série, 1885.

8° *La Chevalerie en Bretagne*, par M. de Couffon de Kerdellec'h.

Notre excellent collègue qui a bien voulu offrir à la Société un exemplaire de son savant ouvrage, déjà si justement appelé : « un livre écrit avec science et conscience, » a eu de plus l'extrême attention de l'annoter lui-même pour la Société, après l'avoir fait relier, afin que le lecteur n'eût pas la peine de recourir à l'errata.

A l'ouverture de la séance, M. le Président donne lecture d'une lettre de

M. Maurice du Dresnay, remerciant la Société de son admission comme membre correspondant.

M. Chassé offre à la Société Archéologique deux assiettes et un très beau plat de Delft.

M. le Président annonce le cadeau fait par M. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes, de 28 volumes sur *les Antiquités de l'Egypte.*

En l'absence de M. Paul Poirier, retenu chez lui par une indisposition, M. le Président donne communication à la Société du très intéressant travail de notre collègue sur les *Sépultures gauloises de la Marne et de la Haute-Marne* et en particulier sur les *Sépultures à chars.* Nous ne déflorerons pas ici, par une trop courte analyse, cette remarquable notice rédigée par notre collègue avec tout le savoir de l'archéologue et la compétence du minéralogiste consommé. Nos confrères auront la satisfaction de lire *in extenso* dans le Bulletin ce travail, sur lequel notre Président s'est fait un devoir d'appeler l'attention de la Société, relativement surtout à la façon technique dont M. Paul Poirier y traite les procédés anciens de la métallurgie.

Après cette lecture, M. P. de Lisle fait remarquer le profond désaccord qui existe entre les souvenirs archéologiques de notre région bretonne et ceux de l'Est de la France. Ici, l'industrie gauloise, avec ses armes de fer et ses poteries si caractérisées, ne se retrouve pas ou très accidentellement comme les épaves d'une civilisation étrangère. Il insiste sur cette lacune qu'il a été le premier à signaler.

M. René Blanchard donne lecture d'une note intéressante sur un manuscrit communiqué à la Société par M. le comte Alexandre de Monti de Rezé.

« Ce volume in-fo ou plus exactement 0,35 c. de haut sur 0,22 c. de large, est en papier et compte 102 folios, plus 46 pages, car à partir du fo 103 seulement, on a paginé au recto et au verso. — Il contient des procédures entre les religieux de l'abbaye de Coëtmalouen, diocèse de Quimper, et le comte de Toulouse, en qualité de seigneur de Guingamp, touchant la mouvance prétendue par ce dernier sur la *Terre-Neuve* et le *Manathy-Botloy* (1729-1738).

« Ces mémoires ont été faits, dit une note préliminaire, par Dom Charles Caoursin, docteur de Sorbonne, prieur de l'abbaye de Langonnet, homme d'un mérite, d'une réputation et d'une capacité reconnue. »

Mais outre ces Mémoires, on trouve dans le volume des *consultations d'avocats*, des *réponses de la partie adverse*, etc., etc. — Dans les divers factums, plusieurs pièces anciennes sont visées, quelques-unes même reproduites *in extenso*. Le tout serait intéressant pour un historien de Coëtmalouen.

Les titres donnés en entier ne nous ont pas semblé inédits ; pour quelques-uns, le manuscrit lui-même cite comme source l'*Histoire de Dom Lobineau*. L'acte le plus ancien (fo 19-20) qui est une charte du duc Conan IV relative à Coëtmalouen, est imprimé dans *Dom Morice*, (Pr. I, 641.) — Aux fos 22-24, une charte de Jean Ier, de 1284, a été publiée par MM. Geslin de Bourgogne et de Barthélemy. (*Anciens évêchés de Bretagne*, VI, 201-202.)

Notons encore à la fin du volume la copie de deux lettres adressées au prieur de Coëtmalouen, par Dom Morice, « *actuellement à Paris, à l'abbaye des Blancs-Manteaux, occupé pour l'Histoire de la Maison de Rohan et pour mettre au jour, dit-on, en plus, une nouvelle* HISTOIRE DE BRETAGNE » (Ms. p. 123.)

Ces lettres sont relatives aux procédures, aux moines et aux officiers de Guingamp. — La première est datée de Paris, le 25 octobre 1739. Le procès intenté par les officiers parait injuste à Dom Morice, qui termine ainsi sa lettre : « *Si vous trouvés mes raisons bonnes, vous pouvés en faire usage ; mais je vous prie de ne me point citer parce que je ne veux point me faire d'ennemis.* » (P. 125).

La seconde lettre, donnée également à Paris, est du 21 décembre 1739 : « *Si la réplique du sieur Plancher (représentant de la partie adverse) fournit quelque trait d'histoire, qui ait besoin de mon ministère, vous pouvez me le mander et vous me trouverez toujours disposé à vous rendre service, selon mes faibles lumieres.* »

M. P. de Lisle nous annonce qu'une trouvaille fort intéressante lui a été signalée aujourd'hui même. MM. Perdriel frères, qui, depuis des années, exécutent à Nantes les plus importants travaux entrepris par la Ville, ont recueilli auprès de Barbin un magnifique landier du XVe siècle. Cette pièce, qui bientôt sera placée au Musée, présente à la base une ogive ajourée accostée de deux têtes ; au-dessus, un guerrier tenant une lance. Puis un écusson, malheureusement très fruste, surmonté d'une couronne fleurdelisée. Le sommet de la pièce est terminé par une tête de bélier aux cornes recourbées.

Il y a là un singulier rapprochement à établir avec nos landiers gallo-romains en terre cuite, également terminés par des têtes de bélier.

MM. Perdriel, qui ont enrichi la collection départementale de tant d'objets précieux trouvés dans le cours de leurs travaux, possèdent encore diverses pièces intéressantes, entre autres une hache-marteau en pierre brisée, mais d'une exécution assez fine, et un éperon à molette en marguerite ; nous espérons bien voir un jour ces objets dans la vitrine réservée aux découvertes de MM. Perdriel frères.

M. le Président donne ensuite lecture d'une circulaire adressée à la Société Archéologique, par la Commission d'organisation de l'Exposition de Géographie à l'occasion du Congrès, et la séance est levée à 9 h. 3/4.

Le Secrétaire général,
COMTE RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

SÉANCE DU 6 AVRIL 1886.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Étaient présents : MM. le marquis de Surgères, vice-président, le baron Bertrand-Geslin, René Blanchard, Félix Chaillou, le vicomte Frotier de Bagneux, A. Gardin du Boisdulier, Olivier de Gourcuff, de la Nicollière-Teijeiro, La Peyrade, Henry le Lièvre de la Touche, Alfred Legendre, P. de Lisle du Dreneuc, Léon Maître, Claude de Monti de Rezé, Adelson Nogues, Alexandre Perthuis-Laurant, A. Rado du Matz, Charles Riardant, de Veillechèze et de Kersauson.

La séance est ouverte à 7 heures 3/4, par une lettre de M. de l'Estourbeillon, qui s'excuse de ne pouvoir venir à la salle de l'Oratoire, mais a envoyé le procès-verbal de la dernière réunion, dont la lecture est confiée à M. de Lisle. Ce dernier et M. La Peyrade étant, à leur grand regret, obligés de quitter la réunion dans un assez bref délai, les fonctions de secrétaire sont confiées par M. le Président à M. de la Nicollière-Teijeiro.

Cinq présentations sont à l'ordre du jour :

1° M. l'abbé Gaborit, archiprêtre de la cathédrale de Nantes, présenté par MM. Legendre et du Champ-Renou. Le premier, exposant les titres de M. l'abbé Gaborit, rappelle qu'il a fait jadis partie de la Société, qu'il a été professeur distingué au petit-séminaire, qu'il est l'auteur d'un ouvrage sur l'esthétique et de divers comptes rendus, particulièrement de l'ouvrage de M. de Grimouard sur l'*Art chrétien*.

2° M. Emmanuel de Chastellux, ancien sous-préfet, présenté par MM. de Bremond d'Ars et Emile Grimaud.

« M. Emmanuel de Chastellux, chevalier de la Légion d'honneur, ancien sous-préfet de Saint-Nazaire, n'a pas été seulement un administrateur dis-

tingué, — dit M. le Président — c'est encore un érudit et il a bien des titres littéraires pour être admis dans notre Société. Il me suffira de rappeler que, de 1853 à 1862, M. de Chastellux a été membre et secrétaire de l'Académie des sciences et lettres de Metz où il était alors conseiller de préfecture.

« En 1854, il fut chargé de la direction de la Statistique générale de la Moselle et a fait paraître le premier volume de cette importante publication dont il a donné séparément, sous le titre de : *Territoire du département* (in-4°), une étude des modifications de l'ancienne frontière française et des nombreux changements survenus dans les circonscriptions des paroisses et des communes provenant de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Evêchés. Ce travail a obtenu une mention honorable au concours de l'Institut en 1861, et a été adopté comme une des bases du dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle, publié par l'Etat en 1874.

« Appelé à des fonctions actives en 1862, M. de Chastellux n'a repris ses études qu'après sa retraite en 1870. Il s'est alors attaché à suivre les travaux de la commission de la topographie de la Gaule, et appliqué à préciser le tracé des voies romaines de la Table de Peutinger qui traversent le bassin général de la Loire. Les observations auxquelles l'ont conduit ses recherches sont consignées dans un mémoire inédit et accompagnées d'un grand nombre de documents, parmi lesquels se trouve une nomenclature des vestiges d'antiquités gallo-romaines signalées sur le sol dans chacun des départements qui appartiennent, en tout ou en partie, au bassin général de la Loire.

« Je sais d'avance que M. de Chastellux s'empressera de communiquer ces intéressants travaux à ses collègues, et que le concours de notre nouveau sociétaire ne peut manquer de nous être bien précieux à l'époque du prochain congrès archéologique. »

3° M. Henri de Monti, comte de Rezé, présenté par MM. Claude de Monti de Rezé et Xavier le Lièvre de la Touche. Membre de la Société des Bibliophiles Bretons, dit M. Claude de Monti, le récipiendaire vient de faire hommage à notre Musée d'un vieux panneau de bois du château de Rezé. — Sa réception portera à cinq le nombre des membres de cette honorable famille inscrits sur la liste de la Société, ajoute M. le président.

4° M. Albert du Guiny, présenté par MM. le baron des Jamonières et du Champ-Renou. M. du Guiny possède quelques bibelots archéologiques, dont il aime à augmenter le nombre, et est en correspondance suivie avec divers savants.

5° M. Pitre de la Ganry, architecte, présenté par MM. de Lisle et Legendre.

M. de la Ganry, ancien élève de l'école des Beaux-Arts, est très compétent en matières archéologiques, et sera d'un utile secours dans les questions qui souvent se présentent à la Société.

Afin d'abréger les formalités du vote, sur la proposition du président, l'assistance décide qu'il sera procédé à l'élection par un simple bulletin pour les cinq candidats.

Pendant l'opération, M. de Bremond d'Ars annonce la distribution du *Tome* XXV *du Bulletin de la Société, 2e semestre 1885.*

Les membres étant au nombre de 20, et les votes qui atteignent le même chiffre portant tous la formule *oui,* les cinq candidats sont déclarés admis à faire partie de la Société Archéologique en qualité de membres résidents.

Sur la table sont déposés :

1° *Description de l'Égypte,* splendide ouvrage de 28 volumes de texte, accompagné d'un superbe atlas de gravures. Don de M. le Ministre de l'Instruction publique.

2° *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze,* t. VII, 4e livraison.

3° *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques,* année 1885, numéros 3 et 4.

4° *Bulletin et Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord,* t. XXIII, 1885.

5° *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère,* t. XII, 1885.

6° *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure,* t. VI, 3e livraison.

7° *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* t. XV, 1883, 1884, 1885.

8° *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1885, 4e trimestre.

9° *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée,* 1885, 3e série, vol. 5e.

10° *Mémoires de la Société Archéologique et historique des Côtes-du-Nord,* 2e série, t. II, 1re livraison.

11° *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre,* 1885, XIIIe volume.

12° *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France,* 5e série, t. V, 1884.

13° *Journal des Savants,* février et mars 1886.

14° *Annales de la Société Académique de Nantes,* 6e série, t. VI.

15° *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme,* par E. Cartaillac et E. Chantre, 2e semestre 1885.

M. le vice-président de Granges de Surgères, inscrit à l'ordre du jour pour un mémoire sur l'*Iconographie bretonne : Portraits des évêques de Bretagne,* prie ses confrères de vouloir bien l'excuser, s'il ne peut lire ce travail dont les fiches sont en ce moment chez l'imprimeur, et demande à communiquer, en dernier lieu, une étude sur les *Portraits de Charette.*

En conséquence, la parole est accordée à M. Olivier de Gourcuff, porté à l'ordre du jour pour un compte rendu des *Mélodies bretonnes* de M. Bourgault-Ducoudray.

L'éminent maestro nantais a été chargé par le Gouvernement de recueillir les vieux chants bretons. C'est un véritable service rendu à l'art, et qu'il était plus que temps d'accomplir, car dans une vingtaine d'années, au contact de notre civilisation moderne, ces chansons si typiques, déjà oubliées des générations nouvelles, auraient été perdues sans retour. M. François Coppée, le poète bien connu, a traduit ces mélodies, en serrant le texte original, aussi près que possible, de façon à leur laisser le cachet primitif. Il existe de grandes analogies entre le rythme breton et la cadence grecque. Les airs sont notés de façon à les rendre très accessibles au public. C'est une œuvre d'archéologie musicale et un hommage rendu à notre vieille province. Trois pièces surtout sont à remarquer : *le Sonneur, Sylvestric* et la complainte de *la Méchante.*

La parole est ensuite accordée à M. Léon Maître, inscrit à l'ordre du jour pour une étude intitulée : *le Temple de Diane à Mauves.*

Un des assistants ayant ensuite demandé à M. Maître sur quelles preuves il appuyait son attribution à un temple de Diane, des substructions par lui découvertes : « Voici mes arguments, répond l'explorateur, en présentant un bois de cerf, assez bien conservé, quelques fragments de fer rongés par la rouille, et une coupe en poterie samienne, dont les fragments rapprochés permettent de retrouver les contours et les dimensions. » Un plan, présenté ensuite par M. Maître, reproduit les lignes de fondation de l'édifice exploré, au milieu duquel se trouvait un bassin, formé par des tuiles romaines taillées tout exprès en biseau et s'emboîtant les unes dans les autres. Le culte de Diane s'est perpétué fort longtemps dans nos campagnes, dit M. Maître, en citant Montfaucon. Le bois de cerf a été trouvé non loin du bassin, dans la salle qu'il désigne comme étant celle des ablutions. Il a reconnu l'escalier, et des traces de peintures dans les cella supérieures et inférieures. D'après des débris ornés de moulures et de feuilles d'acanthe ; l'édifice détruit par l'incendie aurait appartenu au style corinthien.

L'heure n'étant pas très avancée, M. de Surgères, sur l'invitation du président, lit un intéressant travail sur les *Portraits de Charette,* destiné à la

Revue de la Révolution. D'après le laborieux iconophile, il existe deux genres bien distincts de ces portraits : *Charette vainqueur, Charette blessé et prisonnier.* Chacun de ces dessins est soigneusement étudié, et l'auteur aborde l'historique du moule de la figure de Charette, aujourd'hui en la possession de M. Bacqua, et dont le dossier appartient aux archives municipales. Cette communication est écoutée avec une attention soutenue par les membres présents dont le président se fait l'organe en adressant à M. de Surgères des remerciements mérités.

M. de Bremond d'Ars donne lecture d'une lettre de M. le comte de Marsy, président de la Société française d'Archéologie, relative au prochain Congrès, dont il distribue le programme, et lève la séance à 9 heures et demie.

Le Secrétaire,
S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

SÉANCE DU 11 MAI 1886.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Étaient présents : MM. l'abbé Allard, le docteur Anizon, René Blanchard, Félix Chaillou, du Champ-Renou, de Chastellux, le comte Henri de Cornulier, le comte Régis de l'Estourbeillon, l'Abbé Gaborit, René Huette, le baron d'Izarn, J. de Kersauson de Pennendreff, de la Nicollière-Teijeiro, Henri Lemeignen, Xavier le Lièvre de la Touche, Alexis Libaudière, Jules Montfort, Claude de Monti de Rezé, Charles Perrion, Alexandre Perthuis-Laurant, Paul Poirier, le docteur Porson et Alfred de Veillechèze.

M. René Valette, membre de la Société d'Émulation de la Vendée, assiste à la séance.

Au début de la séance, lecture est donnée par M. de l'Estourbeillon, secrétaire, du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Sont déposés sur le bureau :

1° *Annual report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution,* showing the operations, expenditures, and condition of the institution, for year 1883. *Washington,* 1885. — 1 vol. de 960 pages.

2° *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis,* VIe vol. 2e livraison.

3° *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais,* t. VIII, 3e trimestre de 1885.

4° *Bulletin de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres.* Janvier-mars, 1886.

5° *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes.* Avril-mai-juin 1886.

6° Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.* (Séance du 23 mars 1886).

M. le Président communique à l'Assemblée une lettre de M. P. Laganry, architecte, remerciant la Société de son admission, et trois autres de MM. P. de Lisle, Gardin du Boisdulier et de la Pastellière qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Il est procédé à l'admission comme membres résidents de MM. Eugène Fonssagrives, lieutenant au 65e régiment d'infanterie, Albert du Guiny, Henri de Cazenove, de Kervenoaël, Ludovic de Ternay et, comme membre correspondant, de M. le vicomte Hippolyte Le Gouvello, maire de Sévérac. L'éloge de ces nouveaux membres est fait par leurs parrains respectifs, MM. de la Pastellière, Xavier de la Touche, P. de Lisle. — « M. le vicomte H. Le Gouvello, écrit M. de Lisle, que je devais présenter aujourd'hui à la Société avec M. de l'Estourbeillon, est trop bien connu par ses nombreux travaux sur la Bretagne, pour qu'il soit nécessaire de vous parler de ses titres à être admis parmi nous. Très épris du passé de notre vieille province, M. Le Gouvello s'est appliqué à mettre en pleine lumière le plus pur sinon le plus brillant fleuron de sa couronne : la sainteté. *La vie du bienheureux Pierre de Keriolet,* l'*Histoire des fondateurs de la Retraite* et de très nombreuses études publiées depuis quinze années dans diverses revues, ont rendu cher à la Bretagne le nom de M. H. Le Gouvello. » Après cette lecture, les six nouveaux membres présentés sont admis à l'unanimité, et M. le Président saisit cette occasion de remercier bien vivement au nom de la Société MM. Xavier de la Touche et Henri La Peyrade de leur zèle et de leur dévouement pour recruter de nouveaux membres. « Chaque nouvelle admission, dit-il, est une affirmation éclatante de la vitalité de notre Société; et c'est véritablement avec bonheur que nous voyons désormais nos assemblées d'hommes d'étude et de travailleurs se recruter de plus en plus parmi la jeunesse nantaise, qui nous apporte ainsi de grandes espérances pour l'avenir. »

M. Henri Lemeignen, qui a eu l'avantage de représenter la Société Archéologique de Nantes et la Société des Bibliophiles Bretons avec MM. A. de la Borderie, Joseph Rousse et Alexandre Perthuis, à l'inauguration du monument de Dom Lobineau à Saint-Jacut-de-la-Mer, le 3 mai dernier, fait à l'assemblée un intéressant récit de cette émouvante cérémonie et annonce qu'il a cru devoir, au nom de la Société Archéologique de Nantes, offrir à Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc, le pieux glorificateur de saint Yves et

le zélé protecteur de nos vieilles gloires bretonnes, le titre de *Membre d'honneur de la Société.* Cette proposition est pleinement ratifiée par l'assemblée et M. le Président remercie notre collègue de son intéressante communication.

La Société Archéologique de Nantes vient d'apprendre le deuil récent qui frappe notre excellent collègue et ancien président M. le baron de Wismes, en la personne de son fils aîné, M. Armel de Wismes, conseiller d'ambassade, enlevé dans la fleur de l'âge à l'affection des siens. La Société tout entière, sur la proposition du Président, s'associe pleinement à cette perte si cruelle et adresse, à cette occasion, à son ancien Président tous ses plus sincères compliments de condoléance.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un mémoire de M. Félix Chaillou sur ses nouvelles découvertes à la station gallo-romaine des Cléons en Haute-Goulaine. M. Félix Chaillou a eu la bonne fortune de mettre récemment à jour un édifice considérable qu'il se propose d'étudier à fond, dès que le lui permettra la cueillette complète des récoltes qui en couvrent maintenant la surface. En attendant il a découvert, dans ses premières fouilles du monument, une nouvelle flûte champêtre, une curieuse clef en fer rappelant nos passe-partout modernes et une jolie monnaie de Tétricus II, probablement inédite.

Après cette lecture, la Société vote à l'unanimité des remerciements à M. F. Chaillou pour son zèle et ses incessantes recherches à la station des Cléons, qui sera à coup sûr l'une des grandes attractions du Congrès.

M. de l'Estourbeillon donne ensuite communication de ses recherches sur *l'Itinéraire des moines de l'abbaye de Landévennec fuyant les invasions normandes.* S'il n'a point l'intention de faire connaître dès à présent à la Société cette suite d'étapes douloureuses que les héroïques religieux durent accomplir alors de Landévennec au pays des Cenomans, puis à Montreuil-sur-Mer, tracé qu'il serait du reste fort difficile de déterminer à première vue d'une façon rigoureusement historique, il tient du moins à bien établir dès aujourd'hui un jalon certain qui puisse servir un jour de point de repère pour fixer tout le parcours de ces vénérables moines et la suite de leurs laborieuses pérégrinations.

C'est à l'étude de la géographie locale, des traditions populaires et des anciens noms de lieux de notre région, que M. de l'Estourbeillon doit ce premier jalon qu'il estime devoir être planté dans la paroisse de Pierric au diocèse de Nantes, qui seule avec Batz a pour patron saint Gwenolé, le vénéré protecteur de nos moines voyageurs de Landévennec au IXe siècle. D'après une tradition constante en cette paroisse, et appuyée du reste sur des

documents historiques certains, tels que des témoignages et citations du *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, par exemple, et de nombreux souvenirs locaux, saint Gwenolé devint patron de Pierric à partir de l'époque où « des moines tout noirs (ordre de Saint-Benoît, moines de Landévennec), portant son corps renfermé dans une châsse très lourde, vinrent du côté du soleil couchant, fuyant des pirates et guerriers du Nord qui avaient brûlé leur monastère. C'était dans la saison d'été, ajoute-t-elle, car les arbres étaient feuillés, et il faisait très chaud. Le corps arriva avec de grandes fatigues pour les porteurs à une suite de rochers élevés et de difficile accès, situés sur le territoire de Pierric loin de toute habitation et de toute eau potable. Les moines qui le portaient éprouvèrent un besoin pressant de se désaltérer et comme l'eau manquait absolument en cet endroit et aux environs, le saint religieux qui dirigeait la marche, pria saint Gwenolé d'obtenir de Dieu qu'il leur procurât de l'eau, et aussitôt après, animé de la foi la plus vive, il frappa le rocher de son pied, qui en s'enfonçant forma un *Pas* profond, un creux d'où l'eau sortit aussitôt en abondance et permit aux moines d'étancher leur soif. Il n'y avait alors, dit la tradition, qu'une petite chapelle à Pierric dont une grande partie du territoire était en landes et en bois. On y bâtit aussitôt une église à laquelle on donna saint Gwenolé pour patron en mémoire du miracle qui avait eu lieu aux rochers de Pigré (Tunc en breton : *Pen-creac'h*, le sommet du coteau) dont le creux devenu une petite fontaine avait pris le nom de *Pas de Saint* et devint dès lors un but de fréquents pèlerinages qui ont encore lieu de nos jours. »

Cette antique tradition, de nombreux souvenirs locaux se rapportant au passage de saint Gwenolé dans les paroisses voisines, et les citations historiques que l'on possède, permettent dès lors, dit M. de l'Estourbeillon, de regarder la modeste paroisse de Pierric comme l'une des haltes certaines du grand voyage des moines de Landévennec, au IXe siècle, et nous nous estimerons heureux, si la connaissance de ce point de repère peut servir un jour à fixer le reste de leur itinéraire et des autres stations qu'ils ont faites dans notre pays.

Après avoir remercié M. de l'Estourbeillon de sa communication, M. le Président donne la parole à M. Paul Poirier pour rendre compte de l'analyse faite par lui d'un intéressant travail sur des bronzes d'une cachette de fondeur, parmi lesquels ont été rencontrés des objets en fer, et inséré dans un volume de la Société des Antiquaires du Centre.

Cette lecture terminée, la séance est levée à 9 h. 3/4.

Le Secrétaire général,
COMTE RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

Séance du 1er juin 1886.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Etaient présents : MM. le marquis de Surgères, vice-président, Emile Alizon, le docteur Anizon, René Blanchard, Brochand, Henri de Cazenove, Félix Chaillou, Jules du Champ-Renou, l'abbé Chevillard, le comte Henri de Cornulier, Henri Espitalié La Peyrade, le comte R. de l'Estourbeillon, Fraboulet, l'abbé Gaborit, Stanislas Gahier, le docteur Genuit, l'abbé Grégoire, Emile Grimaud, René Huette, le baron d'Izarn, le baron des Jamonières, Joseph de Kersauson de Pennendreff, de Kervenoaël, Xavier le Lièvre de la Touche, Henri Lemeignen, Alcide Leroux, Alexis Libaudière, Louis Linyer, Léon Maître, Anthime Menard fils, René Menard, Jules Montfort, Claude de Monti de Rezé, Henri de Monti, comte de Rezé, Paul Nau, Alexandre Perthuis-Laurant, Paul Poirier, Raymond Pouvreau, Charles Riardant et Louis Viau.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants :

1° *Revue historique de l'Ouest*, 2me année, 1re livraison (avec table des matières du 1er vol.)

2° *Les portraits de Charette dessinés et gravés.* Etude d'Iconographie contre-révolutionnaire, par le marquis de Granges de Surgères, vice-président de la Société.

3° *La traduction française du Guzman d'Alfarache.* Etude littéraire et bibliographique par le même.

4° *Fondations pieuses à Nantes*, par le même. (Extrait du *Bulletin de la Société*). L'un des 25 exemplaires sur papier vergé.

5° *Revue historique et archéologique du Maine*, T. XVII, 1er, 2e et 3e semestres 1885. — T. XVIII, 2e, 3e et 4e semestres 1885.

6° *Société archéologique de Bordeaux.* Tome IX, 2e fascicule de 1882.

7° *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.* Tome VII, années 1884, 1885 (nombreuses photographies, châteaux de la Rochefoucauld et de Verteuil, etc.)

8° *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.* Tome VIII, 1re livraison.

9° *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* Tome XIV, 1884-1885.

10° *Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes*, par l'abbé Guillotin de Corson.

Il est procédé au vote pour l'admission de M. Charles Barbier, présenté par MM. de Bremond d'Ars et de Surgères, et M. Robert Oheix, présenté par MM. Henri Lemeignen et Léon Maître.

« M. Charles Barbier de Montault, chevalier de l'ordre de Pie IX, dit M. le Président, porte un nom bien connu de tous les archéologues. Il est frère de Mgr X. Barbier de Montault, ce savant prélat dont nous connaissons les nombreuses publications. Pendant son séjour à Rome dans le régiment des zouaves pontificaux (avec lequel il assista à la bataille de Mentana, où il fut blessé), M. Charles Barbier a recueilli une importante collection de médailles papales et autres objets curieux. Rentré en France, il a été pendant treize ans conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Poitiers où il a publié un volume sur les archives municipales et l'inventaire des sceaux du Musée de la Société des antiquaires de l'Ouest, société dont M. Barbier fait partie depuis vingt-cinq ans et dont il a été le trésorier. »

M. Henri Lemeignen expose ensuite les titres incontestables de M. Robert Oheix, avocat, secrétaire de *l'Association bretonne*, l'un des collaborateurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, et auteur de plusieurs travaux importants sur l'archéologie.

Ces candidats ayant réuni l'unanimité des suffrages sont nommés membres de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

M. le Président présente à la Société la collection de la première année de la *Revue historique de l'Ouest*, fondée à Nantes au mois de mai 1885, par MM. de Carné et Régis de l'Estourbeillon, avec le concours de MM. Claude de Monti de Rezé, de la Nicollière, de Kersauson, de Surgères, Pitre de Lisle, Blanchard, de Gourcuff et quelques amis dévoués. Il énumère les nombreux travaux historiques déjà publiés par la *Revue historique de l'Ouest* et démontre les nombreux services qu'elle est appelée à rendre à l'histoire de notre région.

La parole est ensuite donnée à M. l'abbé Gaborit, curé-archiprêtre de la cathédrale de Nantes, pour la lecture de son rapport sur la crypte de cet édifice et l'achèvement du monument.

M. l'abbé Gaborit, après avoir énuméré dans ce rapport les motifs si légitimes qui militent en faveur du prompt achèvement de la cathédrale, estime que l'on doit conserver son ancienne crypte, mais avec un simple plancher droit et conclut au rejet complet des plans de M. Sauvageot, architecte diocésain (comportant une restauration de la crypte), en proposant à la Société d'émettre le vœu « que la crypte soit conservée, mais sans que l'on fasse subir

de modifications aux parties de la construction qui sont terminées et sans que l'on mette obstacle à ce que le programme d'après lequel le monument a été construit, puisse recevoir son application ; c'est-à-dire que l'on ne reprenne pas les bases des piliers et qu'elles ne soient pas enfouies, et que l'on ne donne pas à l'autel une place qui ne serait pas d'accord avec le couloir de la sacristie. »

Une longue discussion, à laquelle prennent part successivement MM. Henri Lemeignen, Henri de Cornulier, de Surgères, de l'Estourbeillon, Montfort, Fraboulet, l'abbé Gaborit, l'abbé Grégoire, s'engage alors sur la question.

M. Henri Lemeignen, après avoir fait l'historique de la question, ajoute que tout le monde à la Société Archéologique, comme il le constate par le rapport même de l'abbé Gaborit, est d'accord pour demander la conservation de la crypte, mais il pense qu'elle n'a pas à se prononcer sur les moyens, ce qui sortirait absolument de sa compétence. Il demande que la Société, fidèle à sa ligne antérieure de conduite et aux résolutions prises dans la dernière séance du Comité, émette le vœu que des mesures efficaces soient prises pour le prompt achèvement de la cathédrale, puis que, confirmant ses votes antérieurs, demandant la conservation de la crypte sans se prononcer sur les moyens, elle passe simplement à l'ordre du jour.

Sur la demande de M. le marquis de Surgères, la priorité est accordée au vœu de M. l'abbé Gaborit, qui est voté par 24 voix contre 16 et une abstention.

M. René Huette présente ensuite à la Société un numéro de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou,* qui demande l'échange de ses numéros avec le *Bulletin* de la Société. Cette question étant de la compétence du Comité central, est renvoyée à sa prochaine séance.

M. le Président conserve la parole à M. René Huette pour faire part de l'article qu'il a publié dans cette Revue sur TRANSON, *charcutier, philosophe et antiquaire.* La Société écoute avec intérêt cette esquisse biographique d'un personnage fort original, dont le souvenir est encore présent à beaucoup d'habitants de Nantes.

M. le Président remercie M. René Huette de sa communication, qu'il pourrait développer davantage s'il voulait interroger les contemporains de Transon. Ces figures particulières à une ville, et qui ont une réelle originalité, doivent être conservées pour l'histoire anecdotique et locale.

La séance est levée à 9 h. 3/4.

Le Secrétaire général,
COMTE RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

LES SÉPULTURES GAULOISES A CHARS

Le volume des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne,* pour les années *1883-1884,* contient les descriptions détaillées, avec de très belles planches de dessins, des objets trouvés dans des *cimetières gaulois* et dans des *sépultures gauloises à chars* de ce département.

Découvertes et études dues à son honorable et savant président, M. Nicaise.

Des antiquités de l'époque halstalienne, que les archéologues font remonter vers le Ve ou le VIe siècle avant notre ère, avaient déjà été trouvées l'année précédente, dans le département de la Haute-Marne, par ce même savant qui, en les étudiant à l'aide des textes anciens, avait pu établir des rapprochements certains entre les civilisations *gauloise et asiatique.*

Les cimetières ont fourni, dans leur ensemble, plus de 300 sépultures dont la plupart avaient été malheureusement violées ; mais celles demeurées intactes ont offert encore une riche moisson en armes de bronze, de fer, offensives et défensives; d'objets d'ornements, en divers métaux, d'un travail remarquable ; de pierres précieuses, d'émaux, de corail, de vases, etc., répandus dans des fosses contenant plusieurs squelettes réunis dans une même sépulture, ces objets étant attribués au IVe ou au Ve siècle avant notre ère.

Les sépultures à chars trouvées sont jusqu'ici au nombre de plus de 50, dont trois seulement ont été trouvées intactes et non violées.

Leurs dimensions ne sont pas toutes égales; la plus grande a

4m 60 de longueur, 2m 30 de largeur et 1m 15 de profondeur. Ces sépultures sont en quelque sorte à deux étages : l'étage supérieur ne contient qu'un squelette (celui du conducteur du char probablement) ; l'étage inférieur contenant le char en entier avec le squelette du *guerrier placé couché dessus,* avec ses armes et autres objets : un mors de filet en fer avec phalère en bronze ciselé, des lambrequins en fer forgé en forme d'*S*, un casque en bronze ciselé d'un beau travail, avec ornement en corail, une bague en bronze avec cabochon, un œnoché en bronze d'un élégant travail, vase d'origine étrusque, le squelette d'un sanglier.

Les roues du char avaient 0m 98 de diamètre et les bandes 0m 04 de largeur. Les harnachements étaient pour deux coursiers. Le tout, d'après M. A. Bertrand, remonterait au IIIe ou IVe siècle avant notre ère.

La richesse de ce mobilier confirmerait ce qui avait été déjà constaté plus d'une fois, que l'art gaulois marchait déjà vers une période de décadence au moment de la conquête romaine.

Enfin, et c'est le point capital sur lequel cette note a pour but d'appeler l'attention, le plancher du char était garni d'une armature composée de plaques métalliques, sillonnées, des deux côtés, par de profondes rainures parallèles qui devaient avoir pour but, celles de dessus, d'empêcher le guerrier de glisser, celles de dessous de retenir les plaques.

Ces plaques métalliques ne sont pas en fer, mais bien *en fonte,* et n'ont pu être obtenues, par conséquent, que par le coulage, dans un moule, du métal en fusion.

La fonte de fer était donc connue et l'art du *fondeur en fer* pratiqué à cette époque reculée.

C'est une révélation toute nouvelle qui, n'ayant jamais été signalée, mérite par conséquent que l'on s'y arrête.

Malgré l'incontestable habileté des peuples de l'antiquité dans l'art de produire et travailler les métaux, et malgré l'emploi qu'ils en ont fait à profusion, les écrivains anciens ont gardé longtemps le silence sur les procédés en usage de leur temps, car ce n'est que vers *117 ans* avant J.-C. que l'historien grec *Aga-*

tharchides, tuteur de *Ptolémée VIII*, donne quelques détails sur les principaux centres d'exploitations minérales et métallurgiques, situés presque tous en Asie-Mineure. Mais encore cet écrivain ne parle-t-il que des métaux précieux, l'*or*, l'*argent*, l'*electrum*, ce dernier étant un alliage naturel d'or et d'argent que les anciens prenaient pour un métal particulier, ne pouvant réussir à séparer ces deux métaux par le procédé de la voie sèche, le seul dont ils paraissent avoir fait nsage [1].

Sous la domination romaine la métallurgie, qui était partout si florissante, n'était exercée que par des populations de la classe des esclaves, tenues à l'écart des autres citoyens, et qui se transmettaient leurs connaissances de proche en proche, sans que les méthodes eussent été décrites et généralisées. — Elle dut partager la destinée des arts qui la faisaisnt vivre, succomber avec l'empire, et retomber avec eux dans la barbarie.

Elle ne commença à renaître et à se manifester de nouveau que vers les premiers siècles du moyen âge, principalement en Espagne et en Germanie.

Cependant, il faut encore arriver au IXe siècle, à *Gerber*, chef des chimistes arabes, qui affirmait ne parler que d'après les anciens, pour trouver quelques détails techniques. Il décrit la méthode de coupellation de l'or et de l'argent, ainsi que celle de faire des coupelles, chose digne de remarque, telle que nous pratiquons, aujourd'hui, ces deux opérations, sans avoir encore pu trouver mieux.

Enfin, en ce qui concerne la métallurgie du fer, il faut encore descendre jusqu'au XVIe siècle, et arriver à *Georges Agricolo*, qui écrivait en *1546* son traité remarquable de *Re Metallica*, le premier et le plus ancien qui soit connu sur la matière. — Il nous apprend que certains minerais traités dans de petits foyers, avec

---

1. Il n'est pas bien sûr qu'ils n'aient pas connu la voie humide; car il est certain qu'ils connaissaient l'art de la teinture des étoffes, par conséquent la propriété de certains sels, des *mordants*. Ils savaient faire le savon, par conséquent saponifier les huiles, etc.

du charbon de bois, donnaient immédiatement du fer forgé. — C'est le procédé primitif, tel qu'on le trouve en Asie, et chez nous, celui des forges Catalanes, dans les Pyrénées.

Il rapporte que vers le VIIIe siècle on avait reconnu que certains autres minerais avaient exigé des fourneaux un peu plus grands, de trois pieds de haut, environ, ayant la forme d'un tronc de cône ; — que l'usage de ces fourneaux, après avoir pris naissance en Allemagne, s'était répandu en Alsace, en Bourgogne, plus tard, en Bohême, en Saxe et en Suède. Le produit qu'ils donnaient était une masse ferreuse qui pouvait être portée immédiatement sous le marteau. On appelait ces fourneaux *Stuckofen ;* l'opération était intermittente, il fallait les démolir et les reconstruire pour chacune d'elles.

Plus tard encore, dans les Pays-Bas et sur les bords du Rhin, vers le XIIe ou le XIIIe siècle, on doubla la hauteur de ces fourneaux en les composant de deux troncs de cône réunis par leur grande base. On les appelait *Flussofen.* — Dans ce dernier appareil, l'opération était continue, le produit obtenu n'étant plus une masse ferreuse solide, mais un produit liquide, la *Fonte*, que l'on coulait dans des moules. — Cette fonte était ensuite transformée en fer, dans un petit foyer spécial, lequel est l'origine du foyer d'affinerie actuel.

Ce n'est qu'à partir de ce moment que l'on admet que la fonte a été connue et que le fer a commencé à être obtenu en deux opérations.

Ainsi la fonte, reconnue, d'après l'exposé qui précède, avoir été en usage chez les Gaulois, plusieurs siècles déjà avant la conquête romaine, était restée ignorée du monde de notre ère jusqu'à sa réinvention vers le XIIIe siècle, sans que jusque-là on en ait eu connaissance. On ne constate bien son emploi usuel que vers le XVe siècle et cela principalement dans des appareils de chauffage.

Il est certain qu'avant la conquête, les Gaulois étaient très

avancés dans l'emploi du fer [1], car César, en parlant des Venètes, dit : « que leurs navires qui étaient en bois de chêne avaient « leurs bancs attachés avec de grands clous en fer de la gros- « seur d'un pouce, que les ancres de leurs navires étaient rete- « nues par des chaînes de fer au lieu de cordages. »

Dans sa narration du siège d'Avaricum (Bourges), César dit encore : « Ils ruinaient nos terrasses par des mines souterraines, « travail qui leur est familier à cause des nombreuses mines de « fer dont le pays abonde. »

Enfin, au chapitre 8, il dit : « Les Gaulois, dans les moindres « expéditions, traînaient toujours après eux une foule de cha- « riots, etc. »

L'usage chez les Gaulois de chars bardés de fer, comme ceux des sépultures, par conséquent lourds à traîner, constaté au IIIe ou au IVe siècle avant notre ère, et remontant peut-être plus haut, conduit naturellement à porter sa pensée sur les voies qui pouvaient leur permettre de circuler facilement.

On ne parle que de voies romaines ; cependant si les itinéraires n'ont indiqué que les grandes voies militaires, et les géographes, seulement les principales villes, ce n'est pas un motif pour qu'il n'y en ait pas eu d'autres.

Le simple bon sens nous dit que, dès l'instant où l'on trouve dans un pays de nombreuses traces d'habitations, n'importe à quelle époque, il devait y avoir des chemins pour les relier entre elles et les mettre en communication avec les pays voisins.

Les centres de populations, en Gaule, étaient nombreux (on a évalué que la population était de 3,000,000 d'habitants lors de la conquête, dont un tiers seulement avait pu échapper à ses cruels vainqueurs), on peut admettre qu'il y avait aussi des voies *gauloises* antérieures aux voies romaines, seules signalées, et que la

---

1. En ce qui concerne les autres métaux, on a lieu de penser que les Gaulois ont dû exploiter les gîtes de plomb du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, et ceux d'*étain* de *Piriac* et de *la Villeder* (Morbihan).

plupart de celles mêmes que l'on attribue aux Romains ne sont que les voies gauloises primitives. N'y aurait-il pas intérêt à chercher à élucider cette question, si toutefois elle peut l'être ?

Communication lue à la Société Archéologique, le 11 mai 1886, par M. Paul Poirier.

La Société des Antiquaires du Centre, notre correspondante, publie dans le volume de ses mémoires, pour 1885, qu'elle vient de nous adresser, un intéressant travail sur la découverte d'un dépôt de plus de *six cents* objets divers en bronze de l'époque gauloise, mis à jour, récemment, au lieu dit le *Petit-Villate*, commune de *Neuvy-sur-Baragnon.*

Tous ces objets, savamment décrits par M. de Goy et artistement dessinés par M. de la Guère, présentent, dans leur composition, un trait particulier qui mérite un examen.

Jusqu'ici, les archéologues scandinaves avaient posé, comme principe, que l'absence de plomb, dans les bronzes, était un indice chronologique certain de leur plus ancienneté.

Or il résulte des analyses qui ont été faites, que tous ces objets ont des teneures en plomb variant de 0,31 à 21 0/0.

Si on considère qu'en ce qui concerne la forme, ils sont datés d'une manière certaine par leurs similaires exhumés de stations connues et indiscutées; que, d'après les nombreuses citations de *sir J. Evans*, la présence du plomb dans des bronzes antiques a été signalée sur bien des points ; que des objets du lac de Bourget en contiennent également, etc., on se trouve en présence d'une contradiction qui vient démontrer, une fois de plus, l'inconvénient de trop généraliser en archéologie.

La composition de l'alliage qui forme le bronze dépend à la fois de la nature des matières premières et de l'habileté des opérateurs, c'est-à-dire du degré de pureté des matières et du procédé employé pour obtenir un produit voulu.

Nous ne possédons pas d'analyses des bronzes scandinaves, nous ne pouvons donc pas les discuter. — Celles relatives au dépôt de *Villate,* sont au nombre de 15, dont une porte sur un *lingot* et 14 sur des objets finis et façonnés, obtenus par conséquent par la refonte plus ou moins fractionnée de lingots semblables.

Il est à remarquer que ce lingot ne contient que la faible et insignifiante quantité de 0,31 de plomb, tandis que, dans les objets façonnés, la proportion s'élève jusqu'à 21 0/0. — Ce lingot, produit immédiat du traitement des matières premières, doit contenir des impuretés que des refontes successives éliminent en totalité ou en partie.

Il est donc bien clair qu'ici, la présence du plomb ne peut pas tenir à la nature des matières premières, mais bien à une addition intentionnelle et motivée.

Si l'on réfléchit que le plomb se rencontre à peu près partout, que l'étain, au contraire, est très rare, on peut admettre que, dans nombre de circonstances, on ait éprouvé le besoin de l'économiser, le plomb employé dans de certaines limites pouvant le remplacer.

Des haches trouvées en Bretagne et en Vendée contiennent jusqu'à 32,15 °/. de plomb. — Il faudrait donc conclure, aussi, qu'elles sont postérieures aux découvertes de bronze du reste de la France ?

Le principe posé par les archéologues scandinaves peut être rigoureux, pour une région, en raison des conditions exceptionnelles, peut-être, de pureté des matières premières, de la grande habileté des opérateurs ; mais il ne nous paraît pas devoir être généralisé.

Considérant que l'addition du plomb a pour effet d'altérer les qualités que l'on recherche dans les bronzes et qu'à mesure du développement de la civilisation on a dû désirer en obtenir de plus *résistants,* de *plus beaux*, de *plus sonores* ; que les échanges pour se procurer l'étain pouvaient se faire plus aisément, etc., on pourrait être tenté, au contraire, de renverser l'expression de

ce principe et de dire que les bronzes les plus exempts de plomb sont les plus modernes, et que les plus anciens sont ceux qui en contiennent le plus. — Quoi qu'il en soit, la similitude des formes du dépôt de *Villatte* comparées à celles de *Larnaud*, de *Ribiers Vaudrenanges*, permet de lui assigner, dans la série des temps, une date à peu près certaine de contemporanéité de ces stations, ainsi que de celle de la fonderie du jardin des plantes de Nantes ; et aussi de certaines stations lacustres de la Savoie et de la Suisse.

Il présente des types rencontrés dans les sépultures de la Haute-Savoie. La fibule y manque et le torques, s'il existe, n'y a que peu de représentants.

Ce dépôt se distinguerait, en outre des autres connus, par l'association, en faible proportion, il est vrai, du fer au bronze. Un petit objet mi-partie bronze et mi-partie fer que l'auteur de sa savante description considère comme une molette, ou instrument à repousser, y a été rencontré.

Est-on en présence d'une simple cachette de fondeur ou d'une fonderie proprement dite ? Eu égard à l'agglomération des objets réunis, à l'absence d'outils de fondeurs, à ce fait qu'il n'a été trouvé que de très petits débris de poterie et qu'un seul morceau de charbon, on ne peut y voir une fonderie, comme celles bien connues du bassin du Rhône, mais simplement une *cachette*, ou dépôt, que les besoins du commerce devaient, suppose-t-on, forcer souvent à établir.

Enfin, la présence du fer, unique, jusqu'ici, dans de pareils dépôts, confirme la connaissance et même l'usage de ce métal, quoique dans des proportions très restreintes, à l'époque du bronze proprement dite, fait dont l'intérêt est incontestable.

7 juillet 1885.

Dans plusieurs de nos séances des dernières années, de savantes lectures ont été faites qui conduisent à supposer que le sol de notre littoral aurait pu éprouver des modifications dans son relief, depuis les époques celtique, gallo-romaine, et même longtemps encore après.

Par suite de découvertes qui viennent de se produire dans le Morbihan, et qui ont été publiées dans les deux derniers bulletins de la Société polymathique de ce département, cette hypothèse paraît devoir acquérir quelque certitude.

A ces documents, il ne semblera pas hors de propos d'ajouter ici le résumé d'une communication faite tout récemment à la Société de géographie de Paris, sur les mouvements des côtes de la Baltique.

Ces mouvements soupçonnés depuis longtemps ont dû être l'objet d'une étude spéciale de la part de l'Académie des sciences de Suède.

Il résulte du travail de vérification qu'elle vient de publier que, dans un intervalle de *134 ans*, depuis 1750, le fond du golfe de *Bothnie*, au nord, s'est élevé de 2^m *10* (soit 1^m 70 par siècle), un mouvement en sens inverse se produisant à l'extrémité sud.

Après ces faits aussi bien établis et par de pareilles autorités, il devient plus facile d'admettre que de pareils phénomènes ont pu réellement se produire dans notre région.

On s'expliquerait ainsi la formation de la dépression occupée par la *Grande-Brière*, celle du *lac de Grandlieu*, et cet abaissement du sol, depuis le XVe siècle, signalé au centre même de notre ville de Nantes.

D'où cette conclusion que dans les recherches auxquelles donnent lieu les études archéologiques, il peut ne pas être inutile de se préoccuper des mouvements qui auraient pu se produire dans le sol.

PAUL POIRIER.

ICONOGRAPHIE BRETONNE

OU

LISTE DE PORTRAITS

DESSINÉS, GRAVÉS OU LITHOGRAPHIÉS DE PERSONNAGES NÉS EN BRETAGNE

OU APPARTENANT A L'HISTOIRE DE CETTE PROVINCE

AVANT-PROPOS

Finxit quis tabulam ; nec longum tempus, et ecce
Munere scalpturæ cunctas circumvolat urbes.
(Scalptura carmen. Autore Ludovico Doissin S. J. Parisiis, apud P.-Æ. Lemercier. 1753, p. 70.)

C'est le privilège de la science archéologique d'avoir le champ le plus vaste qui soit, d'offrir aux travailleurs les sujets d'étude les plus divers. Loin d'être un sanctuaire fermé, comme l'en ont voulu parfois accuser quelques esprits chagrins, et de rester étroitement resserrée dans les limites du préhistorique ou du gallo-romain, elle a vu successivement reculer les bornes de ses domaines. Elle confinait depuis longtemps à de nombreuses sciences, telles que l'histoire, la géographie et l'architecture, pour ne citer que les plus importantes d'entre elles ; aujourd'hui, par suite d'un rayonnement lumineux et progressif, elle englobe, peut-on dire, toutes ces différentes sources de l'érudition et se con-

fond presque avec elles dans un même culte du passé, dans un même impérieux besoin de l'étudier et de le connaître sous toutes ses faces.

Fouiller les dolmens de la vieille Armorique, pour remonter à ses lointaines origines ; suivre César dans ses campagnes contre les Vénètes et chercher à fixer exactement les points de notre vieille Gaule occupés par les peuplades qu'il combattit avec tant d'opiniâtreté ; compulser nos vieux chartriers, publier des cartulaires ou des livres de raison ; enfin, étudier l'art des siècles passés dans ses multiples manifestations, qu'elles se nomment peinture, sculpture, numismatique, xylographie, gravure ou typographie, tout cela, c'est faire de l'archéologie. A vrai dire, ce n'est que du passé que l'archéologie se réclame, mais c'est au passé tout entier qu'elle en veut, sans restrictions. Bref, si l'on peut dire d'un archéologue qu'il est un spécialiste en son genre, on ne saurait prétendre que l'archéologie soit une spécialité.

A élargir ainsi le cercle de ses investigations, elle a décuplé son importance, et les services qu'elle rend chaque jour à l'histoire et à la science sont devenus non moins variés qu'intéressants. Aussi voit-on venir à elle tous les travailleurs de bonne volonté : les ennemis de la veille sont aujourd'hui des sympathiques, et les indifférents, des collaborateurs actifs et dévoués.

C'est à la conception très nette des avantages à retirer de l'extension de l'archéologie qu'ont obéi sans doute plusieurs de nos amis de cette Société, en nous conviant à nous engager résolument dans l'étude de l'iconographie bretonne, afin de produire sur cette importante matière un sérieux travail d'ensemble. Entraîné par un goût naturel pour les produits charmants de la gravure, mû par un sentiment profond de l'excellence de cet art, auxiliaire puissant de l'histoire, nous eussions pu assurément, sans leurs instances amicales, poursuivre, en *dilettante*, des recherches commencées ailleurs, celles-là moins graves et moins longues sur-

tout, dans l'achèvement desquelles nous étions assuré de trouver charme et profit. Ils ne sont pas rares, en iconographie, ces petits sentiers fleuris, où l'on peut sans grande peine, en se jouant presque, tresser de copieuses gerbes aux senteurs printanières... Mais on a exigé de nous davantage, on nous a demandé des fruits. Impossible de ne pas nous rendre à ce désir légitime, impossible de laisser révoquer en doute notre attrait pour les études bretonnes. Or, c'est à hâter la maturité de ces fruits que nous avons employé ces dernières années, multipliant des efforts qui, pour n'avoir pas été sans charme, n'ont pas toujours été exempts de fatigue, et c'est le résultat de ces efforts que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à nos collègues de la Société archéologique de Nantes.

L'iconographie est une science toute moderne. Avant le Père Lelong, qui eut l'idée de compléter par une liste de portraits son *Dictionnaire historique de la France,* nul ne s'était occupé du portrait au point de vue historique et documentaire. Il y avait eu, à la vérité, des collectionneurs fameux, dont l'abbé de Marolles restera le prototype légendaire; mais, bien loin de publier des catalogues méthodiques dont ils eussent si aisément trouvé les éléments dans leurs portefeuilles, ces collectionneurs restaient de simples curieux, dans le sens restreint du mot, se bornant à amasser des portraits par milliers pour se réjouir la vue dans leur contemplation béate. Nul désir d'extraire de ces gravures les multiples documents historiques qu'elles contenaient, nul souci de les classer et de les décrire à la grande joie des amateurs et au profit des travailleurs. Quelques rares catalogues du temps, d'un laconisme affligeant, témoignent encore de la richesse et de la variété de ces collections, mais on y chercherait en vain quelques-uns de ces renseignements que les historiens de notre époque eussent été si heureux d'y rencontrer.

Mais tout cela est changé aujourd'hui. Les anciens crayons des XVIe et XVIIe siècles, signés par les Clouet, les Boutelou et les Daniel Dumonstier, qui gisaient jadis oubliés dans la poudre des bibliothèques, sont maintenant classés, analysés, catalogués ; les effigies dues au burin des initiateurs de la gravure en France, un Jean Duret, un Pierre Woeiriot, un René Boyvin, sont considérées désormais autrement que comme de simples curiosités artistiques ; les beaux et vivants portraits dessinés et gravés *ad vivum* par Claude Mellan, Michel Lasne, Nanteuil ou Charpignon, pour ne citer que les plus fameux d'une pléiade riche entre toutes, sont, en dépit de ces amateurs qui ne voulaient y voir que des manifestations supérieures d'un art délicieux, devenues des documents historiques du plus haut intérêt. On admire sans doute le burin délicat ou énergique qui a produit ces tailles savantes ; on s'extasie, comme il convient, devant la correction parfaite de ces lignes, devant cet effet pittoresque, devant tout l'éclat de l'ensemble ; certes, on ne voudrait être distancé par personne dans l'admiration intense qu'inspire la somme de difficultés vaincues par le graveur, pour composer, avec le seul emploi du blanc et du noir, une œuvre presque aussi vivante, presque aussi complète que l'eût pu faire le peintre avec sa palette aux couleurs variées ; mais, accordant au produit magique de tant d'efforts une importance supérieure, on veut encore et surtout trouver dans ces gravures des indications historiques sur les personnages représentés, soit en étudiant le jeu et le mouvement de leur physionomie, soit en examinant les détails de leurs costumes ; en relevant exactement les dates qu'elles portent ou en examinant les armoiries dont elles sont le plus souvent enrichies. Et de toutes ces remarques, dont nous n'indiquons que les plus simples, résulte un ensemble de données tellement précieuses qu'il n'est plus possible d'écrire l'histoire sans les avoir consultées.

En ce qui concerne la Bretagne, il faut convenir que l'on

était jusqu'à ce jour dépourvu de ces sources d'information et que si quelques-unes existaient, elles étaient éparses dans un si grand nombre de volumes, qu'on se trouvait le plus souvent dans l'impossibilité matérielle d'en profiter. Aujourd'hui, c'était Bartsch, demain, c'était Robert-Dumesnil qu'on devait consulter ; une autre fois, c'était Brulliot ou Nagler ; puis c'était le catalogue Paignon-Dijonval ou celui de l'importante collection Hennin [1]... Et toutes ces recherches si difficiles à faire restaient même souvent sans fruit, car un nombre très considérable de portraits de Bretons n'ont été catalogués ou décrits nulle part.

Il manquait une *Iconographie bretonne,* nous tentons aujourd'hui de combler cette lacune.

Il y avait deux manières d'exécuter ce travail : la première consistait à donner de chaque portrait une description très détaillée et minutieuse, tant au point de vue artistique qu'iconographique ; c'est ce que fit feu Ambroise Firmin Didot, lorsqu'il décrivit, dans ses *Graveurs de portraits en France,* une des plus riches collections formées dans notre pays au XIXe siècle. Ce système, qui pouvait nous séduire au premier abord, nous dûmes y renoncer aussitôt ; car, outre que nous n'avions ni la science, ni l'art, ni les connaissances archéologiques de l'auteur des *Graveurs de portraits en France,* nous fûmes contraint de reconnaître que, s'il était praticable dans la description d'une collection choisie, il cessait absolument de l'être, lorsqu'il s'agissait d'une iconographie provinciale. La seconde manière, d'une exécution plus simple et plus rapide, était de dresser un inventaire de tous les portraits des

---

1. Plusieurs de ces grands ouvrages sont même loin de donner à ceux qui les consultent tous les renseignements qu'ils peuvent y chercher. Croirait-on, par exemple, que le catalogue de la collection Hennin ne contient pas l'indication du format des quatorze mille huit cent sept pièces qui y sont décrites ! La chose est cependant utile à connaître dans bien des cas, pour ne pas dire dans tous les cas.

Bretons, en les désignant, aussi complètement que faire se pourrait, dans des articles très succincts, contenant toutes les données nécessaires pour que chacun pût immédiatement et à première réquisition, pour ainsi parler, être renseigné sur leur format, leur nature, leur origine, et leurs divers états et particularités. C'était le système adopté par feu Solimand Lieutaud, dans les nombreuses iconographies qu'il a laissées, et aussi par M. Ambroise Tardieu, dans son récent *Dictionnaire iconographique des Parisiens*. Les succès les plus flatteurs ayant couronné les efforts de ces deux auteurs, il fallait reconnaître, sans hésiter, que ce système était le bon, c'est celui auquel nous nous sommes arrêté [1].

Pour arriver à dresser ce vaste et minutieux inventaire, il y avait plus d'une difficulté à vaincre. Naturellement, il fallait d'abord établir les droits de chaque personnage à figurer dans une iconographie bretonne. C'était l'occasion de nombreuses notices biographiques, dont les éléments n'étaient pas toujours faciles à obtenir. Qui nous dira combien de recherches nous avons été obligé de faire dans les registres de l'État civil, dans les journaux et dans les divers ouvrages publiés sur la Bretagne ? Cette partie de notre tâche n'a pas été la moins ardue ; elle a été, dans tous les cas, la moins agréable.

---

1. Afin de suppléer au laconisme forcé de nos indications, nous avons voulu indiquer — ce que ces auteurs n'ont point fait — l'endroit précis où le lecteur trouverait soit une description très étendue des portraits par nous catalogués, soit des remarques intéressantes, mais trop longues pour qu'il entrât dans notre plan d'en présenter l'analyse.

Mais il reste bien entendu que nous ne renvoyons à un auteur que lorsqu'il est entré dans plus de détails que nous, nous abstenant absolument de citer ceux qui sont restés moins complets.

N'était-il pas inutile, par exemple, en ce qui concerne les portraits gravés antérieurement à l'année 1775, de répéter à chaque fois qu'ils avaient été mentionnés par le Père Lelong, ce savant auteur étant *toujours* resté moins étendu et moins précis que nous? Il en est de même pour le plus grand nombre des travaux d'ensemble qui ont précédé le nôtre.

Il nous fallait ensuite retrouver tous les portraits dessinés, ou gravés ou lithographiés de nos Bretons ; car, nous faisant une loi de n'accepter jamais sans un contrôle sévère ces indications plus ou moins exactes dont les catalogues de vente sont remplis, nous ne voulions donner aucune description, sans qu'elle eût été faite par nous *de visu*, ou qu'elle nous fût venue soit d'un auteur consciencieux et compétent, soit d'un correspondant en la science duquel nous pouvions avoir confiance absolue. Aussi, de cette façon, avons-nous pu décrire chaque pièce avec une exactitude que nous pourrions appeler mathématique, en relevant pour chacune d'elles les signatures des artistes absolument telles qu'elles y figuraient. A notre sens, c'est la seule manière de faire de l'iconographie sérieuse et utile : voir et voir bien.

Nous dûmes d'abord procéder au dépouillement des portefeuilles du Cabinet des estampes, à Paris, et, pour que l'on comprenne quel travail c'était, il nous suffira de dire que la seule série alphabétique comprend plus de sept cents portefeuilles ou volumes, renfermant plus de cent vingt mille portraits de tous genres et de tous formats [1]. Après avoir décrit tous les portraits de Bretons contenus dans cette volumineuse collection et avoir vu aussi les autres séries de classement, conservées dans le même dépôt, après avoir exécuté un travail qu'on aurait pu croire suffisant, nous avons voulu inventorier encore d'autres collections publiques ou privées en France ou à l'étranger, afin d'arriver à être aussi complet que possible, l'ambition de tous ceux qui font des inventaires.

Parmi les collections particulières qu'il nous fut donné de consulter sur le sol breton, nous citerons d'abord celle de

---

1. Ces chiffres, donnés officiellement, en 1875, par M. Henri Delaborde, conservateur du cabinet des estampes, dans son ouvrage, *Le département des estampes à la Bibliothèque nationale* (p. 153), doivent encore être augmentés, si l'on tient compte des obligations du dépôt légal, des dons et des acquisitions nouvelles.

M. Anthime Menard, l'éminent bâtonnier du barreau nantais, l'un des doyens de notre Société archéologique, — collection aussi précieuse que nombreuse ; — celle de notre ami M. le comte Elie de Palys, qui a eu le rare bonheur de réunir dans le joli hôtel de Palys, à Rennes, les épreuves les plus rares et les mieux conservées des anciens portraits bretons ; puis celles de nos collègues MM. le baron de Wismes et Alexandre Perthuis-Laurant, et enfin celle de M. le vicomte de Gouyon de Beaucorps, pour ne parler que des principales, où nous avons trouvé maints renseignements impossibles à rencontrer ailleurs. Que ces Messieurs et tous ceux qui ont bien voulu nous seconder et que le manque d'espace nous empêche de nommer ici, veuillent bien agréer l'expression publique de nos remerciements.

Ajoutons qu'il convient de réunir dans un même sentiment de gratitude, au nom de ces obligeants collectionneurs, celui de M. Lucien Decombe, l'honorable président de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, bien connu par de précieuses études bretonnes. Nul, si ce n'est M. de Palys, ne nous a procuré autant de renseignements que lui. Faire pour nous les plus ingrates recherches, fouiller les archives, compulser les registres de l'état civil, lancer à notre profit des demandes dans tous les sens, se répandre en démarches personnelles, auprès des particuliers possesseurs de portraits introuvables; bref, ne s'épargner aucune peine, ne se rebuter d'aucun insuccès, pour nous aider dans l'accomplissement de la tâche que nous nous étions imposée, tel a été le concours de ces deux savants et aimables archéologues. Ils ont été pour nous des collaborateurs dévoués, il n'est que justice de le publier ici.

Faudra-t-il, en terminant cet avant-propos, nous étendre sur les avantages à retirer de notre travail : ils sont variés et importants, nous ne craignons pas de le dire.

De quelque partie de l'histoire de la Bretagne que l'on s'occupe, on trouvera toujours dans notre Iconographie bre-

TONNE des renseignements précis. Que ce soit du XVIe ou du XIXe siècle qu'il s'agisse ; que l'on s'attache à l'histoire ecclésiastique, à l'histoire militaire ou à la politique ; qu'on dirige ses études vers les poètes, les littérateurs, les historiens, les artistes ou les hommes de guerre appartenant à la Bretagne, on aura sur chaque personnage portraituré, avec une courte notice biographique, une liste de portraits, dessinés, gravés ou lithographiés, aussi complète que possible.

Enfin, pour ceux-là mêmes qui, dédaignant le point de vue iconographique et historique, ne demanderont à notre inventaire que des renseignements artistiques, il y aura encore des données précieuses et en grand nombre. Collectionnent-ils les eaux-fortes, recherchent-ils les gravures dans la manière du crayon, à l'aqua-tinte, ou à la manière noire, autrement dit, gravures au racloir, se font-ils une spécialité du portrait-charge ou de la caricature, ou bornent-ils leur ambition à recueillir des spécimens de la moderne lithographie, ils seront encore exactement renseignés.

Que dire maintenant à ceux qui, remplis d'amour pour la patrie bretonne ou séduits par la lecture de notre *Iconographie* — qui ne connaît, en effet, pour l'avoir éprouvée, la fascination spéciale produite par un catalogue ? — seraient tentés de réunir dans leurs cartons tous les portraits décrits ici? Hélas! hélas! devrions-nous leur crier, il n'est plus temps !...

Amateurs, mes amis, mes frères, limitez donc le champ de vos investigations et de vos achats ; cantonnez-vous, faites choix d'une ville ou d'un département, par exemple ; recherchez les membres du parlement ou du clergé ; attachez-vous aux poètes ou aux marins, si vous voulez, mais, je vous le dis, à une collection complète ne songez! Adieu, paniers, vendanges sont faites !

LE MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES.

Index Bibliographique (1).

ALVIN. Catalogue raisonné de l'œuvre des trois frères Jean, Jérôme et Antoine Wierix. *Bruxelles, Arnold,* 1866. In-8°.

BOCHER. Les gravures françaises du XVIIIe siècle. — 5e fascicule; Augustin de Saint-Aubin. *Paris, Morgand et Fatout,* 1879. In-4°.

BOUCHOT. Les portraits aux crayons des XVIe et XVIIe siècles. *Paris, Oudin,* 1884. In-8°.

BRETAGNE ARTISTIQUE (la). La Bretagne artistique, pittoresque et littéraire, courrier de l'art et de la curiosité dans les départements de l'Ouest. *Nantes,* 1880-81 ; 2 vol. in-8°.

BULLART. Académie des sciences et des arts. *Amsterdam, D. Elzévir,* 1682. 2 vol. in-fol.

CHRONOLOGIE COLLÉE. Briefs éloges des Hommes illustres, desquels les portraits sont ici représentés. *Lyon, Savary et Gavetier,* 1636. In-fol.

COLLECTION DEJABIN. Collection des portraits de MM. les Députés de l'Assemblée nationale de 1789. *Paris, Dejabin.* In-4°.

DELIGNIÈRES. Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jean Daullé d'Abbeville. *Paris, Rapilly,* 1873. In-8°.

DIDOT. Les graveurs de portraits en France. *Paris, Didot,* 1875-77. 2 vol. in-8°.

DIDOT. — LES DREVET. Les Drevet (Pierre, Pierre-Imbert et Claude). Catalogue raisonné de leur œuvre. *Paris, Didot,* 1876. In-8°.

FAUCHEUX. — FICQUET. Catalogue raisonné de l'œuvre de Ficquet. *Paris,* 1864. In-8°.

---

(1) Cet *Index* ne saurait avoir la prétention de donner la liste complète des ouvrages cités dans ce livre et encore moins de ceux qui ont dû être consultés par l'auteur, bien qu'il n'en dût point être fait mention. On n'y trouvera donc que le titre de ceux qui sont le plus fréquemment cités et sur lesquels il était indispensable de donner quelques renseignements bibliographiques, si sommaires fussent-ils, afin que le lecteur pût les rechercher et y recourir facilement.

Ajoutons que nous n'avons point décrit les journaux illustrés, lesquels nous ont paru suffisamment désignés par leur titre. Au reste, si quelque hésitation se produisait au sujet de l'un d'eux dans l'esprit du lecteur, nous lui conseillerions de recourir à l'excellente *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* de M. Hatin.

FAUCHEUX. — GRATELOUP. Catalogue raisonné de l'œuvre de Grateloup. *Paris*, 1864. In-8°.

FRANKEN. L'œuvre gravé des Van de Passe. *Amsterdam, Muller* et *Paris, Rapilly*, 1881. In-8°.

FROND. — PANTHÉON. Panthéon des illustrations françaises au XIXe siècle, comprenant un portrait, une biographie et un autographe de chacun des hommes les plus marquants... *Paris, A Pilon et Lemercier*, 1865. 15 vol. in-fol.

FROND. — LE CONCILE. Actes et histoire du Concile œcuménique de Rome. 1869. *Paris, A. Pilon*, 1871. 8 vol. in-fol.

GALERIE FRANÇAISE. Galerie française ou collection de portraits des hommes et des femmes qui ont illustré la France dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, avec des notices et des fac-simile. *Paris, Didot*, 1821-23, 3 vol. in-4°.

GUÉNEBAULT. Dictionnaire iconographique des figures, légendes et actes des saints (t. XXV de l'Encyclopédie de Migne). *Paris*, 1850. In-8°.

GUIFFREY. Antoine Van Dyck, sa vie et son œuvre. *Paris, Quantin*, 1882. In-fol.

HENNIN. Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée, en 1863, à la Bibliothèque nationale, par M. Michel Hennin, rédigé par M. Georges Duplessis. *Paris, Menu*, 1876-1884. 5 vol. in-8°.

J. JANIN. — LA BRETAGNE. *Paris, Bourdin*, 1862. In-8°.

J. JANIN. — LA RÉVOLUTION. *Paris, Lahure*, 1862. 2 vol. in-4°.

LA CHAMBRE DE 1876. La Chambre des Députés de 1876-1877. *Paris, Desbons* (1876). Placard in-plano.

LACROIX (Paul). Louis XII et Anne de Bretagne. *Paris, Hurtrel*, 1882. In-8°.

L'ASSEMBLÉE DE 1873. 1873. — L'Assemblée nationale. — 1873. *Publication du Monde illustré*. Placard in-fol.

LE BLANC. Manuel de l'amateur d'estampes. *Paris, Jannet*, 1854-57. 2 vol. in-8°.

LELONG. Liste générale et alphabétique des portraits gravés des François et Françoises illustres (extraite du t. IV de la *Bibliothèque historique de la France*). *Paris, De Bure*, 1809. In-fol.

LES 363. Les 363. Placard in-plano ; phototypie.

LOBINEAU (Dom). Histoire de Bretagne. *Paris, veuve Muquet*, 1707. In-fol.

MONTAIGLON. Catalogue raisonné de l'œuvre de Claude Mellan d'Abbeville. *Abbeville, Briez*, 1856. In-8°.

MONTFAUCON. Les monuments de la Monarchie françoise. *Paris, Gandouin,* 1723-33, 5 vol. in-fol.

MORICE (Dom). Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne. *Paris,* 1750. In-fol.

PERRAULT. Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel. *Paris,* 1696-1700. 2 vol. in-fol.

PITRE-CHEVALIER. La Bretagne ancienne et moderne. *Paris, Coquebert.* 1844. In-8o.

PORTALIS ET BERALDI. Les graveurs du XVIIIe siècle. *Paris, Morgand et Fatout,* 1880-82. 3 vol. in-8o.

PORTALIS ET BERALDI. — GAUCHER. Charles-Etienne Gaucher, graveur. Notice et catalogue. *Paris, Morgand et Fatout,* 1879.

ROBERT-DUMESNIL. Le peintre-graveur français. *Paris,* 1835-1850. 8 vol. in-8o. Avec un volume de supplément (*Paris,* 1865), publié par G. Duplessis.

RONALD-GOWER. Tree hundred french portraits representing personnages of the courts of Francis I, Henry II, and Francis II, By Clouet (?) *London, Sampson Low,* 1875. In-fol.

SOUVENIR. Souvenir du Régiment des Zouaves pontificaux, par le baron de Charette. *Tours, Imp. Mame,* 1875. In-fol. obl.

THÉVET. Pourtraits et vies des hommes illustres. *Paris,* 1584, in-fol.; et 1672, 8 vol. in-12.

TRÉSOR DE NUMISMATIQUE. Trésor de numismatique et de glyptique, ou recueil général de médailles, pierres gravées et bas-reliefs.... gravés d'après le procédé de M. Ach. Collas, sous la direction de MM. Paul Delaroche et Henriguel Dupont. *Paris, Rittner et Goupil,* 1834-50, 22 vol. in-fol.

VALDOR. Les triomphes de Lovis le Juste, XIIIe du nom, roi de France et de Navarre. *Paris, imp. royale,* 1649. In-fol.

VERSAILLES. Versailles. Galeries historiques dédiées à S. M. la Reine des Français par Ch. Gavard. *Paris, Gavard,* 1838. In-fol.

Conventions

— N. Pièce anonyme.
— D. et G., abréviations de Droite et Gauche.
— A moins d'indications contraires, les personnages sont en buste.

MAISON DE BRETAGNE

ET

DUCS DE BRETAGNE

(*Ab Jove principium.*)

Alain Fergent, fils aîné d'Hoël, duc de Bretagne à la mort de son père, le 13 avril 1084, comte de Nantes à la mort de son frère Matthias, l'an 1104, prit part à la première croisade, se démit en faveur de son fils Conan III (1112), se retira dans le monastère de Redon, et mourut le 13 octobre 1119.

1. *N. Pitau Sculpsit. — Dessiné par Fr. I. Chaperon d'après un grand tableau qui est dans l'église de l'Abbaye de Redon.* In-fol., en pied, dirigé à D. (Dom Lobineau, t. I, p. 105, et dom Morice, t. I, p. 90.)

2. *Peint par Edouard Odier. — Gravé par Geoffroy fils.* In-8°, debout, en pied ; dans Versailles.

3. *Levilly lith. — Lith. de Villain.* In-8°, copie réduite du n° 1.

4. *Coste. — A. L.* (Leleux). Debout en pied avec sa femme. Bois dans *La Bretagne ancienne et moderne,* p. 185.

Ermengarde d'Anjou, fille de Foulques Rechin, comte d'Anjou, seconde femme du précédent.

1. *Stuerhelt.* In-4° carré. Debout, en pied, dirigé à G.

2. *N. Pitau Sculp. — Dessiné par F. I. Chaperon, d'après un grand tableau qui est dans l'église de l'Abbaye de Redon.* In-fol.

carré. En pied, dirigé à D. (Dom Lobineau, t. I, p. 138, et dom Morice, t. I, p. 98.)

3. *Levilly del. — Lith. de Villain.* In-8°, réduction du n° 2.

Alix, fille de Gui de Thouars et de Constance, laquelle était elle-même fille du duc Conan IV, duchesse de Bretagne de 1206 à 1212, fit par son mariage avec Pierre de Dreux, qui suit, passer le duché de Bretagne dans la maison de France. Elle mourut le 11 août 1221.

1. *Dessiné sur le lieu par Fr. Iean Chaperon. — Gravé par N. Pitau.* In-fol. en travers. Elle est vue couchée sur son tombeau. (Dom Lobineau, t. I, p. 204, et dom Morice, t. I, p. 148.)

2. N. Debout, en pied, de face.

3. N. A genoux, les mains jointes, de 3/4, à D.

Ces deux derniers portraits se trouvent dans Montfaucon, nos 4 et 5 de la planche xxx du tome II. Les dessins originaux faisaient partie du fonds Gaignères (voyez Lelong).

4. *L. Massard del. et scul.* In-8°, debout, en pied. Moderne.

Pierre de Dreux, 1er du nom, dit *Maucler*, fils de Robert II, comte de Dreux, fut duc de Bretagne de 1212, époque à laquelle il épousa Alix, à 1237, date de son abdication en faveur de son fils Jean, qui suit; commanda la quatrième croisade (1239) et mourut des suites de ses glorieuses blessures, vers 1250, sur le vaisseau qui le ramenait en Bretagne.

1. *N. Pitau sculp.* In-fol. carré. Couché sur son tombeau (Dom Lobineau, t. I, p. 207, et dom Morice, t. I, p. 186.)

2. N. In-8°. Debout, en pied et de face.

3. N. In-8°. Un genou en terre, de 3/4, à G.

Ces deux derniers portraits dans Montfaucon, nos 1 et 2 de la planche xxx du tome II [1]. Les dessins originaux dans le fonds Gaignères.

4. *Levilly del. — Lith. de Villain.* In-8°, copie du n° 1.

5. *L. Massard del. et scul.* In-8°, debout, en pied.

---

[1] Le n° 3 de la même planche représente le même prince à cheval, mais la visière du casque abaissée.

Jean I, dit *le Roux,* succéda à son père en 1237, combattit les Anglais à Taillebourg, en 1242, suivit saint Louis à la dernière croisade et mourut en Bretagne, en 1286, après avoir régné près d'un demi-siècle.

N. In-8°, debout, en pied, les mains jointes. (Montfaucon, t. II, pl. XXXII, n° 1.)

Artus, second fils de Pierre de Dreux et d'Alix, né vers l'an 1220, fut accordé à l'âge de trois ans avec Jeanne de Craon, fille unique d'Amaury, sire de Craon, et mourut peu de temps après.

N. In-8°, à genoux, de 3/4, à D. (Montfaucon, t. II, pl. XXX, n° 6.)

Yolande de Bretagne, sœur des précédents, promise en mariage à Richard d'Angleterre, comte de Cornouailles, et depuis à Jean de France, comte d'Anjou (1227); ce dernier étant mort jeune, elle fut mariée (1238) à Hugues XI, dit *le Brun,* sire de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, et mourut à Bouteville, le 12 octobre 1272.

1. *Gravé par N. Pitau.* Sur la même planche que sa mère, dans la même attitude.
2. N. Debout, les mains jointes, de 3/4, à D.
3. N. En pied, de face.

Ces deux derniers portraits dans Montfaucon, t. II, pl. XXXII, nos 2 et 3.

Jean II, fils de Jean Ier, déjà comte de Richemont, par son mariage avec Béatrix, fille du roi d'Angleterre, reçut la couronne de Bretagne en 1286 et périt, en 1305, à Lyon, sous l'éboulement d'une muraille.

Dessigné par F. Iean Chaperon. — N. Pitau sculp. In-fol., en travers. Il est vu couché sur son tombeau.

Au bas de la gravure, on lit : *Cy Gist Iehan, jadis Duc de Bretagne qui trespassa à Lyon sur le Rhosne le jeudi ez octaves de la feste de Saint-Martin d'hyver, l'an M. CCC. V.* (Dom Lobineau, t. I, p. 291, et dom Morice, t. I, p. 224.)

Arthur II, fils du précédent, succéda à son père sur le trône ducal de Bretagne, et mourut en 1312.

1. *J. Guélard fecit.* — In-fol. carré. Couché sur son tombeau.

Au bas, on lit : *Cy Gist le large Prince Artur, Duc de Bretagne, qui trepassa au chateau de l'Isle, le XXVII Aoust MCCCXII. Priez Dieu que son herme soet en repos.* (Dom Morice, t. I, p. 228) (1).

2. *Levilly. — Lith. de Villain.* In-8°, copie du précédent.

Jean III, dit *le Bon*, fils du précédent et de Marie de Limoges, sa première femme, succéda à son père en 1312, et mourut, en 1341, au retour de la seconde expédition dirigée contre la Flandre par Philippe de Valois.

Dessiné par Fr. Iean Chaperon. — N. Pitau sculp. In-fol., en travers. Couché sur son tombeau.

Au bas, on lit : *Cy gist Iehan jadis duc de Bretagne, vicomte de Limoges, qui deceda a Caen en Normandie l'an M. CCC. XLI., le dernier jour d'Avril.* (Dom Lobineau, t. I, p. 311 et dom Morice, t. I, p. 244.)

Jean de Montfort, né, en 1293, du duc Arthur II et de sa seconde femme, Iolande de Dreux, disputa par les armes à Charles de Blois la succession au trône ducal de Bretagne, fut fait prisonnier par le roi de France ; enfermé à la tour du Louvre, le 25 décembre 1343, parvint à s'évader et mourut peu après son retour à Hennebont, en 1345.

N. In-f° carré. *Jean de Montfort et sa femme reçus à Nantes.* Ils sont debout, en pied, dirigés à D.; de nombreux personnages les acclament (2).

---

(1) Cette planche ne se trouve pas dans dom Lobineau ; c'est la seule que dom Morice ait donnée le premier.

(2) Le Père Lelong, dans sa *Liste de Portraits*, confondant Jean de Montfort (qui aurait dû, à la vérité, porter dans l'histoire le nom de Jean IV) avec son fils, Jean IV, dit le Conquéreur (1365-1399), qui fut effectivement le quatrième des ducs du nom de Jean qui régnèrent sur la Bretagne, indique, par erreur, dans l'article qu'il lui consacre, un portrait gravé par *N. Pitau*, qui est celui du véritable duc Jean IV.

Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, femme du précédent, née en 1306, continua héroïquement, pendant la captivité de son mari, la guerre entreprise par lui et mourut vers 1360.

1. (Voyez l'article qui précède.)
2. *Chasselat. — Delaistre.* Debout en pied, regarde à G.; dans le *Plutarque français.*
3. *Lanté del. — Gatine sculp.* Pet. in-fol. Debout en pied, 3/4 à D.

Jean IV, dit le Conquéreur, fils des précédents, fut duc de Bretagne en 1365, lors de la paix signée à Guérande avec la veuve de Charles de Blois, et mourut à Nantes, en 1399.

1. N. In-4° carré. (H. 0m170; L. 0m137.) A mi-corps, regardant à D. Un oriflamme dans la main droite. Dans Thévet, éd. in-fol., p. 290.
2. N. In-4°, réduction du n° qui précède. (H. 0m125; L. 0m071.) Sur la tablette, deux lignes en français. Gravure ancienne.
3. N. In-12 carré. Réduction de la même pièce dans l'édition in-12 de Thévet (1670-1671).
4. *Dessiné par Fr. Iean Chaperon, d'après un vitrail de l'église des Cordeliers de Rennes. — N. Pitau sculp.* In-fol. carré. Un génie ailé soutient un médaillon ovale, dans lequel le duc est vu de profil, à D.; au dessous, attributs et ornements variés. (Dom Lobineau, t. I, p. 376, et dom Morice, t. I, p. 314.)
5. *Dessiné dans l'église de Saint-Pierre de Nantes, par Fr. Iean Chaperon. — N. Pitau sculp.* In-fol., en travers. Couché sur son tombeau. (Dom Lobineau, t. I, p. 498, et dom Morice, t. I, p. 426.)
6. *Levilly del. — Lith. de Villain.* In-8°, copie réduite du n° 3.
7. N. Coll^on du Château de Beauregard. In-8°, dans Versailles.
8. *L. G. del^t. — Landon direx.* In-8°, réduction du n° 1, moins l'oriflamme.

Jeanne de Navarre, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre, duchesse de Bretagne par son mariage avec Jean IV, qui précède, et dont elle fut la troisième femme; veuve le

1er novembre 1399, elle convola avec Henri IV, roi d'Angleterre, et mourut en juillet 1437.

Auguste Legrand sculp. Grand in-fol. carré, au pointillé. A genoux, avec un de ses fils, au tombeau de son époux.

Jean V, dit *le Sage*, fils des précédents, né le 24 décembre 1389, duc de Bretagne, à la mort de son père, n'étant âgé que de douze ans, régna jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 28 août 1442.

1. N. Pet. in-8°, à claire-voie. Debout en pied, revêtu de son armure, son casque à ses pieds.

2. N. In-8°, debout en pied, dirigé à D., les mains jointes. Dans le haut de la planche, le n° 5.

3. N. In-12, debout en pied, dirigé à D., les bras entr'ouverts. Dans le haut de la planche, à G., *N° XXXVII. Pl.* 3. *Pag.* 7.

4. *C. Tomson.* In-8°, à claire-voie, debout en pied. Bois.

Jeanne de France, fille du roi Charles VI, duchesse de Bretagne par suite de son mariage avec le précédent.

1. N. In-8°, debout en pied, dirigé à G., les mains jointes. Dans le haut, le n° 6.

2. N. In-12, debout en pied, dirigé à G., le bras droit levé.

François I, fils de Jean V, né à Vannes le 11 mai 1414, suivant d'Argentré, ou en 1410, selon les Bénédictins, succéda à son père en 1442, mourut le 19 juillet 1450, et fut inhumé dans l'abbaye de Redon.

1. *Hallé delineavit. — Dossier sculpsit.* Médaillon ovale sur une planche in-folio carrée avec attributs ; dans un autre médaillon, la femme de François I. Il est vu de 3/4 à D. (Dom Lobineau, t. I, p. 621, et dom Morice, t. II, p. 1.)

2. N. Debout en pied, de profil à D.

3. N. Debout en pied, de 3/4 à D.

4. N. A genoux, de 3/4 à D.

Ces trois derniers portraits dans Montfaucon, t. III, pl. LI, nos 1, 2, 3.

5. *Beaumier del. — Bourgeois sc.* La tête seule, de 3/4, à G.

Sur une planche in-folio où se trouvent sept autres personnages. N° 5. Au trait.

6. *Levilly del.* — *Lith. de Villain.* In-8°, copie réduite du n° 1.

Isabel Stuart, fille puînée de Jacques Stuart, 1er du nom, roi d'Ecosse, femme du précédent, mariée en 1441.

1. De 3/4 à G. Sur la planche décrite sous le n° 1 de l'article qui précède.

2. N. A genoux, de 3/4 à G.

3. N. Debout, en pied, de 3/4 à D.

Ces deux derniers portraits dans Montfaucon, t. III, pl. LI, nos 4 et 5.

4. *Published 20 december 1795 by I. Herbert, n° 29, Great Russel Street Bloomsbury.* — *Trotter sc.* In-8° ovale, de 3/4 à G.

5. *Levilly del.* Copie réduite du n° 1.

Pierre II, frère de François I, lui succéda en 1450 et mourut le 22 septembre 1457, sans laisser d'enfants de son mariage avec Françoise d'Amboise, qui suit.

1. *Dessigné* (sic) *par F. Iean Chaperon, d'après un portrait original qui est au couvent de Sainte-Claire de Nantes.* — *N. Pitau sculp.* In-fol. A genoux, de 3/4 à D. (Dom Lobineau, t. I, p. 646, et dom Morice, t. II, p. 62.)

2. N. Debout, en pied, dirigé à D.

3. N. A genoux, de 3/4 à D.

4. N. A cheval, se dirige à G.

Ces trois derniers portraits dans Montfaucon, t. III; les deux premiers, planche LI, nos 7 et 8, et le dernier, p. LIX, n° 1.

5. *Levilly del.* — *Lith. de Villain.* In-8°, copie réduite du n° 1.

6. *Pisan.* Bois, dans le texte de *La Bretagne ancienne et moderne*, par Pitre Chevalier, p. 493. A genoux sur un prie-Dieu, sa femme à ses côtés.

7. *Beaumier del.* — *Bourgeois sc.* De 3/4 à D., petit buste, au trait; n° 1 d'une planche in-folio, sur laquelle on voit sept autres personnages.

Françoise d'Amboise, fille aînée de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, née en 1427, femme du précédent (1442), veuve en 1457, prit le voile de Carmélite, devint prieure et

mourut au monastère de Notre-Dame-des-Couëts, près de Nantes, le 4 novembre 1485.

1. *Michel Van Lochom excu Auec Priuilegie du Roy.* In-4°, à mi-corps, dirigée à G., dans un encadrement octogone. Belle pièce.

Ce portrait a reparu dans le *Recueil des fondatrices d'ordre*, publié par Mariette (pl. LX de la Collection), avec la signature : *Mariette excu Auec Priuilegie du Roy.*

2. *Dessigné au Couvent des religieuses de Sainte-Claire de Nantes, par Fr. Iean Chaperon d'après son portrait original. — N. Pitau sculp.* In-fol. A genoux, de 3/4 à G. (Dom Lobineau, t. I, p. 678, et dom Morice, t. II, p. 157.)

3. N. In-4°, à genoux, de 3/4 à G. (Montfaucon, t. III, p. LI, n° 9.)

La pose est la même que dans la gravure qui précède; mais les traits, la coiffure et l'ensemble du costume, présentent des différences; en outre, elle n'a pas de couronne et porte, en plus, un collier de perles au cou.

4. N. In-8° ovale, debout à mi-corps, dirigée à D., montrant un crucifix. Au bas, trois lignes en latin, gravure ancienne.

5. *F. Ertinger sculp.* In-8°, ovale équarri, à mi-corps, dirigée à D., sa couronne à la main.

6. N. In-8° carré. Debout, dirigée à D., avec la croix. Au bas, six lignes en latin.

7. N. In-12, ovale équarri, debout à mi-corps, les bras croisés sur la poitrine, devant un crucifix, dirigée à D. Sur la tablette, deux lignes en français.

8. *Beaumier del. — Bourgeois sc.* Petit buste, de 3/4 à D. N° 2 d'une planche où se trouvent sept autres personnages.

9. *Dessiné et gravé par Masson.* In-8° carré. Reproduction du n° 2, avec un fond ajouté. Dans le t. I de la *Vie*, par M. l'abbé Richard.

10. *Dessiné et gravé par Masson.* In-8° carré. En Carmélite, à mi-corps, de 3/4 à D. Dans le t. II du même ouvrage.

11. *Levilly del. — Lith. de Villain.* In-8° carré, copie réduite du n° 2.

12. (Voir le n° 6 de l'article qui précède.)

Arthur III, comte de Richemont, second fils de Jean IV et

de Jeanne de Navarre, né le 25 août 1393, connétable de France sous Charles VII, devint duc de Bretagne, en 1457, à la mort de Pierre II, et mourut à Nantes, le 26 décembre 1458. Il fut le premier capitaine de son temps.

1. *Dessigné par F. Iean Chaperon, d'après l'original conservé aux Chartreux de Nantes. — N. Pitau sculp.* In-fol. Debout, à mi-jambes, dans un médaillon ovale avec divers attributs sur fond carré. (Dom Lobineau, t. I, p. 665, et dom Morice, t. II, p. 67.)

2. N. Jusqu'aux épaules, de 3/4 à G. (Montfaucon, t. III, pl. LI, nº 10.)

3. N. A cheval, dirigé à G. (Montfaucon, t. III, pl. LVI, nº 3.)

4. N. Même position. (Montfaucon, t. III, pl. LIX, nº 2.)

5. *Levilly. — Lith. de Villain.* In-8º, copie réduite du nº 1.

6. *Peint par Xavier Dupré.* In-8º; dans Versailles.

7. *Dessiné par Perlet. — Gravé par Conteneau.* In-8º, debout en pied, dans le *Plutarque français.*

Marguerite de Bourgogne, fille de Jean, dit *Jean Sans-Peur*, duc de Bourgogne, première femme du précédent. Elle mourut à Paris, dans l'hôtel du Porc-Epic, le 2 février 1441.

N. In-8º. Debout en pied, de face. (Montfaucon, t. III, pl. LI, nº 11.)

François II, petit-fils de Jean IV, né le 23 juin 1435, duc de Bretagne à la mort d'Arthur III, son oncle, mort à Couëron, le 8 ou le 9 septembre 1488.

1. *Dessiné par Fr. Chaperon dans le cœur* (sic) *de l'église des Carmes de Nantes. — N. Pitau sculp.* In-fol. en travers; le duc seul sur son tombeau.

2. *Dessiné par Fr. Iean Chaperon dans le chœur de l'église des Carmes de Nantes et gravé par N. Pitau.* In-fol., en travers; le duc et Marguerite de Foix, sa femme, couchés sur le tombeau.

Ces deux gravures, qui reproduisent l'œuvre immortelle du sculpteur breton Michel Colombe [1], se trouvent dans dom Lobineau (t. I, p. 790) et dans dom Morice (t. II, p. 239).

---

[1] Elles ont été souvent reproduites; mais, comme on s'est plutôt attaché, dans ces copies, à présenter l'aspect du monument que des traits du duc et de la

3. N. A genoux, dirigé à D., d'après une vitre de l'église des Cordeliers de Nantes.

4. N. Debout en pied, de face, d'après Michel Colombe.

Ces deux dernières pièces dans Montfaucon, t. III, pl. LXVI, nos 1 et 3.

5. N. Entrée du duc de Bretagne dans la ville désignée pour le tournoi. Gravure au burin d'après une des miniatures du Tournoi du roi René. (Catalogue Hennin, no 145.)

6. (Voyez plus bas Madgelaine de Bretagne.)

7. *J. Robert deline.* — *Pinsio Sculp.* In-8o, profil à G., dans Odieuvre.

8. *Ch. Goutzwiller.* In-8o carré.

9. N. In-8o. En travers, sur son tombeau. Bois. Dimensions du trait carré : H. 0m,101 ; L. 0m,162.

Marguerite de Bretagne, fille de François Ier, duc de Bretagne et d'Isabelle Stuart, première femme du précédent, morte en 1469.

N. A genoux, dirigée à D. (Montfaucon, t. II, pl. LI, no 2.)

Marguerite de Foix, fille de Gaston, prince de Navarre, comte de Foix, seconde femme de François II (1471).

1. N. Debout en pied, de face, d'après Michel Colombe. (Montfaucon, t. II, pl. LI, no 4.)

2. N. In-8o, debout en pied, de 3/4 à D.

Magdelaine de Bretagne, sœur de François II, embrassa la vie religieuse dans le monastère de Longchamps, de l'ordre de Saint-François, près de Paris, où elle mourut en 1462.

N. In-12. Tête de 3/4 à D., à côté de François II, représenté de la même façon. A droite de la planche, on lit : *D. Franciscus Dux Brittanniæ tertij Ordinis. et Soror Magdalena ipsius filia Religiosa.*

---

duchesse de Bretagne, nous croyons inutile de signaler toutes ces reproductions, qui seraient mieux à leur place dans un inventaire des monuments bretons.

Anne de Bretagne, fille de François II et de Marguerite de Foix, née à Nantes, le 26 janvier 1476, duchesse de Bretagne à la mort de son père, reine de France par son mariage avec Charles VIII, le 6 décembre 1491, veuve en 1498, se remaria, le 7 janvier 1499, avec le roi Louis XII et mourut à Blois, le 9 janvier 1514.

Portraits in-folio.

1. *F. Ertinger, sc. — Tiré du cabinet de M. Mellier, général des finances de Bretagne.* Vu de profil, à G., dans un médaillon, au-dessus duquel se trouve un autre médaillon présentant le buste de Louis XII, profil à D., le tout sur une planche carrée semée de fleurs de lys et d'hermines. (Dom Lobineau, t. I, p. 826, et dom Morice, t. II, p. 229.)

2. *Zin Belliard. — I. Lith. de Delpech.* A claire-voie, 3/4 à D.

Portraits in-4°.

3. N. *De sa médaille conseruée chez // M. Petau, coner au Parlement.* Profil à G., dans un médaillon sur fond carré orné.

4. N. *Anne Espouse d'un Roy qui fut touiours Vainqueur.* Profil à D., dans une bordure ronde posée sur un socle. Dans *l'Histoire de France* de Mézeray (Paris, 1643); t. II, p. 370.

5. N. *Du cabinet de M. Chappelain, sr de Palleteau.* Profil à D., dans un ovale équarri.

6. *Sergent Delin. — 1788 — et sculp.* Dirigée à D., dans un ovale. En couleurs.

7. *Sculpté par Paul Ponce. — Dessiné par Hébert. — Gravé par Conquy.* A genoux. Versailles, n° 114.

8. *Chobar delin.* — Reproduction autographiée d'un dessin exécuté d'après le n° 1.

Portraits in-8°.

9. *Desrochers — ex.* Ovale équarri, de profil à G.

10. *J. Robert delineavit. — Gaillard sculp.* Id.

11. N. Réduction du n° 1.

12. *B. Picart del. et fec.* Profil à D., dans un ovale.

13. *Couché fils dir.* A claire-voie, de profil à G.

14. *Hopwood sculpt.* A claire-voie, de 3/4 à D.

15. *L. Boulanger pinx.* — *Allais sculp.* Debout à mi-jambes, dirigée à G., manière noire.

16. *I. Lith. de Delpech.* De 3/4 à D.

17. *Lith. de Delpech à Paris.* De 3/4 à G., même dessin que le précédent.

18. *Procédé de A. Collas.* Buste à G., dans un médaillon de 0m,109 de diamètre.

19. *Col. du Chât. de Beauregard.* De 3/4 à G.; dans *Versailles*, n° 1836.

20. *Lith. Hauvespre et Cie, Rennes.* — *E. Aubrée sc.* Buste à D., dans *Essai sur les Monnaies du royaume et duché de Bretagne*, par A. Bigot. (Dinan, Nantes et Paris, 1857, in-4°.)

21. N. De profil à G., dans un médaillon. En tête du *Catalogue de l'Exposition des Beaux-Arts. Salles du Muséum.* (Nantes, Grinsard, 1872; in-8°.)

A reparu dans le *Livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes* (même éditeur, 1873; 2 vol. in-4o) et a été reproduit par l'héliogravure Dujardin dans *La Bretagne artistique*, t. II, p. 152.

22. N. Assise à terre, dirigée à D., tenant une couronne de fleurs. Chromolithographie dans *le Livre d'heures de la Reine Anne.* (Paris, Curmer, 1861), p. 15, dans la bordure.

Reproduit dans *La Bretagne artistique*, t. II, p. 149.

23. *Dessiné par Mad. de Mirbel.* — *Gravé par Blanchard.* Assise, profil à G., dans le *Plutarque français.*

24. N. Sans aucune lettre. A claire-voie, 3/4 à D., H. 0m,120. Bois.

25. *Léonce Robillon.* Carré, assise et de profil à D. Lithographié en 1850.

26. N. Héliogravure d'un dessin à la plume de M. A. Gaidet, d'après la statue de Caravaniez. (*Semaine des familles* du 15 mars 1884 et *Revue de Bretagne et de Vendée* du même mois.)

Portraits in-12, in-18 et in-32.

27. N. Médaillon de 0m,034 de diamètre, autour duquel : ANNA REG. FRANC., de 3/4 à G. Bois, dans le *Promptuarium iconum insigniorum.* (Lugduni, G. Rovilius, 1553, in-4°, p. 218.)

28. N. Médaillon de 0m033 de diamètre, portant autour : ANNA BRIT. D. FRAN. R. Profil à G.

29. N. Médaillon de 0m,052 de diamètre, avec légende en lettres onciales. Profil à G.

30. N. *ANNE de Brelaigne* (sic) // *Femme de Charles 8.* De profil à G., dans un encadrement architectonique.

31. N. *Anne 2. femme* // *de Maximilian* (sic !). Profil à D., un peu plus petit que le précédent et légèrement différent, dans le même encadrement.

32. N. *ANNE de Bretaigne* 2e // *Femme de Louis 12.* De 3/4 à D. Dans le même goût que les deux précédents.

33. N. *Dive Junoni armorice sacrum.* Assise sur un trône dans un jardin. Bois, en travers.

34. N. De profil à D., dans un médaillon avec légende en lettres capitales. Diamètre : 0m,039.

35. *N. pinx.* — *Landon direxit.* Profil à D., au trait.

36. N.— *Fac-similé par MM. Guillaume frères.* Médaillon de 0m040 de diamètre. Profil à D. (*La Bretagne artistique*, t. II, p. 161.)

La Reine Anne avec d'autres personnages.

37. N. *Jean des Marets présente un livre à la Reine Anne.* In-fol. carré. Elle est assise et vue de profil à G. (Montfaucon, t. IV, p. 98.)

38. N. *La Reine Anne avec Les Dames de sa Cour.* In-fol. Assise et écrivant, profil à D. (Montfaucon, t. IV, p. 110.)

39. N. *La Reine Anne et un courrier à qui elle donne une lettre.* In-fol. Assise, de 3/4 à G. (Montfaucon, t. IV, p. 112.)

40. N. *La Reine Anne, ses dames et deux hommes dont l'un est à cheval.* In-fol. Assise, de 3/4 à G. (Montfaucon, t. IV, p. 114.) (1).

41. N. In-4°. Anne à genoux, les mains jointes, vue de 3/4 à G., entourée de ses trois patronnes : Ste Marguerite, Ste Anne et Ste Ursule. Chromolithographie en tête du *Livre d'heures* publié par Curmer, d'après une miniature conservée à la Bibliothèque nationale.

42. Cette miniature avait déjà été reproduite dans le *Musée des familles*, première année.

---

(1) Dans le même ouvrage, même tome, p. 130, 134 et 136, se trouvent plusieurs gravures relatives à la mort et aux funérailles d'Anne de Bretagne ; nous les indiquons pour mémoire.

On doit citer encore, d'après le même modèle, les quatre pièces qui suivent :

43. *Vernier del.* — *Lemaître direxit.* In-8°.

44. *O. Penguilly.* — *Sotain sc.* In-8°.

45. *Kellerhoven lith.* Gr. in-8°, chromolithographie dans *Vie militaire et religieuse au moyen-âge,* par Paul Lacroix. Paris, Didot, 1876 ; p. 1 (1).

46. *Huyot sc.* Gr. in-8°. Bois dans les *Mémoires de Philippe de Commynes.* (Edition Chantelauze), Paris, Didot, 1881, p. 514.

47. *Willemin del.* — *Pérée oncle sculp.* In-8°, en couleurs ; avec cette légende : *Figures de Louis XII, d'Anne de Bretagne sa femme et de la princesse Claude leu* (sic) *Fille.* — *Tirées d'un MS. exécuté en 1503 dans la ville de Rouen.*

48. *A. Hadamard del. et lith.* — Arrivée d'Anne de Bretagne à la cour de Charles VIII. In-8°.

49. *Tony Johannot del.* — *Roze sculp.* Anne de Bretagne et Louis d'Orléans. — Rennes, 1491. — Dans *La Bretagne ancienne et Moderne,* par Pitre Chevalier, p. 533.

Portraits d'Anne de Bretagne contenus dans *Louis XII et Anne de Bretagne,* **par Paul Lacroix. (Paris, 1882. Gr. in-8°.)**

50. (Page 16.) *Ad. Levié lith.* Médaillon en chromolithographie.

51. (P. 21.) *E. A. Tilly.* Anne dans sa jeunesse, vue de 3/4 à G., d'après une peinture ayant appartenu au général comte de Lagrange.

Reproduit déjà par la photographie dans la *Vie d'Anne de Bretagne,* de Leroux de Lincy (Paris, Curmer, 1860-61 ; 4 vol. in-18), t. II, p. 241.

52. (P. 64.) *Huyot.* Charles VIII est présenté à Jésus-Christ par Louis IX et Charlemagne ; au dessous, la reine Anne avec ses dames. Bois à pleine page, d'après le frontispice de la *Légende dorée,* imprimée par Antoine Vérard.

53. (P. 104.) N. Reproduction du n° 4 de la présente liste.

54. (P. 108.) N. Cul de lampe reproduisant notre n° 25.

55. (P. 168.) *A Benard lith.* Louis XII, Anne de Bretagne et sa cour. Chromolithographie à pleine page, d'après une miniature

---

(1) Dans le même livre, p. 553, une autre chromolithographie représente le service funèbre de la reine Anne.

conservée à la Bibliothèque nationale, (N° 725) f° 1. D'un petit intérêt.

56. (P. 281.) *A. Danne lith.* Louis XII devant Bonne fortune avec la reine Anne, leur fille Claude et les seigneurs et dames de la Cour. D'après une miniature du même dépôt. (Manuscrit français, n° 225, fol. 165.)

57. (P. 385.) N. Anne de Bretagne en Junon. Bois dans le texte, d'après les *Illustrations des Gaules et singularitez de Troye* par Ian le Maire des Belges. (Paris, G. de Marneff, 1512; in-4° gothique.) Ce n'est guère portrait.

58. (P. 392.) *Huyot.* L'imprimeur A. Vérard offrant les « *Epitres de saint Paul* » à Anne de Bretagne. Bois à pleine page. La duchesse est à genoux, dirigée à G.

59. (P. 449.) N. La reine Anne reçoit « *Les louenges du roy Louis XIJ de ce nom,* » par Claude de Seyssel. (Paris, Antoine Verard, 1508; in-4° goth.) Bois dans le texte reproduisant le frontispice de cet ouvrage.

60. (P. 487.) N. D'après un vitrail de Nantes; de 3/4 à D. Bois dans le texte.

Reproduit déjà par la photographie dans l'ouvrage de Leroux de Lincy, t. I, p. 242.

61. (P. 586.) N. Anne de Bretagne et Louis XII, d'après la cire peinte du musée de Cluny. Profil à D., dans un médaillon.

62. (P. 624.) N. Tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne à Saint-Denis. Ils sont représentés à genoux. Bois à pleine page.

Claude de France, fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, née à Romorantin, le 14 octobre 1499, devint reine de France par son mariage avec son cousin le comte d'Angoulême, depuis François Ier, fut duchesse de Bretagne, après la mort de sa mère (1514), et mourut elle-même au château de Blois, en juillet 1524.

1. N. *La Reine Glaude.* De 3/4 à G., coiffée du chaperon à templette. Dessin aux crayons de couleur, du XVIe siècle, à la Bibliothèque nationale. (Collection Lallemant de Betz, t. VIII, f. 137.)

2. N. *La Royne Claude, femme du Roy François.* Dessin au

pastel et au crayon noir, du XVIIe siècle, à la Bibliothèque nationale. Na 26, fol. 2.

Pour ces deux dessins, le second ayant même pose et costume que le précédent, consulter Bouchot, p. 160.

3. N. *La reyne Gliaude.* Crayon du XVIe siècle [1] dans la Bibliothèque des Arts et Métiers à Paris, série M e 3, vol. I, n° 1.

4. N. *La Royne Claude.* Crayon du XVIe siècle au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. (N° 57 de la liste dressée par M. Maurice Tourneux et publiée par M. H. Bouchot, p. 389.)

Selon le père Lelong, il existait de Claude deux portraits dessinés dans le cabinet Fontette [2].

4. N. In-8°. Debout en pied, vue de 3/4 à G. (Montfaucon, t. IV, pl. XXXIX.)

5. *Desrochers ex.* In-8°.

6. *I. Lith. de Delpech.* In-8°, de 3/4 à D.

7. *Pigeot sc.* In-8°, à genoux; 3/4, perdue à D., dans Versailles.

8. *Fac-similé d'un dessin du Louvre.* In-8°, 3/4 à G.

L'inventaire des dessins du Louvre, dressé par M. Frédéric Reiset (Paris, De Mourgues, 1869, 2 vol. in-8°), contient, sous les n°s 1354 et 1355, la des-

---

(1) « On désignait alors par le nom de *crayons* certains portraits sur papier exécutés à la sanguine, à la pierre noire et au crayon blanc, teintés et touchés de manière à produire l'effet de la peinture elle-même. » (*Portraits des personnages français les plus célèbres au XVIe siècle.... publiés avec des notices par Niel.* Paris, Lenoir, 1848-56, in-fol.)

(2) Le célèbre cabinet fondé au XVIIIe siècle par Charles-Marie de Fevret de Fontette, qui donna une seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France*, publiée d'abord par le père Lelong, renfermait deux albums de crayons (l'un de 92, l'autre de 60 portraits), qui ne firent point partie de la collection d'estampes qu'il vendit au Roi, en 1770. C'est pourquoi, lorsque, dans la liste de portraits que contient le tome IV de l'ouvrage que nous venons de citer, il est fait mention d'un crayon du cabinet Fontette, il faut entendre qu'il s'agit, en réalité, d'un dessin faisant partie de la collection restée entre les mains de M. de Fontette et non de celle qu'il céda au Roi.

C'est pour n'avoir point fait cette distinction essentielle, que plusieurs auteurs sont tombés dans l'erreur et ont indiqué, comme faisant partie du cabinet du Roi et ensuite du cabinet des Estampes, des portraits qui n'y ont jamais paru.

Au reste, ces crayons, passés aux héritiers de M. de Fontette, après sa mort, ont aujourd'hui disparu. (Cf. *Le département des estampes à la Bibliothèque nationale par le Vte Henri Delaborde.* Paris, Plon, 1875. In-18, p. 78 et suiv., et Bouchot, p. 36, 115 et 323.)

cription de deux portraits de Renée, sœur de Claude, mais il n'y est point question de cette dernière.

François de Valois, fils aîné de François Ier et de la précédente, né le 28 février 1517, fut couronné duc de Bretagne le 14 août 1532, et mourut empoisonné, dit-on, par Charles Quint, au château de Tournon, le 10 août 1536.

1. N. *Mons. le dauphin françoys.* Encore enfant (1), 3/4 à D. Dessin aux trois crayons, du XVIe siècle, à la Bibliothèque nationale.

2. N. *Le dauphin François.* Même âge et même pose. Dessin aux trois crayons, du XVIIe siècle. Bibl. nat., Na 21, fol. 58.

3. N. *Monseigneur le daulfin filz du Roy François.* Même état. Crayon du XVIe siècle, dans la collection de Castle-Howard (Angleterre), reproduit par l'auto-lithographie dans Ronald-Gower, t. I, fol. 11.

4. N. *Mons. le daulphin françoys.* Dans un âge plus avancé. Même pose. Dessin aux trois crayons, fin XVIe siècle, à la Bibliothèque nationale.

Pour tous ces dessins, voyez Bouchot, p. 180, 335 et 373.

5. *Tho. de Leu fecit.* In-8°.

6. *B. Moncornet excû.* In-4° ovale, de profil à G.

7. N. In-8° carré ; de 3/4 à D., coiffé d'une toque avec plumes. Gravure ancienne ; dans le haut, le n° 2. Hauteur du trait carré : 0m,109 ; largeur 0m,078.

Henri II, roi de France, frère du précédent, né le 3 mars 1518, le dernier duc de Bretagne (2), blessé dans un tournoi le 30 juin 1559, mort le 10 juillet suivant.

---

(1) Le Père Lelong dit : âgé de 7 à 8 ans.

(2) Henri II fut le dernier duc de Bretagne ; cependant deux fils du duc de Bourgogne, le petit-fils de Louis XIV, morts en bas âge l'un et l'autre, reçurent au berceau le titre de ducs de Bretagne. Du premier, qui naquit le 25 juin 1704 et mourut le 13 avril 1705, sans avoir été nommé, il existe trois portraits, ou mieux, trois gravures le représentant dans les bras de sa nourrice. Ces pièces, de format in-folio, sont classées au Cabinet des Estampes,

Portraits in-folio.

1. N. De 3/4 à G. Dessin aux deux crayons à la Bibliothèque nationale. Na 21, fol. 59.

2. N. *Le Roy Henry* 2. Dessin aux crayons de couleur, du XVIe siècle, à la Bibl. nat. Na 22, fol. 2.

Sur ces deux dessins, voyez Bouchot, p. 188.

3. N. *Le feu Roy Henry*. Crayon du XVIe siècle, dans la collection de Castle-Howard, publié par Ronald Gower, t. I. N° 4.

On voit encore des dessins représentant Henri II, dans la collection de M. Courajod (n° 2 de la liste publiée par M. Bouchot), et dans le musée de Silésie, à Breslau (n° 9 de la liste donnée par le même auteur). D'après le père Lelong, il en existait aussi deux dans le cabinet Fontette.

4. N. Sur la tablette : *Henry, ii, de ce nom, LIX // Roy de France.* A mi-jambes, de profil à D., dans une bordure carrée ornée, XVIe siècle. Gravure au burin.

5. N. Au bas sept lignes en italique. Copie du précédent, sans bordure.

6. N. B (monog.) // Lot. F. 1558. (*Lisez* : Nicolas Beatrizet Lotharingus fecit 1558.) De 3/4 à D., dans un encadrement très orné. Grande et belle pièce.

Robert-Dumesnil, 40; Didot, 95.

7. N. A mi-corps, de profil à D., dans un ovale placé sur un encadrement très orné. Dans le haut, un cartouche contient trois lignes en latin, et, dans le bas, un autre en contient neuf en allemand.

8. N. De profil à G., dans un ovale sur fond carré orné. Sur la tablette, deux lignes en latin.

---

série alphabétique des portraits, à la suite des portraits des ducs de Bretagne; nous les indiquons ici pour mémoire.

1. *A Paris chez Berey ruë St-Jâque* (sic) *à la princesse de Savoye.* Sur les genoux de sa nourrice.

2. *A Paris chez I. Mariette rue St-Jacques aux colonnes d'Hercule.* Dans les bras d'une personne qui le remet à sa nourrice.

3. *A Paris chez H. Bonnart, ruë St-Iaques* (sic) *au Coq, auec Priuil.* Dans les bras de sa nourrice.

9. *Nicolas van Aelst Bruxellensis ded.* (Antonio Tempesta sculpsit.) A cheval.

10. *Batt. ditto del Moro.* Gravure à l'eau-forte ; ovale fond rectangulaire.

11. R. B. (monogr. de René Boyvin) 1580. A mi-jambes, de 3/4 à G.

Robert-Dumesnil, 105 ; Didot, 174.

12. N. De 3/4 à D., dans un médaillon encadré. Sur la tablette : HENRY. II. ROY. DE. // FRANCE // LVIII. Très jolie pièce.

13. N. *Reception d'vn cheualier de l'ordre de Saint-Michel par Henry II.* Assis sur son trône.

14. *Hans liefrinck excud.* (François Hogenberg sculpsit.) Debout en pied, de profil à D. Dans une bordure carrée.

15. N. [Gravé par Niccolo della Casa (?), d'après Baccio Bandinelli (?)]. A mi-jambes, de profil à G.

Portrait rarissime : Robert-Dumesnil, 5 ; Didot, 209.

16. N. Statue équestre, dirigée à D.

17. *Janet pin. — Morin scul. Cum Priuil.* De 3/4 à D., dans un octogone encadré. Très joli.

Robert-Dumesnil, 59 ; Didot, 1604.

18. N. Le même, dans une bordure ovale équarrie.

19. *Gaspard Bouttats fecit.* De 3/4 à G., dans un ovale sur fond carré très orné.

20. *Perée Oncle et Neveu del. et sculp.* A cheval, dirigé à D.

21. *A Paris chez Berey rue S. Jacques.* De 3/4 à G.

22. *Engraved by Tho. Ryder.* De profil à G., dans un trait carré.

Gravure exécutée à Londres, en 1821 ; existe en noir et en couleurs.

Portraits in-4°.

23. N. De profil à D., dans un médaillon sur fond carré orné. Au bas, on lit : *De son // portrait // au louure.*

24. N. A mi-jambes, de 3/4 à G., appuyé sur son casque, tenant le bâton royal, dans Thévet.

25. *De Leu fecit. — J. G. excu.* Avec la légende : *Henricus II. invic. Galliæ rex.*

26. N. De profil à D. Dans un cartouche ovale. Gravure en bois.

27. N. (Thomas de Leu.) Profil à G., dans un ovale.

Robert-Dumesnil, 387 ; Didot, 1249.

28. *Enea Vico da Parma inu. f. — Medaglia del. // Doni.* De profil à G., dans un ovale entouré de gracieux ornements.

29. N. De profil à D., dans un ovale équarri. Sur la bordure : *HENRICVS II. D. G. GALLIARVM REX CHRISTIANISSIMVS.*

30. N. Profil à D., dans un ovale, au bas duquel on lit : *Dum totum compleat orbem.*

31. N. De 3/4 à G., dans un encadrement de lauriers et d'armes. Dans le bas, quatre vers.

32. *A Paris, chez Boisseuin.* Profil à G., dans un ovale.

33. *Antuerp. apud Petrum de Iode.* Carré, de 3/4 à G.

34. *Cock excvd.* 3/4 perdu à D., dans un ovale équarri.

35. *De L'Armessin, — sculp.* 3/4 à D., dans un ovale.

36. *G. I. fecit. — P. Gourdelle excu.* Carré, de 3/4 à G.

37. N. Profil à D., dans un ovale. Au bas : *Cornaline.*

38. *Sergent del. — et sculp. 1790.* De 3/4 à G.; dans un ovale, en couleurs.

39. *Clouet pinx. Pontenier sc. — E. Chevignard del.* Debout en pied. Bois.

40. N. A genoux, de profil à G., dans Versailles.

Portraits in-8°.

41. N. De profil à D., la tête ceinte d'une couronne. Dessin aux crayons rouge et noir avec rehauts d'or, sur vélin ; H. 0,131 ; L. 0,109. Collection du Louvre (n° 649 de l'inventaire dressé par M. Reiset).

42. N. (Steph. Delaune sculpsit.) *Henricus II Galliarum Rex.* Gravure en taille-douce dans : *Henrici II. Galliarum regis elogium cum eius verissime expressa effigie. Petro Paschalio autore.* (Paris, Vascosan, 1560 ; in-fol.)

Robert-Dumesnil, 311 ; Didot, 372.

43. N. *Henry. 2me Roy de France et de Naples. Regna.* Profil à D., couronné de lauriers.

44. N. HEINRICUS (sic) II. REX GALLIÆ. De 3/4 à D., dans un ovale équarri, tronqué à droite et à gauche. Gravure allemande.

45. N. HENRY 2. *Roy de France.* De 3/4 à G., dans un carré; n° 59.

46. N. De 3/4 à G., dans un médaillon équarri. Au bas, onze lignes en latin.

47. N. A claire-voie; debout en pied, en costume de cour. Dans le haut, n° 2.

48. N. Debout en pied, la reine à ses côtés, dans un ovale tronqué des deux côtés. H. 0m115 ; L. 0m085.

49. N. Profil à D., dans un ovale équarri. Au bas, un petit médaillon portant l'effigie de la Reine Catherine de Médicis.

50. N. Profil à D., dans un ovale équarri. Sur la tablette deux lignes en français.

51. *Moncornet ex.* De profil à D., dans un ovale.

52. *Harrewyn sculp. Brux.* De 3/4 à D., dans un ovale sur fond carré orné, au bas duquel on lit : *J. N. Jongelinx sculp. Ant.*

53. *Mariette excu.* De 3/4 à D., dans un ovale sur fond carré orné.

54. N. De 3/4 à G., dans un trait carré. Sans aucune lettre. H. 0m,110 ; L. 0m077.

55. *Oppenord Inv. — B. Audran sculp.* De profil à D., dans un médaillon sur fond orné en largeur.

56. *N. Picard fecit.* De profil à G., dans un ovale équarri.

57. N. De profil à G.; sur une tablette deux lignes en français.

58. *A. Boizot del. — Et. Fessard scul.* De profil à G., dans la collection d'Odieuvre.

59. *Desrochers ex.* De 3/4 à D., dans un ovale équarri.

60. *A Paris, chez F. Bonneville.* Ovale équarri, de 3/4 à D.

61. *Sellier del. — Lemaître direxit.* Rond, de 3/4 à G.

62. *Peint par F. Clouet.* Carré, à mi-corps, dirigé à D.

63. N. Profil à G., dans une couronne de chêne. Au bas, quatre lignes en français. Lithographie.

64. *I. Lith. de Delpech.* De 3/4 à D., n° 87 de la collection.

65. *L. M. — Lith. de Delpech à Paris.* De 3/4 à D., différent.

66. *Piallat Photo-litho.* De 3/4 à D., dans un ovale.

67. *Peint par Naigeon. — Gravé par Panier.* Copie du n° 60; dans Versailles, n° 1150.

Portraits in-12, in-18 et in-32.

68. *Æneas Vicus Parmensis faciebat cum privilegio per annos X. M. D. XLVII.*

69. *Rabel excudit.* Au bas : *Henricus II. Dei. Gra. Francor. Rex.*

70. N. De profil sur un socle à base armoriée, sur laquelle on lit : Henry II. Gravure au burin.

71. N. Profil à G. dans un ovale tronqué des deux côtés. On lit autour : HENRICVS. II. FRANC. REX, LIX.

72. N. Profil à G. sur un piédouche. A gauche, la date 1547 et à droite, 1559.

73. *Enea Vico de Parma inu. f. Medaglia del. Doni.* (Collect. Hennin, nº 419.)

74. *F. H.* (François Hogenberg sculpsit.) — *Cock excud.* Henri II à l'âge de 37 ans.

75. N. De profil à G., dans un ovale dans l'intérieur duquel on lit : *Henricus 2 Franc. Rex 59.* Bois.

76. N. HENRY II. ROY DE FRANCE. De 3/4 à D., dans un rond encadré. Hauteur et largeur : 0m072.

77. N. HENRI. *2. de Valois Regna* // 13 *ans gist à* S*t* *Denis.* De 3/4 à G., sous un petit portique.

78. N. Réduction du portrait de la 1re édition de Thévet. Sur la tablette, deux lignes en français.

79. N. De 3/4 à D., dans un carré. Au bas, trois lignes en français.

80. N. De 3/4 à G., dans un ovale équarri. Au bas, quatre vers. H. 0m,075 ; L. 0m,057.

81. N. De 3/4 à G., dans une bordure ronde fleurdelisée sur fond carré. Hauteur et largeur, 0m,067.

82. N. HENRY, *2 de Valois R. 13. a.* // Gist à St Denis. A claire-voie, de 3/4 à G.

83. N. HENRI *2e du nom.* A claire-voie, de 3/4 à G. (1).

---

(1) Le catalogue de la collection Hennin (nº 394 et suivants) contient l'indication de beaucoup d'autres pièces faisant partie de l'iconographie d'Henri II. Mais, comme elles sortent un peu du cadre restreint de notre travail, nous nous bornons à y renvoyer le lecteur.

Reproductions de médailles à l'effigie d'Henri II (1).

84. N. Profil à D. Au bas, la date 1554. Diamètre, 0m,085.

85. N. HENRICVS. II. GALLIORVM. REX. INVICTISSIMVS. PP. Profil à D. Diam. 0m,054.

86. N. HENRICVS. II. REX. CHRISTIANISSIMVS. Profil à D. Sur le revers, le roi à cheval, avec l'exergue MAIORA SEQVENTVR. Diam. 0m,077.

87. N. Même médaille; seulement le droit et le revers sont placés autrement sur la planche. Diam. 0m,078.

88. N. Sur une même planche, les fac-similé de deux médailles, avec l'exergue LIBERTAS sur leurs revers. L'une, profil à D., diam. 0m,060; l'autre, profil à G., diam. 0m,045.

89. N. Profil à D., même légende qu'au numéro 85. Diam. 0m,054.

90. N. Profil à D., lauré, au centre de quatre médailles avec exergues variées. Diam. 0m,034.

91. N. HENRICVS. II. FRANCOR. REX. INVICTISSIMVS. De profil à D. Sur le revers, un char symbolique. Diam. 0m,056.

92. N. Profil à D. Même légende qu'au numéro 85, avec l'exergue RESTITVTA. Diam. 0m,058.

93. N. Profil à G. Sur le revers, inscription grecque. Diam. 0m,046.

94. N. Profil à G.: HENRY. II. *59e Roy. de 1547 à 1559.* Diam. 0m,057.

95. N. Profil à G., couronné de lauriers : HENRICVS. II. GALLIARVM. REX. INVICTISSIMVS. PP. Au revers, l'exergue LIBERTAS.

96. N. Profil à G., couronné : HENRICVS. II. D. G. REX. NAVARRE (sic). Diam. 0m,038.

97. N. Profil à G., non couronné : HENRICVS II. D. G. FRANC. REX. Diam. 0m,029.

98. N. Profil à G., couronné : HENRI IIe — *a régné 12 ans.* Diam. 0m,028.

99. N. Id. HENRICVS. II. DEI. G. FRANCOR. REX. Diam. 0m,023. Très faible.

---

(1) Les pièces décrites sous les dix-huit premiers numéros de cette série existent au cabinet des Estampes, à Paris, dans la série alphabétique des portraits.

100. N. Profil à G., avec la couronne royale : HENRICVS. Z. D. G. FRANCOR. REX †. Diam. 0m,019.

101. N. Profil à G., sans couronne : HENRICUS. D. G. FRAN. REX. Diam. 0m,037. Joli.

102. N. Profil à D., tête nue. HENRICUS. II. DEI. GRATIA. FRANCORVM. REX. ADVENIENS. Diam. 0m,029.

103. N. Profil à D., différent du précédent. Même dimension.

104. N. Profil à G., tête couronnée de lauriers. Au revers : la sainte ampoule. Diam. 0m,020.

105. N. Profil à D.; au revers SACRATvs . AC. SALVTAtvs. 26. JVIII. ANNO. DOMINI 1547. Diam. 0m,020.

106. N. Profil à D.; au revers : MAJORA SEQVENTVR. Diam., 0m,075.

Ces cinq derniers numéros se voient sur la pl. XI du Trésor de numismatique.

107. N. Profil à D., en armure : HENRICVS. II. GALLIARVM. REX. INVICTISSIMVS. PATER POPULI. Diam. 0m,053.

108. N. Profil à D.; au revers : NOMEN AD ASTRA 1552. Diam. 0m,021.

109. N. Profil à D., casque en tête ; au revers : SVA CIRCVIT ORBE FAMA 1551. Diam. 0m,035.

110. N. Profil à D., tête couronnée de lauriers. Même revers qu'au numéro 108. Diam. 0m,038.

Ces quatre derniers numéros, sur la planche XII du Trésor de numismatique.

111. N. Profil à D., en armure, avec le collier de l'ordre de Saint-Michel. Diam. 0m,060.

112. N. Profil à D. Au revers : FORTIA. FORTIBVS. Diam. 0m,025.

113. N. Profil à G., tête nue. Sur le revers, une légende grecque. Diam. 0m,050.

114. N. Profil à D., couronne en tête. Diam. 0m,034.

115. N. Profil à D., couronné de lauriers. Diam. 0m,053.

Ces cinq numéros forment la planche XIII du Trésor de numismatique.

116. N. Profil à D., superposé à celui de François II, dans un ovale.

117. *Ioannes Roeriae fecit.* Quatre bustes de profil à D., superposés, dont le premier est Henri II. Diam. 0m,043.

118. N. Profil à G. Coiffé d'un bonnet à plumes et revêtu de son armure. Diam. 0^m,080.

119. N. Profil à D., couronné de lauriers. Diam. 0^m,059.

Ces quatre derniers numéros forment la planche XIV du Trésor de numismatique.

120. N. Profil à D., couronné de lauriers. Diam. 0^m,033.

121. N. Profil à D., couronné de lauriers. Diam. 0^m,035.

122. N. Profil à D., en regard de la reine. Diam. 0^m,031.

123. N. Profil à G., avec ceux de François I et François II superposés. Diam. 0^m,039.

Ces quatre numéros se trouvent sur la planche XV du Trésor de numismatique.

124. N. De 3/4 à D., la tête couverte d'un bonnet à plumes. Diam. 0^m,159.

Planche XVI du même ouvrage.

125. N. Profil à D., Catherine de Médicis en regard. Diam. 0^m,039.

126. N. Profil à D. Couronné de lauriers et vêtu à la romaine. Diam. 0^m,023.

Ces deux dernières gravures, sur la planche XVIII du même ouvrage. Toutes les planches de cet important recueil portent au bas la signature : *Procédé de A. Collas.*

A

Abeilard (Pierre), né au Pallet, près de Nantes, en 1079, abbé de St-Gildas-de-Rhuys, au diocèse de Vannes, mort au prieuré de St-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, le 21 avril 1142.

1. *D. Gardner Pinxt.* — *Thos Watson fecit.* Petit in-fol. Profil à D., dans un ovale équarri. Manière noire. (Gravé à Londres en 1776.)

2. *Gardner pinx.* — *Le Noble sculp.* In-4°, ovale équarri, de profil à D.

3. *Leonar* (à la pointe). Mauvaise copie du précédent portrait, dans un encadrement différent.

4. N. In-12, ovale équarri. Sur la tablette, quatre vers :

« Si dans les livres saints où ma raison s'épuise. »

Copie en sens contraire des précédents publiée dans les éditions des *Lettres*. Paris, Cailleau, 1781, et Paris, Le Prieur, 1792.

5. *Challiou invenit.* — *Elisabeth Challiou* sculp. In-4° ovale, en couleurs. Abelard écrivant à Héloïse. Laid.

6. *Testard del.* In-8°, médaillon équarri. Aqua-tinte. Au-dessous, sur la même planche, le portrait d'Héloïse.

7. *Couché fils* dir. Gravure in-8° à claire-voie. Dirigé à G.

8. *A. David del.* —*E. Giroux sculp.* In-8° à claire-voie. Regarde de face.

9. *L. Allais del. et sculp.* In-4° ovale en bistre, dans un encadrement noir orné. Jolie pièce.

10. *Landon dir.* In-12, de 3/4 à D. Au trait.

11. N. In-12, à claire-voie, de 3/4 à D. Dans le bas, deux lignes.

12. *Dessiné par Guilleminot. — Gravé par Delaistre.* In-8°, en pied, dans le *Plutarque français*, publié par Mennechet, en 1838.

13. *Albrier. — Lith. de Ducarme.* In-fol., 3/4 à D.

14. *Procédé de A. Collas.* Profil à D. Médaillon de 0m,048 de diamètre. Au bas, sur la même planche, Héloïse, de profil à G.

15. *Dessiné par Guilleminot. — Gravé par Oleszczinski.* Pour la seconde édition du *Plutarque français.*

16. *Le Carpentier del. — Mauduit frères sc.* In-8° à claire-voie, debout à mi-jambes, regarde à G.

17. N. In-8°. Avec Héloïse, dans un même ovale.

18. *Gigoux. — Quarteley.* In-8°, debout à mi-jambes, dirigé à D. Bois.

19. *G.* (Gigoux.) — *Rambert.* In-8°, copie du précédent pour *La Bretagne*, de J. Janin, p. 189.

Héloïse ou Louise, nièce de Fulbert, chanoine de Paris, habita la Bretagne avec Abeilard, avec qui son histoire est connue, prit le voile, devint prieure du couvent d'Argenteuil et première abbesse du Monastère de Paraclet, en Champagne, où elle mourut, le 17 mai 1164, à l'âge de soixante-trois ans.

1. *Gardner pinx. — Thomas Watson fecit.* Pendant du portrait d'Abeilard par les mêmes artistes.

2. *Gardner pinx. — Le Noble sculp.* Id.

3. *Leonar sc.* (à la pointe). Id.

4. N. In-12, ovale équarri. Sur la tablette, six alexandrins. Id.

5. N. In-12, ovale équarri, avec banderolle chargée de quatre lignes. De 3/4 à G., en abbesse.

6. *Angélique Kauffman. — Mlle *** (Elisabeth Challiou) *sculp.* Héloïse lisant les lettres d'Abelard. Pendant.

7. *Challiou fils inv. et sculp.* In-4°, rond en couleurs. Héloïse pleurant sur le tombeau d'Abélard.

8. *Landon direx.* In-12, de face. Au trait.

9. *Nach der Büste von Deseine.* In-8° ovale, profil à D. Pointillé.

10. *H. Grevedan 1834.* In-fol. à claire-voie. En abbesse, debout à mi-jambes, regarde à G. Lithographie.

11. *Dessiné par Chasselat. — Gravé par Migneret.* In-8°, en pied, assise. Pour le *Plutarque français* (1838).

12. *Gravé par François.* D'après Chasselat, dans la 2e édition du *Plutarque français.*

13. *P. D.* (Monog.) In-8°, ovale, dirigée à D. Bois.

Citons encore comme faisant partie de l'iconographie d'Abeilard et d'Héloïse :

14. *Painted by J. G. Cipriani Royal Académician. — Engraved by F. Bartollozi. R. Engraver to his Majesty.* In-f° rond, en bistre. Rencontre d'Eloïse (sic) et d'Abelard aux Champs-Elisés. (Londres, 1784.)

15. *J. Gigoux pinxit. — Challamel del.* In-8°. Héloïse recevant Abelard au Paraclet. (L'*Artiste*, 1839.)

16. *J. Gigoux pinx. — G. Lévy sculp.* In-8°, réduction du précédent publiée par Ernest Bourdin.

17. *De Caisne. — Imp. Petit et Bertault.* In-4° carré, lithographie. Lisant ensemble.

18. *Prudhon fecit.* In-8° carré. Assis, causant devant une table. Eau-forte.

19. Abelard offrant l'hymen à Héloïse. Pièce gravée par Osborne, d'après Thomas Burke.

20. Abeilard et Héloïse, gravés par I. Raphael Smith, d'après Richard Cossvay.

21-22. Héloïse et Abeilard surpris par Fulbert. — Adieux d'Héloïse et d'Abeilard. 2 pièces rondes, in-4°, d'après Angelica Kauffman.

23. Abelard's first whisper of the love to Heloïse. Pièce en largeur gravée, en 1833, par Lubton, d'après Fradelle.

24-29. Abeilard et Héloïse. — Enlèvement d'Héloïse. — Héloïse devenue mère. — Sacrifice d'Héloïse. — Héloïse au Paraclet. — Mort d'Abeilard. 6 pièces lithographiées d'après A. Devéria. *Paris, De Bès et Du Breuil*, 1855.

30-33. Doux entretiens d'Héloïse et d'Abeilard. — Abeilard fait évader Héloïse de chez Fulbert. — Abeilard reçoit Héloïse et son

fils. — Entrevue d'Héloïse et d'Abeilard. 4 pièces lithographiées. *A Paris, chez Lordereau,* 1856.

34. *Lacoste.* — *O. P.* (Penguilly). Héloïse, Abelard et leur enfant. Bois dans le texte de *la Bretagne ancienne et moderne,* p. 197.

Aboville (Marie-François, comte d'), lieutenant général, premier inspecteur d'artillerie, sénateur, pair de France, grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'Ordre de Saint-Louis, né à Brest, le 24 janvier 1730, mort à Paris, doyen de la Chambre héréditaire, le 1er novembre 1817.

1. *D'après le buste par Mareschal, off. d'artillerie.* In-8°, lithographie.

2. *G. Sardi sc.* In-8° rond. Profil à G. La lettre est ainsi conçue : Mr di Boville; on lit au-dessous : *Publicato in Venezia a spese di franco Aglietti et compagni.*

Le catalogue de la collection de Lajariette, p. 87 (*Paris, Vignères,* 1861), indique aussi un portrait au physionotrace exécuté par Chrétien en 1790. Nous ne l'avons pas vu.

Acigné (Judith d'), dame de Créqui et de Canaples, fille de Jean VIII d'Acigné et de Jeanne du Plessis, d'une ancienne maison de Bretagne, épousa Charles de Cossé (voyez ce nom) et mourut le 11 janvier 1598.

1. N. *MADAME. DE. CANAPLES.* De 3/4 à D. Coiffée du chaperon à templette. Crayon du XVIe siècle à la Bibliothèque nationale, Na, fol. 48.

Bouchot, p. 151.

2. N. *Mad. la C. de Brissac.* 1588. De 3/4 à G.; portant une collerette en collet monté et un collier double de perles. Crayon dans le même dépôt, Na 21 a, fol. 70.

3. N. De 3/4 à G., portant une coiffure relevée et un large collet. Crayon dans le même dépôt, ancien n° 13.

Sur ces deux derniers portraits, voyez Bouchot, p. 148.

D'autres crayons représentant la même dame se voient encore :

1° Dans la collection Castle Howard [1] reproduit, en 1875, par Ronald-Gower, t. II, n° 209 ; 2° au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, n° 56.

Le père Lelong (p. 163) cite aussi un dessin dans le cabinet Fontette.

Agay (François-Marie Bruno, comte d'), intendant de Bretagne de 1767 à 1771, puis intendant de Picardie.

Chevalier pinxit. — Cathelin sculp. In-fol. ovale équarri. Presque de face.

Aiguillon (Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'), gouverneur de Bretagne en 1750, célèbre par ses nombreux démêlés avec La Chalotais, né en 1720, mort en 1780.

J. E. Walbaum sc. In-12, tête à deux fins : d'un côté, on voit *le duc d'Aiguillon*, et de l'autre une figure dont les mots *Passé en saloppe*, qu'on lit au dessous, indiquent suffisamment le genre satirique très accentué.

Aimé (Le R. P.) de Lamballe, élu provincial des Capucins de Bretagne, le 20 mai 1768.

Giuseppe Montesanti del. — Maria Anna Tomatis Roma. In-4°. A mi-corps.

Alexandre (Charles), publiciste et poète, né à Morlaix, le 23 août 1821, fut secrétaire de Lamartine, deputé du département de Saône-et-Loire, de 1871 à 1876.

N. En petit, dans le *Musée de l'Assemblée nationale* (1874), n° 14 de la planche XXII.

Allain (François-Côme-Damien), né le 16 février 1743, au bourg d'Yvignac, canton de Broons (Côtes-du-Nord), fut rec-

---

[1] « La collection de crayons conservés à Castle-Howard, dans le Yorkshire, fut achetée par le cinquième comte de Carliste, vers la fin du dernier siècle. » (Bouchot, p. 106.)

teur de Notre-Dame-du-Roncier, principale paroisse de Josselin, évêché de Saint-Malo ; député du clergé de son diocèse à l'Assemblée nationale de 1789, mort vicaire général à Vannes, le 18 juin 1809.

Labadye del. In-8°, profil à G. Dessin inédit, au cabinet des Estampes, vol. I, p. 10.

Allemand (Zacharie-Jacques-Théodore, comte), vice-amiral, né à Port-Louis (Morbihan) en 1762, mort à Toulon, le 2 mars 1826.

1. *C. Furh.* Assis, à mi-corps, de 3/4 à G. (Frond.-Panthéon.)
2. *Dess. d'après nature par Bigot, 1821. — Lithog. de Langlumé.* In-4°; de face, dans un ovale.
3. *A. Maurin. — Lith. de Ligny.* In-8°, à claire-voie ; de 3/4 à G.

Allenou (Jean-Marie), maître de forges, né à Quintin (Côtes-du-Nord), le 22 avril 1818, député de son département à l'Assemblée nationale de 1871 ; il est entré au Sénat depuis les élections de 1876.

1. *E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc.* En petit. (*L'Assemblée de 1873.*)
2. N. Médaillon sur bois dans le *Monde illustré*, 1876, 1er sem., p. 101.
3. N. En petit, bois dans *l'Illustration* du 12 février 1876.

Amadou (Magdeleine-Marie et Clotilde-Joséphine Chereau, dites les demoiselles), artistes lyriques (1), nées à Nantes, la première, le 24 pluviôse an IX (13 février 1801), la seconde, le 1er mai 1812 ; mortes dans cette ville, l'aînée, le 9 mars 1875, la cadette, le 6 février 1880. Elles furent, pendant un demi-siècle, une des curiosités des rues de Nantes, qu'elles parcouraient dans les costumes les plus bizarres, afin de

(1) Telle est la profession indiquée dans l'acte de décès de la première.

chercher un moyen de subsistance, l'une chantant et l'autre pinçant de la guitare.

1. N. In-4°; lithographie sur le titre d'un morceau de musique par M. Collmann, intitulé : *Coquette et Papillon.*

2. *D'après Girin.* In-12. Frontispice des *Locutions nantaises par M. Paul Eudel.* (Nantes, 1884.)

Andigné de la Chasse (Charles-François, marquis d'), né à Paris, le 6 janvier 1791, membre du conseil général d'Ille-et-Vilaine, représentant de ce même département aux Assemblées nationale et législative de 1848 et 1849.

Lith. d'après nature par Marin Lavigne. Presque de face, dans la collection Basset.

Andigné de Mayneuf (Louis-Jules-François d'), évêque de Nantes, né en Anjou le 4 mai 1756, préconisé évêque de Nantes le 1er octobre 1817, sacré le 18 octobre 1819, décédé à Nantes le 2 février 1822.

Mulnier fils pinx. — Bosselman sculp. In-4°, ovale, de 3/4 à D. Pointillé.

André (François-Félix-Auguste), conseiller à la cour d'appel de Rennes, directeur du Musée archéologique de cette ville, né à Limoges, le 17 avril 1804, mort à Rennes, le 23 novembre 1878.

Gustave Rouault 1879. In-8°, gravure à claire-voie, dirigé à D.

Angebault (Guillaume-Laurent-Louis), évêque d'Angers, né à Rennes, le 17 juin 1790, vicaire général du diocèse de Nantes, sacré évêque le 10 août 1842, mort à Angers, le 2 octobre 1869.

Peint par Mlle P. Perdrau. — Lith. par Llanta. In-4° à claire-voie, de face.

Annebault (Claude d'), baron de Retz et de la Hunaudaye

en Bretagne, seigneur d'Annebault et de Saint-Pierre, en Normandie, ministre, maréchal et amiral de France sous François I, gouverneur de Normandie, mort à la Fère, en Picardie, le 2 novembre 1552.

1. N. (Clouet?) Maréchal d'Anebaud. In-fol., coiffé d'un béret, presque de face, regardant à G. Crayon du XVIe siècle, dans la collection de Castle-Howard (Angleterre), reproduit par l'autolithographie dans Ronald-Gower, t. II, nº 198.

Une jolie copie moderne à la mine de plomb dans la collection de Palys, à Rennes.

2. *I. Boudan sculp.* In-4º.
3. Galerie de Versailles. In-8º.
4. *Id.* In-12, nº 1315.

Annebault (Jean d'), baron de Retz et de la Hunaudaye, fils du précédent, mort en 1562 des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Dreux.

N. Dessin au crayon à la Bibliothèque des Arts et Métiers. (Série Me 3, vol. II, nº 23.)

Bouchot, p. 313, nº 23, et 315, nº 23.
Un dessin existait autrefois dans le cabinet Fontette. (Voyez Lelong, p. 137; Bouchot, p. 325.)

Arbrissel (Robert d'). — Voyez Robert.

Ardois (Clément-Désiré), eudiste, né à Paimbœuf (Loire-Inférieure), en 1823, d'abord professeur au collège Saint-Martin à Rennes et à Saint-Sauveur de Redon, parti pour l'île de la Dominique en 1858, vicaire général de Roseau le 20 octobre 1859, curé de la paroisse Saint-Luc, mort à Roseau, le 8 octobre 1875.

N. Bois dans *les Missions catholiques*; année 1876.

Argentré (Messire Bertrand d'), seigneur de Gones, lieutenant général ou grand sénéchal de Rennes, né à Vitré, le 19 mai 1519, auteur de nombreux traités de jurisprudence et d'une *Histoire de Bretaigne*, dont il a été fait plusieurs

éditions, l'un des commissaires à la réformation de la coutume de 1539, fut obligé de quitter Rennes pendant la Ligue, se retira chez son ami Mathurin Bouan, au château de Tizé, paroisse de Cesson (Ille-et-Vilaine), où il « mourut de déplaisir, » dit le Père Lelong, le 13 février 1590.

1. *Tho* (Thomas) *de Leu. fecit. Anno 1604. mens. Decemb.* In-4°, carré à mi-corps, de 3/4 à D.

Le 1er état est avant les rides sur le front ; très beau, — et le second état n'a pas encore le texte qui se voit au verso des épreuves du dernier tirage. (Robert-Dumesnil, 300 ; Didot, 1228.)

2. *N. Larmessin sculp.* In-4°, carré dans *Bulart*, t. I, p. 163. Copie retournée du précédent.

3. *A. Meuret. — A. Jourdain sc. — Imp. de Charles Guilmard, à Nantes.* In-8° en pied. Bois dans les *Illustrations bretonnes*, publié par le docteur Priou.

Argentré (Louis-Charles du Plessis d'), évêque de Limoges, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, premier aumônier de Monsieur (depuis Louis XVIII), en survivance de son frère, l'évêque de Séez, né le 10 juin 1723, au château d'Argentré, diocèse de Rennes, sacré le 1er janvier 1759, député du clergé du Haut-Limousin aux Etats généraux de 1789, mort en émigration à Munster, le 28 mars 1808.

Labadye del. — Courbe sc. Dans Dejabin.

Le dessin original (*Labadye del.*) au Cabinet des Estampes.

Argouges (François d'), premier président au parlement de Rennes, le 28 mai 1661, puis conseiller d'État.

Du Chesne Pinxit. — I. Frosne Sc. 1669. In-fol. ovale, avec bordure posée sur une tablette, entouré de lauriers et de lys. De 3/4 à G.

Argouges (François d'), fils du précédent, nommé par Louis XIV à l'évêché de Vannes en 1688, ne reçut ses bulles qu'en 1693, par suite des difficultés survenues entre

le pape et le roi, à l'occasion de la déclaration de 1682, fut sacré, le 30 mars, par l'évêque d'Autun, et mourut à Vannes, le 15 mars 1716.

Ste Gantrel sculp. Très grand in-fol. ovale sur fond carré. Dirigé à G., regardant de face ; dans le bas, à D. et à G., les armoiries avec la fée Mélusine en cimier.

Armelle. — Voyez Nicolas.

Armez (Louis), ingénieur civil, né à Paris le 19 août 1838, maire de Plourivo (Côtes-du-Nord), membre du Conseil général de ce département, dont il a été le député en 1876 et en 1878.

1. N. De 3/4 à G., sur le placard : « La Chambre des Députés de 1876-1877. »
2. N. En petit, buste à D., sur la planche : « *Les 363.* »

Arnoult (Georges-Marie), né à Pont-l'Abbé (Finistère), le 9 juin 1832, membre du Conseil général de son département et député pour la deuxième circonscription de Quimper, aux élections de 1876.

N. Phototypie, sur la planche : « *Les 363.* »

Artur (Jacques-René-Jean-Baptiste), seigneur de la Villarmois, dans l'évêché de Dol, né à Avranches le 22 avril 1748, épousa (1772) Marie-Josèphe de la Motte, fut confirmé dans sa noblesse par un arrêt du parlement de Bretagne (1774) pour avoir séance aux Etats de Bretagne, où il siégea en 1778, 1782, etc., fut député de la noblesse de Coutances en 1789, et passa presque toute sa vie à Rennes, où il mourut le 6 septembre 1822.

Labadye del. — *Voyez Jor sc.* Profil à D. dans la collection Dejabin.

Omis par Sobineau Lieutand.

Athénas (Pierre-Louis), archéologue, né à Paris, le 3 février 1752, habita de longues années à Nantes, prit une part active à toutes les entreprises scientifiques qui eurent lieu dans cette ville et y mourut le 11 mars 1829.

Guerry del. — Lith. de Charpentier, père, fils et Cie, à Nantes. In-4° ovale ; profil à D.

Ce portrait est resté inconnu à M. Ambroise Tardieu.

Aubry (Mathurin-François), supérieur du grand séminaire de Reims, né à Anetz (Loire-Inférieure), le 2 février 1791, mort à Reims, le 8 juillet 1865.

Peint par l'abbé Miroy. — Llanta lith. In-f° à claire-voie, dirigé à G., avec fac-similé de signature.

Aupiais (François), curé de Paimbœuf (Loire-Inférieure), né à Besnay, dans le même département, le 4 juin 1790, mort le 8 octobre 1856, à Paimbœuf, où il avait été vicaire avant d'être curé.

1. *L'abbé Rousteau del. — Lith. Roussel à Nantes.* In-fol., à claire-voie ; à mi-corps ; dirigé à G.
2. N. *Lith. Roussel, pl. du Commerce, 2, Nantes.* In-4°, à mi-corps, dirigé à G.

Avaugour (Charles, baron d'), de la maison de ce nom en Bretagne, seigneur de Kergrois, assista au traité de Westphalie (1648) en qualité de conseiller d'Etat.

Anselme van Hulle pinxit. — Matthaeus Borrekens sculpsit. — 1649. In-fol. ovale avec bordure et encadrement orné. Dirigé à G.

B

Babin-Chevaye (Louis-Marie-Mathurin), constructeur de navires, directeur général des ateliers et chantiers de la Loire, né à Nantes, le 24 décembre 1824 ; élu député à l'Assemblée nationale de 1871, par le département de la Loire-Inférieure, il est, depuis le 13 juillet 1875, président de la Chambre de Commerce de Nantes.

E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc. En petit, sur le placard. « *1873. L'Assemblée nationale. 1873.* » n° 208.

Bachot (Jérôme), ingénieur et géographe ordinaire du Roi, architecte des réparations et fortifications en Bretagne, né à Paris en 1588, mort à Nantes, le 8 novembre 1635.

C. Errard fecit. Petit in-4°, carré ; de 3/4 à D., regardant de face.

Robert-Dumesnil, t. I, p. 98 ; *Revue des Provinces de l'Ouest*, tome I, 2e partie, p. 22.

Baco de la Chapelle (René-Gaston), né à Nantes, le 28 avril 1751, avocat au parlement et procureur du roi au siège du Présidial de sa ville natale, député du tiers-état des sénéchaussées de Nantes et de Guérande à l'Assemblée nationale

de 1789, élu maire de Nantes en 1792, et, après le 9 thermidor, envoyé comme agent aux îles de France et de la Réunion, où les généraux Malartic et de Sercey refusèrent de le reconnaître. De retour en France, il fut nommé directeur de l'Opéra, puis commissaire à la Guadeloupe, où il mourut le 29 novembre 1800.

N. In-8°, profil à G. Dessin inédit dans la collection Dejabin, vol. I, p. 38.

Baglion de Saillant (François-Ignace de), évêque de Poitiers, d'abord prêtre de l'Oratoire, puis évêque de Tréguier en 1679 et transféré, en 1686, à Poitiers, où il mourut en janvier 1698.

1. *Steph. Gantrel sculpsit.* In-fol. De 3/4 à G., dans une bordure ovale, équarrie. Belle pièce.

2. *Carolus Simon Pinxit Trecoris 1680* [1]. — *G. Vallet ex Academia Regia Sculp. C. P. R.* In-f°. Même pose, sur une planche semblablement disposée.

Barde (Denis de la), évêque de Saint-Brieuc, d'une ancienne famille du Gâtinais, portant *coupé d'azur et d'or,* d'abord chanoine de Paris, puis agent général du clergé et supérieur de la Propagation de la foi ; désigné au roi pour le siège épiscopal de Saint-Brieuc par le cardinal de Richelieu, qui lui annonça lui-même sa nomination, par une lettre du 10 juin 1641 ; sacré à Paris, dans l'église de la Visitation, le 7 juillet 1642, mort à Saint-Brieuc, le 22 mai 1675.

R. Nanteüil ad viuum Faciebat 1657. In-fol., dans une bordure octogone formée de feuilles de chêne, posée sur un socle dont la face est armoriée.

Robert-Dumesnil, 115 ; Leblanc, 30 ; Didot, 1758.

---

(1) Le père Lelong met 1687 : l'épreuve qui est au cabinet des Estampes porte bien la date 1680.

Baron (Eguiner), célèbre jurisconsulte du XVIe siècle, né dans le diocèse de Léon, professa le droit à Angers, à Poitiers et à Bourges et mourut dans cette dernière ville, le 22 août 1550, à l'âge de cinquante-cinq ans environ.

1. N. (F. Stuerhelt). Médaillon ovale orné, in-4°. Profil à G.

2. N. (Léonard Gaultier). Petit in-12 carré. Dans le bas on lit : Eguinaire Baron et, dans le haut à gauche, le numéro 84. Profil à G. Dans la *Chronologie collée.*

Barrat (François-Xavier), prêtre des missions étrangères, né à Rougé (Loire-Inférieure), le 18 août 1853, parti pour la Cochinchine orientale, le 26 novembre 1879, massacré en haine de la foi, au mois d'août 1885.

Canedi. De 3/4 à D., dans les *Annales de la Propagation de la foi,* année 1886, p. 1.

Barré (Jean-Baptiste), statuaire, né à Nantes, le 14 brumaire an XII (6 novembre 1803) ; chevalier de la Légion d'honneur, mort à Rennes, le 24 avril 1877.

Gustave Rouault décembre 79. In-f° à claire-voie. Dessin à la plume encadré. (Collection du Musée d'archéologie de Rennes.)

Battaille (Charles-Amable), chanteur d'opéra-comique, né à Nantes, le 30 septembre 1822, d'abord médecin dans sa ville natale, débuta à l'Opéra-Comique en 1848, fut professeur de chant au Conservatoire en 1851, sous-préfet d'Ancenis de septembre 1870 à juillet 1871 et mourut à Neuilly, le 2 mai 1872.

1. *Eustache-Lorsay. — A. Collette.* In-4°, à claire-voie. Debout, en pied, dans *l'Etoile du Nord.*

2. *Impr. lithogr. de Decan, à Paris.* In-4° ; rôle du baron, dans *Marco Spada.*

3. *Lith. Decan. — Paris.* In-8° ; dans le rôle du *Carillonneur de Bruges.* N° 596 de la Galerie dramatique. En couleurs.

4. *P. Petit. Phot. — Desboutins sc.* Eau-forte à claire-voie ;

dirigé à D. Dans *L'Opéra. Eaux-fortes et quatrains par un abonné.* Paris, librairie des Bibliophiles, 1876. In-18.

« Amoureux de son art, épris du fantastique,
D'un rôle secondaire il tire un grand effet.
Le père de Mignon, à l'Opéra-Comique,
Devait faire applaudir le fantôme d'Hamlet. »

« Un Abonné. »

Baudouin de Maisonblanche (Jean-Marie), avocat à Lannion, né le 9 janvier 1742, à Châtelaudren (Côtes-du-Nord), député des sénéchaussées réunies de Lannion et de Morlaix aux Etats généraux de 1789 ; devint plus tard conseiller de préfecture de son département et mourut à Lannion, le 6 décembre 1812.

1. N. In-8°, profil à G. Dessin de la collection Dejabin, t. I, p. 55.
2. *Perrin del.* — *Voyez j^or sc.* Profil à D., dans la même suite.

Baudry (Charles-Théodore), évêque de Périgueux et de Sarlat, né à la Turmelière, commune de Montigné (Maine-et-Loire), le 1er novembre 1817, vécut longtemps à Nantes, où il professa la philosophie ; mort le 28 mai 1863.

Reymond-Pierre. — Imp. Lemercier, rue de Seine, 57, à Paris. In-8°, dir. à D. Lithographie.

Baume-le-Blanc (Gilles de la), d'une famille de la Touraine, né le 22 novembre 1616, fut d'abord doyen de l'Église de Tours ; nommé à l'évêché de Nantes, il prit possession de son siège, le 12 juin 1668, assista aux États de Dinan en 1669, se démit en 1677, pour entrer dans la Compagnie de Jésus et mourut en 1707.

N. Poilly d'après François Porcher. In-fol. ovale équarri.

Beaulieu (Michel), curé de Saint-Sauveur de Rennes, né, en mars 1786, à Saint-Jean-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine), mort le 22 juillet 1848.

Peint et lith. par A. Briand. — Lith. de Landais et Oberthur. In-fol., de face, dans un ovale équarri.

Beaumanoir (Henri-Charles de), marquis de Lavardin, né en 1643, ambassadeur extraordinaire à Rome en 1687 et 1688, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, mort à Paris, le 29 août 1701.

De L'Armessin Sculp. In-4°, de 3/4 à D. dansunmédaillon ovale, avec bordure et armoiries.

Beaumanoir (Mlle de). Tel est le nom qui se lit sur les portraits en pendants de deux jeunes filles, ayant entre elles de grands traits de ressemblance, de deux sœurs sans doute. Nous supposons, sans oser l'affirmer toutefois, que ces deux jeunes personnes sont les filles du baron de Beaumanoir, littérateur et poète, que l'on s'accorde à faire naître en Bretagne vers 1720.

Quoi qu'il en soit, voici la description de ces gracieuses effigies, contenues dans deux médaillons in-12.

La première : *Dess. et gravé avec le physionotrace par Quenedey, rue Croix des Petits Champs, n° 10, à Paris* (1), *n° 97.* Profil à G. En cheveux, un fichu blanc sur les épaules.

La seconde : *Dess. et gravé avec le physionotrace par Quenedey, rue Croix des Petits-Champs, n° 10, à Paris.* Profil à D. En cheveux avec une robe blanche.

Beauvau (Gabriel de), successivement abbé de Turpenay, au diocèse de Tours, doyen de Nîmes, nommé à l'évêché de Nantes en 1635 et sacré à Paris, le 23 mai 1636, mourut au monastère de Grandmont, près de Tours, vers l'an 1667,

---

(1) Cette adresse nous permet de remarquer que ces portraits ont dû être gravés de 1788 à 1790 ; car passé cette dernière date, Edme Quenedey quitta Paris, pour n'y revenir qu'en l'an X, époque à laquelle il se fixa rue Neuve-des-Petits-Champs.

suivant le *Gallia Christiana*, et le 9 janvier 1668, d'après le Père Lelong.

N. Poilly ad viuum scu. In-fol. En buste dans une bordure octogone, formée de feuilles de chêne, équarrie, posée sur un piédestal. De 3/4 à D. Beau.

Didot, 1963.

Beauvau du Rivau (Gilles de), évêque de Nantes, en 1677, par suite de la démission de Gilles de la Baume-le-Blanc, son oncle, ne prit possession de son siège que le 2 septembre 1679, et mourut dans sa ville épiscopale, le 7 septembre 1717.

1. *F. du Puys pinxit. — Steph. Gantrel sculp. 1680.* In-fol. Médaillon ovale avec bordure, équarri, supporté par un piédestal. Vu de 3/4 à G.

Au bas du médaillon, cette dédicace coupée en deux par un écusson d'armoiries : *Offerebat Josephus Lory Nannetensis.*

2. *Elizab. Cheron pinx. — Steph. Gantrel sculp. 1682.* In-fol. Même description que ci-dessus. L'air de tête seul est un peu différent.

Becdelièvre (Louis-Marie-Christophe, marquis de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X, chevalier de Malthe, membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, né à Nantes, le 19 juin 1783, mort à Paris, le 10 novembre 1855.

N. — *Lith. Gregoire et Deneux.* In-8° à claire-voie. De 3/4 à G.

Bécel (Jean-Marie), évêque de Vannes, né à Beignon (Morbihan), le 1er août 1825. Ancien curé de la cathédrale de Vannes, il a été nommé évêque de ce diocèse, par décret du 30 décembre 1865.

Héliogravure Rousselon. Frond-Concile, tom. V.

Bedeau (Marie-Alphonse), général de division, représentant du peuple en 1848, né à Vertou, près Nantes, le 10 août 1804, mort le 28 août 1863.

1. *Aso Farcy.* — *Lith. Auguste Bry.* In-8o.
2. *Lith. Buffet.* In-fol.
3. *Benjamin Roubaud.* In-fol.
4. *A Paris, chez Abès et F. Dubreuil.* In-fol.
5. *Jeoffroy lith.* In-fol.

Toutes ces pièces sont à claire-voie. Dans chacune d'elles, le général est représenté en costume militaire, debout à mi-corps ; il est dirigé à D. dans les trois premières, et à G. dans les deux autres.

6. *Lith. d'après nature par Lafosse.* En civil, de 3/4 à G. N° 330 de la collection Basset.

Bégon (Scipion-Jérôme), évêque de Toul, né à Brest, le 30 septembre 1681, fut successivement doyen du chapitre de la cathédrale de la Rochelle, vicaire général du diocèse de Beauvais ; élevé, le 11 janvier 1721, au siège épiscopal de Toul, ce qui lui donnait le titre de prince du Saint-Empire, il mourut dans cette dernière ville, le 28 décembre 1747.

1. *Balechou sculpsit.* In-4°, ovale équarri, avec tablette chargée d'armoiries. Dirigé à G., regarde de face.
2. *Dessiné et lith. par l'abbé Morel.* — *Imp. de Paullet.* In-8o.

Beisit (René-Marie de), missionnaire de l'ordre des Frères prêcheurs, mort en odeur de sainteté à Nantes, le 24 janvier 1718, âgé de 66 ans.

A Paris, chez Daumont, rue Saint-Martin. In-8° ovale équarri, presque à mi-corps, de 3/4 dirigé à G.

Bélizal (Louis-Adolphe-Marie, vicomte de Gouzillon de) petit-fils du vicomte André de Gouzillon de Bélizal, tué à Quiberon en 1795, né à Saint-Brieuc, le 6 mars 1834, membre du Conseil général de son département et député depuis 1876.

1. N. Figure de 3/4 à D. sur le placard. « *La Chambre des Députés de 1876-1877.* »
2. *J. Blass.* In-12, debout en pied de 3/4 à D., dans le *Triboulet,* du 2 octobre 1881.

3. N. (Gravure de M. Le Révérend). En petit, dans *L'Illustration* du 14 octobre 1885, 3/4 à G.

4. N. En petit, dans *La France illustrée* du 14 novembre 1885.

5. N. Petit ovale dans *Le Journal illustré* du 22 novembre 1885.

Bellevue (Henri de), né à Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine), le 26 février 1844, engagé dans le corps des zouaves pontificaux à Rome, le 24 janvier 1861, tué pendant la guerre franco-allemande, comme capitaine, à Yvré-l'Evêque, le 11 janvier 1871.

Paul Maurou lith. De 3/4 à D. Dans *Souvenir.*

Bellevue (Jean de), frère du précédent, né à Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine), le 4 avril 1850, engagé à Rome, dans le Régiment des Zouaves pontificaux, le 7 décembre 1867, tué à la bataille de Patay, le 2 décembre 1870, en qualité de sous-officier des volontaires de l'Ouest.

Paul Maurou lith. De 3/4 à G. Dans *Souvenir.*

Benoist (François), compositeur, grand prix de Rome, professeur au Conservatoire, ancien organiste de la Chapelle du Roi, né à Nantes, le 10 septembre 1795, mort à Paris, le 6 mai 1878.

Pradier. — Lith. de Langlumé. In-4°, à claire-voie. Assis, à mi-corps, dirigé à G.

Bérardier (Denis), surnommé *Fénélon-Bérardier*, prêtre, docteur et syndic de la Faculté de théologie de Paris, grand-maître du collège de Louis-le-Grand, né en 1735 à Quimper, député suppléant du clergé de Paris à l'Assemblée constituante, décédé à Paris, le 12 floréal an II (1er mai 1794).

1. *Moreau.* Dessin in-8°, profil à G. Collection des dessins de Dejabin, t. I, p. 70.

2. *Moreau del. — Le Tellier sc.* Profil à D., dans la collection *Dejabin.*

Inconnu à Soliman Lieutaud.

Berry (Marie-Caroline-Ferdinande-Louise de Bourbon, duchesse de), fille de François I, roi des Deux-Siciles, née à Naples, le 5 novembre 1798, femme de Charles-Ferdinand duc de Berry, 2me fils du comte d'Artois, depuis Charles X (1816); était enceinte du comte de Chambord, lors de l'assassinat de son mari (13 février 1820); elle tenta, en 1832, un soulèvement légitimiste en Vendée, qui se termina par son arrestation à Nantes, dans les circonstances les plus tragiques; détenue à la citadelle de Blaye, elle y donna le jour à une fille et dut rendre public le mariage qu'elle avait contracté secrètement, en 1831, avec le comte Lucchesi Palli; rendue à la liberté, elle vécut dans la retraite et mourut à Brunsée (Styrie), le 17 avril 1870.

Portraits in-folio.

1. N. *Dessiné d'après nature à l'église Notre-Dame, le jour de la Bénédiction Nuptiale. — A Paris, chez Gautier.* Debout, en pied, de face.

2. *Peint par Hesse. — Dessiné et gravé par J»M» Gudin.* A mi-corps, presque de face, dans une bordure ovale équarrie.

Didot, 903.

3. *C. Lev. C. — Lithographie de Senefelder.* A claire-voie, de face, regarde à G.

4. *Peint d'après nature par H. Hesse. — Gravé par Audouin, graveur ordinaire du Roi et de l'Académie des Arts et Métiers.* A mi-corps, de face, la figure tournée à D. dans un ovale équarri. Belle pièce.

Le 1er état avant la dédicace. (Leblanc, 24; Portalis et Beraldi, t. I, p. 42.)

5. N. *A Paris chez Jean.* Carré; debout, en pied, de face, la figure tournée à G. Belle gravure.

6. N. *A Paris, chez Genty.* Carré; debout en pied, montrant le médaillon du duc de Berry. Gravure en taille-douce.

7. N. *A Paris, chez Jean.* Debout en pied, dans un trait carré, regarde à D. Gravure coloriée à l'aquarelle.

8. *Imprimé par C. Motte, Lithographe de S. A R. Mgr le duc d'Orléans. — Dédié à Son Altesse Royale Monsieur Frère du Roi, par son très humble et très obéissant serviteur N. H. Jacob, maître de dessin à l'Ecole Re Ve d'Alford.* Carré. Vue de profil à G., assise, près d'un berceau dans lequel jouent ses deux enfants.

9. N. La duchesse de Berry avec Louis XVIII, le comte d'Artois, le duc et la duchesse d'Angoulême, le duc de Berry, le duc de Bordeaux et sa sœur, sur une croix d'honneur entourée de rayons. Eau-forte (Hennin, 14,181).

10. *Chretien del. — Imp. Lith. de Lacroix, rue du Four, No 66.* Avec les mêmes dans des médaillons fixés à un autel surmonté d'une croix (Hennin, 14,330).

11. *Zin Belliard. — Imp. Lith. de Delpech.* A claire-voie ; à mi-corps, regarde à D., décolletée.

12. N. *A Paris, chez Lecerf.* Carré ; debout en pied, profil à G.; gravure en couleurs.

13. *Rullman. — Lith. de Villain.* Ovale équarri ; à mi-corps, son enfant dans les bras.

14. N. *Lith. de Villain.* Ovale ; à mi-jambes. Banal.

15. *Dubois-Drahonnet pinx. — Lith. de Delaunois. — Carrière del.* Claire-voie ; à mi-corps, de face, la tête inclinée à G.

16. *Maurin. — Lith. de Langlumé.* A claire-voie ; presque de face. Joli.

17. *Dessiné par Félix. — Gravé par Dubois. A Paris, chez Basset.* Carré ; debout en pied, dans un parc, dirigée à D. Jolie pièce.

18. N. *Lith. de C. Motte.* Carré ; debout en pied dans un salon, profil à G., coupant ses cheveux devant le buste de son mari (1820).

19. N. *Lith. de G. Engelmann.* Carré ; en pied, assise ; des femmes de chambre emportent ses cheveux qu'elle vient de couper. Au bas ce quatrain :

Blonds cheveux que mon Charle aimait,
Ne me servez plus de parure.
Qu'ai-je besoin de votre attrait?
Tout meurt pour moi dans la nature !

20. N. *Lith. de Villain.* « L'Espoir de la France dédié aux

fidèles Bordelais. » A claire-voie ; en buste, au-dessus ceux de ses enfants.

21. *Vigneron. — I. Lith. de F. Delpech.* « Tous les Français partagent sa douleur. » Vue de profil à G., à genoux avec ses deux enfants, près du mausolée du duc de Berry.

22. N. *Lith. de Ligny et Dupain.* « La Veuve et ses enfants. — Dédié aux Amis de la Famille. » A claire-voie.

23. *Dessiné par J. B. Duvivier. — Gravé par A. Guiot.* Rond équarri ; assise, de face, un enfant dans ses bras, l'autre à ses côtés.

24. *Painted by J. M. F. — Lith. de Villain. — Lith. by P...* « Family Picture. » Carré, en pied, assise entre ses deux enfants

25. *Imp. Litho de G. Engelmann, rue Louis-le-Grand, N° 27. Mongin invenit et fecit 1821.* « Madame la duchesse de Berry aux montagnes d'Auvergne. » (Hennin, 14,186.)

26. *Trolli del. — de Mlle Formentin.* Claire-voie ; à mi-corps, de 3/4 à G. Lithographie.

27. *H. Garnier.* Claire-voie ; à mi-corps, regarde à G. Mauvaise lithographie.

28. *Gravé à l'eau-forte, par Mlle Sibire et terminé au burin, par David, 1823.* Carré, debout en pied, dans le parc de Chambord avec le duc de Bordeaux et Mademoiselle.

29. *A. B. pinxit. — Lith. de Fonrouge.* Carré ; assise dans la campagne, tenant ses deux enfants dans ses bras.

30. *Kinson, Pinx. — Zwinger del. 1827.* Carré ; assise sur un sopha, son fils dans ses bras ; vue de face. Très gracieuse lithographie.

31. *Lecler 1824. — Lith. de C. Constant.* A claire-voie, regarde à G. Publié par Blaisot.

32. *Robert-Lefevre pinx. — I. Lith. de Delpech. — Belliard del.* Ovale, dans un double trait carré ; 3/4 à G.

33. *A. Regnier del. 1827.* « L'heureuse mère. » Carré ; assise, jouant de la guitare près du berceau de son enfant.

34. N. *Imp. lith. de A. Fonrouge.* A claire-voie. Elle tient la tête de ses deux enfants contre la sienne. Au bas, des lys s'inclinent, avec ces mots : « Ils se relèveront. » Jolie composition.

35. *Peint par f. Gérard en 1822. — Gravé par Adolphe Caron en 1829.* Carré ; debout, en pied avec ses deux enfants.

36. *D. H. 1830. — Printed by Engelmann, Graf, Coindet et Cie*. Madame duchesse de Berry et son fils. Claire-voie, à mi-corps, dirigée à G.

37. N. *A Paris chez Jean.* Claire-voie ; à cheval, se dirige à G. Gravure coloriée à l'aquarelle.

38. *Lierles del. — By alfranc Neerduydsmann 2 May. — Imp. lith. de Fonrouge.* Claire-voie dans un trait carré. Debout à mi-corps, la main droite sur l'épaule du duc de Bordeaux.

39. N. *Lith. de Ligny et Dupaix.* « L'espoir de la Veuve. » Claire-voie. Buste entre ceux de ses deux enfants.

40. *Bardel inv. et lith. — Nantes, C. Merson, Carrefour Saint-Jean, 1.* Carré, en largeur. « Arrestation de S. A. R. Madame. »

41. *Lith. par C.... — Imp. Lith. Delaunois.* Claire-voie. Derrière les grilles d'une prison, dont un chien cherche à briser les barreaux.

42. *Oct. Tassaert inv. et del.* « Une illustre victime à son prie-Dieu. » Claire-voie, dans un triple trait carré.

43. *C***. — Lith. de Lemercier.* Carré ; debout, en pied, de face ; en prison.

44. N. *Lith. de Villain.* Carré. Assise, en pied, de face, dans sa prison, le buste du duc de Berry sur une table.

45. *Dessiné d'après nature. — Lith. de Delaunois.* Assise, dans sa prison ; debout, près d'elle, une autre personne (Mlle de Kersabiec ?).

46. N. Caroline. Carré. Assise, regardant le buste de son fils. Dans le bas, deux quatrains, au-dessous desquels ces mots entre parenthèses : « (Ce que j'aime). »

47. *Montaut d'Oléron del. Lith. de Bernard.* Carré. En prison, assise, regarde un médaillon.

48. *Lith. de Fonrouge.* Marie-Caroline à Blaye. Assise sur un mur d'enceinte regardant la mer.

49. *Lith. de A. Fonrouge.* « Promenade de S. A. R. Madame avec Mlle de Kersabiec, sur les remparts de la citadelle de Blaye. » Elle regarde à G., Mlle de Kersabiec est vue de dos.

50. N. *A Paris, chez Gallé Graveur.* « La captive de Blaye et les deux exilés. » Claire-voie ; trois petits bustes dans des bouquets de fleurs ; le duc de Bordeaux est dans le haut. Aqua-tinte.

51. *Peint et Dessiné par Ris. — Lith. de Gaulon.* Carré; dans sa prison, assise, à mi-corps, dirigé à D.

52. *Oct. Tassaert. — Lith. de Delaunois.* Claire-voie; dans sa prison, assise, presque de face.

53. *A. Regnier 1833. — Lith. Delaunois.* Claire-voie. A mi-corps, presque de face. Dans le bas, la citadelle de Blaye.

54. *Lit. de Fonrouge.* Carré; à cheval, se dirige à G. Joli.

55. N. *Paris, Fonrouge.* « Notre-Dame de la Garde. » Debout sur un bateau avec plusieurs personnages.

56. *A Boblet. — Lith. Delaunois.* (1834.) Ovale. Portant le costume d'un jeune Vendéen.

57. *Carrière 1834. — Lith. de Dopter.* « Henri, Caroline et Louise. » Claire-voie. Buste entre ceux de ses enfants.

58. N. *Lith. de Fonrouge.* « Louise-Caroline-Henri. » Id.

59. N. *Lith. de Benard.* « L'espoir de la Veuve exilée. » Assise entre ses deux enfants debout.

60. *Peint par Gérard.* — (Dessin de Bellolli.) — *Gravé par Delannoy.* Carré. Debout en pied, avec ses deux enfants, regarde de face. Versailles.

61. *H. Grevedon 1835. — Imp. de Lemercier.* Claire-voie. Debout, à mi-corps, dirigée à G.

Portraits in-4°.

62. *Gravé d'après un portrait peint à Palerme. — A Paris, chez Gautier.* S. A. Royale Marie-Caroline, future épouse de Monseigneur le duc de Berry. A mi-corps, de 3/4 à G. Le 1er état sans les nuages au-dessous.

63. *Dessiné et gravé par Canu, rue St-Jacques, n° 29.* Claire-voie, de 3/4 à G.

64. *Dessiné d'après nature, par Connia Relli à Millazzo. — Gravé par Le Roy.* La future épouse de Monseigneur le duc de Berry. Claire-voie, de 3/4 à G.

65. *Dessiné et gravé par Canu, rue St Jacques, n° 29, le jour de son entrée.* Claire-voie, profil à G.

66. N. *A Paris, chez A. Fonrouge.* Marie-Caroline. Claire-voie dans un entourage de fleurs formant l'ovale; à mi-corps, de face, lithographie.

67. *Présenté à S. A. R. Madame la duchesse de Berry, par son*

très Humble et très Obéissant Serviteur Canu. Claire-voie, de 3/4 à G. Jolie pièce.

68. N. *Lith. de Ligny.* Claire-voie, à mi-corps, presque de face.

69. *Dessiné d'après Nature et gravé par Benoit. — A Paris, chez Le Doyen.* Carré, dirigée à D., sur un nuage. Pointillé en couleurs.

70. N. *A Paris, chez Bulla.* Carré; debout, à mi-corps, dirigée à D. Gravure au pointillé.

71. N. *A Paris, chez Chaillou, rue St Honoré, n° 140. — Lith. de Lemercier rue du Four, S. G, n° 55.* Claire-voie, de 3/4 à G. Coloriée à l'aquarelle.

72. *J. Dumont. — Lith. Delaunois.* Claire-voie dans un trait carré. A mi-corps, de 3/4 à D.

73. *Carl Heindel.* Claire-voie. A mi-corps, regarde à D. Lithographie exécutée en Allemagne.

74. *Markl del. — Hopwood sc.* Claire-voie. A mi-corps, tenant son enfant dans ses bras. Très joli, mais flatté.

75. *Bosio. — Lith. de Villain.* Carré; assise, son enfant dans ses bras.

76. *Dessiné et gravé par Canu.* Claire-voie, même idée; avec chapeau.

77. N. *A Paris, chez Bulla, rue St-Jacques, n° 38.* « Bénédiction paternelle de S. A. R. le duc de Berry. » Carré, en largeur. Elle est vue de profil à G., présentant sa fille à son mari. Aquatinte.

78. *Pierre Adam aq. f.* (D'après le baron François Gérard.) En pied, avec ses deux enfants.

79. N. *Lith. de G. Engelmann.* Claire-voie; de 3/4 à G., en veuve.

80. *Mauzaise. — Lith. de Villain — peint par Kinson.* Claire-voie; mêmes pose et idée.

81. *Gravé par Canu.* « La nouvelle Jeanne d'Albret ». En travers; vue de face, assise, tenant sa fille dans ses bras, près d'un berceau dans lequel se trouve son fils. En couleurs.

82. N. Réduction du n° 29, qui précède.

83. *J. B.* (monogr.) — *Lith. de C. de Lasteyrie.* Claire-voie, regarde à D.

84. *Dessinée d'après nature par Blaizot. — Gravée par Renard* Carré, de 3/4 à G. Publié à Paris, chez Jean.

85. *H. Garnier. — Lith. de Ducarme.* Claire-voie, de 3/4 à G. Dans la *Galerie Universelle,* publiée par Blaisot.

86. *H. Garnier. — Lith. de Ducarme.* Claire-voie ; un diadème sur la tête, regarde à D. Publié par le même.

87. *Lithog. v. Thamish. — Stdr. V. M. Bauer.* Claire-voie ; lithographie exécutée en Allemagne, d'après la précédente.

88. *Streindr. v. Streng u. Schneider.* Copie d'après le même modèle publiée à Francfort.

89. N. *I. Lith. de Delpech.* Claire-voie dans un trait carré. Debout, en pied, de face, dans la campagne.

90. N. *A Paris, chez Dentu. — Lith. Lemercier.* « *Mater admirabilis, Mater Salvatoris.* » Claire-voie, sur un nuage, à travers lequel on aperçoit les grilles d'une prison.

91. N. *Lith. de Fonrouge.* « Madame duchesse de Berry dans sa prison. » Claire-voie dans un double trait carré; debout, en pied, de face.

92. *Lith. par C.* (Carrière), *d'après Geoffroy.* Reproduction du n° 41 qui précède.

93. N. *Lith. de Fonrouge.* « L'Exilée. » Carré ; vue de face, assise sur un tertre dans la campagne.

94. *A. Breton. — Tropsch* (sc). Claire-voie. Bois dans le *Musée des Familles* (année 1870), t. XXXVII, p. 253.

Portraits in-8°.

95. *Lithographié par G. Engelmann. — Dessinée d'après nature à la Métropole le jour de son mariage.* Ovale équarri ; de 3/4 à G.

96. *Hopwood Juni. sculp.* Presque de face, dans un ovale orné. Gravure au pointillé, publiée à Londres en 1816.

97. N. *A Paris, chez Charon, rue St-Jean de beauvais, n° 26.* Ovale équarri, de 3/4 à G.

98. N. Gravé d'après un portrait peint à Naples. Ovale, dirigée à G. Même adresse qu'au précédent.

99. N. *A Paris, chez Vallardi, boulevard Poissonnière, n° 3.* De 3/4 à G. dans un ovale. Pointillé.

100. N. *A Paris, chez Maggi, Rue Haute des Ursins, n° 5.* Claire-voie, de 3/4 à G., dans un double trait carré. Pointillé.

101. *Dessinée d'après nature par Morret. — A Paris, chez Basset, rue St-Jacques, n° 64.* Ovale équarri, entouré de roses et de lys; de 3/4 à G. Lavis.

102. N. *A Paris, chez Germain, rue Quincampoix, n° 14.* Claire-voie, de 3/4 à G. Pointillé.

103. *Canu fecit, rue St-Jacques, n° 29.* Id., id.

104. *Dessiné d'après Nature à Naples et gravé par Canu.* Presque de face, dans un ovale. Pointillé.

105. *Disegnato in Napoli Carlo Adriano.* A Paris, chez Martinet. Claire-voie; dirigée à D., sur un nuage. Pointillé.

106. *Dessinée d'après nature, et gravée à l'eau-forte, par J. Duplessi-Bertaux.* Claire-voie, dans un trait carré; profil à D.

107. *Ruxthiel. — Frémy del. et sculp.* Claire-voie; 3/4 perdu à D. Au trait.

108. *Monenteuil del. — Cardon sculp.* Claire-voie, dans un trait carré; dirigée à D. Au pointillé.

109. *Dessiné par Monenteuil et gravé par Cardon.* Claire-voie, le buste terminé par un trait ovale; dirigée à D.

110. *A D---del^t. — E. Bertrand sculp.* Ovale équarri, tournée vers la droite.

111. *Bera.* Claire-voie, profil à D. Au trait.

112. *Lithographié par Engelmann à Mulhouse.* Profil à G., dans un ovale.

113. N. *Lith. de Fonrouge.* « CAROLINE // duchesse de Berry // *née le 5 novembre 1798.* » Claire-voie; regarde à G.

114. N. *Duchess de Berri.* Ovale entouré de feuilles de chêne; de face. Gravure au pointillé exécutée en Angleterre.

115. N. *Published April 1 1820 for La Belle Assemblée. N° 134.* Carré; presque de face. Gravure anglaise au pointillé.

116. N. *Paris, chez Rosselin, Editeur, 21, quai Voltaire. — Lith. de Ligny Frères, R. Salle au Comte, 10.* Claire-voie; regarde à G.

117. *Julien Potier pinx. — Vallot sculp. 1823.* Carré; assise entre ses deux enfants, regarde à D.

118. Même signature qu'au n° 36 ci-dessus. Ovale; différent du premier, la duchesse est coiffée d'une toque. Plus joli.

119. *Dessiné d'après nature et gravé par Cardon. — A Paris,*

chez Basset. Ovale, surmonté de nuages, avec une fleur de lys dans le haut; dirigée à D. Pointillé.

120. N. Au bas, deux lignes. Ovale, au pointillé. Publié dans *La Vendée et Madame.*

121. *J. M. Fontaine. — A Paris, chez Guyot.* Claire-voie, de face, regarde à D. Taille-douce.

122. *Pourvoyeur sculp.* Claire-voie; à mi-corps, regarde de face. Assez joli.

123. *Lion f^t^. — Lith. d'A^te^ Didion.* Claire-voie, copie agrandie du précédent.

124. *F. Donné de^t^. — Lith. de Mellinet, à Nantes.* Claire-voie; presque de face.

125. *Gravé par Thompson apres* (sic) *une peinture par Sir Thos Lawrence.* Claire-voie. A mi-corps, décolletée, regarde à D. Très gracieux.

126. *Stahlstich von Nordheim.* Claire-voie dans un double trait carré. Copie du précédent numéro exécutée en Allemagne. D'un faire plus dur.

127. N. *I. Lith. de Delpech.* Réduction du n° 11.

128. *Pauquet del. — Frilley sc.* Carré; debout, en pied, dirigée à G., regarde à D.

129. *Dessinée d'après Nature et Gravé par Blaisot.* Claire-voie; dirigée à D. Pointillé.

130. *Printed et Pub. by C. Motte, at London, 70, S. Martins-Lane, 20 June 1831.* Claire-voie; 3/4 à G. Lithographie.

131. *J. M. Fontaine. — Paris, I. de A. Fonrouge.* Carré; à cheval, dirigée à G., un chef vendéen à ses côtés. Gravure.

132. N. *Imp. de Fonrouge.* « La Captive de Blaye. » Claire-voie dans un trait carré; à mi-corps, de face. Gravure au pointillé.

133. *D'h. — Lith. de Fonrouge.* Claire-voie; debout, en pied, dans sa prison.

134. N. *Mangeon Imp., r. St Jacques, 67, Paris.* De face, dans un octogone orné.

135. *Saro Cucinotta.* Dans un encadrement de fleurs diverses, de lys et de livres; regarde à G. Publié dans le *Bibliophile français* de Bachelin-Deflorenne, t. V, p. 193.

Portraits in-12 et de plus petit format (1).

136. *Gabard.* In-32, à claire-voie ; de profil à D. Au bas, ce quatrain gravé à la pointe :

« A ce mélange heureux de grâce et de candeur
D'un charme inexprimable on ressent la puissance
Et ce front nous révèle un ange de bonheur
Envoyé par le ciel pour consoler la France. »

137. N. *S. A. R. Marie-Caroline.* Copie réduite du n° 63, qui précède. Pointillé.

138. Sans aucune lettre. Claire-voie, sur un nuage formant l'ovale dans le bas. De 3/4 à G., couronne en tête. Gravure au pointillé.

139. N. *A Paris, chez Chaillou.* Claire-voie, debout en pied, presque de face. Lithographie.

140. *Bosselmann. — A Paris, chez Ostervald l'aîné Editeur, rue de la Parcheminerie, 2.* Claire-voie ; debout en pied, presque de face. Très fine gravure au pointillé.

141. *A Paris, chez Ostervald...* Claire-voie ; de 3/4 à G. Gravure au pointillé, presque microscopique. H. 0m,016; L. 0m,009.

142. *Bosselman. — A Paris, chez Ostervald...* Claire-voie ; dirigée à D.

143. N. « S. A. R. Madame la duchesse de Berry. » Claire-voie; debout, en pied, dans la campagne, de 3/4 à G., les bras croisés. Gravure au pointillé.

144. N. *Quai des Augustins, n° 37.* Claire-voie, dirigée à D.

145. Sans aucune lettre ; profil à G. dans un rond, Diam. 0m,040.

146. *E. Leguay sculp.* Copie réduite du n° 11.

Bertaud (Sébastien-Michel), curé de Legé (Loire-Inférieure), né à Ancenis, le 29 septembre 1777, d'abord officier des armées catholiques et royales de l'Ouest depuis 1793 jusqu'à la pacification, créé par Louis XVIII chevalier de la Légion

(1) Tous ceux qui ne seront autrement désignés sont de format in-12.

d'honneur, nommé curé de Legé en 1813, mort le 21 janvier 1861.

N. — Lith. Charpentier, Nantes. In-4° à claire-voie, en costume ecclésiastique.

Berthelot (Jacques-Edmond), supérieur du grand séminaire de Limoges, né à Nantes, le 2 janvier 1772, mort le 17 janvier 1835.

N. Lithographie, in-4°, dans un ovale.

Berthelot (Joseph-Jean), curé de Toussaints à Rennes, né à Mautours (Ille-et-Vilaine), le 20 décembre 1793, d'abord professeur de rhétorique au collège de Vitré, vicaire de Saint-Etienne de Rennes, curé de Bédée puis, en 1836, curé de Toussaints et mort à Rennes, le 13 décembre 1856.

L. Brune 1857. — *Imp^e chez Oberthur.* In-f° à claire-voie. Assis à mi-corps, presque de face.

Bertier (Julien-Jacques), prêtre du diocèse de Saint-Malo, fondateur et supérieur du petit séminaire de Dinan, né à Saint-Séglin (Côtes-du-Nord), le 21 février 1756 ; conduit à Rochefort sur les pontons, pendant la Révolution, il remplit plus tard, avec ses fonctions de supérieur du séminaire de Dinan, celles de curé de la paroisse de Saint-Malo de Dinan et mourut dans cette ville, le 23 janvier 1837.

Jamet pinx. — Lith. Bagot. Petit in-fol.

Bertin (Amédée), né à Rennes, le 24 octobre 1805, professa la chimie à Rennes, fut sous-préfet de Fougères, après la révolution de Juillet, fonctions qu'il exerça pendant dix-sept ans, devint sous-préfet de Cambrai et député du département d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée constituante en 1848, mais ne fut pas réélu à l'Assemblée législative.

Lith. d'après nature par Lemoine jeune. De 3/4 à G. N° 342 de la collection Basset.

Bertrand-Geslin (Jean-Baptiste-Claude, baron), maire de Nantes, né au Luc (Var), le 10 septembre 1770, d'abord capitaine d'infanterie, en garnison à Nantes, où il se maria, puis membre du collège électoral et du Conseil général de la Loire-Inférieure, maire de Nantes, par décret du 24 mai 1805, démissionnaire en 1813 ; maire pour la seconde fois en 1815, il avait été créé chevalier de l'Empire et membre de la Légion d'honneur (1808), nommé président du collège électoral de la Loire-Inférieure (1810), fait baron de l'Empire (1810), officier de la Légion d'honneur (1831), distinction qu'il avait obtenue déjà en 1815, mais que la Restauration n'avait pas maintenue, mort au Luc, le 6 octobre 1843. Sous son administration, la Bibliothèque publique fut rétablie à Nantes, un muséum d'histoire naturelle créé, un musée de peinture fondé et l'importante collection Cacault fut achetée.

N. (François Sablet del.) In-fol., tête de profil à D. Dessin au crayon noir, inédit, dans les collections de la Société archéologique de Nantes.

Un estampage chez M. le baron Bertrand-Geslin, son petit-fils, à Nantes.

Bertrand de Molleville (Antoine-François de), ministre de la marine, né en 1744 à Toulouse, maître des requêtes en en 1774, intendant de Bretagne en 1784, ministre en 1791, mort le 19 octobre 1818.

1. *Anth. Cardon, sculp*t. In-8°.
2. *Jules Porreau sc. 1855.* In-8°. Copie publiée par Vignères.

Beslay (Charles-Hélène-Bernardin), avocat, né à Dinan, le 1er septembre 1768, fut agent national du district de sa ville natale, représentant du département des Côtes-du-Nord dans les assemblées législatives de l'Empire et de la Restauration et mourut à Dinan, au mois de juillet 1840.

N. (Ambroise Tardieu). In-8°. De 3/4 à D.

Beslay (Charles), fils du précédent, ingénieur, né à Dinan, le 4 juillet 1795, élu membre de la Chambre des députés en 1830, par les électeurs de Pontivy ; commissaire général dans le département du Morbihan après la révolution de Février, il résigna ces fonctions pour aller représenter ce département à l'Assemblée constituante ; il est décédé à Neufchâtel, le 30 mars 1878.

Lith. d'après nature par Pingot. De 3/4 à G., N° 668 de la collection Basset.

Besnard (Le R. P.), supérieur des Pères de Saint-Laurent. — Voyez Grignion de Montfort.

Béthune (Armand-Joseph de), duc de Charost, baron d'Ancenis et des Etats de Bretagne, comte de Roucy, vidame de Laon, baron de Pierrepont, pair de France, maréchal de camp, lieutenant-général de Picardie et de Boulonnais, gouverneur des ville et citadelle de Calais et du Calaisis, maire du 10e arrondissement de Paris, fils de François-Joseph et de Marthe-Elisabeth de Roye de la Rochefoucauld, né le 1er juillet 1738, à Versailles, mort à Paris, le 27 octobre 1800.

J.-F. Le Breton del. — E. Conquy sculp. In-8°, à claire-voie, dans les *Hommes utiles*, de Montyon et Franklin, année 1837-38, p. 35. Au bas : *Duc de Charost.*

Béthune (Philippe de), lieutenant général, né en 1561, lieutenant général pour le Roi en Bretagne, en 1600, et gouverneur de Rennes, mort au château de Selles, dans le Berry, en 1649.

S. Bernard fecit. In-fol. carré, à mi-corps, dirigé à D., regarde de face.

Bidard de la Noe (Théophile-Jean-Marie), avocat, professeur à la Faculté de droit de Rennes, né dans cette ville

en 1806, fut représentant du département d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée constituante, maire de Rennes, après le 4 septembre 1870, représentant d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale de 1871, décédé à Rennes, le 20 octobre 1877.

Jandelle. Dans Delarue, de face.

E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc. En petit, sur le placard « *1873. L'Assemblée nationale.* 1873, » n° 310.

Bienvenue (Zozime), avoué à Morlaix, député du Finistère à l'Assemblée nationale de 1871 à 1876, né à Saint-Brieuc, mort à Morlaix vers 1879.

E. Bocourt del. 1873 — Daudenarde, chapon et Sotain sc. En petit, sur le placard « *1873. L'Assemblée nationale. 1873,* » n° 380.

Bigot de Préameneu (Félix-Julien-Jean, comte), jurisconsulte, né à Rennes, le 26 mars 1747, d'abord avocat au parlement de Paris, membre de l'Assemblée législative, près du Conseil d'Etat après le 18 brumaire, créé comte de l'Empire en 1808, ministre des Cultes, membre de l'Académie française, mort à Paris, le 31 juillet 1825.

1. *Jul. Boilly 1821.* In-4°, à claire-voie, 3/4 perdu à G. Lithographie.

2. *M. del. — Duchemin sculp.* In-8°, à claire-voie, au pointillé. Dirigé à G., en académicien.

3. *Z^in Belliard. — Lith. Grégoire et Deneux.* In-8°, à claire-voie, dirigé à G., regarde de face, même costume.

Bihoret (Louis), né à Savenay (Loire-Inférieure), le 13 mai 1836, engagé dans le corps des zouaves pontificaux à Rome, le 20 janvier 1861, mort à Rome, le 8 janvier 1867.

Paul Maurou lith. — Vu de face. Dans *Souvenir.*

Billault (Auguste-Adolphe-Marie), homme politique, né

à Vannes, le 12 novembre 1805, conseiller municipal de Nantes, membre du Conseil général de la Loire-Inférieure, député, président du Corps législatif, ministre de l'Intérieur, par décret impérial du 23 juin 1854, mort à sa terre des Grésillières, en Basse-Goulaine, près de Nantes, le 3 octobre 1863.

1. *Lith. d'après nature par Ch. Bazin.* De 3/4 à G., dans Basset.

2. *Lafosse 1866.* Debout à mi-jambes, regarde à G., dans le Panthéon Frond.

3. *Toussaint. — Publié par Rosselin.* In-8° à claire-voie, assis à mi-corps, de 3/4 à G., avec fac-similé de signature autographe.

4. *G. P. S. — A. L. B.* Bois dans *L'Illustration* de 1845, p. 505.

5. *G. P. S.* In 8°. Bois dans *El Correo de Ultramar.*

6. N. (Cham). Billault à la Tribune. In-12, vu de face. Bois dans *L'Assemblée nationale comique* (1850), p. 542.

7. *Lith. Guéneux.* In-4°. Sa statue élevée sur la place du Palais de Justice à Nantes et déboulonnée après les événements de 1870.

Billette de Villeroche (Vincent-Emmanuel), négociant, ancien maire de Quimperlé, né dans cette ville, le 10 octobre 1729, député de la sénéchaussée de Carhaix aux Etats généraux de 1789, mort à Quimperlé, le 18 septembre 1811.

1. *Isabey del.* In-8°, profil à D. Dessin pour la collection Dejabin, t. I, p. 88.

2. *Perrein del. — Courbe sculp.* Légèrement différent de celui qui précède. Pour la même suite.

3. *Mme Cernelle sculp. — A. Sergent excudit.* In-4°. De 3/4 à G. dans la collection Levachez. Manière noire.

4. *Mme Cernelle sculp.* In-4° de 3/4 à G. Même collection, mais bien différent. On ne dirait certes pas le même personnage.

Billiais (Henri-Victor-Marie Le Loup de la), né à Nantes, le 22 mars 1836, député du département de la Loire-Inférieure, depuis 1876.

1. *J.-B.* In-12 de 3/4 à G., dans le *Triboulet* du 9 octobre 1881.

2. N. Petit bois dans *L'Illustration* du 7 novembre 1885, n° 2228. 3/4 à D.

3. N. Petit ovale dans *Le Journal illustré* du 6 décembre 1885.

Binot (Jacques), principal du collège d'Ancenis, député de la Bretagne à l'Assemblée nationale de 1789, né à Ancenis, le 17 octobre 1750, mort à Nantes, le 16 avril 1808.

Gros del. — *Courbe sculp.* Collection Dejabin. Profil à D.

Le dessin original, signé *Gros del,* dans la collection des dessins pour la suite Dejabin, t. I, p. 89. Il est en sens contraire.

Bisson (Hippolyte-Magloire), enseigne de vaisseau, né à Guémené (Morbiban), le 3 février 1796, mort héroïquement, en vue de l'île de Stampalie (Grèce), le 4 novembre 1827, en mettant le feu aux poudres de la frégate *La Magicienne*, qu'il était chargé de conduire et qui allait tomber aux mains des pirates grecs.

1. *Letuaire fec.* — *Toulon, Lithog. d'Aug. Aurel.* In-fol., à claire-voie, le corps dirigé à D., la tête à G.

2. *Peint par Maignen.* — *Rochn f.*. In-fol. à claire-voie, dirigé à D.; au bas, l'explosion de la frégate.

3. *A. Maurin 1836.* — *Lith. de Lemercier A Paris.* In-8° à claire-voie ; même pose que le n° 1.

Reproduit dans le *Littoral de la France* (Paris, Palmé, 1886), t. I, 3e partie, p. 21.

Bizet (Jean-Baptiste-Pierre), ancien curé de Grand-Champ (Morbihan), chanoine honoraire pénitencier de la cathédrale de Nantes, supérieur des missionnaires de Saint-François de Sales, né à Saint-Etienne-de-Corcouet (Loire-Inférieure), le 15 décembre 1787, mort à Nantes, le 21 avril 1853.

Lith. Charpentier, Nantes. In-4° ; claire-voie, à mi-corps, dirigé à D.

Bizeul (Louis-Jacques-Marie), érudit et archéologue, né à

Blain (Loire-Inférieure), le 14 septembre 1785, décédé dans cette ville, le 27 mars 1861.

C. M. (Charles Méryon) *sculp. 1861*. Profil à G. Eau-forte dans *Poitou et Vendée,* par B. Fillon et O. de Rochebrune, in-4°.
Il y a des épreuves sur papier vélin lilas.

Blanchard (Pierre-Charles-Toussaint), supérieur général de la Congrégation des Eudistes, né à Carantilly, au diocèse de Coutances, le 1er octobre 1755, supérieur du petit séminaire de Rennes en 1782, s'exila en Espagne en 1792, revint à Rennes en 1798 ; vicaire général du diocèse de Rennes, fondateur des écoles des Cordeliers et de St-Martin, à Rennes, proviseur du collège royal de Rennes en 1815, recteur de l'Académie de cette ville en 1822, chevalier de la Légion d'honneur le 11 août 1823, supérieur général de la Congrégation des Eudistes en 1826, il est mort à Rennes, le 14 septembre 1830.

Logerot del. — Lith. de Villain. — Monanteuil lith. In-fol. carré dans un double filet. Assis, à mi-corps, de 3/4 à D.

Blin (François-Pierre), médecin à Nantes, né à Rennes, le 8 juin 1756, fut député aux Etats généraux par le tiers-état de la sénéchaussée de Nantes, où il exerçait sa profession, devint, sous la Restauration, conseiller de préfecture de la Loire-Inférieure et mourut à Chantenay, près de Nantes, le 4 novembre 1834.

1. N. In-8° dessin au Cabinet des Estampes, t. I, p. 95. Profil à G.
2. *Duranton pinx. — Mariage sc.* In-8°.

Blin (François), paysagiste, né à Rennes, le 10 septembre 1827, mort dans cette ville, le 26 juillet 1866.

Gustave Rouault. In-f°, dessin à la plume. (Collection du Musée archéologique de Rennes.)

Bobierre (Pierre-Adolphe), directeur de l'Ecole des sciences

à Nantes, chevalier de la Légion d'honneur, né à Paris, mort à Nantes, le 18 septembre 1885, à l'âge de 58 ans.

Nantes. Lith. J. Grinsard. In-12, médaillon rond sur fond carré, de profil à D., d'après le plâtre exécuté par Suc, en 1834.

Bodan (François-Marie Guillo du), né à Vannes, le 7 février 1794, était procureur général à Rennes, en 1848, lorsqu'il fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département du Morbihan ; conseiller à la Cour de Cassation de 1859 à 1869, mort à Vannes, le 12 mai 1872.

1. *Lith. d'après nature par Gigoux.* In-4°, dirigé à G., dans Basset.
2. *A. Legrand.* In-4°, dans Delarue.

Bodan (Charles-Michel-Christophe Guillo du), ancien magistrat, né à Quimper, le 23 mai 1827, chef du parquet à Orléans en 1870-71, membre du Conseil général du Morbihan et député de Vannes depuis 1871.

1. N. En petit, dans *L'Illustration* du 11 novembre 1876.
2. N. En petit, figure de 3/4 à G., sur le placard : « La chambre des Députés de 1876-1877. »
3. *J. B.* In-12 en pied, de 3/4 à D. Dans le *Triboulet* du 29 janvier 1882.
4. *J. Blass.* En petit, vu de 3/4 à D., sur une planche intitulée : *Une séance à la chambre des Députés,* dans le *Triboulet* du 5 octobre 1883.
5. N. En petit dans *L'Illustration* du 24 octobre 1885.

Boffrand (Germain), architecte, né à Nantes, le 7 mai 1667, décédé à Paris, le 18 mars 1754.

Dessiné par Lt St Adam l'aîné. — J. C. François sc. In-4°, à claire-voie, tête de 3/4 à D.

Cette gravure, dans la manière du crayon, reproduit le buste sculpté par Adam. Elle est peu commune.

Boisboissel (Anne-Marie-Hyacinthe, comte de), né à Alby

en 1820, député du département des Côtes-du-Nord de 1871 à 1876, mort vers 1878.

E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc. En petit, sur le placard « *1873. L'Assemblée nationale, 1873.* » n° 273.

Boiséon (Catherine de), fille aînée du comte de Boiséon, en Bretagne, d'après le père Lelong.

*Steph*us *Picart Rom*us *1667.* In-4°, dans une bordure ovale encadrée. Armoiries dans le bas. De 3/4 à D.

Boiséon (Hercule-François de), vicomte de Dinan et de la Fellière, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Morlaix.

J. Sauué fe. In-fol. Encadrement octogone de feuilles de chêne sur fond carré, avec tablette et armoiries dans le bas. Dirigé à D., regarde à G. Beau.

Boisgelin de Cucé (Jean-de-Dieu-Raymond de), prélat, orateur et littérateur distingué, issu d'une ancienne famille de Bretagne, né à Rennes le 27 février 1732, d'abord grand vicaire de Pontoise, puis, en 1760, grand vicaire de Rouen, sacré évêque de Lavaur en 1765, élevé à l'archevêché d'Aix en 1770, dignité qui lui donnait la présidence perpétuelle et inamovible des Etats de Provence, reçu à l'Académie française en 1776, membre de l'assemblée des Notables en 1787, député du clergé de la sénéchaussée d'Aix aux Etats généraux en 1789, dépossédé de son archevêché par la nomination d'un évêque constitutionnel en 1791, émigra en Angleterre, revint en France après l'adoption du Concordat, fut nommé, le 16 avril 1802, à l'archevêché de Tours, créé cardinal en 1804 et mourut à Angervilliers, près de Paris, le 22 Août 1804.

1. N. In-8° ovale équarri. De profil à D. Sur la tablette : *Mgr. l'archevêque d'Aix.*

2. *Pannemaker sc.* — *Goffineau, del. inv.* Profil à D. dans *La Révolution* par J. Janin. Dans le même cartouche : Lepelletier Saint-Fargeau.

3. *H. Pottin.* — *Gérard.* Bois, dans *Le Musée des familles,* t. XXV, p. 72. In-8°.

Boislève (Gabriel de), évêque d'Avranches, abbé de Saint-Aubin-du-Bois, près de Lamballe, conseiller au parlement de Bretagne en 1637, nommé évêque d'Avranches en 1651, mort le 3 décembre 1667.

J. Dieu pinxit. — *P. Landry sculp. Parisiis 1666.* In-fol. Dirigé à D., regarde de face, dans une bordure ovale.

Sur les épreuves d'un 1er état, on lit dans la bordure : Rigi, au lieu de Regi qui se voit sur les postérieures.

Bonnaire (Le baron Félix), né le 23 octobre 1766, à Vitry-le-Français (Marne), nommé administrateur du Cher en 1792, député de ce département au Conseil des Cinq-Cents, successivement préfet des Hautes-Alpes, de la Charente, d'Ille-et-Vilaine (1805) et de la Loire-Inférieure (1815), puis député d'Ille-et-Vilaine pendant les Cent-Jours.

N. (Gonord.) In-18. Médaillon rond sur un fond rectangulaire marbré. Profil à G. N° 8.

Bossi (Marie), née à Legé (Loire-Inférieure), en 1804, cuisinière chez Mesdemoiselles du Guiny à Nantes, pendant le séjour de Madame, duchesse de Berry et recommandable par son dévouement à cette malheureuse princesse ; décédée à Nantes, le 23 novembre 1878.

1. *Guérin pinx.* — *Dulac del.* — *Lith. Delaunois.* In-4°; à claire-voie ; 3/4 à D.

2. *Lith. Charpentier à Nantes.* — *Nantes, 7 9bre 1832.* In-4°, Marie Bossy.

3. *Lith. Fonrouge.* In-4°.

Bouays de la Bégassière (Paul du), né à Guingamp, le 6 janvier 1843, engagé à Rome dans le corps des Zouaves pontificaux, le 12 janvier 1861, blessé à Patay, le 2 décembre 1870, et mort à Guingamp, le 23 avril 1871.

Paul Maurou lith. De face. Dans *Souvenir.*

Boucher (Joseph-Marie), né à Sizun (Finistère), le 23 septembre 1829, notaire à Landerneau de 1854 à 1877, député du département du Finistère en 1885.

N. En petit, dans *L'Illustration* du 23 janvier 1886.

Boucherat (Louis), chancelier de France sous Louis XIV, né à Paris, le 20 août 1616, mort dans cette ville, le 2 septembre 1699. Il fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Guienne, de Languedoc, de Picardie et de Champagne, conseiller d'État, trois fois commissaire aux États de Languedoc et dix fois à ceux de Bretagne, puis chancelier.

1. *Io. Lenfant ad viuum faciebat 1670.* In-fol. ovale équarri ; de 3/4 à D.

2. Même signature, avec la date 1671. In-fol.; à peu près semblable au précédent, le médaillon retenu dans le haut par un nœud de ruban.

Le père Lelong cite un autre portrait du même graveur de format grand in-folio, avec la date 1673 ; nous ne l'avons point vu.

3. *Habert ad viuum faciebat, rüe St Iacq. proche St Severin.* In-fol. carré. A mi-corps, dirigé à D., un rouleau de papier dans la main gauche.

4. *Nanteüil ad viuum faciebat cum P. R. 1676* (1). Grand in-fol. Grand comme nature, dirigé à G., regardant de face, dans une bordure ovale tronquée des quatre côtés.

Robert-Dumesnil, 46 ; Le Blanc, 45 ; Didot, 1676 et 1677.

---

(1) C'est sans doute par erreur que le père Lelong a lu 1677.

5. *Dieu pinxit. — N. Arnoult fec.* In-fol. carré. En pied, assis, renversé dans un fauteuil, dirigé à D.

6. *N. Chasteau. Fec. C. P. R.* Petit in-fol.; de 3/4 à D., dans un ovale avec draperies sur fond carré.

Le nom, qui, aux premières épreuves, se lit sur la tablette, est remplacé dans les suivantes par un quatrain :

« Des plus obscures nuits ses chants percent l'horreur..... »

Il y a aussi de cette planche des épreuves sur lesquelles l'ovale est tronqué à droite et à gauche et haut et bas ; elles portent la signature : *N. Chasteau Inu. Fec.*

7. *A Paris chez I. Moncornet a la felicité.* En chancelier, de 3/4 à D., dans un octogone sur fond carré.

8. *Steph. Gantrel sculp.* In-fol.; de 3/4 à G., dans un ovale équarri.

9. *F. Iollain excudit.* In-fol. Même idée que le numéro 5 ci-dessus, mais différent d'exécution.

10. *R. Bonnart, del.* In-fol. carré. En pied, assis devant une table.

11. *Edelinck.* In-fol. dans une thèse. Nous n'avons point vu dans l'œuvre d'Edelinck, au Cabinet des Estampes, cette pièce citée par le père Lelong.

12. *De L'Armessin sculp.* In-4° ; de 3/4 à D., dans un ovale.

13. *S. Thomassin fe.* In-4°, carré ; en pied, assis devant une table, dirigé à D.

14. *De l'Armessin scul.* In-4° ; de 3/4 à G., dans un ovale. En chancelier.

15. N. « *Louis de Boucherat chancellier de France* ». In-18, ovale. Dimension : H., 0m,039 ; L., 0m,031. Gravure ancienne assez jolie.

16. N. Médaillon, droit et revers de 0m,057 de diamètre sur une planche in-8°. Au droit, tête de profil à D., au trait ; au revers, l'exergue IVSTITIÆ COMES BENEFICENTIA et la date MDCXXXXV.

17. *J. Heinzelmann del. et sc.* Reproduction très achevée du précédent médaillon. Diamètre : 0m,077.

18. *Molart F.* Gravure à peu près semblable. Diamètre, 0m,076. Dans le *Trésor de numismatique.*

Boué (François), prêtre missionnaire, né en 1846, à Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure), mort à Abéokuta (Guinée septentrionale), le 24 décembre 1880.

N. Bois dans le *Petit Messager*. Novembre 1881.

Bouet-Willaumez (Louis-Edouard, comte), vice-amiral, sénateur, né à Brest, le 24 avril 1808, mort à sa propriété de Maisons-Lafitte (Seine-et-Oise), le 10 septembre 1871.

1. *Bornemann fecit. - Imp. Lemercier et Cie, Paris.* Debout, à mi-jambes; dans le *Panthéon Frond.*

2. N. In-12, bois dans un journal illustré. En grande tenue, de face. Une épreuve dans la série alphabétique des portraits au Cabinet des Estampes.

Bouexie (Louis du), sieur de la Chapelle, conseiller au parlement de Bretagne, dit le père Lelong.

A. Paillet pinxit. — Stephus Picart Romus sculp. In-fo. Médaillon ovale dans une bordure sur fond carré. Armoiries dans le bas. Dirigé à G., regarde de face.

Bouguer (Pierre), mathématicien, astronome, professeur d'hydrographie, membre de l'Académie des sciences, né au Croisic (Loire-Inférieure), le 10 février 1698, mort à Paris le 15 août 1758.

Peint par Péronneau. — Gravé par Miger. In-fol.

Bouillé (Fernand, comte de), né à Paris, le 19 mars 1821, marié et domicilié à Nantes, engagé dans le régiment des volontaires de l'Ouest, pendant la guerre franco-allemande, blessé mortellement au combat de Patay, le 2 décembre 1870, mort à Orléans, le 25 décembre 1870.

Mélois sc. A claire-voie, presque de profil à G., dans *Souvenir.*

Bouillé (Jacques, de), fils du précédent, né à Nantes le 4 mai 1844, engagé avec son père dans le corps des volon-

taires de l'Ouest, le 3 novembre 1870, tué à Patay, le 2 décembre 1870.

N. (Mélois sc.) A claire-voie, de 3/4 à G. Tiré sur la même feuille que le précédent.

Bouju (Jacques), président des enquêtes au parlement de Bretagne, poète latin, né à Châteauneuf-sur-Sarthe (Anjou), en 1515, mort à Angers, le 7 décembre 1577.

1. N. (Wosterhout?) In-4°, de 3/4 à G., dans un cartouche ovale. Au bas, sur un petit écusson : IACQVES // BOVIV *Pre=// sident des En=// questes au // Parlement // de Breta=// gne.*

2. N. *Angers, Imp. Lachèse et Dolbeau.* In-8°, ovale équarri.

Epreuves tirées en 1884 sur un cuivre de l'époque déposé à la Bibliothèque publique d'Angers.

Boulanger (Georges-Ernest-Jean-Marie), général de division, né à Rennes, le 29 avril 1837, général de division en 1884, nommé commandant de la division d'occupation en Tunisie, puis ministre de la guerre en 1886.

1. N. In-4°, bois dans *L'Illustration* du 8 mars 1884, n° 2141. 3/4 à G.

2. *Naudin sc.* In-4°, debout, en pied. N° 229 de la collection *Les Hommes d'Aujourd'hui.*

3. *G. Vuillier. — C. Jaugeon sc.* In-4°, bois, dans *Le Monde illustré* (17 octobre 1885. — n° 1490).

4. *Photo Hippique Delton. — Tournoux Cirasse Photogravure.* In-f° carré. A cheval, dirigé à G.

5. N. En petit, dans *Le Journal illustré* du 16 janvier 1886.

6. Id. Dans *L'Univers illustré* du même jour.

7. *G. Vuillier. — H. Docchy sc.* In-8°, 3/4 à D., dans *Le Monde illustré* du 24 juillet 1886.

8. *N. M. sc.* In-4° ovale, de 3/4 à G. Gravure de Navellier d'après H. Meyer dans *Le Journal illustré* du 25 juillet 1886.

Boulay-Paty (Pierre-Sébastien), avocat, sénéchal de Paimbœuf (Loire-Inférieure), en 1789, commissaire du roi près le

tribunal de la même ville, commissaire civil et criminel du pouvoir exécutif dans le département de la Loire-Inférieure, représentant du peuple au Conseil des Cinq-Cents en 1798, conseiller à la Cour royale de Rennes, né à Abbaretz (Loire-Inférieure), le 10 août 1763, décédé à sa campagne de Donges (même département), le 16 juin 1830.

1. N. (Gonord.) In-18, profil à G. N° 14.

2. *T. Jourjon. — Lith. Landais et Oberthur, Rennes.* In-fol. Debout, à mi-corps, dirigé à D., regarde de face.

Boullé (Jean-Pierre), avocat à Pontivy, né le 2 juillet 1753, à Auray (Morbihan), député du tiers-état de la sénéchaussée de Ploërmel à l'Assemblée nationale de 1789, du département du Morbihan au Conseil des Cinq-Cents, en 1797; nommé préfet du département des Côtes-du-Nord, en 1800; reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 15 août 1809, fut appelé à la préfecture de la Vendée en 1815 et mourut le 13 juin 1816, au Vauméno, près de Saint-Brieuc.

1. *Devouge del.* In-4°, dessin à la Bibliothèque nationale.

2. N. In-8°, profil à G. Dessin pour la collection Dejabin, t. I, p. 116.

Ces deux dessins sont inédits.

Bourayne (César-Joseph, baron), capitaine de vaisseau, commandant de la Légion d'honneur, baron de l'Empire, né à Brest, le 22 février 1768, mort dans cette ville, le 5 novembre 1817.

Ae Maurin 1835. In-8°, à claire-voie, dirigé à D. Publié chez Rosselin.

Bourbon (Louis de), proviseur de Sorbonne, cardinal de Vendôme, archevêque de Sens, 3e fils de François et de Marie de Luxembourg, né le 2 janvier 1493, à Ham (Somme), nommé évêque de Laon en 1510, créé cardinal en 1517,

archevêque de Sens en 1536 ; fut successivement administrateur des évêchés du Mans en 1519, de Luçon en 1534 et de Tréguier en 1537, mourut à Paris, le 11 mars 1556.

N. In-32, carré ; dirigé à D. Au bas : *Louis de Bourbon Vand.*

Un dessin indiqué par Lelong se trouvait dans le cabinet Fontette.

Bourgault-Ducoudray (Louis-Albert), musicien et compositeur, professeur d'histoire générale de la musique au Conservatoire, né à Nantes le 2 février 1840.

A. Gilbert (del). Gravure sur bois en fac-similé par Yves et Barret, dans *La Bretagne artistique,* t. I, p. 161.

Bourgerel (Gustave-Benjamin-Alexandre Le Prévost), architecte du département de la Loire-Inférieure, dessinateur et aquarelliste, né à Rennes, le 18 septembre 1813, décédé à Nantes, le 28 octobre 1882.

N. In-8° carré. Reproduction par l'héliogravure du tableau peint par Elie Delaunay, en 1873, dans la *Notice biographique* par M. Prével.

Bourgneuf de Cucé (Henri de), marquis d'Orgères, premier président au parlement de Rennes, né vers 1590, mort à Paris, le 27 août 1660.

Petrus Landry Sculpsit 1661. In-4°, ovale équarri. Vu de 3/4 à D., regardant de face.

Didot, 1010.

Bourmont (Louis-Auguste-Joseph de Ghaisne, comte de), né à la Seilleraye, près de Nantes, le 9 février 1801, prit une part active au mouvement légitimiste en 1832.

Guérin p^t^. — Carrière d^t^ 1833. — Lith. Delaunois. In-4°, à claire-voie ; 3/4 à G.

Bourmont (Philippe-Auguste-Adolphe de Ghaisne de), frère

du précédent, né à Auray (Morbihan), le 1er novembre 1808, servit la même cause que son frère et mourut en Amérique en 1884.

Dollart pinxt. — Carrière del. — Lith. Delaunois. In-4°, à claire-voie ; 3/4 à D.

Bourrouet (Jean-Baptiste-Edouard), Père Jean-Baptiste, religieux de la Trappe de la Melleray (Loire-Inférieure), né à Vieillevigne (même département), le 13 février 1858, mort le 29 janvier 1882.

N. Héliogravure. In-18, ovale, dans sa *Vie* par l'abbé Boursin, (Coutances, 1858).

Boursoul (Joseph-Augustin), prêtre gardien de l'hôpital Saint-Yves de Rennes, mort en odeur de sainteté, pendant qu'il prêchait, dans la chaire de l'église paroissiale de Toussaints à Rennes, le 4 avril 1774, à l'âge de 70 ans.

1. N. *A Paris chez Mondhare.* In-f°, ovale équarri ; debout et de face, en chaire.

Il y a deux tirages : Le premier ne porte aucune signature d'artiste et sur la tablette, après les noms et qualités du personnage, on lit une ligne de latin : *Pretiosa in conspectu...*; le second est signé : *Causier pinx.*, et sur la tablette, la ligne de latin est remplacée par un quatrain.

2. *A. Ollivault sc.* In-8°. Sur son lit de mort.

Bouvet (François-Joseph), vice-amiral, né à Lorient, le 23 avril 1753, mort à Brest, le 21 juillet 1832.

1. *C. Fuhr. — Maurin fecit.* Debout à mi-jambes (Panthéon Frond).
2. *A° Maurin.* In-8°, lithographie à claire-voie, de 3/4 à G.

Bréa (Jean-Baptiste-Fidèle), général français, né à Menton, en 1790, se distingua pendant les guerres de l'Empire. Chargé, en 1848, d'opérer contre les insurgés de la rive gauche

de la Seine, il voulut, après quelques engagements, parlementer avec eux : traîtreusement saisi, il fut assassiné lâchement après de nombreux outrages (25 juin). Bien que le général Bréa ne soit pas breton, il a, croyons-nous, conquis droit de cité en Bretagne par le long commandement qu'il a exercé à Nantes et son mariage avec une nantaise dans cette ville, où ses restes sont inhumés.

1. *Lith. Miné.* In-fol., de 3/4 à G.
2. *Lith. de Villain. — E. Saintin.* In-fol. ; de 3/4 à D.
3. *A Paris chez A. Bes et F. Dubreuil.* In-fol., debout à mi-jambes, dirigé à D.
4. *Lith. de Lordereau.* In-fol. Même pose, les bras croisés.
5. *A^se^ Farcy. — Lith. Auguste Bry.* In-4° ; regarde à G.
6. *E. Saintin 1848* (signature à rebours). In-4°, de 3/4 à G.
7. N. *Imp. Decan.* In-4°, de 3/4 à D. Lithographie publiée dans *Le Voleur et Le Cabinet de lecture réunis.*

A toutes ces pièces à claire-voie, il conviendrait d'ajouter deux lithographies de Zéphirin Belliard, citées par M. Beraldi, dans « Les Graveurs du XIXe siècle ». L'une est sans doute in-fol., et l'autre in-8° ; il ne nous a point été donné de les voir.

Briand (Jean-Olivier), évêque de Québec (Canada), né à Plérin (Côtes-du-Nord) en 1715, nommé évêque en 1766, mort dans sa ville épiscopale en 1794.

In-12, ovale, vu de face sur une grande planche lithographiée intitulée : « Episcopat de la province ecclésiastique de Québec » avec cette souscription : *Roberts et Cie lithographes rue St-Jacques Montréal : — publié par J. C. Marquis ptre. — dessiné par Jos. L'hérault. 1874.*

Brice (René-Joseph), avocat à la cour d'appel de Rennes, censeur de la Banque de France et du Crédit Foncier, né à Rennes, le 23 juin 1839, sous-préfet de Redon, avant le 4 septembre 1870, député de l'Ille-et-Vilaine depuis 1871.

1. *E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc.* En petit, sur le placard « *1873. L'Assemblée nationale, 1873.* »

2. N. En petit, figure de 3/4 à G., sur le placard « *La chambre des Députés de 1876-1877.* »

3. N. Phototypie, sur la planche « *Les 363.* »

4. *Lucien.* Bois, in-12 sur la planche in-fol. « Candidats républicains d'Ille-et-Vilaine (1885). » Supplément au Journal *L'Avenir de Rennes.*

5. N. Petit bois, dans *L'Illustration* du 24 octobre 1885.

Briçonnet (Denys), fils de Guillaume, cardinal, qui s'était marié avant d'entrer dans les ordres, fut évêque de Toulon, puis de Saint-Malo (1514) et de Lodève (1516), et mourut en 1535.

N. (Léonard Gaultier) ; médaillon de 0m044, de 3/4 à G. Au bas, trois lignes en français.

Briçonnet (Guillaume), dit le cardinal de Saint-Malo, fut évêque de Saint-Malo, puis de Nîmes, archevêque de Rheims et ensuite de Narbonne ; premier ministre d'État sous Charles VIII, cardinal en 1495, il mourut à Narbonne, le 14 décembre 1514.

1. *B. Moncornet excudit.* In-4°, ovale, profil à G.

2. N. (Genre Moncornet). In-4°. Claire-voie, profil à D.

3. N. In-4°, dans une bordure ovale, pour une édition des *Mémoires* de Commines.

4. *G. H. Pinx. — Basan sculp.* In-8°, ovale équarri, profil à D.

5. N. (Gaultier). In-12, rond, en petit, profil à D.

Brillaud-Laujardière (Claude-François-Constantin), juge de paix, puis conseiller de Préfecture à Nantes, né dans cette ville (?), le 7 août 1758, mort à Nantes, le 19 mars 1830. Il faisait partie du Conseil de Préfecture, lors du passage de Napoléon à Nantes, en 1809.

N. (d'après François Sablet). In-fol. Tête de profil à G. Lithographie.

Le dessin original, au crayon noir, ainsi que deux épreuves de cette lithographie, font partie des collections de la Société archéologique de Nantes.

Brilhac (Pierre de), premier président au Parlement de Bretagne en 1703.

E. Petit. In-8°, ovale équarri. Dirigé à G.; rare.

Dans le bas, ce quatrain :

La Majesté Brillante, a la douceur unie
Soffre (sic) à nos yeux dans ce tableau.
Que n'a t'on pû tracer à l'aide du peinceau
Son cœur droit et sincere, et son rare genie ?

Briot de la Mallerie (L'abbé Ismaël-Armand-Sébastien-Agathange), né au château de la Mallerie (Côtes-du-Nord), le 17 janvier 1808, curé de Saint-Philippe-du-Roule à Paris, chanoine et vicaire général honoraire de Rennes, décédé à Paris, le 10 mars 1861.

H. Rousseau. — Amédée Rousseau. In-8°, à mi-corps, dirigé à D. Bois.

Brizeux (Julien-Auguste-Pélage), poète français et breton, né à Lorient le 12 mai 1806, mort à Montpellier, le 3 mai 1858.

1. *M.* (Mariani del.) — *Gérard* (sc.) Bois dans le *Musée des Familles*, tome XXV° (1858-59), p. 96. Debout, à mi-corps et de face, d'après Amaury Duval. Joli.

2. N. In-18 ; à mi-corps, de 3/4 à D. Taille-douce, dans les *Œuvres*, édition Saint René Taillandier (1860).

3. N. In-12 ; eau-forte dans les *Œuvres*, chez Alp. Lemerre, 1874.

4. N. Dessin autographié, publié dans la *Revue-Caprice*, de Lorient, n° 2, (8 juillet 1876). Profil à G.

5. *G. Path.* — *L.* In-8° ; de 3/4 à G. Très mauvais bois publié dans un journal illustré que nous n'avons pu déterminer.

6. N. In-12. Bois, d'après le n° 1, dans le *Littoral de la France*, t. I, 3e partie, p. 23 (1).

Brossays Saint-Marc. — Voyez Saint-Marc.

Broussais (François-Joseph-Victor), célèbre médecin, né à Saint-Malo, le 17 septembre 1772, d'abord chirurgien militaire, professeur au Val-de-Grâce, entreprit de réformer la science médicale, fut le créateur de l'*Ecole physiologique ;* membre de l'Académie des sciences morales, il mourut à Vitry, près Paris, le 17 novembre 1838.

Portraits in-folio.

1. *Peint par Ch. Duchesne.* — *Gravé par Boivoisin.* Ovale équarri ; de face.

Beau, surtout en épreuve avec la tablette blanche.

2. *Oudet sc.* Claire-voie ; 3/4 à G.

3. N. *Imp. Litho. de Mlle Formentin, rue St André des Arts, 29.* De face dans un encadrement historique.

4. *Dessiné d'après nature par Maurin.* — *Lith. Delpech.* Claire-voie ; de 3/4 à G.

5. *Lith. de Delpech. M.* Claire-voie ; presque de face, peu différent du précédent.

6. *Lecler.* — *Lith. de Fonrouge.* Claire-voie ; de 3/4 à G. *Galerie Universelle* de Blaisot, n° 209.

---

(1) On s'étonnera peut-être de voir que l'auteur de *Marie* ait été si peu portraituré. Nous avons été surpris nous-même, en dépouillant, au Cabinet des Estampes, la volumineuse collection alphabétique des portraits, dans laquelle figurent tant de personnages médiocres ou absolument inconnus, de constater que le « doux poète breton » n'avait même pas pu trouver une petite place.

7. *Lith. par Ghémar. — Lith. de P. Degobert, rue Berlaimont, 30, à Brux.* Claire-voie; dirigé à G., sur un nuage, avec texte imprimé dans le bas et fac-similé de signature autographe.

Publié par la Librairie Belge-Française, Montagne de la Cour, 26.

8. *Llanta 1832. — Lith. de Lemercier, rue du Four, S. G. nº 55.* Buste in-8º sur une grande planche contenant les portraits de sept autres sommités médicales.

Portraits in-4º.

9. N. *Lith. de Ducarme. — Publié par Blaisot.* Claire-voie; de 3/4 à G. Laid.

10. N. *Lith. de Langlumé, r. de l'Abbaye, nº 4.* Claire-voie ; 3/4 perdu à D.

Portraits in-8º.

11. N. *Publié par Blaisot.* Claire-voie; de 3/4 à D. Gravure au burin.

12. *Dessiné et gravé par J. René.* Claire-voie; de 3/4 à G.

13. *Forestier sculp. — Ambroise Tardieu Direxit.* Claire-voie; dirigé à G.

14. N. Broussais. Claire-voie ; de 3/4 à G. Lithographie.

15. N. *F.-D.-V.* (sic) *Broussais.* Claire-voie; regarde de face. Gravure au pointillé.

16. *Julien. — Imp. d'Aubert et de Junca.* Claire-voie ; de 3/4 à G. Lithographie

17. *E. de la Michellerie. — Lith. de Charpentier, Nantes.* Claire-voie ; de 3/4 à G., dans les *Archives curieuses,* t. IV.

18. N. *Lith. de J. Desportes, Pont-Neuf, 15.* Claire-voie; dirigé à G.

19. *A. Maurin. — A. Paris, chez Chaillou. — Lith. Lemercier.* Claire-voie ; dirigé à G.

A reparu chez Rosselin, en 1839.

20. *Lith. de Delpech. — M.* Claire-voie; presque de face ; nº 15.

21. N. Au bas, fac-similé de signature autographe.

22. *G. F. E. — Te 'sHage by Soetens et fils.* Claire-voie ; de 3/4 à D.

23. *P. S.* — *Publié par Soetens et Fils à La Haye.* Très peu différent du précédent.

24. *M.* — *Lith. de Delpech.* Presque une copie du n° 20.

25. *V. d. Wildenberg del.* Claire-voie ; presque de face. Lithographie belge.

26. *Madou del :* — *Lith. de Jobard.* Claire-voie; dans les *Annales de Médecine physiologique.* (Bruxelles, 1822.)

27. *Procédé de A. Collas.* Profil à G., dans un médaillon de 0m,050 de diamètre.

28. *A. Gourlier del.* — *Charles Blanc aqua forti.* Claire-voie. Broussais mort, sa tête seule sur l'oreiller. Publié dans *L'Artiste.*

29. *A. Chazal d'après la statue de Théophile Bras.* Claire-voie. Lithographie (1).

Portraits in-12.

30. *A. Duc del.* — *Couché sc.* Claire-voie, dans un trait carré.

31. N. Au bas : *Broussais* (en bâtarde). Claire-voie; tête de face.

Bruc (Henri de) de l'ancienne maison de ce nom en Bretagne, aumônier du roi, conseiller d'Etat, né à Paris, en 1608, fut abbé de Saint-Gildas-de-Rhuis, en Bretagne, assista en cette qualité aux Etats de cette province, en 1632, et mourut en 1635.

Mich. Lasne sc. In-fol., dans une thèse dédiée au cardinal de Richelieu. De profil à D., la tête levée, le bras gauche tendu, les mains ouvertes.

Brulon (Anne, cte de), introducteur des ambassadeurs extraordinaires, fils de Saldebreuil de Brulon et de Jeanne de Penmarch, d'une famille essentiellement rennaise, conseiller d'Etat, baron banneret de la Muce, près de Rennes, vivait et prouvait en 1668.

N. In-8°, dans un cartouche ovale ; gravure du temps.

---

(1) Dans la série des portraits in-8°, il faudrait ajouter un portrait gravé par Bertonnier, cité par Leblanc, n° 26; nous ne l'avons point vu.

Bruté (Jean-Joseph-Guillaume), curé de Saint-Benoît à Paris, né à Rennes, le 9 avril 1678, fut docteur de Sorbonne, en 1728, puis curé de Saint-Hippolyte, et transféré, en 1734, à la cure de Saint-Benoît, où il mourut le 1er juin 1762.

1. *M. L. A. Boizot delineavit et sculpsit.—A Paris chez Flipart....* In-fol.; de profil à G., dans un ovale équarri. Sur la tablette : « *Joannes Josephus Guillelmus Bruté sacræ facultatis Parisiensis doctor, socius sorbonicus, nec non Stti hippolyti Rector.* » Très belle pièce.

2. *Joannes Bruté Sacræ facultatis Parisiensis Doctor, nec non Sancti Benedicti rector. — Aurea Billette.* In-fol., bordure ovale, avec tablette, équarrie. En costume de docteur, à mi-corps, dirigé à G., regarde de face.

3. *C. N. Cochin delineavit. — Carolus Dominicus Meliny Sculpsit 1760.* In-8°, profil à D., dans un médaillon rond.

Dans la collection de Palys, à Rennes, une belle epreuve d'un état non terminé.

Bruté de Rémur (Simon-William-Gabriel), premier évêque de Vincennes (Indiana), né à Rennes, le 20 mars 1779, étudia d'abord la médecine et fut reçu docteur avec le premier rang, à Paris, sur douze cents concurrents (1803), entra ensuite au séminaire de Saint-Sulpice, partit pour l'Amérique en 1810, devint président du collège Ste-Marie de Baltimore, puis évêque de Vincennes (1834) et mourut le 26 juin 1839.

N. In-12; 3/4 à G., dans un médaillon ovale. Héliogravure dans « L'Indiana. Suite d'une femme apôtre » (Paris, Lecoffre, 1886).

LES MONUMENTS ROMAINS

De Coussol et du Breil en Petit-Mars

(Loire-Inférieure).

La commune de Petit-Mars a le rare privilège de posséder une série non interrompue de registres de baptêmes, de mariages et de sépultures remontant à 1559. En parcourant cette collection, pendant une de mes tournées d'inspection, en 1882, mes yeux tombèrent sur une note marginale qui faisait contraste avec l'écriture courante du volume que je tenais. En face d'un acte du mois d'octobre 1585, une main du XVIIIe siècle avait tracé six lignes et avait signé : Perray, recteur. Voici le texte de ces six lignes :

« De Campo parvo Martis, ut ferunt antiquiora instrumenta « Castelli de la Chauvellière, relative ad nostra, in quibus palus « nominatur sylva Martis. Vidi etiam ipsemet oculis antiqua « delubra seu templi, seu palatii aut castelli in locis de Coussol « et de la Buisaye. »

Malgré leur laconisme, ces notes inattendues méritaient autre chose que l'indifférence. Renseignements pris dans les cahiers de M. l'abbé Boutin, ancien vicaire de Petit-Mars qui a passé sa vie dans les recherches généalogiques, il fut prouvé que l'abbé Perray n'était pas le premier venu. Cet abbé, dont l'esprit était orné, avait passé un certain temps à Rome et, à la suite d'un concours, il avait obtenu la cure de Petit-Mars, vers 1720 (1).

---

(1) L'abbé Perray est resté curé de Petit-Mars jusqu'en 1761.

Comment refuser son attention à un témoin qui se présentait avec une pareille recommandation et qui invoquait les titres du château de la Chauvellière? Ses remarques, en outre, piquaient doublement ma curiosité : elles m'ouvraient de nouveaux horizons sur l'origine de Petit-Mars et me révélaient des ruines importantes dans un lieu qui n'a pas fait grande figure dans l'histoire locale.

Les chroniqueurs n'ont rien trouvé de notable à signaler, ils n'ont pas cru non plus que cette commune fût intéressante à étudier, et pourtant la tradition indiquait le passage d'une voie romaine auprès du marais Attimont. Verger, qui est passé à Petit-Mars vers 1842, en recueillant toutes les traces d'antiquités, s'est contenté de consigner le fait dans ses notes, sans tenter la moindre exploration (1).

Je fis part de ma découverte à M. Cottineau, le maire actuel de Petit-Mars, qui connaît mieux que personne sa commune et qui, de suite, encouragea mes espérances en me disant que la lande de Coussol avait fourni des quantités considérables de pierre aux entrepreneurs chargés de la restauration de la route de Ligné, ainsi qu'aux propriétaires ruraux, et il ajouta qu'en piochant un certain pré les cultivateurs avaient rencontré de gros murs. Sur leur forme, leur développement et leur direction, il n'en savait pas plus long. Il me montra l'immense lande de Coussol partagée, il y a 46 ans, entre les habitants du pays, divisée en une foule de parcelles closes de haies, le passage probable de la vieille chaussée, m'énumérant parfaitement toutes les transformations qu'avait subies la contrée depuis un demi-siècle, mais se déclarant incapable de me montrer un mur debout (2).

En 1882, je n'avais aucune raison de tenter des fouilles sur des données incertaines, je me contentai de classer Petit-Mars

---

(1) Notes manuscrites sur les communes de la Loire-Inférieure. (Bibliothèque mun. de Nantes.)

(2) La lande de Coussol contenait 25 hectares. L'acte de partage est du 26 février 1839. (Etude de Me Jean Lucas, notaire à Nort.)

parmi les points à explorer en cas de disette archéologique, me proposant bien de faire une excursion de ce côté à la première occasion favorable. Le souvenir des ruines de Petit-Mars m'est revenu à l'esprit lorsque M. de l'Estourbeillon, notre confrère, inspecteur de la Société française d'archéologie, nous convia tous à la préparation d'un congrès pour 1886, et, sans tarder, je me suis mis en campagne, mais seul, m'environnant de mystère, afin d'éviter, en cas d'insuccès, l'aveu public d'une fouille infructueuse. Ma timidité se changea bien vite en assurance.

J'étais sur le terrain depuis une heure à peine que déjà j'entrevoyais la figure du monument dont les dernières traces se cachaient à tous les yeux. Le pré Attimont, dans lequel je fus conduit pour commencer mes explorations, se trouve situé entre les terrains autrefois nommés la lande de Coussol et les terrains marécageux qui forment l'immense marais de Petit-Mars. Au premier abord, il ressemble aux prés voisins ; quand on s'arrête et qu'on le compare aux autres, on est frappé de la forme circulaire de la douve et de la haie qui l'entourent, du renflement qui court dans le même sens sur les bords supérieurs et de la dépression du milieu. Ces dispositions particulières me firent conjecturer immédiatement que les ruines citées par les anciens du pays devaient être celles d'un théâtre. Mes ouvriers, placés aux deux extrémités de l'hémicycle et sur son parcours probable, mirent à nu, en peu de temps, les pierres d'un mur tournant, dont toutes les parties s'accordaient parfaitement pour former un cercle. La muraille qui formait la base n'était pas non plus difficile à trouver. Dans un fossé qui coupe, presque par la moitié, le pré de Coussol, on apercevait la rupture d'une maçonnerie dont la direction fut bientôt déterminée. Ce mur se retrouvait le même aux deux extrémités comme au milieu, il a l'épaisseur d'un mur ordinaire, 0 m., 60, et ressemble bien à une clôture.

Après avoir découvert les sections d'une première enceinte de 0 m., 90 d'épaisseur, les terrassiers, en continuant leurs tranchées vers le centre, rencontrèrent une seconde enceinte circulaire dont l'épaisseur est de 0 m., 70. Une tranchée, ouverte du centre vers la circonférence, a mis à jour un massif carré de maçonne-

rie formé de matériaux divers à l'intérieur et sur les faces orné de 4 parements. Sur les côtés, on mesure 3 m., 80 sur 4 m., 60. Il n'est pas à égale distance des côtés du cercle : à gauche, nous avons compté 32 m. d'intervalle, tandis que de l'autre nous n'atteignons que 29 m. jusqu'à la paroi intérieure de la deuxième enceinte. L'axe du cercle est de 53 m. et son ouverture de 74 m.

Ma première campagne de l'été 1884 s'est bornée à ces simples constatations, à l'aide de tranchées pratiquées de distance en distance ; elles me suffisaient pour appeler l'attention de mes collègues et du Ministère sur les antiquités de Petit-Mars. Pendant l'été de 1885, j'ai entrepris de déblayer la face intérieure de la seconde enceinte sans interruption, et, moyennant une indemnité, j'ai pu obtenir facilement l'autorisation d'exécuter mon plan. J'avais un problème compliqué à résoudre : conserver d'abord au propriétaire de Coussol l'usage de son pré, ménager les fonds qui m'étaient alloués, satisfaire la curiosité légitime des visiteurs et pourvoir aussi à la conservation de ces ruines qui fréquemment sont couvertes par les eaux. Les dispositions prises me semblent sauvegarder tous les intérêts.

Aujourd'hui, on peut voir la figure exacte que présentait l'hémicycle de Coussol quand il fut achevé par les ouvriers romains, le fossé parallèle que j'ai creusé dans tout le parcours fait voir le petit appareil régulier de la maçonnerie, le blocage de grosses pierres placé dans le milieu, et démontre, à n'en pas douter, que les deux enceintes se composent d'une suite de pans coupés. On en compte 22.

Les déblais ont été en partie employés à élever un tertre au-dessus des fondations du massif du milieu. L'extrémité des deux cercles a été aussi mise à nu au point de rencontre avec le mur droit, et, à gauche, la maçonnerie, formant contrefort, montre assez ses lignes pour qu'on puisse évaluer la résistance [1].

---

[1] Les mesures des contreforts sont les suivantes pour les trois côtés : 2 m., 5 m. et 4 m., 30.

Autour de la paroi extérieure du contrefort, on a rencontré, à la base, un lit de chaux et de sable jaune formant une aire épaisse et large d'un pied, placée là comme pour défendre la solidité du mur.

Pendant ces derniers terrassements, comme pendant les travaux de l'année précédente, j'ai été frappé de l'absence de débris intéressants. Pas la moindre pierre sculptée n'a été rencontrée ni sur l'emplacement du théâtre, ni dans les alentours. N'est-ce pas une preuve que l'édifice était construit avec la plus grande simplicité ? Si les murs avaient été couronnés par un entablement et une frise, nous en retrouverions quelques vestiges dans les constructions du pays, car il n'est pas croyable que toutes les belles pierres se trouvent ensevelies dans la partie non déblayée. Les populations qui ont assisté à la ruine des monuments de l'antiquité n'ont jamais manqué de s'emparer des matériaux de choix pour faire des linteaux et des jambages de portes. L'absence d'assises de gradins en pierre est également un fait à noter, comme le système des pans coupés qui composent les deux enceintes. Tout trahit une main peu exercée et un plan sans prétention architecturale.

Une seule chose devait frapper dans l'hémicycle de Coussol, c'était l'ampleur de son ouverture. D'après les dimensions des contreforts et la force de la base des murs, qui en certains endroits atteint 1 m. 25 de largeur [1], on estime que la hauteur des murs devait atteindre 10 mètres d'élévation.

En fait d'objets mobiliers je n'ai rien à citer, car il ne faut pas compter une misérable pièce d'argent de 3 livres portant le millésime de 1730 ; cependant je l'ai mise de côté comme une relique contemporaine du bon abbé Perray qui pourrait être tombée de sa bourse pendant qu'il visitait les antiquités de sa paroisse. Il n'y a pas à en douter, l'enceinte double dont les

---

[1] Cette largeur a été constatée à l'extrémité droite de la deuxième enceinte.

fondations apparaissent maintenant à nos yeux est bien le monument dont il a vu les ruines sous le règne de Louis XV, et dont la destination lui a paru incertaine.

Il me restait à découvrir les ruines de ce qu'il avait vu à la Buisaye. Ce nom s'applique aujourd'hui à cinq ou six pièces de terre labourable situées à côté du village de la Boissière, sur le versant en pente douce qui regarde le marais. Les premières apparences semblaient indiquer qu'elles étaient le siège de diverses constructions : leur surface inégale se relève et s'enfonce çà et là, quelques débris minuscules de tuiles et de briques sont épars dans les sillons et le long des haies. Quand on attaque les reliefs les plus accentués, on ne rencontre que des massifs de gneiss semblables à ceux qui hérissent partout la physionomie du pays et dans les bas la pelle ne remue que de la terre ordinaire, sans vestiges aucuns de constructions. Les plus anciens fermiers, qui cultivent ces champs depuis un demi-siècle et plus, affirment qu'ils n'ont jamais remarqué en cet endroit l'apparence de murs, ils affirment seulement qu'ils ont vu l'endroit à l'état de carrière comme dans les rues et issues de la Boissière.

Au pied du versant de la Buisaye, dans la grande prairie qui forme le commencement du marais, le long de la haie, je pensais qu'une surprise m'attendait. Au lieu d'être parfaitement plane, la surface de cette prairie a été remaniée de telle façon qu'elle présente une suite de grands carrés inégaux, encadrés de légers sillons et de bossis d'un mètre de large. Ces formes, peu apparentes dans la saison pluvieuse, sautent aux yeux après un été sec comme celui de 1884. L'herbe se dessèche et blanchit sur les milieux et verdit autour du cadre dans les petits creux. En longeant ces carrés, on se croirait sur le bord d'une rue dont les maisons ont été arasées jusqu'aux dernières fondations. Si vous ouvrez une tranchée, vous trouvez, sous une mince couche de terre sablonneuse de 0 m.20, un terrain argileux parfaitement nivelé et battu.

Le Breil, vieux logis féodal, est à trois cents pas de la Boissière,

il regarde aussi la plaine marécageuse de l'Erdre : je m'y suis rendu pour en observer les abords.

Le fermier que j'interrogeai n'avait rien remarqué autour de chez lui, mais il se souvenait avoir vu des tuiles et des pierres dans une douve de desséchement ouverte dans le marais voisin du Breil et, en m'y conduisant, il me rapportait que, suivant l'opinion du pays, ces débris indiquaient le passage d'un vieux chemin d'exploitation. Les premiers coups de pioche semblaient lui donner raison : on trouvait une couche de pierres large d'un mètre, aussi peu appareillées que celles qui se jettent dans les fondrières pour les solidifier, et à droite et à gauche, noyées dans la terre glaise, une grande quantité de tuiles à rebords et de tuiles rondes en grands et en petits morceaux. J'allais abandonner le travail, pensant que j'étais en présence d'une voie du moyen âge, faite de tous les débris du voisinage, quand un des ouvriers, plus soigneux que les autres, découvrit plusieurs pierres en place, qui s'arrangeaient pour former un parement régulier sur deux faces. La tranchée fut continuée vers le midi et bientôt il fut évident que l'amas des matériaux provenait de la ruine d'un mur de 0 m.70 d'épaisseur, qui suivait une ligne courbe. Les ouvriers se dispersèrent alors sur plusieurs points à la fois et, après quelques sondages, j'acquis la certitude que la terre du Breil renfermait, elle aussi, une immense enceinte. De cinq mètres en cinq mètres, les tranchées ouvertes mirent au jour des sections de maçonnerie tantôt confuse, tantôt nettement conservée, ayant partout l'épaisseur de 0 m.70 ; elles se répétèrent sur une grande étendue, au delà même d'une douve profonde, et ne s'arrêtèrent qu'à 24 m. de la haie des terres cultivées. Tout à coup le mur tournant, nous échappa. Les recherches se concentrèrent sur un point, et on aperçut enfin l'extrémité de la courbe terminée par un commencement de mur droit.

Plus nous avancions vers le sommet de la pente douce de la prairie, en nous éloignant du centre du cercle, moins le mur présentait de hauteur. A la partie sud, il y a encore 0 m., 70 de maçonnerie debout ; à la partie nord, le mur est réduit à sa première assise. Ce fait s'explique ainsi : d'un côté, nous sommes

dans le marais, c'est-à-dire dans un endroit qui n'est pas susceptible d'amendement, tandis que sur la partie élevée, les cultivateurs ont enlevé les pierres, afin d'améliorer leur prairie. Les matériaux employés tiennent le milieu entre le grand et le petit appareil de Coussol et partout ils sont environnés de débris de tuiles à rebords.

Je me disposais à poursuivre les restes de la ligne droite sur une certaine longueur, quand elle nous échappa après un mètre de tranchée ; de même qu'à l'extrémité opposée, il fut impossible de suivre le mur circulaire jusqu'à l'angle, tant la maçonnerie est désagrégée par l'action des eaux. Je mesurai la distance qui sépare les deux bras du cercle et je ne comptai pas moins de 173 m. d'ouverture. Je pris ensuite le milieu de la distance et je mesurai un axe d'une longueur de 143 m. Tout compte fait, il se trouve que le monument du Breil est un demi-cercle dépassé qui se rapproche du fer à cheval, comme l'édifice de Coussol.

En avant, en arrière et au centre, j'ai fait pratiquer des sondages, et nulle part je n'ai trouvé trace d'une seconde enceinte. La distance qui sépare Coussol du Breil est de 575 m. Cet espace est aujourd'hui une plaine marécageuse coupée de fossés de desséchement. Pour atteindre la couche de sable compact sur laquelle reposent les assises de maçonnerie, la sonde traverse 0 m., 40 de tourbe et 0 m., 50 de terre glaise. Les fouilles nombreuses opérées de divers côtés et l'examen des fossés ne me révéla rien de plus dans la campagne de 1884 ; je partis donc, convaincu qu'aucune substruction ne m'avait échappé.

Je me trompais. En 1885, au mois d'août, alors qu'une sécheresse exceptionnelle avait repoussé les eaux plus profondément, la douve séparant le marais du Breil du marais Pageot se présenta sous un aspect qu'elle n'avait pas l'année précédente. Un certain nombre de pierres errantes et des débris de briques semblaient donner raison aux habitants du pays qui me répétaient sans cesse qu'ils croyaient à l'existence d'un chemin pavé à travers le marais. Les revers et le fond de la douve furent nettoyés,

déblayés et entamés, et, après bien des tâtonnements, les ouvriers touchèrent à une masse de matériaux qui paraissait appartenir à un mur coupant obliquement le fossé. On insista sur ce point et on acquit bientôt la certitude qu'il y avait là réellement le passage d'un mur de 0 m., 70 et que sa longueur était considérable. En poursuivant sa direction au sud-est avec quelques légères déviations qui indiquaient des pans coupés, nous touchâmes à un angle qui se trouvait exactement en face du centre de l'enceinte du Breil et dont le retour s'en allait vers l'ouest. Après l'avoir suivi à l'aide d'une barre de fer jusqu'à la douve ouverte du nord au sud, on essaya de le déblayer, mais les assises de pierres étaient tellement bouleversées par les eaux que la recherche devenait sans intérêt. Il parut préférable de reprendre le côté opposé et de le découvrir jusqu'au bout, dans le terrain solide, attendu qu'il devait y avoir identité de direction. L'idée fut exécutée, et, se retournant du côté du Breil, les ouvriers dégagèrent entièrement les fondations du même mur jusqu'à son extrémité certaine qui vient finir à 13 m., 80 de la haie et à 7 m., 20 du bras correspondant de l'enceinte du Breil. Dans l'espace circonscrit par les nouvelles tranchées, en avant et en arrière, la sonde annonça un vide complet.

Embrassant alors l'ensemble de la découverte, je relevai les dimensions suivantes : si on forme un triangle à la rencontre des deux murs, on constate que son ouverture a 3 m., 70 sur 2 m. de côté. La longueur du mur jusqu'à l'angle de rencontre est de 112 m.; l'axe depuis la base de l'enceinte du Breil est de 80 mètres.

Pendant tout le cours de la recherche, on a trouvé des tuiles creuses et plates, comme au Breil, une même épaisseur de mur 0m.70, il est donc évident que les deux constructions appartiennent à un seul et même monument et qu'elles se complètent l'une l'autre. Ajoutant la seconde à la première, on a presque la figure d'un œuf large de 173 m. et long de 223 mètres.

L'état de la maçonnerie est très inégal. Près de la douve, et à l'angle, on a plus de 0m.50 de pierres en place, tandis que dans

la partie haute, la première assise des fondations est souvent le seul témoin qui nous reste de la construction. Les constatations une fois terminées, je me suis empressé de refermer la plupart des tranchées, ne laissant à nu que les parties les mieux conservées, et ailleurs plantant de grosses bornes sur tout le parcours du mur, pour qu'en tout temps on pût retracer les lignes de cette singulière enceinte.

Un établissement romain ne va pas seul, il lui faut absolument pour corrélatif une voie de communication. Comment les Romains ont-ils traversé le pays? C'est ce que je me suis empressé de rechercher. Ils sont arrivés par la Déchausserie [1], ils ont passé dans la vallée au-dessous de la Robinerie et de la Guibretière, à travers la lande de Coussol, entre le Vieux-Bourg et la Chaussée, et se sont dirigés vers le gué de la Tomblehoux et du Pont-Hux. Cet itinéraire nous est indiqué par les vestiges de voie romaine qui se retrouvent dans la lande de Coussol, à deux cents pas du théâtre, et dans un pré dépendant de la métairie de la Pierre, et sur le parcours du chemin du Vieux-Bourg. Sur le premier point, la voie a 5 m. de largeur; sur le second, elle en a 7. Sa chaussée se compose de larges et lourdes pierres qui reposent sur un rang de pavés assez semblables aux nôtres. Aux approches du théâtre, on ne voit plus les traces de l'embranchement pavé qui y conduisait, et cela se conçoit. Le jour où la lande a été mise en culture, les paysans se sont empressés (ils le disent eux-mêmes) d'enlever toutes les pierres qui les empêchaient de labourer, ils les ont reportées dans les haies et sur toutes les bordures pour affermir les passages. Quant à la section qui passait derrière le Vieux-Bourg et le Verger, elle est depuis des siècles anéantie, les matériaux ont été employés, au moyen âge, à construire la chaussée haute d'un mètre 50, longue de 100 mètres, et large de 0 m.80, dont les piétons se servent encore aujourd'hui pour se rendre de

---

[1] On disait autrefois la *Chausserie*. (Arch. dép., Q, Inventaire.)

Petit-Mars au Vieux-Bourg, et traverser le gué du ruisseau de Launay.

Au sud-est, la voie se prolongeait jusqu'à la Loire. Nous l'avons suivie à travers les villages de la Goulière et des Piliers jusqu'à la Loire, à l'important passage de Mauves.

Tel est dans leur ensemble l'état des vestiges gallo-romains exhumés dans la commune de Petit-Mars.

Un moment, j'ai nourri la douce illusion de découvertes plus étendues, j'ai cru à la possibilité de voir réapparaître, autour du Vieux-Bourg, les restes d'une ville disparue, d'un temple et d'un camp aux Mottais, série d'éminences qui dominent le marais, au pré de la Tonnelle et au Four-Pageot ; aujourd'hui, je suis obligé d'avouer que les origines de Petit-Mars sont un problème complexe ([1]). Qui nous dit que cet immense marais voisin de Coussol ne recèle pas, sous sa tourbe, la clef du mystère que nous voulons percer et dont la solution n'apparaît nulle part sur la terre ferme.

J'ai exploré les environs de Coussol, du Breil et du Vieux-Bourg, ainsi que les points culminants du territoire, j'ai questionné les vieillards, et nulle part je n'ai obtenu d'indices révélateurs. Je suis monté au moulin de Launay, situé sur un mamelon très élevé, d'où la vue embrasse un horizon de plusieurs lieues et dont nos conquérants auraient pu faire un excellent observatoire. J'ai visité également sans succès le Pont-Hux, dont l'emplacement se prêtait à l'établissement d'un camp retranché. C'est un promontoire granitique qui s'avance au milieu du marais et le dominait sensiblement avant que M. de Goyon l'eût nivelé pour y construire le château actuel. Le seigneur Hux de la Muce, qui fonda le premier donjon, s'établit, non pas sur le sommet (vers 1250), mais au bord de l'eau, et rattacha les deux rives de l'Erdre par un pont en bois, dont les derniers pieux ont été

([1]) Au Four-Pageot, j'ai trouvé des cendres, du charbon et des pierres calcinées ; l'appellation est donc bien justifiée.

enlevés, il n'y a pas 30 ans, en face de la Tomblehoux. Si quelques vestiges gallo-romains eussent subsisté en cet endroit, ils auraient été remarqués dans les grands travaux de terrassement et de nivellement commandés par M. de Goyon. Les recherches ont été non moins négatives dans la partie du marais de Saint Mars-du-Désert comprise entre la Déchausserie, l'île Saint-Denis (1) et la chapelle Saint-Jacques, l'ouverture et le curage des douves n'a ramené à la surface aucun débris de mur.

La découverte des monuments de Coussolet du Breil, considérée en elle-même, n'a pas grande importance, elle ne nous révèle rien que nous ne sachions sur les édifices de l'art antique, et ne se présente pas à nous sous un aspect séduisant, comme les ruines de Jublains, de Sanxay, de Valognes, de Nîmes et d'Arles. Aucun mur ne se dresse au-dessus du sol, tout est enfoui dans les tranchées et, si nous voulons conserver ces substructions, nous devrons les remblayer, pour les sauver des ravages de l'eau. Ici donc point de satisfaction pour les yeux.

Mais si nous nous plaçons au point de vue de la topographie de la Gaule, cette découverte devient un événement archéologique du plus haut intérêt, car elle nous amènera nécessairement à discuter la question de l'emplacement principal de la cité des Nannètes avant et après la conquête et peut-être à la résoudre (2).

D'autres points d'interrogation se posent devant nous. Quelle a été la destination des édifices de Petit-Mars ? Pourquoi les Romains leur ont-ils donné d'aussi vastes proportions dans un lieu qui a toutes les apparences d'un désert ? Interrogeons l'aspect

---

(1) A l'île Saint-Denis, M. Roussier, propriétaire, m'a montré quelques pierres d'ardoise de Nozay provenant de tombeaux trouvés au nord-est. A l'Onglette, île voisine, se voient des ruines du XVIe siècle et une chaussée submergée qui la relie au château de l'Ongle, rive droite.

(2) Il est à remarquer qu'aucun vestige de théâtre ou d'arènes n'a été signalé jusqu'ici à Nantes et à Blain, quoique les alentours aient été remués. Il en est de même à Vannes dont le théâtre s'est trouvé à Locmariaker.

des lieux, la structure des édifices et l'histoire du pays et tâchons d'en tirer des enseignements.

Partout où des ruines romaines ont été mises au jour, il a été facile de les classer, grâce à des traits de ressemblance avec les monuments entiers qui subsistent dans le Midi. On sait que les arènes sont de forme elliptique, que les théâtres sont des hémicycles composés de cercles concentriques adossés ordinairement à la pente abrupte d'un vallon, et munis de gradins, enfin que les temples sont des rectangles entourés de colonnades. Si je compare les vestiges de Coussol et du Breil avec l'un de ces types, je vois bien qu'ils ne peuvent pas être classés ailleurs que dans la catégorie des théâtres, mais dans l'espèce qui n'est pas la plus commune. Ici point de colline, point de restes de gradins, point de *proscenium* et de *postscenium*, deux enceintes circulaires seulement, l'une double, l'autre simple, toutes deux fermées par un mur droit.

Cette simplicité de dispositions, embarrassante au premier abord pour les interprètes, s'explique sans peine quand on invoque le secours des auteurs anciens. Avant de construire les magnifiques amphithéâtres à plusieurs étages qui ornent tant de villes, les Romains ont débuté par des constructions plus modestes, assez semblables à celles que nos entrepreneurs modernes érigent sur nos places publiques à l'occasion des foires. Vitruve, répondant à ceux qui s'étonnaient de ne pas trouver à Rome plus de substructions de théâtres, n'allègue pas d'autre motif (1), et Dion Cassius assure aussi que l'amphithéâtre construit au Champ-de-Mars par Jules César était fait de charpentes et de planches (2).

Le théâtre de Coussol n'appartient ni à la période d'essai, ni à l'époque classique, il tient le milieu entre les deux et doit se classer dans la période de transition. L'absence du rang de briques dont l'usage a commencé au IIIe siècle ferait croire qu'il est

---

(1) Vitruve, livre V.
(2) Dion Cassius, livre XLIII.

du règne d'Adrien, empereur du IIe siècle, qui passe pour avoir construit un grand nombre de théâtres en Gaule.

Le massif rectangulaire dont nous retrouvons les fondations au milieu de la *Cavea*, ne viendra pas contrecarrer nos déductions : au contraire, cet appendice entrait dans les combinaisons architecturales de la plupart des édifices consacrés aux réjouissances publiques, il existe notamment dans le théâtre de Pompéi. Suivant les commentateurs les plus autorisés, ce serait l'emplacement de l'autel sur lequel on immolait à Diane, à Jupiter ou au dieu Mars la victime qu'il était d'usage de leur offrir avant de commencer la représentation. Cette coutume, empruntée aux Grecs, était surtout répandue dans les villes du midi de l'Italie. D'après Festus Pompeius, on immolait au dieu Mars le meilleur des chevaux pendant les fêtes du cirque (1). Si l'on pense que nous sommes à Petit-Mars sur le sol d'une forêt dédiée au dieu *Mars*, on nous permettra sans doute de penser que l'autel dont la base vient d'apparaître au jour ne peut pas être attribué à une autre divinité.

Il est bien évident que les spectacles offerts aux assistants qui se rangaient sur les gradins de bois de Coussol ne ressemblaient pas à ceux de notre temps ; des acteurs dramatiques, satiriques ou bouffons n'auraient pu se faire entendre dans un hémicycle aussi vaste. Au reste, il n'y a pas trace de scène en avant ou en arrière du mur droit ; il faut donc supposer que le divertissement consistait en luttes athlétiques, et en exercices de force ou d'adresse.

La destination de l'enceinte du Breil est beaucoup moins facile à démontrer. Ce dernier monument ne se rapproche, par sa forme, d'aucun édifice romain découvert en Gaule et en Italie. Le cirque de Besançon (2), le seul connu chez nous, est rond ;

---

(1) *L'antiquité expliquée,* Dom Montfaucon, t. III, partie II, 289.

(2) Il a été découvert et décrit en 1868, par M. Aug. Castan. (Mém. de la Soc. d'Emul. du Doubs, 1868.)

quant aux hippodromes, ils sont tous oblongs. Au Breil, nous avons un demi-cercle, terminé par une pointe, formé d'un mur de 0 m.70 qui était recouvert de briques rondes et plates de faîtage. Etant donnée la nature du terrain, qui est parfaitement disposé pour des courses, le culte du dieu Mars, divinité qu'on honorait surtout par des jeux équestres, nous ne pouvons pas voir là autre chose que l'emplacement d'un hippodrome, d'une époque antérieure à la période classique, semblable à celui qu'édifia Tarquin l'Ancien, lequel se terminait à l'un des bouts par un demi-cercle et, à l'autre, par des lignes presque obliques [1].

Si l'on m'objecte l'impossibilité de placer des gradins sur un mur simple, je répondrai que les spectateurs n'avaient pas besoin de se placer dans l'enceinte elle-même, ni même à côté. La pente de la colline qui borde le marais du Breil au Vieux-Bourg leur offrait un amphithéâtre naturel où ils pouvaient aisément se ranger comme faisaient les Parisiens, il y a vingt ans, sur les talus qui bordaient notre Champ-de-Mars.

L'opinion que j'avance ici sur la destination probable de nos monuments recueillerait peu d'adhésions, si je ne me hâtais de dépeindre la vallée telle qu'elle était aux premiers siècles de notre ère. Au premier abord, on a peine à comprendre que les Romains aient choisi un terrain bas, humide, souvent inondé, pour y offrir des divertissements à la foule. Que voyons-nous, en effet, du haut des coteaux de la Boissière ? Une immense plaine coupée de douves et de fossés de desséchement, qui se transforme l'hiver en un vaste lac et qui l'été devient une prairie verdoyante ; certaines contrées, assez rares, fournissent du foin passable, mais la majeure partie de la surface se couvre d'une herbe grossière, assez semblable au jonc, bonne tout au plus à servir de litière aux bestiaux.

Si nous examinons la nature du sous-sol, nous voyons que le terrain se compose d'une mince couche de terre végétale repo-

---

(1) D. Montfaucon, III, p. 276.

sant sur une masse de tourbe et de vase dont l'épaisseur très inégale varie de 50 cent. à 4 mètres. Les habitants, trompés par les apparences, ont essayé, comme les riverains de la Grande-Brière, d'extraire cette tourbe, de la faire sécher et de l'employer pour le chauffage ; ils n'ont pas réussi, parce qu'elle est mêlée de trop d'éléments aqueux et terreux. En retour, ils ont exhumé beaucoup de troncs d'arbres et surtout d'énormes chênes couchés sous un pied de terre, dont le bois devenu noir comme l'ébène acquérait à l'air une dureté étonnante. Des menuisiers en ont acheté pour en faire des meubles. Jusqu'en 1830, ce produit a été à peu près le seul qu'on ait retiré du marais, on laissait pousser librement les joncs, les rouches et les broussailles, à tel point que les loups de la forêt du Cellier venaient y séjourner. Depuis que les pâturages sont l'ambition de tous les propriétaires, les choses ont bien changé ; on évite de retirer de nouveaux pieds d'arbres dans la crainte d'abaisser le niveau du marais, car l'herbe gagne en qualité à mesure que le terrain s'élève au-dessus des eaux stagnantes.

Tout concourt donc à démontrer que nous sommes en face d'un terrain formé d'alluvions successives qui a subi une grande transformation.

Tout autre était le pays à l'origine : « la rivière d'Erdre, dit « un ingénieur, n'était probablement autrefois qu'un ruisseau « fangeux qui, dans les temps de pluie, était sujet à des crues « plus ou moins considérables [1]. » Son lit est bordé de coteaux assez élevés qui, en se rapprochant ou s'écartant, resserrent ou élargissent la vallée suivant des limites très variables. En face de Petit-Mars et de Saint-Mars-du-Désert, la largeur du bassin atteint 4 kilom. et renferme une superficie de 1,322 hectares répandus sur une longueur de 8 kil. Le sol naturel de cette immense cuvette est un lit de sable blanc très compact et très résistant, dont le plan à

---

[1] Rapport de M. Fredureau sur un projet de desséchement des marais de l'Erdre. (Arch. dép., série S.).

peu près horizontal, comme la surface actuelle du marais, s'incline plus souvent vers les coteaux que vers la rivière et se déprime çà et là légèrement, conditions peu favorables pour l'écoulement des eaux. Les contours sont marqués presque partout par de forts reliefs de rochers aussi durs que le granit, et dans le milieu on voit même deux pointes saillantes qui soutiennent l'île de Mazerolles et l'île Saint-Denis, nommée au XIIe siècle *l'île Pierreuse* (1).

Quel événement a donc pu changer si complètement la physionomie de la vallée? Est-ce un cataclysme soudain ou un affaissement du sol? Sommes-nous, comme à Grand-Lieu, en présence de légendes mystérieuses parlant de malédiction et de ville engloutie ? Non, l'imagination populaire n'est pas allée jusque-là, ce qu'elle raconte prouve seulement qu'on croit à une inondation inattendue (2). Là encore, les récits se sont égarés loin de la vérité. Il a suffi de la volonté d'un homme et de l'élévation d'un barrage. L'histoire nous apprend que saint Félix, évêque de Nantes au VIe siècle, le même qui fit approfondir le canal de Nantes, sis entre la Hanne et l'île de la Madeleine, édifia au village de Barbin, sur le territoire de Saint-Similien de Nantes, une chaussée de moulin (3), haute de plusieurs mètres, qui, en retenant le cours des eaux, transforma d'un seul coup la petite rivière en une série d'étangs depuis Nantes jusqu'à Nort, c'est-à-dire sur un parcours de 27 kilom., acquérant ainsi le triple avantage d'un réservoir à poisson, d'une force motrice facile à utiliser aux portes d'une grande ville et d'un moyen de navigation constante.

---

(1) Insula Petrosa quæ tunc *Castellona* dicitur. (Charte de 1123. D. Morice, t. I. col. 547.)

La pierre du pays est un gneiss micacé très dur.

(2) Lisez la légende des Iles, de M. l'abbé Grégoire. (*Revue de Bretagne et de Vendée,* 1876, t. I.)

(3) M. Bizeul pense que la chaussée de Barbin a dû être construite sur une chaussée romaine, qui était la suite de la voie de Blain à Nantes.

L'évêque saint Félix pouvait d'autant mieux réaliser cet accroissement de temporel qu'il n'avait aucune autorisation à requérir et aucune indemnité à redouter. Héritier universel de la puissance romaine dans son diocèse, gouverneur de Nantes et souverain de la plupart des paroisses rurales, il était notamment propriétaire des paroisses sises dans la vallée de l'Erdre, de Nort à Carquefou. Aucune autorité n'était donc en situation de s'opposer à l'immersion inévitable qui suivit l'établissement des moulins de Barbin.

Les paroisses qui eurent à souffrir le plus de dommage furent celles de Saint-Mars-du-Désert et de Petit-Mars, desquelles dépendait le bassin de 1,322 hectares que j'ai décrit plus haut. Les eaux, refoulées vers leur source, se répandirent sur toutes les rives plates, en prirent possession, y déposèrent leur limon et des alluvions de toute sorte, dans lesquelles la sphaigne et d'autres végétaux se développèrent largement. Chaque année, le sol s'exhaussa d'une légère couche de tourbe et de terre glaise, et si l'on songe que le même travail se continue sans interruption depuis 1200 ans, on ne sera pas surpris qu'un marécage ait couvert un si grand espace.

Nos contemporains ont été eux-mêmes témoins de la force absorbante des végétaux et du mouvement de retraite des eaux. Ils ont vu des îles flottantes et de nombreux étangs dont les abords tremblaient sous les pas. Aujourd'hui, on n'en compte plus que trois, le Mortier noir, le Mortier rond et le Mortier long, qui disparaîtront eux-mêmes bien vite quand on aura soin de curer les douves. L'État a favorisé aussi le desséchement en abaissant le plan d'eau de la rivière de 0 m. 42 au-dessous de l'ancien repère du trop plein des moulins de Barbin.

On adopte généralement dans le pays cette fausse opinion que les mortiers ont des profondeurs incalculables, et, comme les fables s'accréditent toujours facilement dans les campagnes, personne ne fait difficulté de le croire. J'ai pris la peine de les sonder tous ainsi que les parties molles du marais qui environnent le

Breil et Coussol, et jamais la barre de fer n'est descendue au delà de 4 mètres (1).

Si l'exhaussement du sol a produit avec son affermissement une amélioration sensible pour la qualité des prairies, en revanche il a aggravé les conséquences des inondations, surtout aux époques où la Loire déverse ses eaux dans l'Erdre. Les eaux montent parfois jusqu'à deux mètres, elles chassent les fermiers du Breil de leur logis et se répandent dans les terres jusqu'au four du village de la Chaussée.

Il est un autre fait que nous ne pouvons manquer d'enregistrer dans l'histoire naturelle du pays, c'est la disparition d'une puissante végétation forestière qui ombrageait toute la rive gauche de l'Erdre, depuis Carquefou jusqu'à Nort. Le bois qui s'étendait en face du vieux-bourg de Petit-Mars, s'appelait la *forêt de Mars* et dépendait de la seigneurie du Pont-Hux. Une déclaration de 1612 la dépeint ainsi :

« Item une forêt forestable assise en marais et eaux, qui est « d'une grande étendue tant en marais, écluses ou bois taillis et « de revenu, appelé la forêt de Mars, qu'en eau de la rivière « d'Erdre, contenant le tout ensemble de longueur une lieue et « demie et de largeur 3/4 de lieue ou environ par plusieurs « endroits (2). » D'après un aveu de 1542, le seigneur de la Muce « avait coutume d'y couper marains à faire vignes, buchage « d'aulnes et de saulze et rouches (3). »

La forêt décrite ici n'est pas la première, elle tient la place d'une autre qui, d'après un mémoire du XVIIe siècle, aurait disparu 400 ans auparavant (4). L'année importe peu, le fait essentiel est l'existence d'une forêt primitive dans le marais actuel et

---

(1) Les procès-verbaux de sondage des Ponts-et-chaussées ne diffèrent pas de mes constatations.

(2) Archives de la Chauvellière, en Joué.

(3) Ibidem. Mémoire sur la délimitation du marais.

(4) Archives du chât. de la Chauvellière. Mémoire sur la délimitation du marais.

Le cimetière du Vieux-Bourg est déborné, en 1782, par le « marais et forêt de Mars. » (Titres de M. Gaillard.)

la certitude de son exploitation, car des bois équarris et des outils ont été retirés en plusieurs endroits. Sa destruction, conséquence inévitable de l'exhaussement du niveau de l'Erdre, n'a pas dû être immédiate, elle a été préparée pendant de longs siècles par la décomposition lente des racines, et la ruine s'est produite tout d'un coup, à la suite peut-être d'une grande inondation ou d'un ouragan (1). Telles sont les déductions qui ressortent de l'examen des lieux et qui semblent indéniables.

Il faut donc admettre que la forêt de Mars existait sous l'épiscopat de saint Félix et partant au moment de l'occupation romaine, car il n'est pas vraisemblable qu'une végétation forestière puissante ait eu le temps de se développer entre le passage d'Adrien en Gaule et le VIe siècle. C'est la conclusion à laquelle je voulais arriver pour être autorisé à affirmer que nos deux monuments de Coussol et du Breil étaient fondés au milieu d'une forêt, sur un terrain plat et sablonneux parfaitement propre à l'établissement d'un hippodrome et d'un champ de mars.

Si maintenant nous nous demandons pour qui nos conquérants ont érigé ce champ de mars, il nous sera moins facile de répondre. La supposition du voisinage d'un grand centre de population gallo-romaine sur les coteaux des alentours est à écarter, car les villes civilisées ne disparaissent jamais sans laisser de traces. Serait-il dans le marais, que nous aurions retrouvé ses vestiges, soit dans les douves, soit dans les mortiers où les pêcheurs vont fréquemment plonger leurs perches. La seule hypothèse admissible serait celle d'un centre gaulois au sud, dans les marais de Saint-Mars-du-Désert, autour de l'île Saint-Denis qui, bien avant le XIIe siècle, était le siège d'un *chatellier* et d'un édifice religieux auquel l'on donne le titre d'église (*ecclesia*) (2). C'est là un jalon qui peut-être pourra servir

---

(1) On dit dans le pays que les arbres sont tous couchés dans le même sens, je le répète sans assurer le fait.

(2) Ecclesiam S. Dyonisii de Castellione que est sita in fluvio Erde. (Cart. de Redon, p. 232.)

d'indice lorsque l'abaissement des eaux de l'Erdre permettra de sonder le terrain.

Nort mérite aussi d'être examiné de près, bien que la butte de Saint-Georges soit le seul point où l'on ait rencontré des vestiges gallo-romains, sur un espace de 3 ou 4 hectares. Cette localité, qui possédait deux églises, dès le XIe siècle, a dû être occupée dès la plus haute antiquité (1). Les tombeaux de calcaire coquillier y abondent autour de l'église nouvelle et du cimetière de Saint-Martin, à l'ouest. Il faut qu'ils soient bien nombreux et bien connus depuis longtemps pour qu'on répète dans le pays « que Nort était le cimetière de Nantes. »

Ce n'est pas du côté du vieux bourg de Petit-Mars qu'il faut regarder, il révèle de suite son passé. Sa vieille église, qui demeure debout à côté des ruines du premier presbytère, ressemble plutôt à une chapelle privée qu'à une église paroissiale : ses murs n'ont aucun caractère, sa charpente seule dit qu'elle est du XVe siècle. J'ai fait découvrir les fondations jusqu'à plus d'un mètre de profondeur, pour voir si elles reposaient sur des substructions anciennes, et je n'ai vu que des tables de pierres énormes placées sans ordre pour solidifier le terrain. Autour du bourg actuel, fondé en 1649, près d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié, sur la traverse de la grande route de Nantes à Châteaubriant, je n'ai rien remarqué qui pût se rattacher à un passé plus reculé.

Nous tournerons donc vers les rives de l'Erdre (2) nos études futures, dans l'espoir d'y rencontrer les traces d'un vaste campement gaulois établi dans ces huttes de terre et de branchage qu'a

---

(1) On a constaté l'existence d'un grand nombre de tombeaux en calcaire coquillier à Nort. (Bull. de la Soc. archéologique de 1883, p. 198-204.)

(2) L'île de Mazerolles a servi de cimetière à l'époque gallo-romaine. On y a trouvé, dans le champ dit Champ-des-Bois, au milieu de murs bâtis en pierres sèches, une urne en verre contenant des cendres et une monnaie. (Musée archéol., catal., ms. no 1123.)

décrites César. C'est une hypothèse à laquelle nous nous arrêtons volontiers, quand nous nous rappelons que nos pères avaient comme nous des assemblées religieuses, politiques et commerciales. Nul terrain ne pouvait mieux convenir à la tenue de leurs comices annuels, à la célébration de leurs rites ou à l'agglomération d'une foire. N'oublions pas que nous sommes au centre du pays des Nannètes, à cinq lieues seulement des grandes minières qu'ils exploitaient entre Nozay et Louisfer. Aucune de ces hypothèses n'est en opposition avec l'existence des jeux païens et des récréations profanes qu'indiquent les monuments de Coussol et du Breil. Il entrait dans la tactique des Romains de séduire les populations plutôt que de les violenter, et pour cela ils ne négligeaient aucune occasion de se rapprocher d'elles.

Au lieu d'user de persécution contre les Gaulois, il était bien plus habile d'éblouir leurs yeux par de pompeuses représentations théâtrales et par la mise en scène de tout ce qu'une civilisation raffinée peut inventer. A leurs grossières réjouissances et à leurs bruyants festins ils opposaient les charmes de leurs jeux d'adresse et de leurs exercices équestres. Ils ont réussi à implanter leurs divinités, non seulement à Petit-Mars, mais à Nantes, comme le prouve l'inscription votive trouvée près de la cathédrale et traduite ainsi par M. Renier : *Deo Marti Mogoni* (1).

Un dernier raisonnement va confirmer les déductions précédentes : ce nom de Mars appliqué à une forêt est-il bien le sien ? évidemment non. Les noms des forêts, comme ceux des cours d'eau, ont une physionomie celtique que n'a point celui-ci : sa senteur latine accuse assez qu'il est d'importation étrangère ; il s'est introduit dans le pays à la suite des conquérants romains. L'adjectif *Petit* qui se place devant Mars est une addition

---

(1) Bull. de la Soc. franç. d'archéologie, 1856, p. 59. La pierre portant l'inscription est conservée au Musée. M. Parenteau en induit que la cathédrale a été élevée sur l'emplacement d'un temple érigé en l'honneur de Mars. Mogon est le qualificatif gaulois.

récente, elle ne se trouve pas avant le XVe siècle. Auparavant, la paroisse ne porte d'autre nom que *Mars*. Dans la charte de 1123, du roi Louis le Gros, elle est désignée par Martium (1), dans le pouillé du XIIIe siècle par Marz (2). Ses premiers seigneurs se nomment Gauscelin de Mars (G. de Marcio) (3) ; Février de Mars (F. de Martio) (4), Vivien de Marz (5), Raoul du Gué, recteur de Mars (6).

L'abbé Perray, le révélateur des ruines de Coussol et du Breil, a, lui aussi, fait des recherches, il aimait à sonder les origines et il eût volontiers donné son opinion sur les commencements de sa paroisse, il croyait s'éclairer en parcourant les archives de son église et il n'y a trouvé que matière à critique. Il a été choqué en lisant le premier registre de baptêmes de ses prédécesseurs de voir que l'archidiacre en visite se sert de l'expression *Parvus Martius*. Il observe en marge que c'est par ignorance de l'étymologie du nom, et que la véritable interprétation est *petit champ de Mars. Parvus campus Martis ;* car, dit-il, notre marais fut une forêt dédiée au dieu Mars, comme l'attestent tous les vieux parchemins (7).

A la date du 20 octobre 1562, notre abbé renouvelle ses critiques en face de *Parvus Martius* dont se sert un autre archidiacre visiteur, il s'impatiente même. « Il vaudrait mieux avouer son ignorance, dit-il, que d'inventer une fausseté. Ce n'est ni le *Petit* ni le *Grand Mars* qu'il faut dire, mais le Grand et le Petit Champ de Mars, sed *Magnus et parvus campus Martis* (8).

---

(1) Dom Morice, *Histoire de Bretagne,* pr., t. I, col. 547, 548.
(2) Cart. de Redon, p. 508.
(3) D. Morice, pr., t. I, col. 437.
(4) Ibidem, col. 524.
(5) Ibidem, col. 696.
(6) Arch. dép., G 324.
(7) Palusenim nostra fuit olim sylva Deo Marti dicata ut omnes antiquiores membranæ aprobant. (Reg. de baptêmes, 30 avril 1560.)
(8) Ibidem.

A la visite du 5 octobre 1585, il ne s'emporte plus devant l'expression de *Parvus Martius*, mais il affirme que, d'après les anciens titres de la Chauvellière (Joué), il faut dire le *Petit champ de Mars. Parvus campus Martis* (1).

Je me suis rendu au château de la Chauvellière, j'en ai compulsé toutes les archives, pensant y retrouver les vieilles chartes qui avaient passé sous les yeux de l'abbé Perray, et j'ai eu le regret de constater que les documents les plus anciens n'existaient plus. Cette lacune est fâcheuse, car il eût été très précieux de vérifier les appellations antiques de la paroisse de Petit-Mars. Cependant, je n'ai aucune raison de suspecter la lecture de notre témoin : l'abbé Perray était instruit et il a dû copier textuellement ce qu'il a trouvé.

Identifier Petit-Mars et son ancien nom de *Marcium* avec le nom du dieu de la guerre honoré par les Anciens, n'est pas une prétention injustifiable, car il est très possible que le souvenir des jeux du champ de Mars se soit perpétué jusqu'au moment où la paroisse de Mars fut fondée. Bien d'autres communes doivent leur nom à un empereur romain et à une divinité païenne : *Pescia*, ville de Toscane, se nommait autrefois *Fanum Martis;* Fan-Mars existe dans le Hainaut; Fanum Jovis, *Fanjaux*, se trouve dans le Languedoc, et sur l'itinéraire d'Antonin figure une station romaine désignée sous le nom de *Fanum Martis*, et qui pourrait être Corseul, au nord de Rennes.

Les documents écrits sont donc d'accord avec l'aspect des lieux, ils forment ensemble un faisceau de preuves en faveur de l'hypothèse d'un établissement spécialement destiné aux réjouissances publiques, et nous autorisent à croire que, dans ces deux enceintes érigées en face l'une de l'autre, Romains et Gaulois s'exerçaient aux jeux de l'hippodrome et aux luttes d'adresse sous les auspices du dieu Mars.

LÉON MAÎTRE.

---

(1) Livre des baptêmes, octobre 1585. (Arch. com. de Petit-Mars.)

artement de la Loire-Inférieure
Extrait de la Carte
de la
mmune de Petit-Mars,
indiquant l'emplacement des
monuments découverts.
N
O
E
S
le Breil
le Verger
Moulin de Launay
la Chaussée
la Blandinière
le Vieux Bourg
la Boissière
143m
113m
80m
112m
Lande de
Voie

NOTICE

SUR UNE STATUE DE LA SAINTE VIERGE

Qui existe dans l'église de Sainte-Marie de Pornic.

Une excursion, faite en 1884, sur les bords de la baie de Bourgneuf, m'a fourni l'occasion de visiter en détail la charmante église de Sainte-Marie, récemment érigée sur l'emplacement d'un antique sanctuaire du XIIe siècle.

Le zèle intelligent de M. Gergaud, curé de la paroisse, la bonne volonté des habitants, la charité des baigneurs, toujours prêts à contribuer, de leur talent et de leur bourse, à la prospérité des lieux qu'ils affectionnent, ont permis d'achever, en un temps assez court, cette église ogivale, véritablement remarquable (1).

Par une heureuse et sage prévoyance, les objets intéressants qui existaient dans l'ancien édifice ne sont pas disparus avec lui.

Plusieurs ont été religieusement conservés, entre autres une statue fort ancienne, représentant Notre-Dame, patronne de la paroisse.

Cette statue est curieuse, et au point de vue de l'histoire religieuse locale, et sous le rapport de l'archéologie chrétienne.

---

(1) La première pierre fut bénite le 8 août 1869, et la bénédiction de la partie comprenant le clocher, sa flèche, les nefs, jusqu'au transept, eut lieu le 8 janvier 1871, soit 19 mois après la pose de la première pierre. L'église, complètement achevée, était inaugurée le 15 août 1884.

Depuis un temps immémorial, elle est en grande vénération auprès des habitants, soit à cause des faveurs qu'ils ont obtenues en invoquant devant elle la Mère de N.-S. Jésus-Christ, soit à cause de sa destination primitive dont je parlerai plus loin, soit parce que les déplacements successifs qu'elle a subis ont coïncidé, à diverses reprises, avec des calamités publiques.

Aussi, chaque fois que, pour un motif quelconque, la statue se trouve déplacée, leur inquiétude est grande ; et tout événement fâcheux qui survient alors dans la paroisse n'a pas, à leurs yeux, d'autre origine.

J'en citerai deux exemples encore récents :

En 1839, M. l'Abbé Couton, curé de Sainte-Marie, fit exécuter au chœur de son église des travaux urgents de consolidation. La statue, placée jusque là « *à dos et au-dessus de l'autel (procès-verbal de 1678)* » dut être descendue.

Or, pendant le cours de ces travaux, le 16 juin de ladite année, un violent orage, accompagné de grêlons de la grosseur d'une noix, parcourut la paroisse, pendant plus de deux heures, détruisant toutes les cultures, blés, vignes, etc., parallèlement à la côte.

Les paroissiens ne manquèrent pas d'attribuer cette calamité au déplacement de leur chère statue.

Récemment encore, pendant les derniers travaux entrepris pour l'achèvement de la nouvelle église, beaucoup d'entre eux se demandaient avec inquiétude si cette statue serait placée dans un lieu honorable et digne de la Mère du Christ.

Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, prouvent la vénération que les habitants de Sainte-Marie avaient et ont encore pour leur antique statue.

A ce point de vue, purement religieux, j'avais donc raison de dire que son histoire ne manquait pas d'intérêt.

Il en est de même — nous allons le voir — en ce qui concerne l'archéologie chrétienne, bien que la statue doive différer beaucoup aujourd'hui de ce qu'elle était primitivement.

Durant les siècles qui se sont écoulés depuis son origine, elle

a subi de grandes modifications, les unes connues, les autres très probables, inévitables même.

Récemment, par exemple, des couches nombreuses de peinture et de plâtre, dont elle avait été recouverte à différentes époques, ont été enlevées par un grattage, délicat, je le veux bien, mais toujours fort difficile et conséquemment très dangereux pour un objet d'art : en pareille matière, la moindre retouche peut amener des changements essentiels.

Par suite de la dernière, par exemple, le groupe entier a subi les modifications suivantes : changement de la main droite de la Vierge, amaigrissement de son cou ; enlèvement du plâtre qui recouvrait sa poitrine et son socle ; remplacement de la tête de l'Enfant-Jésus. Voilà pour le certain.

Or, si une seule restauration, opérée avec un soin extrême, a produit un changement si considérable, quelles modifications, inappréciables aujourd'hui, ont dû être apportées au caractère général du groupe, surtout aux traits du visage, à la conformation des yeux, sous l'inspiration des abbés, des vicaires perpétuels, peut-être même d'architectes, enclins trop souvent jadis à mettre les objets d'art en harmonie avec les goûts de leur epoque [1].

La différence que l'on peut constater, en comparant les deux reproductions photographiques de ce groupe, exécutées, l'une avant la dernière retouche, l'autre depuis, ne laisse aucun doute à cet égard.

---

[1] N'ai-je pas vu, en 1860, dans le splendide palais de Jacques Cœur, des faisceaux de gracieuses colonnettes d'angles et de riches pendentifs jetés à terre pour constituer une salle à la moderne ?

Par une heureuse circonstance, l'une des plus belles salles de ce palais, celle des archives, dut à cette destination modeste d'échapper au marteau de nos nouveaux vandales.

Tant il est vrai qu'une modeste position est souvent une sauvegarde puissante pour les choses comme pour les personnes.

C'est l'histoire, toujours vraie, des deux mulets :

« L'un d'avoine chargé,
L'autre portant l'argent de la gabelle. »

Est-ce à dire que la statue ait perdu tout intérêt? Non; malgré ces changements considérables, elle présente actuellement encore un intérêt archéologique réel.

On en pourra juger par la description succincte que je vais en donner.

Haute de 1 m. 35, et sculptée dans un bloc de calcaire fin et fort dur, elle représente Notre-Dame debout et portant l'Enfant-Jésus sur le bras gauche.

Les deux premiers doigts de la main droite se dirigent vers le milieu de sa poitrine, comme pour y attirer les regards.

Sous l'influence d'une pensée de symbolisme qui ne me paraît pas heureuse, une branche de lis a été placée dans cette main entre le pouce et les deux derniers doigts.

Je dis que cette pensée ne me paraît pas heureuse, parce que elle détruit, en partie du moins, l'effet que l'artiste a voulu produire, en donnant à l'indicateur et au medius la direction que je signale et dont j'essaierai bientôt de faire comprendre la portée.

Un léger capulet recouvre la tête; et les cheveux, réunis en deux grosses tresses, comme on le voit souvent sur les statues de femmes du XIIe siècle et de l'art bizantin, retombent sur les épaules et encadrent le visage.

La figure est peu expressive et les yeux plutôt petits que grands.

Le cou, raide et assez long, s'incline légèrement à droite puis à gauche.

Le manteau, dépourvu d'ouverture apparente et soulevé par les avant-bras, retombe de chaque côté et forme sur la partie antérieure des ondulations à convexités inférieures, comme on le voit sur des œuvres du XIIIe siècle.

Au centre de la poitrine apparaît une ouverture circulaire de douze centimètres, close par une glace sans tain.

Une longue robe descend jusqu'aux pieds en formant des replis verticaux qui s'inclinent légèrement vers la droite.

Les pieds portent des chaussures de forme conique, selon l'usage du temps, et foulent un lucifer de forme humaine, qui essaie

de retourner la tête, comme s'il voulait mordre le pied qui l'écrase.

L'Enfant-Jésus présente une raideur égale sinon plus grande encore, dans le torse du moins.

Sa taille — 0 m. 43, — comparée à celle de la mère — 1 m. 35 — est celle d'un enfant naissant. Mais le petit volume relatif de sa tête, l'expression intelligente de sa physionomie, la longueur et la coupe de ses cheveux, comportent un âge beaucoup plus avancé.

Une particularité digne de remarque et fort rare est la cavité pectorale dont j'ai signalé l'ouverture antérieure. Elle occupe toute l'épaisseur de la poitrine.

Close, en avant, par la glace sans tain que j'ai signalée, elle l'était en arrière par une porte grillée, de forme ogivale, haute de 0 m. 32 et large de 0 m. 14, qui s'ouvrait de gauche à droite.

Le grillage en fer qui la fermait était si ancien et tellement rongé par la rouille que, dès 1839, il se détachait par fragments.

Deux gonds, destinés à la maintenir, étaient fixés au niveau de l'épaule droite ; l'inférieur existe encore ; l'autre est disparu avec un éclat de la pierre, dans laquelle il était scellé.

Une reproduction du groupe a été obtenue récemment par la photographie ; mais ici, comme dans toute opération de ce genre, l'aspect se trouve notablement modifié. Il acquiert plus de souplesse, plus de moelleux ; le col de la Vierge paraît plus volumineux, moins roide, la face plus pleine, les yeux plus grands.

Une autre photographie, représentant le même groupe, dans la niche qu'il occupait jadis derrière l'autel, et exécutée conséquemment avant les dernières retouches, permet de constater une différence sensible dans les traits de la Vierge et surtout dans la conformation des yeux.

Telle est la statue de Sainte-Marie.

Ici, deux questions se présentent :

1° Quelle pouvait être la destination de la cavité pectorale ?

2° A quelle époque devons-nous attribuer le groupe ?

§ Ier. — Et d'abord, quelle était la destination de la cavité pectorale?

Selon toute probabilité et d'après la tradition locale, elle servait de Sacraire.

Sa situation, sa forme, la disposition de ses ouvertures, semblent indiquer, en dehors même de la tradition et de preuves directes, le bien fondé de cette attribution.

Peut-être, aux yeux de quelques personnes, la pensée de renfermer la Sainte Eucharistie dans le sein d'une statue de la Vierge paraîtra peu convenable.

Mon appréciation, je l'avoue, est différente, et je comprends que nos pieux ancêtres, dont les habitudes étaient moins susceptibles et surtout plus profondément chrétiennes que les nôtres, aient trouvé fort raisonnable et nullement blessante pour leur foi l'idée de renfermer dans une image de la Vierge la Sainte Eucharistie qui, pour le catholique, est le Christ lui-même, caché sous les espèces sacramentelles.

Ne pouvaient-ils pas y voir aussi un souvenir de l'incarnation du Verbe et croire — dans des siècles où les autels ne supportaient pas de tabernacles — que le sein de la Vierge était un lieu bien choisi pour conserver les saintes Espèces.

Mais, dira-t-on, c'est là du réalisme. C'est possible : mais pourquoi ce réalisme serait-il répréhensible ? Diffère-t-il donc beaucoup du symbolisme du XIIIe siècle, contre lequel, pourtant, je n'entends formuler aucune plainte ; et quelle est la ligne de démarcation qui les sépare ? A mon sens, elle est fort peu tranchée, si même elle est appréciable.

Entrons, par exemple, dans la splendide cathédrale d'Amiens, parcourons-en les merveilleuses sculptures ; nous y verrons l'un des chevaux dont il est parlé au VIe chapitre de l'*Apocalypse*, monté par la *Mort* qui porte, en croupe, un malheureux dont les entrailles se répandent au dehors ; et, plus loin, un groupe de damnés, dont les organes des sens sont dévorés par les animaux symboliques des différents vices.

Ce symbolisme n'est-il pas plus voisin du réalisme que ne l'est

un tabernacle, creusé dans la poitrine d'une statue de la sainte Vierge ? Et pourtant, qui le blâme ?

Pourquoi donc en serait-il autrement de ce tabernacle ?

Je viens de dire que les tabernacles, tels que nous les connaissons, n'existaient pas encore.

La manière de conserver l'Eucharistie a varié, en effet, suivant les époques.

Au Ve et au VIe siècle, elle était déposée dans une colombe suspendue à un dais ou baldaquin placé au-dessus de l'autel et nommé *Ciborium* ou Ciboire.

Ces ciboires, dans les églises très importantes, étaient d'une grande magnificence.

Anasthase, le bibliothécaire, rapporte que celui qui fut élevé, dans l'église de Saint-Pierre de Rome, par le pape Grégoire Ier, reposait sur quatre colonnes en argent massif.

Plus tard, l'Eucharistie fut conservée dans des vases de formes diverses que l'on plaçait dans des armoires, soit contiguës à l'autel, soit creusées dans la muraille voisine.

Souvent aussi la forme de colombe était préférée, et cette colombe, faite en or, en argent ou bien en cuivre émaillé, demeurait suspendue au dais ou baldaquin dont nous avons parlé.

C'est sans doute en souvenir de cet antique usage que les R. P. Bénédictins de Solesmes, avant d'être expulsés de leur monastère, conservaient dans une colombe, placée au-dessus de leur autel, deux hosties consacrées, rarement trois, jamais davantage, pour constituer ce que l'on appelle, en langage liturgique, la réserve.

Par le fait, jusqu'au IXe siècle, les autels ne supportaient directement aucun objet autre que le livre des Evangiles ; et les croix elles-mêmes n'y furent adaptées que plus tard.

Sur un bas-relief, qui existe à Tarascon, et représente la bénédiction d'un autel de l'époque Romane secondaire, cet autel ne porte que trois objets : une croix, et deux vases contenant l'huile sainte destinée à la consécration.

Sur la châsse de saint Calmin, à Riom, un autel de la même

époque est représenté avec une croix, un calice et un chandelier.

Ni sur l'un ni sur l'autre de ces autels, il n'y a trace de tabernacles. Seulement, sur la châsse de saint Calmin, une simple arcade, fixée sur deux poteaux à base carrée, surmonte l'autel de gauche à droite et laisse pendre de son sommet un vase renfermant l'Eucharistie.

Voilà pour les siècles antérieurs au XIIIe siècle. Tout porte à croire qu'il en était de même à cette dernière époque, si l'on en juge d'après la lettre suivante, écrite en 1266 par Odon Rigault, archevêque de Rouen, au prieur de Bohon, en Normandie :

« Rogavimus Priori ut Corpus Domini faceret et procuraret « reponi in aliquo vasi, pyxide aut ejus modi, in aliquo loco « celebri et eminente, suprà altare vel juxtà. »

C'est-à-dire, nous recommandons au prieur de faire en sorte que le corps du Seigneur soit placé dans un vase en forme de pyxide ou autre analogue, dans un lieu élevé et bénit, soit au-dessus de l'autel, soit auprès.

Assurément, si des tabernacles avaient été placés sur les autels comme ils le sont aujourd'hui, la lettre de l'Archevêqne de Rouen eût été sans motifs.

Attribuer à la statue de Sainte-Marie la destination des tabernacles actuels ou des armoires qui en tinrent lieu durant de longs siècles est donc une opinion fort légitime et qui ne blesse en rien soit la vérité historique, soit le respect dû au Christ et à sa sainte Mère.

Mais, en dehors de ces motifs de haute probabilité, en dehors même de la tradition locale, il existe des actes authentiques qui prouvent que telle était réellement sa destination.

Le premier est un acte de fondation par lequel le prieur et les religieux, à la date de 1554, contractent l'obligation d'entretenir à perpétuité « une lampe ardente, devant l'image de la Vierge, servant de Sacraire. »

Le deuxième est un procès-verbal consigné dans un dossier de procès, à la date de 1678, dans lequel un vieillard de 74 ans affirme « avoir toujours vu messieurs les vicaires perpétuels...

« prendre le Saint-Sacrement dans l'image de la Vierge, qui est « au dos et au-dessus de l'autel, le porter et administrer aux « paroissiens. »

Ces deux actes m'ont été signalés, le premier par M. le curé de Sainte-Marie, le second par M. Léon Maître.

Il n'y a donc pas à révoquer en doute la destination de cette statue ni de sa cavité pectorale.

§ IIe. — Et maintenant à quelle époque pouvons-nous l'attribuer.

Il est bien probable, puisqu'elle servait de sacraire, qu'elle doit remonter à une époque où les tabernacles, tels que nous les connaissons, n'existaient pas encore. Car, du moment que leur usage a été répandu, il n'a pu venir à l'esprit d'aucun dignitaire ecclésiastique de leur substituer la cavité pectorale d'une statue.

Or, l'usage d'établir des tabernacles comme partie intégrante de l'autel étant à peu près général au XVe siècle, nous devons admettre que la Vierge de Sainte-Marie lui est antérieure.

Et si, pour combattre cette conclusion, on objecte qu'elle servait de tabernacle au XVIe et au XVIIe siècle, nous pourrons répondre qu'elle n'avait alors cette destination que par suite d'un usage antérieur, non interrompu, et parce que les vieilles habitudes se perdent difficilement.

L'usage des tabernacles était encore assez rare au XIVe et surtout au XIIIe, comme nous autorise à le penser la lettre de l'Archevêque de Rouen, citée plus haut.

Il paraît donc peu rationnel d'attribuer à la Vierge de Sainte-Marie une date postérieure au XIIIe siècle.

Telle était aussi l'opinion de M. l'abbé Rousteau, si bon juge en pareille matière.

La ressemblance des draperies de cette statue, comme disposition et comme longueur, avec celles d'un grand nombre d'œuvres de la même époque, donne à cette appréciation un caractère de quasi-certitude.

Je citerai comme exemple de cette ressemblance :

1° Dans un tympan du XIIIe siècle, un ange portant une croix (Abécéd. d'Archéol., p. 273) ;

2° Au-dessus d'une porte latérale intérieure d'une église de l'époque de transition, Saint-Germer, la statue d'un évêque (*Id.*, p. 221) ;

3° Au milieu d'un tympan de N.-D. de Trèves, la statue d'une Vierge (*Id.*, p. 237) ;

4° Une statue de femme, debout dans une niche (*Id.*, p. 292) ;

5° La statue en bronze de Evrard de Fouilloy couchée sur son tombeau, dans la cathédrale d'Amiens, dont il a béni la première pierre (P. 352) ;

6° De Nicolas de Goderville, abbé de Saint-Ouen (P. 354) ;

7° Plusieurs personnages, sculptés sur une voussure du XIIIe siècle et représentés à la page 266.

La série de dessins, annexés au grand Dictionnaire de l'Histoire de France de Ph. Lebas, en fournit aussi plusieurs exemples, entre autres :

8° Un vitrail de la cathédrale de Chartres, dans lequel on voit saint Denys déposant l'oriflamme entre les mains de Henri de Metz, n° 291 ;

9° Et, sur la châsse de saint Calmin, dans l'abbaye de Mauzac, deux des personnages principaux, n° 318.

Sur la voussure signalée plus haut n° 7, trois femmes portent un capulet, semblable à celui de la Vierge de Sainte-Marie, etc.

Toutes ces ressemblances nous autorisent donc à regarder cette Vierge comme une œuvre du XIIIe siècle.

Je sais bien que quelques parties du groupe qui nous occupe ne manquent pas d'une certaine souplesse et tranchent même avec le caractère de raideur généralement attribué à cette époque.

Mais je me rappelle aussi que cette raideur n'était pas absolue ; que certains artistes montraient alors du goût et un véritable talent, surtout vers la fin du XIIIe siècle ; que nombre de statues, attribuées à cette époque, ne manquent ni de souplesse dans la pose, ni d'expression dans la physionomie, ni de hardiesse dans leur ensemble.

Je pourrais signaler à cet égard et comme preuve la collection de dessins dont j'ai déjà parlé et appartenant au Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France de Lebas.

Quant aux caractères que l'Enfant-Jésus présente, ils n'ont aucune importance réelle ; car, si d'un côté la position du torse a la raideur qui appartient généralement au XIIIe siècle, d'un autre côté, la tête ne manque ni de grâce ni de finesse.

Toutefois, il ne faut pas oublier que cette tête ne date que de 1884 ; et l'on pourrait reprocher à son auteur d'avoir visé plutôt à faire gracieux qu'à mettre une juste harmonie entre elle et le groupe auquel elle appartient.

En résumé, la tradition, les documents authentiques, la disposition de la cavité pectorale de la Vierge de Sainte-Marie, démontrent qu'elle a servi de Sacraire.

La liturgie chrétienne, l'esthétique et l'histoire ecclésiastique ne permettent guère de douter qu'elle ne remonte au XIIIe siècle, comme le pensait le savant archéologue nantais, M. l'Abbé Rousteau, de regrettée mémoire.

En attribuant au XIIIe siècle le groupe que nous venons d'étudier, nous rencontrerons probablement quelques contradicteurs.

Pour les uns, le caractère assez archaïque de la Vierge indiquera, non pas son âge réel, mais bien plutôt son pays d'origine, la Bretagne, que l'on est convenu de considérer toujours comme extrêmement arriérée, au point de vue de l'art, sur le reste de la France.

D'autres l'attribueront au XVe siècle, peut-être même au XVIe, et se refuseront à admettre que l'idée de renfermer le Saint-Sacrement dans le corps de la Vierge ait pu surgir avant cette époque de pieux réalisme.

A notre avis, ces objections ne sont pas insolubles.

En effet, déjà dans cette étude nous avons montré qu'il est bien difficile d'établir une ligne de démarcation entre le symbolisme du XIIIe siècle et le réalisme du XVe, qui paraît en être le développement complet. Il doit donc y avoir, entre le commen-

cement de l'un et l'entier épanouissement de l'autre, une série de nuances insensibles.

Puis nous ferons observer que l'archaïsme du groupe, loin d'infirmer la date du XIIIe siècle, tendrait plutôt à la confirmer; car, plus ce groupe serait archaïque, plus il s'éloignerait du XVe siècle et surtout du XVIe. Il viendrait même donner plus de force aux lignes de ressemblance avec les œuvres de cette époque, ressemblance que nous avons signalée dans les vêtements et surtout dans la forme du manteau de la Vierge, forme dont nous n'avons pas pu trouver l'analogue sur les reproductions graphiques des sculptures et des peintures des siècles plus récents.

On pourrait, il est vrai, tourner la difficulté en attribuant cet archaïsme au goût arriéré des artistes bretons. Mais alors, comment expliquer que la Bretagne, toujours si arriérée, et désignée par une teinte si sombre sur la carte intellectuelle de la France, aurait pu adopter le réalisme du XVe siècle au moment même où il y aurait fait son apparition.

Il y a là certainement quelque chose de contradictoire.

Tout s'explique, au contraire, si l'on admet l'existence préalable du réalisme dans les arts, comme nous l'avons prouvé plus haut, en en citant deux remarquables exemples, empruntés à des œuvres du XIIIe siècle.

La cavité pectorale de la Vierge de Sainte-Marie et sa destination comme sacraire ne prouvent donc pas que le groupe soit postérieur au XIIIe siècle. Le réalisme, disons-le, nous y apparaît même moins manifeste que sur les deux groupes de la cathédrale d'Amiens, mentionnés plus haut.

ANIZON.

Nantes, le 12 mai 1885.

Planche A

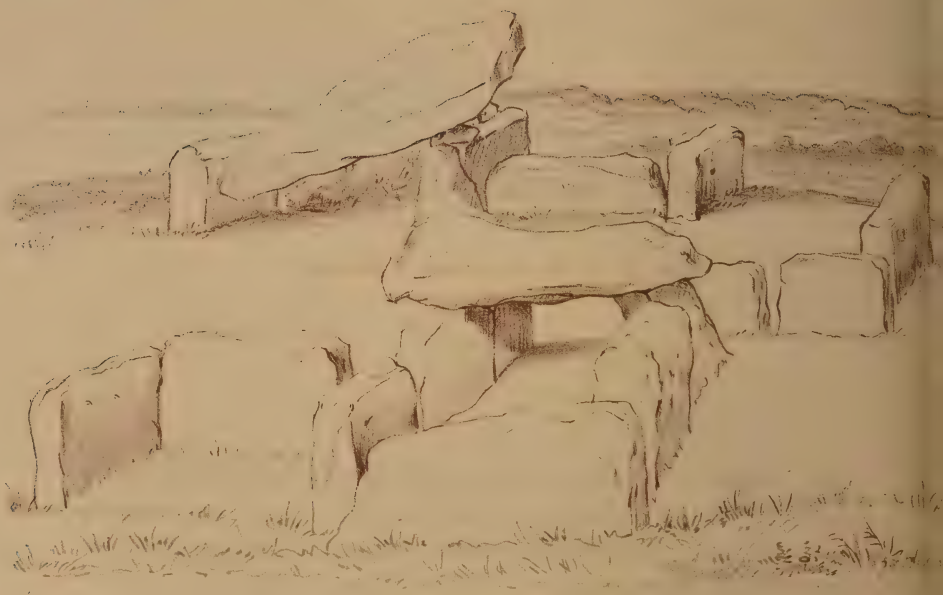

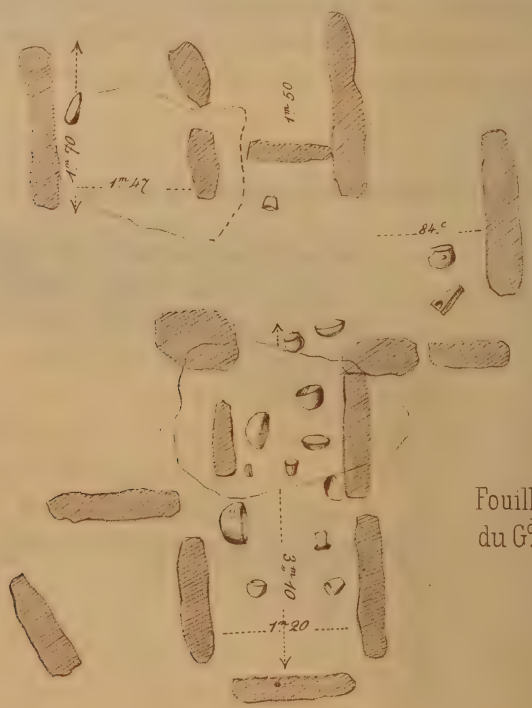

Fouilles du Dolmen
du Gd. Carreau-vert

P. de Lisle du Dreneuc . del.

BRETAGNE

LES DOLMENS DE SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF

Par M. P. de Lisle du Dreneuc.

En suivant la vallée qui descend du bourg de Saint-Michel jusqu'à la mer, on trouve à gauche de grandes dunes couvertes de bois de pins, à droite une falaise dont les roches découpées ont de belles teintes roses ou d'un gris d'argent. Quelques villas égaillées çà et là dans le vallon ou campées sur les hauteurs, forment avec le village du Rédois une petite station de bains de mer très modeste, mais qui, par cela même, a un charme tout particulier.

I. — Allée couverte du corps de garde.

Le long du chemin qui borde la falaise, au nord du Rédois, j'ai trouvé une allée couverte qui jusqu'ici n'avait jamais été signalée. Elle est adossée à une ancienne maison de garde-côte et traverse en entier le petit champ qui entoure cette maison.

La longueur totale de cette galerie est de 15 m. 80; son orientation est nord-sud. En commençant par le nord j'ai noté : 1° une table de 2 m. 71 sur 1 m. 90, supportée par deux montants et adossée au fossé; 2° quatre supports formant un petit couloir de 1 m. 10 de large; les deux montants les plus rappro-

chés de la table sont en poudingue ferrugineux, ils mesurent : celui de l'ouest, 1 m. 05 sur 90 c. et 30 c.; celui de l'est, 1 m. 20 sur 1 m. 25 et 32 c. Les deux autres ont 1 m. 10 de haut.

Puis, à peu près dans le prolongement de cette crypte, une série de tables et de montants en place ou abattus ; la dernière table au midi est énorme. Le fossé la recouvre en partie et elle semble avoir été rejetée en dehors de l'axe de la galerie ; sa largeur est de 2 m. 50. Vers le centre, une autre table mesure 2 m. 25 sur 1 m. 50, et 30 c. d'épaisseur.

Les travaux opérés, pour déblayer le fond de ce monument, ont mis à jour quelques fragments de poteries en terre grossière, mal cuite, et des éclats de silex.

II. — Les dolmens du Grand-Carreau-Vert.

En explorant les grandes pièces de terre qui commencent en cet endroit et dominent les falaises de Saint-Michel, je trouvai une sorte de butte couverte de broussailles, d'où sortaient de longues pierres blanchâtres, redressées les unes par-dessus les autres comme les glaçons d'une banquise ; çà et là des blocs se dressaient tout droits ou, couchés à terre, disparaissaient à demi sous les ajoncs.

Pendant que j'examinais ce bizarre enchevêtrement de mégalithes, une bonne femme s'était approchée et suivait curieusement mes investigations. Elle m'apprit que, dans le pays, on nomme ces pierres : *les Roches du Pont-du-Diable.* « Il paraît « qu'autrefois Gargantua voulut bâtir un pont d'une lieue de long « par-dessus la rivière de Loire ; pour cela, il s'en fut quérir de « grosses roches dans le bas pays de Retz et vint les poser là, « en ayant soin de les piquer debout pour mieux les retrouver. « Mais quand il revint, les pierres avaient pris en terre et jamais « il ne put venir à bout de les arracher. De colère, il jeta là « toute sa charge de cailloux, pêle-mêle, les uns sur les autres, « comme vous les voyez là, et oncques depuis le grand pont de « Loire ne s'est bâti. »

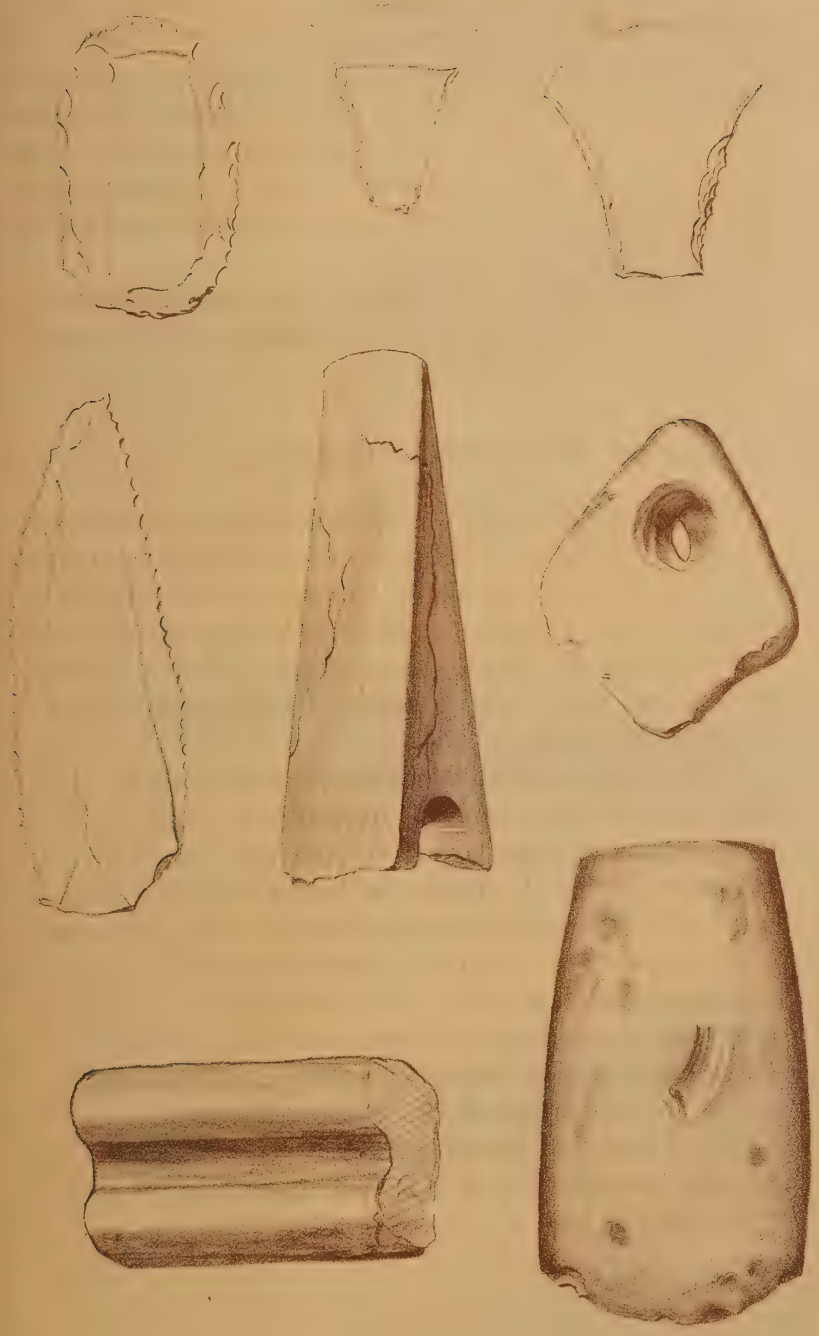

P. de Lisle du Dreneuc . del.

De cette légende je tirai comme conclusion qu'une partie des pierres étaient solidement fichées en terre et enfoncées verticalement, et que les autres étaient jetées ou plutôt posées dessus. De là à deviner une construction dolménique, il n'y avait qu'un pas. La bonne femme me donna en outre un renseignement non moins précieux; le champ où était cette butte, et que l'on appelle, je ne sais pourquoi le *Grand-Carreau-Vert*, appartient à M. Th. Grizolle, propriétaire à Saint-Michel, dont la parfaite obligeance m'était bien connue. M. Grizolle m'accorda, en effet, très aimablement l'autorisation de fouiller sous ses grosses roches, et je suis heureux de lui en témoigner ici ma vive reconnaissance.

Mes fouilles commencèrent le 20 juillet 1883. Après avoir fait enlever les ronces et une partie des terres qui couvraient le dessus de la butte, je me trouvai en face d'un monument si bizarre de forme qu'un plan peut seul en donner idée. Il se compose de quatre *cella* séparées, adossées à une galerie très étroite et sans ouverture pour y correspondre. L'ensemble couvre plus de vingt-cinq mètres de terrain. (Voir planche A.)

Commençant par la partie sud, j'avais à ma gauche une petite chambre ouverte d'un côté, et à droite une allée dolménique contiguë à la chambre, mais bien fermée par un montant posé en travers. Je déblayai d'abord la cella dont l'ouverture était toute faite: au fond et à l'est, deux larges pierres piquées debout formaient un angle droit; le montant du côté opposé était placé de biais, de façon à venir rétrécir l'entrée. Cette petite loge une fois débarrassée des terres qui la remplissaient, je ne trouvai aucun passage communiquant avec la galerie.

Je repris alors par la pierre qui servait de clôture et je fis dégager jusqu'à moitié de leur hauteur les supports de la galerie. J'eus ainsi devant moi une allée étroite, rectangulaire, composée de sept supports et recouverte en partie par une table très épaisse, reposant sur quatre montants. Ses dimensions sont de 3 m. 25, sur 1 m. 40 au sud et 95 c. à l'autre extrémité.

Toute la partie du haut était remplie d'une énorme quantité

de pierres de grosseur variée et formant une couche d'environ 60 centimètres ; au-dessous, s'étendait une épaisseur de 10 à 15 c. de terre végétale, légère, pulvérulente, qui sans doute avait filtré à travers les interstices des moellons. La brise de mer s'engouffrant dans le conduit formé par le dolmen, soulevait des nuages d'une poussière fine, insupportable, même aux yeux d'un archéologue. Quand cette terre eut enfin disparu, nous vîmes comme une assise d'un terreau compact, dont la couleur rougeâtre nous inspira la plus vive confiance. C'est, en effet, dans cette couche solide, non remaniée et d'un aspect tout spécial, que sont encastrés la plupart des objets funéraires de nos dolmens. Je ne m'explique pas bien sa formation, mais sa couleur rouge doit être produite par l'action du feu.

Pour en finir avec l'énumération des couches, disons qu'au-dessous de ce terreau s'étend un lit d'argile jaune pâle, battue comme l'aire d'une ferme bretonne, et qui couvre le fond de tout le monument ; cette terre est plaquée sur le sol naturel et devait être déjà solidifiée quand on a déposé les objets funéraires dans le dolmen, car ils étaient tous placés dessus sans y adhérer.

Nous venions à peine d'effleurer le dessus de la terre rouge lorsqu'un coup de pioche fit tout à coup rouler un gros vase, rond comme un boulet de canon et tellement dur que le choc le fit sortir de son alvéole de terre sans presque l'entamer ; il est en argile rugueuse couleur d'ocre et à première vue ressemble assez à une vieille tête de mort (2e, pl. C). Cette trouvaille nous avertit de nous tenir sur nos gardes et laissant les piocheurs s'escrimer sur une partie moins avancée du monument, nous continuons seuls la minutieuse besogne du triage des terres.

Auprès du vase et à un peu plus de profondeur, nous trouvons une lame en silex jaune transparent, dont tout un bord est finement dentelée de petites encoches régulières, tandis que l'autre côté est tranchant comme le fil d'un rasoir. (Pl. B.)

En face, le long de la paroi de l'est, un petit gobelet à fond plat, en terre rosée, parsemée de graviers de quartz ; il est gauchement pétri et manque d'aplomb (le 6e, pl. C). Dans l'angle du

fond, une jolie flèche à tranchant transversal, évidée sur les bords par de petites retouches et taillée en croissant vers le bout. Tout auprès, un peu plus vers le centre, je déterre un objet singulièrement dépaysé dans ce milieu néolithique; c'est un beau grattoir double du type solutréen le plus caractérisé. Comment ce grattoir des cavernes de l'époque du renne se trouve-t-il au fond d'un dolmen ? J'ai constaté le fait, mais je ne me charge pas de l'expliquer. Notons toutefois que le silex dont est formé cet outil est d'un violet sombre et bien différent de la substance des autres lames. Plusieurs grattoirs semblables ont également été trouvés dans des dolmens, à peu de distance de celui-ci; ils ont été décrits par M. le baron de Wismes. (Pl. B.)

En palpant les terres amassées le long du premier montant qui soutient la table, nous rencontrons la surface ronde et polie d'un énorme vase. Il était tourné de côté, l'ouverture collée sur la paroi du montant. Après avoir dégagé à la pointe du couteau les terres qui l'englobaient, nous soulevons avec des précautions maternelles ce doyen de la poterie celtique ; sa taille est exceptionnelle. Un des plus grands vases signalés par M. du Chatellier, est celui du monument de Kerugou en Plomeur (1), il mesure 230 m/m. Celui-ci est plus grand encore et dépasse 240 m/m. Il est très haut de bord et rappelle un peu la forme de ces *pones* à faire la lessive que l'on voit aux environs de Guéméné. Des oreillons placés sur les côtés et percés d'un trou devaient servir à passer une lanière pour former l'anse de ce baquet de terre; il ne reste qu'un de ces appendices; sa longueur est de 38 m/m, et il est marqué d'une encoche horizontale. (Pl. C.)

Tout auprès et posée de la même façon, se trouvait une coupe en terre violacée, semée de petites paillettes de mica argenté. Elle est tellement ronde qu'elle ne touche que par un point lorsqu'on la met sur une surface plane ; à moins qu'on ne lui ait

---

(1) Exploration des monuments de Kerugou, Kerflant, Penarmenez et Kervillac, par Paul du Chatellier, in-8°. Saint-Brieuc, 1877.

donné jadis un support, je pense qu'elle devait être aussitôt vidée que remplie. — Près de ces deux vases étaient enfouies deux lames en silex translucide, et une sorte d'amulette percée d'un trou, ayant un peu l'apparence d'une vertèbre pétrifiée.

Nous avancions dans la galerie et l'espace nous manquait de plus en plus ; le passage n'avait que 0 m. 95 de large et il était difficile de se mouvoir dans cet étroit caveau. Encore un des montants, écrasé sous le poids de la table, s'était affaissé à à l'intérieur et menaçait de laisser tomber la lourde charge qu'il soutenait. Il nous fallut de grandes précautions pour continuer nos recherches; mais jamais dolmen ne nous avait présenté une si riche *moisson* de poterie. En outre des quatre vases décrits plus haut, nous y avons successivement trouvé : 1° Une urne très fine de pâte, en terre noire et si régulière de forme qu'elle semble avoir été faite à la tournette ; cependant, on ne remarque pas à sa surface les stries horizontales que produit ce genre de travail. Arrondie à la base, elle se retrécit près de l'ouverture, et ses bords se recourbent extérieurement. Largeur, 0 m. 122; hauteur, 0 m. 86. 2° Un vase conique, en forme de pot à fleur, dont la pâte mal triée et inégalement pétrie est semée de graviers blancs. 3° Une large écuelle en terre brune, peu cuite, cassante ; on voit sur la panse l'empreinte d'une ligature faite avec des herbes et qui a dû servir à la soutenir pendant la dessication pour lui conserver sa forme ronde. 4° Un pot en terre de couleur rosée extrêmement épais et du travail le plus élémentaire. Il a une forme particulière et que je n'ai vue à aucun vase de nos dolmens bretons ; la base s'élargit et les bords sont tout droits ; en coupe, il rappelle un peu le profil d'un bonnet de juge. Malheureusement, il est en fort mauvais état. (Voir pl. C.)

Enfin, cinq autres vases, dont deux avec des oreillons pointus sur le côté, trouvés par morceaux et trop incomplets pour pouvoir être restaurés.

En somme ce petit couloir contenait treize vases plus ou moins entiers, enfouis dans le terreau rouge de la dernière couche.

Cette galerie et la première chambre étant creusées jusqu'au fond, nous avons déblayé méthodiquement les trois autres loges. Mais je passerai sur les péripéties de ces fouilles, beaucoup moins attrayantes pour le lecteur que pour le chercheur ; en voici le résultat sommaire :

Dans la crypte du nord-ouest, recouverte par une grande table plate, nous avons trouvé : une hache en silex blanc, marbré de brun, d'un beau poli, mais éclatée au tranchant. 2 flèches à tranchant transversal ; un outil en silex, très épais, triangulaire et couvert de petites retouches sur les bords. La pointe est usée et luisante ; c'est un éclatoir ou (arrow-flaker), absolument semblable à celui que décrit sir John Evans (p. 406, *des Ages de la pierre*). Puis, quatre poteries en terre grossière, l'une de grandes dimensions ; toutes sont brisées et incomplètes. Enfin un polissoir à main, en grès rugueux, avec une profonde rainure au centre. (Voir pl. B.)

La petite chambre fermée par un montant horizontal, dans l'axe de l'allée, ne contenait que quelques éclats de silex, des fragments de poteries et un bloc de terre cuite couleur de brique.

J'ai terminé par la crypte de l'est, qui est en retour d'équerre sur la galerie. Elle contenait : 1° une hache-marteau percée d'un trou d'emmanchement presque droit ; elle est en roche tellement altérée qu'elle ressemble à de l'argile durcie ; la surface est unie et luisante, mais s'enlève par écailles. (Pl. B.) 2° Un couteau en silex noir ; un petit vase en terre rugueuse, pétrie à la main. 3° Les fragments d'une urne en forme de calice, en terre rouge ; le côté d'un vase en terre noire, percé d'un trou rond, bien régulier. 4° Un plateau ou couvercle dont les bords sont brusquement repliés, formant ainsi une sorte de carène sur le pourtour ; (brisée). Des percuteurs en quartz et des silex.

Vers le centre du monument, un couteau en silex gris, terminé par une pointe triangulaire, a été trouvé par notre excellent collègue M. X. de la Touche, qui nous avait activement aidé dans la dernière partie de nos recherches.

On peut juger, par l'inventaire qui précède, de la richesse de

cette allée couverte, qui ne contenait pas moins de 18 poteries et de 16 outils, armes en silex et haches en pierre polie.

Remarquons une différence assez accentuée entre l'industrie dolménique des deux régions, si voisines pourtant, que sépare la Loire : ici, dans le pays de Retz, les poteries les plus nombreuses sont les vases à fond bombé, les écuelles grossières en demi-sphère. De l'autre côté de la Loire, nous trouvons des urnes en forme de calice, décorées de rayures ou d'incrustations en pâte blanche. — Les monuments, examinés dans leur ensemble, varient également d'un côté à l'autre du fleuve. Dans la région pornicaise, les allées couvertes ont des plans compliqués ; de doubles caveaux accompagnent la galerie centrale, dessinant ainsi des croix à deux traverses, ou croix de Lorraine. Sur la rive opposée, nous ne retrouvons rien de semblable ; les allées dolméniques se composent simplement d'une galerie terminée par un caveau. Sans doute ces deux régions, séparées par le grand fleuve, avaient des populations quelque peu différentes, et aujourd'hui encore, il n'y a guère de ressemblance entre le paludier breton de Saillé, le Briéron en bragou-braz, et les paysans vendéens du pays de Retz.

Le Redois, 12 septembre.

TABLE DES MATIÈRES

DU 1er SEMESTRE DE 1886.

Liste des membres de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure..... V

Procès-verbaux des séances..... XVII

Les Sépultures gauloises à chars, par M. PAUL POIRIER... XLV

Iconographie bretonne ou liste de portraits dessinés, gravés ou lithographiés de personnages nés en Bretagne ou appartenant à l'histoire de cette province, par M. le marquis DE GRANGES DE SURGÈRES..... 1

Les monuments romains de Coussol et du Breil, en Petit-Mars (Loire-Inférieure), par M. LÉON MAITRE..... 91

Notice sur une statue de la sainte Vierge, qui existe dans l'église de Sainte-Marie de Pornic, par M. ANIZON..... 115

Bretagne. — Les dolmens de Saint-Michel-Chef-Chef, par M. P. DE LISLE DU DRENEUC..... 127

Nant... — Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NANTES

1886. — 2e Sem.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TOME VINGT-CINQUIÈME

ANNÉE 1886

DEUXIÈME SEMESTRE

NANTES

IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD

4, Place du Commerce, 4

—

1886

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 22 Juin 1886.

Présidence de M. le marquis de Surgères, vice-président.

Etaient présents : MM. Charles Barbier de Montault, H. Espitalié-La Peyrade, le comte R. de l'Estourbeillon, l'abbé Gaborit, René Huette, le baron des Jamonières, J. de Kersauson de Pennendreff, Emile de Kervenoaël, Alcide Leroux, P. de Lisle du Dreneuc, Léon Maître, Claude de Monti de Rezé, Alexandre Perthuis, Paul Poirier, Raymond Pouvreau et Louis Viau.

M. le marquis de Surgères fait part à la Société de la lettre par laquelle M. de Bremond d'Ars s'excuse de ne pas assister à la séance; une assez grave indisposition le retient chez lui depuis plusieurs semaines.

M. le président dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

1° *Collection locale des Cléons* (*Haute-Goulaine, près Nantes*). Rapport sur la découverte de cette station archéologique. Hommage offert par notre honorable collègue M. Félix Chaillou.

2° *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Année 1885.

3° *Journal des Savants.* Avril et mai 1886.

4° *Vie de saint Méloir ou Méréal*, offerte par notre nouveau confrère, M. le vicomte H. Le Gouvello de la Porte, maire de Sévérac.

Il est ensuite procédé au vote pour l'admission de MM. l'abbé Henri

Soreau, l'abbé Teulé, Yvonnick Guillotin de Corson et Gustave Bourcard, comme membres résidents, et de M. Martin Deslandes, comme membre correspondant.

Les parrains respectifs de ces divers candidats font préalablement valoir les titres de chacun d'eux.

« M. l'abbé Teulé (Paulin-Pierre), écrit M. de Bremond d'Ars qui le présente avec M. l'abbé Gaborit, est bachelier ès-lettres et a professé l'histoire pendant quinze ans, d'abord au Petit-Séminaire de Nantes, puis à l'Externat des Enfants-Nantais dont cet éminent ecclésiastique est actuellement directeur. Il avait commencé, dans la *Semaine Religieuse* du diocèse, l'histoire des évêques de Nantes, mais ses nombreuses et importantes fonctions l'ont empêché de poursuivre cette étude. M. l'abbé Teulé écrit dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* et nous y lisons de temps à autre — trop rarement à notre gré — des critiques littéraires formulées avec autant de précision et de justesse que de rigoureuse impartialité. Le savant directeur de l'une des plus florissantes maisons d'éducation de nos contrées a encore trouvé moyen, en dehors de ses autres travaux de prédication, de consacrer quelques-unes de ses veilles à d'intéressantes études sur l'ancienne Université de Nantes. »

« M. l'abbé Henri Soreau, présenté par les mêmes sociétaires, est trop connu dans cette ville, écrit encore M. de Bremond d'Ars, pour qu'il soit nécessaire de faire valoir ses titres incontestables ; il est d'ailleurs trop modeste pour nous le permettre. Néanmoins, nous pouvons bien rappeler que l'habile professeur de dessin du collège Saint-Stanislas, dont tout le monde admire les ingénieux décors dans les pièces jouées chaque année par les élèves de cette institution, a écrit un traité de dessin linéaire où il démontre avec autorité les procédés qu'il emploie pour retracer, en véritable artiste, ces grandes perspectives, ces imposants monuments, ces gracieux paysages qui ne sont pas le moindre attrait des belles et intéressantes représentations où la ville entière de Nantes vient applaudir à la fois les jeunes acteurs et leur habile directeur.

« M. l'abbé Henri Soreau a encore écrit un article critique sur le splendide tombeau du général de la Moricière. Enfin, une étude approfondie sur Raphaël a valu à son auteur le diplôme de membre de l'Académie Royale de Raphaël à Urbin. Ce dernier travail n'a pas été publié.

« M. l'abbé Henri Soreau, par ses connaissances artistiques, par tout ce qu'il a recueilli dans ses nombreux voyages, et par le rare avantage qu'il possède de parler plusieurs langues vivantes, peut assurément nous apporter le concours le plus précieux dans nos recherches et nos travaux. »

MM. Alcide Leroux et La Peyrade font ensuite valoir les titres de M. Yvonnick Guillotin de Corson qu'ils présentent aux suffrages de la Société comme un jeune homme désireux de prendre part à nos travaux archéologiques et de suivre les traces de son oncle, le savant abbé Guillotin de Corson, que nous sommes justement fiers de compter parmi nos collègues.

MM. P. de Lisle et La Peyrade présentent à leur tour, comme membre correspondant, M. Martin Deslandes, de Paris, bibliophile érudit qui nous est également connu.

Les quatre candidats, ayant réuni l'unanimité des suffrages, sont proclamés membres de la Société archéologique de Nantes.

M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. Alfred Chesneau, membre correspondant :

Angers, le 11 juin 1886.

« Monsieur le Président,

Il y a dix-huit mois environ, visitant la Rochelle, je suis entré chez un marchand d'antiquités. Au milieu d'un grand nombre de vieux papiers, j'ai trouvé trois adresses réclames de marchands de Nantes, l'une de 1753, les deux autres à peu près de la même époque.

Pensant que ces papiers pouvaient avoir un certain intérêt pour la Société archéologique de Nantes, je me suis alors empressé de les acheter. Ils tombaient de vétusté : mais, après un nettoyage assez incomplet, ils ont été collés sur papier fort et sont devenus presque présentables. J'ai donc l'honneur de vous en annoncer l'envoi. J'y joins une affiche du théâtre de la salle du Chapeau-Rouge, en date du 12 juillet 1799; c'est la feuille de service de la gendarmerie, probablement chargée de la police de la salle.

« Si ces papiers peuvent vous convenir pour le Musée, je me fais un plaisir de vous les offrir. Dans le cas où vous n'en voudriez pas, soyez assez bon pour me les retourner, je les conserverai. Veuillez agréer, etc.

« CHESNEAU. »

A cette lettre qui lui était adressée, M. de Bremond d'Ars ajoute les réflexions suivantes :

« La Société ne peut que remercier M. Alfred Chesneau de son aimable attention. Les pièces rares et curieuses qu'il nous offre seront accueillies avec gratitude. C'est, en effet, un genre de collection (celle des annonces et affiches

anciennes) qui ne manque pas d'attrait. On voit d'abord l'immense progrès que la réclame a fait depuis un siècle, et le luxe auquel est parvenue la simple affiche de théâtre qui ne remonte pas très haut. Il y a probablement à Nantes des curieux qui ont dû songer à collectionner les vieilles affiches et annonces. Si on ne les trouve pas séparément sous forme de placards, comme celles que nous communique M. Alfred Chesneau, on peut relever le texte d'un certain nombre dans les anciens almanachs. C'est encore là une source précieuse à consulter. A ce sujet, je puis rappeler que le savant président du prochain congrès, M. le comte de Marsy, a eu l'ingénieuse idée de reconstituer, pour ainsi dire, la physionomie ancienne d'une ville d'après ses almanachs. Dans sa brochure intitulée : *Saint-Quentin à la fin du XVIIIe siècle, d'après les almanachs de Picardie*, M. de Marsy nous décrit minutieusement la statistique complète de cette localité. On voit non-seulement quelle était son administration, l'état de son clergé, de ses communautés, etc., mais encore nous connaissons, grâce aux annonces et réclames des marchands, quel était le commerce de cette époque, les principaux magasins en vogue, etc. Si jamais quelque archéologue était tenté, à l'exemple de M. de Marsy, de nous décrire Nantes à la fin du XVIIIe siècle, il le pourrait facilement, d'abord en énumérant les rues et les vieilles maisons dont notre honorable confrère, M. Louis Petit, a si habilement conservé le souvenir et le fidèle aspect dans de remarquables dessins, mais de plus, avec les almanachs de l'époque, il nous dirait quelles étaient les boutiques à la mode, et il citerait celle de *Francis Brouvard*, marchand orfèvre, rue de la Casserie, à Nantes, où se trouvaient à la fois toutes sortes d'ouvrages d'orfèvrerie, *tant d'église que de cuisine, le tout dans le dernier goût* (affiche donnée par M. A. Chesneau). Il nommerait aussi son voisin de la même rue, *le sieur Degage, orfèvre-joyailier*, qui *montait les pierreries à la satisfaction des curieux* et louait toutes sortes de bijoux. Il nous montrerait les fins gourmets allant au *Magasin des Belles Confitures*, Basse-Grande-Rue, à Nantes, chez *François Tiby*, qui tenait également un *magasin à la Fosse, vis-à-vis la Hollande*, et vendait le tout à juste prix. »

Le graveur dessinateur qui a illustré le prospectus de François Tiby, signe : *A. Hénon*. Cet artiste, qui a composé et gravé autre chose que des annonces de magasins, eut une certaine réputation et notre confrère, M. le marquis de Surgères, si versé dans la science iconographique, peut vous en parler bien mieux que moi. »

M. de Surgères répond à ce sujet que Antoine Hénon est, en effet, un dessinateur nantais très connu. Il a dessiné au XVIIIe siècle la plupart des vues

perspectives des monuments de Nantes qui ne sont pas aujourd'hui encore d'une rareté très grande. Il est moins connu — ajoute notre vice-président — comme graveur d'encadrements et d'ornements, et je dois dire que, dans cet art délicat, si en vogue à cette époque à Paris, dans lequel P.-P. Choffard excellait, après Babel, il n'est pas resté inférieur à la réputation qu'il s'était faite dans une autre partie de l'art.

Son encadrement de *confiseur* est, dans son goût rocaille, un très joli spécimen du genre facile, gracieux et aimable que les grands petits maîtres vignettistes avaient amené à une si grande spiritualité.

M. Paul Poirier rend compte des intéressantes découvertes et études de sépultures à chars gaulois, dues à M. Nicaise, président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne, d'après les descriptions détaillées qu'en donne le bulletin 1883-84 de cette Société. Notre confrère avait déjà entretenu la Société d'une trouvaille de plus de 600 objets en bronze de l'époque gauloise, mis à jour récemment au lieu dit : *la Petite-Villate*, commune de Neuvy-sur-Baragnon, et étudiés par la Société des Antiquaires du Centre.

M. le président remercie M. Poirier de ses deux intéressantes communications qui seront reproduites dans le bulletin de la Société.

M. Claude de Monti de Rezé offre à la Société une curieuse affiche du XVIIIe siècle.

M. le président dépose sur le bureau le programme du prochain congrès de la Sorbonne en 1887; et, après avoir invité les membres de la Société à préparer des travaux pour y prendre part, il annonce que M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder à M. Léon Maître une nouvelle allocation de 500 francs pour la continuation de ses intéressantes fouilles de la station gallo-romaine de Mauves.

M. de l'Estourbeillon fait alors connaître aux membres de la Société toutes les mesures nécessaires qui ont dû être prises pour la tenue du Congrès de la Société française d'Archéologie qui doit s'ouvrir à Nantes dans quelques jours, et donne des renseignements sur les séances, les communications qui devront être faites, les excursions et les visites aux monuments.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Le Secrétaire général,

Cte R. DE L'ESTOURBEILLON.

Séance du 2 Novembre 1886.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Etaient présents : MM. Anizon, René Blanchard, Félix Chaillou, Emmanuel de Chastellux, Léon Chatellier, le comte R. de l'Estourbeillon, l'abbé Gaborit, le docteur Genuit, Emile Grimaud, René Huette, le baron Hulot de Collart, le baron d'Izarn, Joseph de Kersauson de Pennendreff, Henri La Peyrade, Alcide Leroux, Léon Maître, Claude de Monti de Rezé, S. de la Nicollière-Teijeiro, Alexandre Perthuis, Charles Riardant, l'abbé Henri Soreau et de Veillechèze.

A l'ouverture de la séance, lecture est donnée par M. de l'Estourbeillon, secrétaire général, des procès-verbaux des séances du 1er et du 22 juin qui sont adoptés à l'unanimité.

Sur la demande de M. Charles Riardant, il est décidé qu'un rapport ou compte rendu spécial du Congrès, tenu à Nantes par la Société Française d'Archéologie au mois de juillet 1886, sera inséré dans le bulletin du 2e semestre.

M. le président dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

1° *Bulletin de la Société Archéologique de la Corrèze*, t. VIII, 2e et 3e livraison.

2° *Bulletin de la Société Archéologique du Limousin*, t. XXXIII, 1re et 2e livraison.

3° *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er et 2e semestre de 1886.

4° *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, VIe vol., 3e et 4e livraison.

5° *Bulletin de la Société de Statistique des Deux-Sèvres*, avril, juin, juillet, septembre 1886.

6° *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, t. XXII, 3e fascicule.

7° *Bulletin de la Société Arch. et hist. de l'Orléanais*, t. VIII, 1er trimestre de 1886.

8° *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Année 1886, nos 1 et 2.

9° *Bulletin de la Société de Borda, de Dax,* 1886, 2e semestre.

10° *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan,* année 1885.

11° *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* 40e volume.

12° *Bulletin Archéologique du comité des travaux hist. et scientifiques,* année 1886, n° 2.

13° *Répertoire des travaux historiques,* t. III, n° 4.

14° *Mémoires de l'Académie de Nismes,* t. VIII, année 1884 (2 *exemplaires.*)

15° *Bulletin de la Société de statistique, sciences et lettres des Deux-Sèvres,* t. III, 1886.

16° *Discours prononcé par M. René Goblet à la Sorbonne,* le 1er mai 1886.

17° *Journal des savants,* juin et juillet 1886.

18° *Revue historique de l'Ouest,* juillet 1886.

19° *Tombe d'Isabelle de Musset à Marville,* par Léon Germain. (Extrait du *Bulletin monumental*).

20° *Note sur l'Eglise Saint-Yves des Bretons à Rome,* par Jules de Laurière (*Idem.*)

21° *La colonne dite de Henri IV à Rome,* par le même. (*Idem.*)

22° *Excursion du Congrès Archéologique à Saint-Lizier,* par le même. (*Idem.*)

23° *Giuliano de San-Gallo,* par Jules de Laurière et Eugène Müntz. (*Idem.*)

24° *Visite de la Société Archéologique de Touraine à l'Abbaye de Fontgombaud,* rapport par l'abbé Lenoir.

25° *Inauguration de la statue d'Auber à Caen*, offert par M. Emile Travers, secrétaire de la Société des Beaux-Arts de Caen.

On procède ensuite à l'examen des titres des divers candidats présentés.

« Messieurs, dit M. de Bremond d'Ars, j'ai l'honneur de présenter à vos suffrages, de concert avec notre honorable confrère, M. Claude de Monti de Rezé:

« M. l'abbe Jules Bouyer, bachelier ès-lettres, successivement vicaire et missionnaire pendant quatorze ans, actuellement aumônier des Dames Blanches à Nantes.

M. l'abbé Bouyer a prêché avec talent des stations de Carême à Rennes et dans plusieurs grandes villes : c'est vous dire sa valeur comme orateur chrétien. Cet ecclésiastique distingué a en outre constamment cultivé l'étude

des Arts et notamment de l'Art ancien. Les monuments historiques de notre département lui sont particulièrement connus : son concours nous sera donc précieux, puisque nous sommes appelés chaque jour à étudier les édifices religieux du passé et que les membres du clergé sont naturellement nos collaborateurs.

« C'est un autre ecclésiastique non moins méritant à tous égards que j'ai l'honneur, Messieurs, de vous présenter avec M. Emile Grimaud, M. l'abbé Auguste Radigois, en possession, comme M. l'abbé Bouyer, du titre universitaire de bachelier ès-lettres qui n'était peut-être pas, lorsqu'il l'obtint, aussi répandu que de nos jours; ce n'est pas que je veuille déprécier les nouveaux bacheliers. M. l'abbé Radigois se signala tout d'abord par de brillantes études au Petit-Séminaire de Nantes, où il prononça — la dernière année — un remarquable discours dans la séance solennelle de la distribution des prix.

L'élève émérite devint bientôt un excellent professeur dans ce même établissement. Son goût élevé et sérieux le porta également vers les Arts, et c'est ainsi qu'il seconda M. Martineau dans l'enseignement de la musique religieuse. Il dirigeait souvent les chœurs et contribua à faire exécuter, dans des concerts dont on se souvient encore, le chef-d'œuvre de Félicien David, *Le Désert,* et les grands chœurs de *Joseph ;* c'est donc à M. l'abbé Radigois que ces fêtes musicales durent cet éclat qui attira pendant bien des années le meilleur public de la ville de Nantes. Nommé, en 1871, supérieur du collège de Châteaubriant, M. l'abbé Radigois releva cette maison qui avait alors beaucoup perdu : il fut ensuite curé de Saint-Sébastien jusqu'au moment où sa santé l'obligea à une vie moins active et lui fit accepter, pour cette raison, le poste non moins important d'aumônier du Pensionnat des Frères de Bel-Air.

« J'ajouterai que M. l'abbé Radigois a des connaissances variées et fort étendues sur les Arts en général, mais qu'il possède surtout une remarquable érudition en fait d'archéologie musicale. Il a publié, dans l'ouvrage *Musica sacra,* d'Aloys Kunc,— une revue musicale des plus sérieuses,— une série d'articles sur l'Esthétique de la musique et le plain-chant. Ce genre de recherches est, vous le savez, très apprécié. On s'enquiert maintenant quelle est l'origine de nos anciens chants nationaux, de même que l'on arrive à découvrir par quelles transmissions successives à travers les siècles les plus reculés, les plus beaux chants liturgiques nous sont parvenus.

« Nous serons heureux d'entendre parfois notre nouveau confrère nous parler de ses études spéciales, car elles se rattachent encore au but général de notre association. »

M. Guezennec, chevalier de la Légion d'honneur, agent-comptable principal de la Marine en retraite, ancien directeur du matériel des forges d'Indret, est présenté par MM. Léon Maître et de Bremond d'Ars ; M. Francis Russel Harvey, par MM. Alexandre Perthuis et René Huette. M. le président prend ainsi la parole pour appuyer lui-même cette candidature :

« Vous me permettrez d'ajouter à ce que viennent de vous dire nos honorables confrères, que M. Francis Russel Harvey, Écossais d'origine, est depuis longtemps notre compatriote d'adoption ; bachelier ès-lettres, membre de la Société de Géographie commerciale de Nantes, notre jeune confrère est assurément appelé à nous rendre de vrais services. Tout Nantes connaît maintenant l'aptitude, le zèle et la merveilleuse régularité qu'il a apportée dans les fonctions si multiples et si compliquées de l'Exposition de Géographie, qualités qu'il apporte de nouveau à l'organisation non moins délicate et sérieuse de notre Exposition d'Art rétrospectif. Aussi, la commission de cette Exposition, si bien représentée dans cette circonstance par deux de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, MM. Alexandre Perthuis et René Huette, a-t-elle été heureuse de voir proposer la candidature de M. Francis Russel Harvey, qui, par sa parfaite connaissance de l'anglais, sa langue maternelle, nous aidera dans l'analyse des ouvrages que les sociétés d'Angleterre et d'Amérique veulent bien échanger avec notre Bulletin.

M. Francis Russel Harvey a d'ailleurs écrit déjà plusieurs traductions d'ouvrages anglais. »

« M. du Bois de la Patellière, dit M. de Kersauson, son parrain avec M. du Champ-Renou, est l'un de nos plus capables et de nos meilleurs magistrats municipaux de la Loire-Inférieure. Très zélé pour l'étude de toutes les questions historiques de notre région, il vient de publier une intéressante brochure sur la paroisse de Saint-Etienne-de-Mont-Luc dont il est maire, et s'occupe tous les jours de recueillir un grand nombre de notes précieuses sur les paroisses voisines de Couëron, Cordemais, etc. Ce sera pour la Société une excellente recrue. »

« La place de M. le marquis de Balby de Vernon était depuis longtemps marquée au sein de la Société archéologique de Nantes, dit M. de l'Estourbeillon, l'un des parrains de ce candidat avec M. l'abbé Josnin. Tous les membres de la Société qui ont assisté, il y a quelques années, au Congrès tenu par l'Association bretonne à Châteaubriant, se souviennent encore du zèle apporté par M. de Vernon à l'organisation de l'exposition archéologique qui eut lieu avec tant de succès dans la ville en cette circonstance, et du concours aussi distingué que précieux qu'il prêta au bureau de l'Asso-

ciation bretonne pour la réussite du Congrès. M. le marquis de Vernon a suivi de plus avec autant de patience que de dévouement la démolition et les fouilles de l'intéressante église de Saint-Julien-de-Vouvantes, et ne tardera pas à faire à la Société un rapport fort instructif sur les curieux objets qu'il y a recueillis. »

Ces six candidats ayant réuni l'unanimité des suffrages sont proclamés membres de la Société archéologique.

Sur la proposition de M. Charles Riardant, la Société décide qu'il sera inséré dans la prochaine lettre de convocation une note priant celui de nos collègues qui aurait par devers lui les lettres manuscrites de G. de Beauvau, offertes il y a quelques mois à la Société, de vouloir bien les rapporter au bibliothécaire.

Dans sa séance de mai, la Société Archéologique de Nantes décerna à S. G. Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, le diplôme de membre d'honneur, en l'accompagnant d'une lettre d'envoi écrite par le président, M. le marquis de Bremond d'Ars, et les membres du Bureau.

Nous retrouvons cette lettre, que nous transcrivons ci-dessous, publiée dans la *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier* (n° du jeudi 20 mai 1886), sous ce titre : *Les fêtes de Saint-Jacut-de-la-Mer :*

Nantes, 12 mai 1886.

« Monseigneur,

« La Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, représentée aux fêtes de l'inauguration du monument de Dom Lobineau par MM. Henri Lemeignen, de la Borderie, l'abbé Guillotin de Corson, Alexandre Perthuis et Joseph Rousse, ancien conseiller général de la Loire-Inférieure, a, dans sa séance d'hier, 11 mai, entendu avec le plus vif intérêt le rapport de l'honorable M. Henri Lemeignen sur cette belle et imposante cérémonie, présidée par Votre Grandeur.

« Nos confrères avaient eu l'heureuse inspiration de se faire spontanément nos interprètes en vous offrant, Monseigneur, le titre de membre d'honneur de notre Société, comme le témoignage des sentiments de respectueuse gratitude des archéologues bretons envers Votre Grandeur, qui a si souvent encouragé et secondé de sa haute influence leurs persévérants efforts pour la conservation des souvenirs et des monuments du passé.

« Notre Compagnie tout entière, Monseigneur, ratifiant par acclamation les paroles prononcées à la réunion de Saint-Jacut-de-La-Mer par notre éloquent

confrère, ose donc prier Votre Grandeur de daigner accepter le titre et le diplôme de Membre d'honneur de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

« Dans cet espoir, nous sommes avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, les très humbles et très obéissants serviteurs. »

M. le président donne lecture de la réponse de Mgr Bouché :

Evêché
de
Saint-Brieuc et Tréguier.

Cauterets (Hautes-Pyrénées), le 29 juin 1886.

« Monsieur le Président,

« Je suis en retard pour vous remercier du diplôme d'honneur que vous « avez bien voulu m'adresser au nom de la Société Archéologique de Nantes. « Votre gracieuse lettre d'envoi est également restée jusqu'à présent sans « réponse.

« Le mauvais état de ma santé qui me retient aux Eaux de Cauterets, me « servira d'excuse auprès de vous.

« Mes remerciements, pour être tardifs, n'en sont pas moins sincères et « moins sentis. Je vous serais reconnaissant de les agréer vous-même et de « les transmettre à vos honorables collègues.

« J'avais songé à vous les exprimer publiquement par l'organe de ma « *Semaine religieuse,* alors qu'annonçant le diplôme d'honneur qui m'était « délivré, elle reproduisait votre lettre si flatteuse pour l'évêque de Saint- « Brieuc. Je ne reviendrai pas sur la cause et l'excuse de mon long silence, « mais je tiens à renouveler ici l'expression de toute ma gratitude pour « l'honneur que voulut bien me faire la *Société archéologique de Nantes*, en « se joignant à moi pour glorifier Dom Lobineau, au lieu même de son exil « et de ses épreuves.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
« l'hommage de mon respectueux dévouement.

« ✝ Eugène, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier. »

A Monsieur le marquis de Bremond d'Ars Migré, Président de la Société archéologique de Nantes.

La Société décide que cette lettre, aussi bienveillante que flatteuse, sera insérée au procès-verbal.

M. le président communique également une lettre de M. Charles Perrion, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et donner lecture de son rapport sur les fouilles du tumulus de Saint-Père-en-Retz, pour lequel il était inscrit à l'ordre du jour.

La parole est accordée à M. de la Nicollière-Teijeiro, qui captive longtemps l'attention de l'auditoire par la lecture fort intéressante de plusieurs lettres écrites au XVIIe siècle (1692-1694) par un Nantais, le sieur de la Bignonais Bizeul, à son beau-frère, pendant le siège de Namur et à la suite de la bataille de Nerwinde. Ces pièces, véritablement historiques et fort bien écrites, sont l'œuvre d'un patriote et d'un vaillant soldat. Elles appartiennent à M. Grizolle, notaire à Nantes, qui a bien voulu les communiquer à M. de la Nicollière. M. le président se fait l'interprète de la Société en remerciant notre excellent collègue de lui avoir si aimablement fait part de ces documents qu'elle sera heureuse de voir figurer à son Bulletin, et le charge, en même temps, de transmettre ses remerciements à M. Grizolle.

M. le président annonce ensuite que les réunions annuelles des Sociétés savantes à la Sorbonne auront lieu le lundi de la Pentecôte au lieu du lundi de Pâques.

La séance se termine par la communication d'un charmant sonnet, que M. Emile Travers, notre aimable et érudit confrère du Congrès archéologique, a récemment adressé à notre président, et dont le sujet est la description d'un logis normand. La Société remercie M. Emile Travers de son aimable souvenir et applaudit à ses vers, comme à ceux par lesquels un de nos confrères l'en a remercié.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Le Secrétaire général,

Cte Régis de l'Estourbeillon.

Séance du 14 Décembre 1886.

Présidence de M. le marquis de Bremond d'Ars Migré.

Étaient présents : MM. Emile Alizon, le docteur Anizon, Charles Barbier de Montault, Charles Bastard, Simon Baugé, Auguste Bernard, le baron Bertrand-Geslin, René Blanchard, Auguste Bossis, François Bougoüin, Eugène Brochand, l'abbé J. Bouyer, l'abbé Cahour, Henri de Cazenove, Félix Chaillou, Jules du Champ-Renou, Léon Chastellier, l'abbé Chevillard, Ludovic Cormerais, le comte Henri de Cornulier, Albert du Guiny, H. La Peyrade, le comte Régis de l'Estourbeillon, l'abbé Gaborit, Stanislas Gahier, Arthur Garnier, le docteur Genuit, Olivier de Gourcuff, l'abbé Grégoire, Emile Grimaud, René Huette, le baron Hulot de Collart, le baron d'Izarn, le baron des Jamonières, Joseph de Kersauson, Arthur de la Borderie, Gustave de la Brosse, le vicomte J. de la Laurencie, de la Ganry, de la Nicollière, Dubois de la Patellière, Henri Le Lièvre de la Touche, Xavier Le Lièvre de la Touche, Georges Lafont, Alfred Lallié, Henri Le Meignen, Alcide Leroux, Alexis Libaudière, Louis Linyer, P. de Lisle, Léon Maître, Anthime Menard fils, F. Métayer, le comte Alexandre de Monti de Rezé, Claude de Monti de Rezé, Robert de Monti de Rezé, Nau, Robert Oheix, Eugène Orieux, Charles Perrion, Alexandre Perthuis, Paul Poirier, le docteur Porson, l'abbé Radigois, Raymond Pouvreau, Alcide Rado du Matz, Charles Riardant, Joseph Rousse, le marquis de Surgères, Constant Verger, F. Russel Harvey, Louis Viau, l'abbé Henri Soreau, François Le Chauff de Kerguennec.

A 8 heures précises, M. le Président déclare la séance ouverte et, après avoir prié MM. A. de la Borderie, membre correspondant de l'Institut, président de la Société des Bibliophiles bretons, l'abbé Abel Cahour, ancien président de la Société, et Louis Linyer, président de la Société de Géographie de Nantes, de venir prendre place au bureau, il invite les membres présents à procéder, aux termes des statuts de la Société, aux élections pour le renouvellement triennal du bureau.

L'appel nominal est fait par M. de l'Estourbeillon, secrétaire, et le dépouillement du vote donne ensuite les résultats suivants :

Sont nommés :

Président : M. Henri Le Meignen.

Vice-Présidents : MM. le baron A. des Jamonières, le baron Bertrand-Geslin.

Secrétaires généraux : MM. le comte Régis de l'Estourbeillon, Alcide Leroux.

Secrétaires du Comité : MM. Henri La Peyrade, et Jules du Champ-Renou.

Trésorier : M. Charles Riardant.

Bibliothécaires-Archivistes : MM. René Blanchard et Xavier Le Lièvre de la Touche.

Membres du Comité : MM. René Kerviler, le vicomte J. de la Laurencie.

M. le Président soumet ensuite à l'Assemblée, conformément à l'ordre du jour, la candidature de M. Emile Perraud, d'Issé, qui est nommé, à l'unanimité, membre correspondant de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

La séance est ensuite levée à 10 h. 1/2.

Le Secrétaire général,

Cte Régis de l'Estourbeillon.

LETTRES INÉDITES D'UN NANTAIS

PRISE DE NAMUR, 1692

BATAILLE DE NEERWINDE, 1693

La guerre de 1688, terminée en 1697 par la paix de Riswick, avait pour but de combattre le prince d'Orange, Guillaume-Henri de Nassau, couronné roi d'Angleterre, après avoir détroné Jacques II, que Louis XIV accueillit en France et secourut de tout son pouvoir.

Les lettres que nous publions, sont relatives à deux des épisodes principaux de cette lutte victorieuse, mais en somme stérile et funeste pour la France. La première contient d'intéressants détails sur le siège de Namur, 1692, la plus forte place des Pays-Bas, dirigé par le Roi en personne, prise en huit jours ; la seconde a trait à la prise de la citadelle au bout de vingt-deux jours d'attaque.

La troisième nous fait assister à la bataille de Neerwinde, action des plus meurtrières, gagnée le 29 juillet 1693. par le maréchal de Luxembourg, au prix de sept à huit mille hommes. Les pertes du prince d'Orange furent encore plus considérables ; il compta au moins 12,000 morts. Les Français lui prirent soixante-seize

pièces de canon, huit mortiers, neuf pontons, la plus grande partie de son artillerie, soixante étendards, vingt-deux drapeaux. Le maréchal, toutefois, ne sut pas profiter de cette victoire si chèrement achetée (1).

Citons le rapide et brillant tableau que tracent de cette glorieuse, mais meurtrière journée, Henri Bordier et Edouard Charton, *Histoire de France*, t. II p. 290.

« A peine le roi parti, le maréchal de Luxembourg, investi du commandement à sa place, s'efforça de retrouver l'occasion perdue, et se porta plein d'ardeur sur les pas du prince d'Orange. Il le trouva retranché sur une hauteur à moitié chemin entre Liège et Bruxelles, embrassant aux deux extrémités de sa ligne de bataille, à gauche le village inaccessible de Neerlanden, à droite celui de Neerwinden, et sur le front un escarpement fortifié, le tout garni de quatre-vingts canons. L'armée française n'hésita pas : l'infanterie se divisa en deux masses, dirigées chacune contre l'un des villages; la cavalerie se plaça au centre sous le feu plongeant de l'artillerie ennemie, et l'immense redoute fut attaquée avec fureur. Le village de Neerwinden, où se porta bientôt tout l'effort, fut deux fois enlevé, deux fois repris, et ne restat

---

(1) Un rapprochement assez piquant, nous fait connaître que le 65e d'Infanterie de Ligne, qui, depuis trois ans, tient garnison à Nantes, et a su, par sa bonne tenue, se concilier les sympathies de tous, assistait en 1692 au siège de Namur, et en 1693 à la bataille de Neerwinde où il se distingua de la façon la plus avantageuse.

Ce beau régiment, l'un des plus anciens de l'armée française, dont les états de service sont magnifiques, portait alors le nom de son colonel, de Saint-Laurent-Piémontais, et avait été donné par le duc de Savoie, au roi Louis XIV. Il fut formé le 8 décembre 1678 par Jean-Baptiste Ferrero, marquis de Saint-Laurent, que nous voyons commander l'attaque des hauteurs de Bouge, au siège de Namur, dans la nuit du 1er au 2 juin 1672, comme brigadier.

bien pris qu'au troisième assaut. La cavalerie se lançait dans les tranchées par dessus les palissades ; le canon en emportait des lignes entières, sans produire d'autre effet que de lui faire serrer les rangs pour combler les vides ; les régiments de Gardes-Françaises et Suisses y firent brillamment la première exécution de la manœuvre nationale, devenue si fameuse depuis, la charge à la bayonnette. Les alliés furent délogés et rejetés au loin, avec une perte de quinze mille hommes tués ou pris, d'une centaine de drapeaux et de toute leur artillerie. »

Le duc de Saint-Simon, qui assistait à cette bataille, raconte « que le prince d'Orange étonné que le feu continuel et si bien servi de son canon n'ébranlât point notre cavalerie, qui l'essuya six heures durant sans branler, vint aux batteries en colère, accusant le peu de justesse de ses pointeurs ; et, que quand il eût vu l'effet, il tourna bride, en s'écriant : *Oh ! l'insolente nation !..* »

Ce dernier écrivain, décrit également la bataille de Neerwinde dans ses *Mémoires*. Son récit, évidemment mieux écrit, son style plus coulant, plus châtié, ne nous a point détourné de faire connaître les lettres de M. de la Bignonays, un nantais, un compatriote, qui écrivait uniquement pour sa famille, sans le moindre souci de la publicité. Ces lettres, indèpendamment des piquants détails qu'elles présentent, mettent en haut relief l'esprit français, la gaîté, l'entrain, la patience, la bravoure, le courage, la persévérance de nos soldats, non pas à la façon des romanciers modernes, avec des couleurs criardes et fausses, mais pris sur le vif, d'après nature, et au véritable point de vue historique.

En 1870, chacun s'apitoyait, avec raison, hélas ! sur les souffrances inouïes éprouvées par nos troupes. Il faut apprécier, dans nos lettres les rudes travaux, les dures privations qu'enduraient nos armées victorieuses en 1692 et 1693, pour se rendre bien

compte que le service en campagne était encore plus pénible à cette époque que de nos jours.

L'auteur de ces lettres, laissant courir sa plume afin de donner de ses nouvelles à ceux qui lui étaient chers, n'a point pris le temps de les relire. Sans rien changer au style, nous avons cru pouvoir modifier l'orthographe ancienne de certains mots, pour éviter au lecteur la peine de chercher le sens, et ne pas détourner son attention de l'intérêt du récit, de la marche rapide et mouvementée de la narration.

Ces lettres appartiennent à M. Grizolle, l'un des notaires les plus autorisés de notre ville, qui les a recueillies dans la succession de ses ascendants, et a bien voulu nous permettre de les publier. Elles sont, avons-nous dit, d'un nantais. La signature: *de la Bignonays*, est en effet celle de M, Pierre Bizeul, ancien mousquetaire du Roi.

Cette famille dont nous retrouvons des traces à Nantes dans la paroisse de Sainte-Croix, dès le premier tiers du seizième siècle, était une famille de magistrats. Elle a fourni des échevins et des sous-maires à la ville de Nantes, des auditeurs à la Chambre des Comptes, 1571, 1749; des procureurs au Présidial ; des conseillers-procureurs du Roi à la monnaye ; des membres du Clergé, des religieuses aux Couëts, etc...; et est aujourd'hui éteinte.

Le dernier qui ait porté ce nom, est, croyons-nous, Mr Célestin-Jean-Joseph Bizeul, prêtre, ancien curé de Vertou, chanoine honoraire de la Cathédrale de Nantes, fils de Mr Clair-Denis Bizeul, procureur du Roi à la Monnaie de Nantes, et de Demoiselle Madeleine-Gatienne Maublanc, décédé le 26 septembre 1845, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Sa sœur, Rose-Perrine Bizeul, épousa le 5 février 1790, Me Pierre-Julien Grizolle, conseiller du Roi au siège de l'Amirauté de Nantes.

Clair-Denis était fils de Célestin-Alexandre Bizeul, fils lui-même de Me Michel Bizeul, marié, en 1679, avec Marie Terrien (1).

C'est ce Michel, auquel, croyons-nous, étaient adressées les lettres, que son frère cadet Pierre, datait de Namur et de Neerwinde.

Pierre, fils de Me Jean Bizeul, sieur de la Gravaudière, procureur au siège Présidial et Prévoté de Nantes, procureur du Roi au siège royal de la Monnaie, et de demoiselle Marie de Beauvais, reçut le baptême dans l'église de Sainte-Croix, le 12 avril 1655. Son père, marié en 1647, eut au moins douze enfants.

Aprés avoir servi dans les mousquetaires, le jeune homme, qui, suivant l'usage, avait ajouté à son nom patronymique celui d'une terre patrimoniale, revint à Nantes, où il épousa, le 7 avril 1687, Marguerite Turpin du Prouzeau, dont la famille a donné plusieurs échevins à notre ville. Le 27 janvier 1688, c'est-à-dire neuf mois et dix-neuf jours après le mariage, une enfant nommée Anne était le gage de cette union.

Au bruit de nos armes victorieuses, l'ancien mousquetaire sentit se réveiller ses instincts militaires. Dans le mois de juillet de cette même année 1688, s'arrachant à l'affection de sa femme et de sa fille, il contractait un emprunt de quinze cents livres, et reprenait du service comme « escuier, gendarme de la garde ordinaire du Roi, » et partait avec la maison du Roi pour les Pays-Bas. Ce sont les lettres adressées à son frère, qui font le sujet de cette étude.

Dans celle qui rend compte de la bataille de Neerwinde, le lecteur remarquera la mention des graves blessures reçues par le vaillant gendarme, et surtout le vague pressentiment indiqué dans

---

(1) Leur petit-fils, Me Félix-Nicolas-Marie Bizeul, sieur de la Hulonnière, fut reçu auditeur à la Chambre des Comptes, le 22 avril 1749.

les dernières lignes : « Ce ne sont qu'encans d'officiers, *Je peux en « être du nombre !* J'ai une contusion d'un boulet au bras gauche, « qui est noire comme mon chapeau, et grosse comme ma cuisse ; « et la cuisse gauche, fort enflée d'un autre boulet qui tua mon « cheval, en gagnant leurs canons, *et qui de sa chute m'a fracassé « le corps.* Et le grand mal de mon bras vient que je me suis « forcé, par honneur, de rester à l'escadron après cette furieuse « blessure...

« *La fièvre me prant. Je finis, adieu!...*»

M. Grizolle, possède un acte, non daté il est vrai, mais relatant que : « Dame Marguerite Turpin, veuve non commune en biens de Pierre Bizeul de la Bignonays, vivant escuier, gendarme ordinaire de la garde du Roi, » est obligée de recourir à la justice, pour maintenir ses droits à son douaire sur la succession du deffunt, chargée, entre autres dettes d'un emprunt de quinze cents livres, qui nous prouve que, l'ancien mousquetaire, écuyer, gendarme ordinaire de la garde du Roi, mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Neerwinde, sacrifiant sa vie pour la Patrie.

Aujourd'hui officiers et soldats ont une solde régulière, puis une pension réversible en partie à leur veuve. C'est un heureux progrès sur le XVIIe siècle, où nous voyons un brave, tombé au champ d'honneur, laisser à sa veuve, une orpheline de cinq ans, la triste mission de le pleurer, et le soin d'acquitter les dettes contractées par lui pour subvenir aux frais de son équipement et de la campagne.

✝

Du camp de Namur, ce 17 juin 1692.

Monsieur et frère,

Sortant de la garde de la tranchée, je reçois une des vostres qui me donne autant de satisfaction que j'ai souffert de fatigues par l'injure du temps, la fatigue d'estre toujours à cheval, que la nature a souffert par le grand feu des ennemis et nos esclats de bombes qui assommoient beaucoup de nos gens, et sont des bonheurs les plus grands quand on en revient, ou soy ou son cheval. Je ne croiois pas désormais vous escrire, ayant esté deux heures et demye en vedette, quoyque la nuit, en un endroit où les balles pleuvoient et passoient plus de deux cents au delà nostre escadron. Nos escadrons et bataillons posés pour la garde de la tranchée, et pour le secours des travailleurs contre les sorties des assiégés, de front qu'ils estoient il fallut les mettre de costé. La ville se randit le jour de la Feste de Dieu, à dix heures du matin. Ce fut Monsieur le prince d'Elbœuf, qui fit, de la part du Roy, la capitulation, avec Monsieur de Ringrave, de la part du prince de Barbanson[1]. La garnison de la ville souhaitoit d'aller joindre le prince d'Orange, mais le Roy n'y voulut pas consentir. Ils demandèrent à rentrer en leur citadelle, ce qui leur fut accordé ; mais

---

(1) Henri de Lorraine, duc d'Elbœuf, pair de France, maréchal des camps et armées du Roi, au siège de Namur et de la citadelle, assista à la bataille de Neerwinde, et fut nommé lieutenant-général le 3 janvier 1696.

Octave-Ignace de Ligne Arembert, duc et prince de Barbançon, et du Saint Empire, comte d'Aigremont, et de la Roche en Ardennes, vicomte d'Aure, seigneur de Villemont, gouverneur de Namur, pour le prince d'Orange, chevalier de la Toison d'or, tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693.

Barbanson s'espliqua par sa capitulation, que si le Roy se servoit de la ville pour favoriser ses tranchées, et des ramparts pour ses troupes, qu'il la bruleroit. Il fut accordé que l'on ne se serviroit nullement de nostre costé de la ville, en ce qui feroit tort contre la citadelle, et qu'aussy la citadelle ne feroit aucun feu ny dommage à la ville. Le vandredy, à deux heures après-mydy, nos troupes y entrèrent, mais le gouverneur fit enlever, tant par force d'homme, charrettes et chevaux, tout ce quy estoit nécessaire pour la vie et subsistance des assiégés. Nous descampasmes le samedy, et passames la Sambre sur un mesme pont, ou nous sommes présentement [1]. Quoyque de droit, il n'y auroit qu'un quart de lieue, au plus, il nous a fallu faire près de trois lieues, et par des lieux effroiables et qui surpassent l'imagination, d'autant que la citadelle est de ce costé ycy. Jamais on n'a veu un sy affreux camp ; nous sommes dans les bois et forêts, campés où les renards loups et sangliers auroient de la peine à s'y fourer; pour l'emplassement de ma tente et de mes chevaux et de mon camarade, il il nous a fallu travailler trois jours avec nos valets, comme des galériens. Et ainsy toute l'armée de mesme. Et mesme à un pied de la tente du Roy, l'on y est en la boue jusque aux genoux. Nos chevaux ne mangent que des feuilles de chesnes, et de l'avenne que l'on faict distribuer tous les deux jours. Il n'y a point du tout de fourrage, l'on envoye les chevaux à la pature. Les chemins sont détestables, le meilleur cheval c'est tout ce qn'il peut faire qne de se tirer luy mesme. Jamais en nostre pais, il n'a faict à Noël si grand froid, et de sy fascheux temps, et des pluies continuelles ; et je crois que ce fascheux temps, par la grande fatigue que je vays vous faire remarquer, aura autant la fin tant de nous que de nos chevaux. Et outre ce, il y faict trés cher vivre, d'autant que rien n'y peut venir, qu'il n'y soit pris, et mesme hier l'on nous prit six cents bœufs, et la viande vaut douze sols la livre.

---

(1) Peut-être, au lieu de pont pourions-nous lire, un mesme point? Quoique de droit lisez : quoique en ligne droite.

Le sept de ce mois, jour de nostre décampement, les troupes s'avancèrent jusqu'au lieu où l'on commança à ouvrir la tranchée. Mais comme ce n'est qu'un lieu de coteaux, de montagnes, de collines remplis de tailles et de forèts, ils estoient plus de cinq mille couchés sur le vantre, et avoient avancés trois ou quatre cents hommes, que nos gens chargèrent et suivoient. Mais ayant trop avancé, cette grosse troupe vint sur nos gens, et il en demeura plus de cinq cents. Le soir on ouvrit la tranchée, et aiant poussé la tranchée jusqu'à trois pique du chemin couvert de la redoute avancée par le temps de sept jours que l'on y a mis, l'on commmanda cent mousquetaires, de chaque compagnie, tous les grenadiers à cheval du Roy, huict cents grenadiers de l'armée, deux mille fusilliers, quatre bataillons, outre ce qui estoit d'ordinaire là la tranchée, en passant. Monsieur de Vauban, souhaitoit que l'on eut donné dès le 12, quy estoit le jeudy. Mais le Roy, débonnaire pour la conservation de ses braves soldats, voulut que l'on avançat les travaux plus prest de la palissade; et le vandredy, le treize, le Roy, avec sa Cour, s'y transporta, quoyqu'il estoit ce semble assez esloigné, il y eut plus de quarante personnes de blessées autour de luy. Monsieur le comte de Toulouse, aiant la main sur le fauteuil du Roy, y fut blessé à la main [1]; monsieur le comte de Rohan, nostre sous-lieutenant, y fut fort blessé à la teste, qui parla mesme au Roy, et l'on ne croit pas qu'il en réchappe[2].

L'attaque commença à midy. Tout le matin l'on la battoit d'une infinité de coups de canons et d'une gresle de bombes. Et après tout ce feu, le signal de donner estoit lorsque onze bombes partiroient ensamble de sortir de la tranchée en bataille, et d'at-

---

(1) Toulouse (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de), fils légitimé de Louis XIV, et de Madame de Montespan, amiral de France à cinq ans, puis gouverneur de Bretagne en 1695. Il avait alors quatorze ans.

(2) Henri-Louis de Rohan, dit d'abord le chevalier de Rohan, ne mourut pas de cette blessure, mais bien des suites de celles qu'il reçut à la bataille de Neerwinde, et à peine de retour à Paris.

tendre l'effect des bombes, et ensuite de sauter dans l'ouvrage. Il y àvoit deux signals pour s'aprester, et le troisième de donner, savoir : le départ de sept bombes à la fois, de neuf ensamble, et de donner aux onze ensamble. Nos gens sortirent tous en bataille ensamble, pressés comme des oignons, gais comme s'ils alloient aux nopces, armes hautes, et le tiers des commandés avec des pertuisanes, avancèrent ainsy jusqu'à la palissade, au pas doublé. Les ennemis firent une cruelle décharge qui dura un demy quart d'heure ; nos gens avancèrent toujours d'une ferme résolution, sans tirer, jusqu'à la pointe de la palissade, et là sitost la décharge faite des ennemis, ils fuirent à pas forcés sur leur droite, pour gagner un retranchement qui est au bout du grand glassis de leur ouvrage à corne, où, après qu'ils y furent rendus, firent un feu fort grand et continuel sur nos gens qui estoient tout à découvert ; pendant que nos gens se logeaient à force de gabions fascines et sacs à terre, il sortit mesme plus de douze cents hommes de cette ouvrage à corne, pour les ayder à faire plus grand feu. Mais comme cette redoute étoit environnée de tous costés par la quantité de nos commandés, comme leur boyau qui devoit estre favorable pour leur fuite estoit trop estroit pour des gens espouvantés de notre bravoure, en assommèrent plus de deux cents. Et quoyque le Roy avoit dit de ne donner nul quartier, et mesme c'est l'ordinaire aux ouvrages que l'on prend par assaut, l'on ne laissa pas d'en prendre bien cinquante prisonniers. Et un appellé *Sans Raison*, sergent des Grenadiers à cheval du Roy, homme connu aux armées à ne donner nul quartier, après en avoir assommé quantité, quoyqu'ils se jetoient à nos gens, le chapelet en main, il tomba sur un grand d'Espagne qui lui présenta une bourse de deux cents louis, il la prit d'une main et de l'autre lui coupa la teste [1]. Nous avons perdu près de deux

---

(1) Le duc de Saint-Simon rapporte ainsi cet épisode. « Dans une sortie exécutée par le gouverneur, à la tête de cinq cents hommes, le jeune comte de Lemos fut renversé par un grenadier français que ses camarades avaient

cents hommes sur la place et beaucoup de blessés. Il y a 23 mousquetaires tant de tués que de blessés, quatre maréchaux des logis et un brigadier d'une seule compagnie, à savoir de la noire; et la grise fut plus heureuse, de tués et de blessés que nœuf. Le lieutenant des grenadiers à cheval et le sous-lieutenant tués, et plusieurs grenadiers. Devant cette exécution, nous portames toujours la fascine, et au signal nous nous mîmes en bataille sur le glassis, le sabre en main pour favoriser cette attaque. Nos nantois m'embrassèrent avant ce grand feu, savoir : les messieurs de la Ferrière, Hibaudière, Morenneray de Rennes et Tramblais, Gouin ; ils ont esté des heureux ; et sans un des camarades de monsieur de la Ferrière, un des Brandebourg qui le marchandoit à le tuer, le sauva en ostant la vie à cet ennemy[1]. L'on a destaché tous les gardes du corps, à la reserve du Genet ? pour l'armée de M. de Luxambourg, presque toute nostre cavallerie, dragons et infanterie ont joint l'armée de M. de Luxambourg[2]. Si

---

surnommé *Sans-Raison*. Celui-ci, soldat intrépide, mais exaspéré par la mort de son lieutenant, qu'il chérissait, et qu'il venait de voir tomber à ses côtés, fut inexorable pour le comte et lui enfonça son épée dans le corps. Les ennemis envoyèrent réclamer son cadavre, qu'on leur rendit sans difficulté ; et *Sans-Raison*, renvoya également trente-cinq pistoles qu'il avait trouvées sur lui, en disant : — Tenez, voilà son argent : les Grenadiers ne mettent la main sur leurs ennemis que pour les tuer. — »

(1) La famille de la Ferrière, qui parait dans les réformations et montres de la paroisse de Saint-Jean de Béré, en 1427 et 1478, était assez richement possessionnée dans le comté nantais.

La Hibaudière, ou la Hubaudière, aujourd'hui le Château d'Aux, en Saint-Jean de Boiseau, appartenait en 1678 à Pierre de Peillac, probablement le père du compagnon d'armes de Bizeul de la Bignonays.

Les familles du Tremblay et de la Morinais, étaient fort bien posées dans l'évêché de Rennes.

(2) François Henri de Montmorency Bouteville, duc de Piney-Luxembourg, maréchal de France, l'un des plus grands généraux du siècle de Louis XIV, gagna les batailles de Fleurus (1690), de Steinkerque (1692), de Neerwinde (1693), victoires qui le firent surnommer le *Tapissier de Notre-Dame*.

Son fils Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Chatillon,

bien que nostre armée, celle de Bouflers et Chimianne [1] ne font pas dix-huit mille hommes. [2] Il nous reste que vingt et un bataillons. L'infanterie n'a pas un jour de bon, et nous sommes sy fatigués que nous et nos chevaux n'en pouvons plus. Depuis le gain de cette redoute nous avons poussé deux tranchées jusqu'à trois piques du chemin couvert de l'ouvrage à corne, et les tranchées ne se font qu'à force de fascines, sacs à terre et gabions, d'autant que ce n'est que roc. Et demain l'on montera à l'assaut pour gagner cette contrescarpe. L'on ne peut se randre maistre d'aucun ouvrage que par assaut, puisque une redoute nous a tenu sept jours de tranchée ouverte, jugée du reste inaccessible avec les rigueurs du temps. Après cet ouvrage à corne, il y a le vieux chateau, sis en ce roc, ou la mine ne peut rien. Mais nostre espérance est qu'après avoir gagné l'ouvrage à corne ils seront contraints de se retirer en ce chateau, et estant nombreux comme ils sont, nos bombes les abimeront et les contraindront de se randre. Il y a deux mille vrays Espagnols qui le gardent, et les troupes des Holandois, de Hesse et Brandebourg n'occupent que les ouvrages du dehors et n'y entrent point. Et pour ne vous rien celer, sans nos bombes qui les estonnent et les tiennent en confusion et les empeschent de tenir nul rang, nous ne les prendrions de six moys. Mais vous ne sauriez vous imaginer la quantité de bombes que nous leur jettons incessamment ; et ils sont tellement désolés qu'ils ne savent où se fourrer. Ils sont encore plus de huit mille hommes dedans ceste citadelle. Depuis cet ouvrage pris nous avons une quantité de blessés, ils ont tué bien du monde, nous en perdons beaucoup jour et nuit, et ne la pouvant prandre que par assaut, jugez nostre perte. Nous

---

brigadier des armées du Roi, dangereusement blessé à la jambe à la bataille de Neerwinde, ne put continuer la carrière militaire.

(1) *Sic* pour Simianne.

(2) Louis-François de Boufflers, pair et maréchal de France. En 1692, il investit la ville de Namur, et s'opposa au passage de la Sambre, que le prince d'Orange voulut tenter afin de secourir cette place.

croions estre encore icy longtemps, ce qui nous chagrine beaucoup. L'armée de M. de Luxambourg est à quatre lieues de nous, nous sommes contraints de leur porter de l'avenne nous mesmes, sur nos chevaux, et le Roy a fait commancer par sa maison pour donner example à toute l'armée, sans espargner nos officiers ; le Roy n'a pas seullement voulu permettre que ce fut par valets, en nostre présance il a voulu que ce fut nous, disant que la gloire ne vient qu'avec peine. Le prince d'Orange est en un très bon pais, et le fourrage jusqu'au ventre. Il avoit faict passer quatre bataillons et quatre pièces de canon, sur cette petite rivière nommée la Meanne, et avoit fait placer plusieurs ponts, mais les pluies luy empeschèrent ses desseins, il fit repasser son canon et son infanterie jusqu'à nouvel ordre. L'armée de M. de Luxambourg a esté trois nuits consécutives en bataille et sans débrider. Mais il s'est reculé à une heure et demye de M. de Luxambourg, et son dessein est de nous laisser fatiguer et nos chevaux, et de donner quand il jugera à propos. M. de Luxambourg a près de cent mille hommes ; le prince d'Orange a quatre vingts mille hommes d'infanterie, trante mille de cheval, et six mille Liégeois qui le joignirent hier, savoir cavallerie. Le Roy eut la goutte, pendant presque tout le siège de Namur, et garda le lit. Nos grosses pièces de trante et trois restent, et nos mortiers, portant huict cents, restent pareillement. Cependant les Suisses, à force de bras, sont commandés de les sortir de ces boues.

Voyla tout jusqu'à ce jour ce qui s'est passé. Dieu veuille que je vous puisse mander la fin, que je ne manqueray, si j'en puis revenir, comme estant, Monsieur et frère, vostre très humble et obeissant serviteur.

De la Bignonays.

Sy je n'étois point si fatigué, et que le sommeil m'accable, et commandé pour ce soir, je ne manquerois de me donner l'honneur d'escrire à Mr de Cornulier, que je salue très respectueusement, Madame, et toute son illustre famille. Je vous prie de luy faire part de ces nouvelles, et à mon oncle, et à toute la famille. Je

salue ma femme. Vous me mandez que mes lettres d'estat finissent bientot ; elles sont datées du dix d'avril et doivent durer jusqu'au dix d'octobre, et la surcéance me donne la jouissance, d'autant qu'il ne m'étoit rien deub auparavant, et que je puis contraindre ceux qui me doivent sans opposition, ou vous ignorez donc l'autorité et le pouvoir de nos lettres, car les juges n'ont je crois rien ordonné contre ceux qui me doivent. Et s'ils ne veulent payer, je vous prie de les contraindre, je leur ferai bien payer les frais, et quoiqu'il y ait des arrêts, ils sont invalables pour les revenus. Mais après cette noble conqueste j'en auray une autre à ma fantaisie, avec la lettre de gendarme, ou seront compris les honneurs et privilèges, je les meneray à Paris quand je seray ennuyé des lettres d'estat. Vous ne me mandez nulles nouvelles de la province, si les vignes sont gélées, les blés beaux, de l'arrière ban ou est mon frère Gillonière, si Mr Geslint ? vouloit la Gillonière, sy ma femme retiroit le Prouseau.

Les ennemis ont fait un grand feu de joye, tant à leurs armées qu'à leurs villes circonvoisines, de nostre defaicte sur mer. Ils firent trois décharges tant de canons à boulets que de mousqueterie ; nous comptions leurs coups de canon comme s'y nous y avions estés, et nous croyions que c'étoit de la prise du grand Varadin.

Soyez donc, je vous prie, plus ample dans vos lettres, et je vous prie de tenir preste cette affaire de Candé [1]. J'auray ce que je souhaiteray à mon retour de ce siège. Je salue en particulier messieurs de la Gravaudière, du Houssay et de Jonay, et me recomman-

---

[1]. Marie de Beauvais, mère de M. de la Bignonays, était de Candé; et le frère ainé de celui-ci, Joseph Bizeul de la Gravaudière, avait pour parrain « Messire Guillaume de Beauvais, prieur recteur de la paroisse d'Ercé, aumonier de Monseigneur l'archevêque de Bourges, et pour marraine Delle Jeanne Auvril, compagne de Me Guillaume de Beauvais, advocat au Parlement.» Le doyen dont il st question est celui de Nantes, Missire Claude Auvril, seigneur de la Chauvière, qui bénit le mariage de Pierre Bizeul avec Marguerite Turpin du Prou eau. »

de à leurs bonnes prières. Je n'oublieray pas s'il vous plaist Mr Alfonse, dont j'espère faire un jour un guerrier, et me recommande à toute nostre petite famille. Je ne says sy ma femme a eu le vallet qu'on m'avait promis de chez ma cousine de la Porcsonnière. Je sallue Mr le doyen, Mr de la Nicollière.

Adieu, je m'en vas dormir les yeux me ferment.

Du Camp du Desert, proche la citadelle, ce 23 juin 1692.

Monsieur mon frère,

Comme je sais qu'il n'y a rien qui vous puisse faire plus de plaisir que de vous escrire les nouvelles de nos armées, je vous ay escrit tout ce qui s'estoit passé jusque icy ; et, comme je dérobe sur mon repos causé par la fatigue, une heure pour tascher de contribuer aux plaisirs de la famille et de tous nos amis, affin de vous faire connoistre et à eux, que j'ai toujours un bon souvenir de la patrie, je vous diray que depuis ma dernière que devez recevoir mardy jour de Saint Jean, que nous avons toujours battu, avec toute violence, l'ouvrage à corne, qui est un ouvrage détaché d'une profonde et large colline des ouvrages du vieux chateau. Cependant, après avoir jetté une quantité innombrable de bombes, et d'une prodigieuse grosseur et pésanteur, nous avons

---

MM. de la Gravaudière et du Jaunay, sont les frères de Pierre Bizeul. Joseph, sieur de la Gravaudière, l'aîné, avocat, capitaine-enseigne d'une compagnie de milice bourgeoise, père des pauvres, fut sous-maire en 1687. Il se titrait sieur de la Jaunaye en 1685.

Alphonse-Michel Bizeul, est probablement le fils de Michel Bizeul auquel étaient adressées les lettres, et par conséquent le propre neveu du mousquetaire.

Guillaume de l'Isle de la Nicollière, maire de Nantes, 1865-1688.

fracassé tous leurs dehors et place d'armes et par l'adresse de M. de Vauban, qui avoit si bien faict conduire les travaux qui avoient faict une investiture de cet ouvrage. Et n'aiant aucun port de salut, que de se sauver du fossé et du chemin couvert dans l'ouvrage entouré et investi, et n'aiant aucune communication à cause de la longueur du chemin au corps du vieux château; le Roy les fit sommer de se rendre, ce qu'ils n'écoutèrent. Et comme notre armée est très fatiguée, tant par son petit nombre que par la perte de gens, le Roy fit destacher de l'armée de M. de Luxambourg, huict cents grenadiers, six fusilliers par compagnie de toute l'armée, et trante hommes par bataillon, pour cet assaut, qui fut hier le 22 de ce mois, à sept heures, sans compter les gens de nostre armée commandés, à l'ordinaire, pour la tranchée, qui les soustenoient au nombre de quatre mille hommes de pied, sans compter la cavallerie. Et nos gens commandés donnèrent à sep. heures du soir, et gaignèrent, après beaucoup de dispute de mousqueterie, le chemin couvert et les fossés, et suivirent si vigoureusement ceux qui estoient dans les dehors, qu'ils ne purent entrer en l'ouvrage, et l'on n'en fit nul reste. Le commandant de l'ouvrage, enfermé, eut telle espouvante, et effectivement l'on eut fait le second assaut au corps de l'ouvrage à corne, et dans cette espouvante il fit battre la chamade, et l'on le resceut à capitulation qui a estée fort avantageuse pour eux. Ils ont sorty douze cents hommes, faicts à peindre, vestus en officiers, tambours battants, mesche allumée, balle en bouche, et conduits à Gand. Ils sont sorty ce jour 23, à mydy. J'estois présent et nous (avons) porté les fascines jusque au pied du fossé de l'ouvrage à corne, si bien que mainenant on travaille à faire incessamment charroyer, nos mortiers et canons en cet ouvrage, afin de battre ce vieux renfort et opignastre chasteau, où il y a encore plus de six mille hommes et plus de quinze cents vrays espagnols. Nous n'avons pris, comme vous voyez, que les dehors, esloignés de plus de quatre mille pas de ces fortifications du chateau. Le reste du détachement des Mousquetaires du Roy, avec tous nos grenadiers et plusieurs autres détachés, estoient commandés pour ce matin.

Mais cette capitulation les a fait rengainer avec bien du chagrin. Le Roy a faict de très grandes liberalités, les princes et tous les seigneurs de la Cour, jusque là le Roy a donné le matin à chaque grenadier un louis neuf ; ce don, à tous les assauts, se monte à plus de deux mille louis. Tout le monde est si acharné à ce siège, que plus nous souffrons et plus nous avons de courage, et que comme la gloire ne vient que par la peine, chacun se fait un plaisir de souffrir. Le temps est si facheux par ses injures que les chevaux du Roy, et enfin de toute sa Cour, sont obligés de faire porter sur leurs mulets les boulets. Tout le monde travaille. L'armée de Monsieur de Luxambourg a descampé, et a pris nostre camp qui estoit devant Namur. Son armée n'est pas plus esloignée du chateau que la nostre ; elle n'est séparée de nous que de la Sambre. Le prince d'Orange a descampé et est allé au camp de Florence, entre Dinant et Philippeville, affin de nous couper les vivres, et de faire mourir nous et nos chevaux de faim. Tout est dans la dernière chereté à l'armée de Mr de Luxambourg, les chevaux y crevent, et si le chateau tient encore longtemps, tout crevera. Je croy qu'il tiendra encore dix jours. Nous commençons à respirer depuis deux jours le beau temps. Le Roy a mis pour gouverneur à Namur M. le comte Descars, fils de M. le comte de la Bourlie, gouverneur de Sedan et de Dinant [1]. Je dineray demain avec Mr des Vallées, porte manteau du Roy, d'autant que je monte la garde à la porte de sa tente.

---

(1) Lisez Guiscard. M. le comte Louis de Guiscard, colonel d'un régiment d'infanterie en 1674 ; commandant de Dinant en 1689 ; maréchal de camp le 19 octobre 1690. Il obtint le gouvernement de Sédan, par provision du 5 mai 1692, sur la démission de son père Georges de Guiscard, comte de la Bourlie lieutenant général des armées du Roi.

Lieutenant général le 30 mars 1693, il resta à Namur, et commanda entre Sambre et Meuse par ordre du 26 mai. Il alla au mois de juillet au devant d'un convoi qu'on lui faisait passer de Mons, battit un corps supérieur au sien, tua plus de huit cents hommes, n'en perdit pas deux cents et fit entrer son convoi dans Namur. *Chronologie militaire.*

Le fils de M. de Mélient, lieutenant en ce regiment de Navarre, armée de M. de Luxambourg, me fit l'honneur de me venir voir, et coucha en ma tente. Nous saluames Mr son père, à qui je suis serviteur, et se porte bien.

C'est tout, mon cher frère, et suis vostre très humble servileur.

BIGNONAYS.

Je vous escriray au premier jour le reste. Je salue toute la famille en général, et suis à Mr de Cornulier et à toute sa famille, entièrement à eux.

Du camp de Lanfernet, ce trante juillet 1693.

Je suis fort aise, monsieur mon frère de vous faire, un détail de la plus vigoureuse action qui se soit jamais faite en France, de la bataille la plus glorieuse et la plus complète qu'on ait jamais remporté en France, étant campé à l'Abbaye d'Aissen [1], et les ennemiscouvrant tant Louvain que Leau [2]. Nous nous voyons tous les jours sans nous pouvoir faire du mal à cause d'un gros ravin et la rivière du Jare, qui estoit entre nous. Cependant, monsieur de Luxambourg apprenant qu'il y avoit quatre mille chevaux campés à Tongres, commandés par le comte de Tilly, qui nous empeschoient que nos vivres fussent venues en sureté à nostre armée, à moins de les faire escorter de fort nombreuses troupes, comme il estoit cy devant arrivé proche Baumont, où ils pansèrent, sans un gros brouillard, enlever nostre trésor, qui venoit à l'armée, où monsieur de Vertilac, gouverneur de Mons, et monsieur de Souvres, colo-

(1) Heglissem.

(2) Leau, petite ville qui a une forteresse peu considérable dans des marais au delà de la Gette.

nel de cavallerie, furent tués[1]. La maison du Roy fut commandée à quatre heures du soir, avec cinq mille chevaux et dix-huit compagnies de grenadiers, commandés par M. de Thianges[2].

Nous marchâmes le grand trot jusqu'à la nuit, et toute la nuit e grand galop. Enfin nous nous rendîmes à trois heures du matin à leur arrière garde, et fimes bien douze lieues. Nous fimes un grand tour afin de les empescher de se sauver à Mastrec[3], mais ils furent advertis par un prestre, un moine d'Heglissem.

---

(1) De Vertillac (Nicolas de la Brousse, comte), créé maréchal de camp par brevet du 25 avril 1691. Sorti de Mons, le 2 juillet 1693, il conduisit jusqu'à Beaumont un convoi considérable pour l'armée. Prêt à rentrer à Mons, il reçut un courrier du comte de Guischard, auquel il avait remis le convoi : on lui marquait que les ennemis pouvaient l'attaquer. Il retourna sur ses pas, et le 4 le convoi ayant été attaqué près Bossu, le comte de Vertillac, quoique blessé à la hanche dès le commencement de l'action, ne voulut point se retirer, donna des ordres pour l'attaque de l'ennemi avec tant de succès qu'il fut repoussé avec la plus grande perte, et le convoi mis en sureté sous les murs de Philippeville. Quelques soldats ennemis, en s'enuyant firent une décharge dont le comte de Vertillac fut tué. (*Chronologie historique militaire,* par M. Pinard, t. VI, p. 482-484.)

(2) C.-H.-P. de Damas, marquis de Thianges, comte de Chalancey, lieutenant général des armées du Roi en 1702 ; commandant de Saint-Malo, était devenu presque un nantais par son mariage avec Mlle Anne de la Chapelle de la Rochegiffart, dame de Bougon, château dans lequel il mourut le 4 janvier 1708, suivant son acte de décès que voici :

« Très haut et trés puissant seigneur Messire Claude-Henry-Philbert de Damas, marquis de Thianges, lieutenant-général des armées du Roi, menin de Monseigneur le Dauphin, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, décédé le quatre janvier mil sept cent huit, a esté inhumé, par la permission et du consentement de Monsieur le recteur de Bouguenais, par Monsieur l'abbé de Cheviré, au milieu du chœur de l'église de Saint-Pierre de Bouguenais, soubs le tombeau où est son épitaphe, ce jour cinq dudit mois et an; en présence de Messieurs les recteurs du Bignon, Saint-Aignan, Rezé, Bougnais, avecque leurs ecclésiastiques qui ont assisté à la solennité, avec les deux gardiens des pères Capucins du grand et du petit couvent de Nantes, Monsieur le premier Président et plusieurs maistres aux Comptes, avecque plusieurs autres seigneurs, gentilshommes et magistrats. Signé : Jean de la Blanchardière, recteur de Bougnais. » Registres du Greffe du Tribunal civil de Nantes.

(3) Lisez Maestricht.

M. Sanguinet, les attaqua le premier avec un destachement de la maison du Roy, où il fut tué [1], et M. le duc de Monfort, fils de M. le duc de Chevreuse, cornette des chevau-légers fut dangereusement blessé d'un coup de feu au travers du corps[2]; M. de Thianges, fort blessé; en chevau-légers et gens d'armes quinze à seize tués ou blessés, et quelques officiers des gardes du corps. Nous les suivimes jusque aux barrières de Mastrec, et primes pillames toutes leurs charettes et les fimes brûler ; et revinmes coucher en notre camp. Nous fumes vingt et huict heures à cheval, faisant vingt et cinq lieues, sans boire ny manger, et toujours le galop. C'est la plus rude course qu'on ait jamais faite. Vous savez la prise de Huy, après trois jours de tranchée ouverte. Après la prise de cette ville nous venons camper à une heure et demie de Liège ; et le lendemain toute la maison du Roy est commandée, avec M. le maréchal, et beaucoup de dragons pour aller reconnoistre les retranchements de Liége, où M. le maréchal considéra, autant qu'il souhaita toutes leurs fortifications, d'autant que nous fumes plus de douze heures à cheval. Ils nous saluèrent de force coups de canon. Le prince d'Orange, aiant appris cela, y fit marcher huict bataillons, trois qui y estoient entrés, sortent de Huy, et vingt et cinq qui y estoient retranchés jusqu'aux dents. Le soir, estant arrivés à nostre camp, on commanda à toute l'armée de faire chacun sa fascine et deux gros piquets, et de se tenir prest de marcher à deux heures après minuit. Nous croyions tous marcher à Liège,

Nous partons le vingt et sept de juillet, du moins cent mille hommes, sur les deux heures après minuit, sans rien porter, ny savoir le dessein. Nous faisons ce jour là huict mortelles lieues, et arrivons, à huict heures du soir, en bataille devant l'ennemy,

---

(1) M. Sanguinet, exempt des gardes du corps.

(2) Honoré-Charles d'Albert, duc de Montfort, fils ainé du duc de Luynes de Chevreuse et de Chaulnes, né le 6 décembre 1669, commença à servir en 1688, au siège de Philisbourg, ne mourut pas de cette blessure.

et couchons la nuit, en bataille, sans boire ny manger, ny nous ny nos chevaux. Ce fut M. de Tracy, qui apporta la nouvelle de la marche de l'ennemy, qui avoit passé la rivière de Gette [1]. Les ennemis, fort étonnés de nous voir, qui nous croyoient à Liége, et eux, marchant pour y donner secours, parce que ce nous estoit un morceau de longue haleine, et qu'il falloit aller par tranchée, et en lequel nous eussions perdu presque toute nostre infanterie, dragons et carabiniers ; et M. le maréchal, voulant profiter de leur foiblesse par vingt et cinq mille hommes qu'ils avoient destachés, pour forcer nos lignes, ce qu'ils ont faict, et faict contribuer tout t'Artois, la généralité de Lille, et enfin toute la haute Flandres, où ils ont enlevé plus de quinze millions de contribution, outre les huict bataillons envoyés à Liège. Les ennemis ne pouvant donc s'en dédire, le vingt neuf juillet, jour de mercredy, leur canon commança à tirer à quatre heures du matin, et aiant marché le vingt et huict, tout le jour, ils n'appercurent nostre armée que sur les deux heures après midy. Ils se retranchèrent, après nous avoir appercus, tout le reste du jour et toute la nuit, où ils firent des retranchements extrêmement élevés et profonds, où hommes sans empeschements n'y sauroient passer. Jugez de la cavallerie. Leur droite estoit à Oignies, leur gauche à Balanden, le quartier du prince d'Orange à Lesthespen, et le champ de bataille s'appelle Neerlanden. Le gain de a bataille estoit de forcer les deux villages qui faisoient leur droite et leur gauche, en lesquels ils estoient retranchés par les formes (*sic* pour fermes ?) et tous les jardins estoient autant de bastions à forcer, et toute la plaine, qui estoit renfermée par ces deux villages, estoit un retranchement à droite ligne, et en lequel on ne pouvoit passer que le plus trois de front. Enfin le feu commance par la droite et par la gauche, et le centre, où nous

---

(1) M. de Tracy, capitaine aux gardes, blessé le 24 juin 1667, au siège du château de Tournay., au siège de Lichtemberg, octobre 1678, puis à Neerwinde.

estions, marche de front. Enfin les gendarmes du Roy eurent l'honneur de passer par ce petit défilé, devant les Gardes Françoises, et sur l'aube les chevau-legers et Lorges nous suivirent. Duras, Luxambourg et Noailles ne pouvoient passer, que nous n'eussions passé. Dabord que nos trois escadrons eurent passé, nous chargeames les gardes du Landgrave que nous rompîmes ; mais, nous tombant une ligne de cavallerie avec trois bataillons, nous repassâmes nostre retranchement. Mais pendant cette expédition, nostre infanterie abattoit quelques pans de retranchement, où, aussitôt après nous être ralliés, nous marchâmes en bataille à eux ; et le combat estant fort opiniastre, d'autant que les villages de la droite et de la gauche se deffendoient en ce sens ; cependant nos soldats y crièrent : Vive le Roy ! et chassèrent les ennemis des villages jusqu'en plaine, après plus de sept heures d'un enfer de feu continuel. Leur cavallerie, en ce temps là, avanca sur nous, et couvrit leur infanterie, qui eut le temps de se mettre en bataille, pendant que la nostre défiloit par la droite et par la gauche, afin d'occuper pareillement la plaine, en bataille. Nous marchames à eux, où ils firent fort belle contenance, et beau feu. Cependant ils perdirent du terrain ; et, comme nos troupes se grossissoient, ils appréhendoient d'estre coupés entre la rivière et eux. Ils commencèrent à faire défiler toute leur infanterie sur les ponts de la rivière du Gestre, et firent occuper les marais par l'infanterie pour favoriser leur déroute. Enfin, les ennemis jugeant le temps qu'il falloit à leur infanterie, pour s'y rendre, commancèrent à plier par une rude attaque, que nous leur livrames. Enfin ils se retirent en confusion, et les ponts n'estant pas assez larges, ils en firent de leurs corps et de leurs chevaux. On y passe à gué sur eux. C'est une petite rivière, mais point guéable [1].

---

(1) La *Relation de la bataille de Neerwinde*, par Devize, dit p. 220, « on estime la perte de part et d'autre de vingt huit à trente mille hommes, et dans la rivière seule il y en a sept à huit mille noyez. » Le prince d'Orange

Le combat a commancé à qnatre heures du matin, et a finy à six heures du soir. Jamais l'on n'a veu une telle canonnade. Ils avoient bien six vingts (120) pièces de canon, toutes avec embrasures derrière leur retranchement. Et les plus belles pièces que l'on ait jamais veu, de dix huict pieds de long, tous canons de siège. Nous avons pris soixante et quinze pièces de canon, et neuf mortiers, et huict pontons. A l'égard de leur bagage, ils l'avoient, toute la nuit et le jour du combat, fait défiler à Tirlemont, Leau et Louvain.

M. de Rotanbourg prit le major général, proche le prince d'Orange [1]. On le prit pour le prince d'Orange, car on l'eut pris aussi bien que cet homme.

Voiez l'honneur et la gloire de la France, de forcer une armée de soixante mille hommes retranchés, les chasser de leur champ de bataille, gagner presque toute leur artillerie et leurs munitions. Nous n'avons faict que cinq cents prisonniers. Nous avons perdu bien plus de monde qu'eux, parce qu'il les a fallu forcer, et leur canon nous a désolé cinq heures, sans leur pouvoir faire beaucoup de mal [2].

---

y courut le plus grand danger « puisque son cheval s'abbatit sous luy dans la Gutte, de sorte qne s'il n'avoit esté promptement secouru, il auroit couru grand risque d'être noyé. Ibidem, p. 137.

(1) Nicolas-Frédéric, comte de Rottembourg, maréchal des camps et armées du Roi.

(2) Voici la lettre aussi modeste qu'éloquente par sa concision que le maréchal de Luxembourg chargea M. d'Artagnan, major du régiment des Gardes Françaises, de remettre au Roi, en lui annonçant le gain de la bataille de Neerwinde.

« Sire,

« M. d'Artagnan dira à V. M. comme tout s'est passé. Les ennemis ont « fait des merveilles, mais vos troupes ont encore mieux fait; les Princes de « vostre sang s'y sont surpassez. Pour moy, je n'y ai point eu de part, que « d'avoir pris Huy, d'avoir donné le combat au prince d'Orange, et de l'avoir « battu ainsi que V. M. l'avoit expressément ordonné. » *Relation de la bataille de Neerwinde*. Paris, 1693, in-12, p. 90.

Il a esté tué vingt et six capitaines du régiment du Roy, il y a bien quarante bataillons de deffaits, la plus grande partie des dragons, la maison du Roy taillée en pièces. Nous avons perdu quatre vingt gendarmes, tant morts que blessés, et plus de soixante chevaux de traits. M. le prince de Bournonville, un de nos enseignes, blessé à mort [1]; le marquis de Chanvallot tué [2]; Mr le comte de Rohan, qui nous commandoit, deux chevaux de tués [3]; tout nostre estat major tué, avec les deux premiers maréchaux-des-logis et plusieurs sous-brigadiers. Mr de Monchevreuil, tué [4]; le duc d'Uzès, tué; cinq brigadiers d'armes, tués [5]; Mr de Vilquier, fils du duc d'Aumont, fort blessé [6]; Mr Col tué [7]. Enfin le champ de bataille et les deux villages sont si remplis de corps morts et

---

(1) Alexandre-Albert-François-Barthélemy duc et prince de Bournonville-comte de Henin, marquis de Rinbourg, etc... reçut deux coups de mousquet à la bataille de Neerwinde, l'un qui lui perça le poignet, l'autre qui lui passa au travers du corps, et eut son cheval tué sous lui; mourut le 3 septembre 1705, maréchal des camps et armées du Roi.

(2) Lire Chanvallon. — François de Harlay, marquis de Champvallon, guidon des gendarmes du Roi, âgé de vingt et un ans.

(3) Henri de Rohan, le même qui avait été blessé à Namur. Il mourut en arrivant à Paris, des suites des blessures, reçues dans ce combat.

(4) Gaston-Jean-Baptiste de Mornay, comte de Montchevreuil, colonel du Régiment du Roi Infanterie, l'un des cinq grands prieurs de l'ordre de Saint-Lazare, gouverneur d'Arras, lieutenant-général des armées du Roi et de la province d'Artois en 1692. Reçut de graves blessures en plusieurs occasions, eut un bras cassé à Senef, et l'autre à Maestricht; il avait été nommé grand, croix de l'ordre militaire de Saint Louis le 10 mai 1693. Mort le 29 juillet 1693 à la bataille de Neerwinde.

(5) Louis, marquis de Crussol, puis duc d'Uzès, pair de France, colonel du Régiment de Crussol, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, tué à Neerwinde.

(6) Louis d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, né le 19 juin 1667, porta le nom de marquis de Villequier, du vivant de son père; fut brigadier des armées du Roi en 1696, et mourut à Paris, le 6 avril 1723.

(7) M. de Quoad ou mieux Quadt de Lanscron, qui avait eu l'agrément du Roi pour lever un régiment de cavalerie en 1688. Son fils, qui était lieutenant colonel, succéda à son père comme colonel, et devint lieutenant général le 1er octobre 1718. *Chronologie militaire.*

de chevaux, qu'à peine voit-on, en plusieurs endroits, la terre. Mr le chevalier du Plesis-Ménage, fort blessé ; Mr de Sennecé, blessé ; Mr du Gage blessé ; Mr Gemaden, blessé. Je vous envoyray la liste des blessés et morts, l'estat n'en est pas encore fait.

Ce ne sont qu'encans et enterrements d'officiers. Je peux en estre du nombre. J'ai une contusion d'un boulet au bras gauche, qui est noire comme mon chapeau et grosse comme ma cuisse ; et la cuisse gauche fort enflée d'un autre boulet qui tua mon cheval, en gagnant leurs canons, et qui de sa chute m'a fracassé le corps. Et le grand mal de mon bras vient que je me suis forcé, par honneur, de rester à l'escadron, après cette furieuse blessure.

Envoyez cette lettre à Mr de Cornulier. Je salue toute la famille, et particulièrement ma femme.

La fièvre me prant. Je finis, adieu.

Vostre serviteur très humble.

BIGNONAYS.

J'ai veu le fils de M. le Boucher qui n'est point blessé[1].

(1) La famille le Boucher, de Nantes, a donné Etienne, échevin en 1565, et juge consul en 1574; Julien, échevin en 1574, et un gouverneur du château de Machecoul, en 1774.

LA STATION GALLO-ROMAINE DE MAUVES.

Les vestiges des anciens âges sont si nombreux sur les coteaux de Mauves, qu'il n'est pas d'endroit où les vignerons et les cultivateurs ne signalent des restes de murs, des apparences de puits, des passages pavés, des gisements de briques. Tous ceux que vous interrogez ont une trouvaille à vous raconter ; chez les uns, c'est une boule d'or qui a été exhumée dans les terres du Plessis et vendue à un chiffonnier ; au Pontereau, c'est un buste de statuette provenant du Gros-Buisson, mais qui est égaré, parce qu'on en a fait un joujou; chez les autres, ce sont des monnaies de cuivre qui ont été mises au rebut à cause de leur peu de valeur. Seuls les propriétaires de Vieille-Cour ont essayé de faire une collection, parce qu'ils sont sur l'emplacement le plus riche. Du temps de M. Blandin, on montrait des morceaux d'amphores, de dallages en marbre, des morceaux de marbre blanc sculpté, des débris de mosaïque, des défenses de sanglier, diverses monnaies et une feuille d'acanthe provenant d'un chapiteau. Tous ces objets ont été envoyés au musée par les soins du baron de Girardot [1].

Le propriétaire actuel de Vieille-Cour, à peine entré en possession du domaine, a pu se recomposer de suite une collection qui comprend une monnaie d'or [2], plusieurs monnaies de bronze, de belles agrafes, quelques beaux morceaux de vases en terre rouge, et cela sans aucune recherche, en dressant des massifs et en plantant des fleurs. Devant la maison comme autour de la fer-

1. Voir le numéro 1066 du catalogue ms. du musée.

2. J'ai décrit en 1885 les monnaies gauloises et romaines trouvées à Mauves. Un bronze d'Aurélien est sorti du jardin de Vieille-Cour en mai 1886.

Plan de la Station Gallo-Romaine de Mauves

Fouilles exécutées en 1886 par L. Maître

Echelle de 1 à 10.000

H. Meinot lith.

me, se rencontrent des lignes droites de murs très longues. Le long de la haie qui sépare l'aire des fermiers de la vigne de la Pinsonne, j'ai tenté quelques recherches, et j'ai de suite rencontré deux aires, l'une faite de cailloutis très fin, l'autre de chaux et de ciment recouverte d'un enduit de diverses couleurs. Au nord du buisson, la vigne de la Tourette est également remplie de murs de briques. Tout accuse donc que le plateau de Vieille-Cour a été l'emplacement de la plus riche villa, peut-être d'un palais.

En présence de tant de ruines, on est surpris que personne n'ait eu la curiosité de les interroger et d'en faire l'objet d'une notice. Ogée, dans son dictionnaire, n'en dit pas un mot ; son continuateur seul relate qu'on trouve des apparences de fortifications gallo-romaines. M. Richard jeune, conseiller de Préfecture et député de la Loire-Inférieure de 1820 à 1830, est le seul qui ait fait de sérieuses remarques sur Mauves ; il les avait consignées dans un mémoire qui fut prêté par le préfet de la Loire-Inférieure à Richer pour son *Voyage Pittoresque*, et qui depuis n'a pas reparu. Bizeul, dans sa notice sur la voie romaine de Nantes à Angers, en déplore la perte.

Pour retracer le passé de Mauves, nous sommes réduit aujourd'hui à nos seules ressources et aux constatations qui nous ont été permises par les propriétaires. Le Gros-Buisson, placé à 100 mètres de la maison de Vieille-Cour, devait naturellement attirer mon attention de préférence à tout autre point, car c'est l'amas le plus considérable de pierres et de tuiles qui n'ait pas été déplacé. On disait bien dans le pays que là se cachaient des ruines gallo-romaines, mais rien n'annonçait que le dire fût fondé. Tout ce qu'on savait de précis, c'est qu'il y a 20 ans environ, en défonçant le milieu du Buisson pour y planter des sapins, on avait rencontré de grands carreaux de terre rouge semblables aux *tegulæ* à rebords et quelques marches de granit brillant.

M. Flaire, le propriétaire actuel, ayant besoin de terre pour ses vignes, fit déblayer le côté qui regarde l'est, et ses travaux mirent à nu une ligne de muraille haute de plus d'un mètre, dont les parements avaient été arrachés dans toute la longueur

Dans le gros œuvre, on voit çà et là quelques matériaux disposés en feuille de fougère, de rares fragments de briques, à la base une maçonnerie grossière qui va en s'élargissant, et aux extrémités deux espèces de contreforts aussi mal appareillés. Vers le coin oriental, on voit qu'on a creusé dans le schiste un petit canal sous le mur comme pour servir d'égout à l'intérieur. La terre enlevée tout le long de la muraille et à la base était grasse et noirâtre comme la terre des cimetières, et renfermait des débris d'ossements d'animaux.

Encouragé par cette première découverte, je fis suivre la ligne aux retours des deux angles et, après un parcours de 12^{m} 30, le mur tournant à angle droit revint former une ligne parallèle à la première. Du côté du sud, une solution de continuité avec arête d'ouverture se présenta à 7^{m} de l'encoignure.

Le sol du Gros-Buisson n'est pas uniforme. La partie occidentale forme une butte qui ressemble à un amas de remblais. En essayant de retrouver l'emplacement des marches rencontrées par les ouvriers aux abords du monticule, il y a 20 ans, la pioche tomba sur un mur de 1^{m} 05 d'épaisseur, couvert d'un bel enduit rouge, haut de plus d'un mètre, contre lequel venait s'appuyer une aire cailloutée de 0^{m} 10 centimètres d'épaisseur qui fut suivie de gauche à droite à travers les broussailles en ménageant les jeunes arbres. La recherche nous mena jusqu'à un autre mur de pareille épaisseur, également enduit d'un beau rouge et conservant encore 1^{m} 60 de hauteur au-dessus du sol naturel. L'aire qui a 19^{m} 50 de long sur 13^{m} 20 de large, repose sur un solide blocage de grosses pierres placées debout comme les matériaux d'une voûte. Je me suis assuré en recherchant les angles de l'ouest qu'il n'existait pas de construction souterraine. Au milieu de l'aire se trouvait un énorme morceau de tuffeau dont les arêtes sont très frustes; sa rondeur et les trous percés au milieu de chaque extrémité indiquent bien que c'est un fût de colonne. En avant du mur sud, où des sondages extérieurs ont été faits comme au côté nord, aucune substruction n'a été aperçue; on a seulement rencontré deux morceaux de tuffeau

portant des traces indubitables de sculpture. L'un est un morceau d'archivolte qui était décoré de feuilles, l'autre ressemble à un fragment de colonne de l'ordre dorique à cannelures inégales et peu saillantes (1).

Entre l'aire que je viens de décrire et le rectangle de 35m sur 12m 30 découvert en premier lieu, existent des fondations qui sont évidemment le prolongement des murs de 1m 05 ; les deux parties se relient l'une à l'autre et se complètent ; cependant elles ne paraissent pas avoir été élevées par le même architecte. Il y a là des différences sensibles dans la maçonnerie. Dans le premier rectangle, les murs n'ont que 0m 75 d'épaisseur, les joints sont peu soignés , l'appareil n'a pas de régularité constante et le second seul se fait remarquer par un double rang de briques à la base et à la hauteur d'un mètre. L'un est de la belle époque de l'architecture romaine, l'autre n'est que de la décadence et une imitation imparfaite. Son enduit au lieu d'être rouge est jaunâtre.

Présumant que les plantations n'avaient pas fait disparaître tous les vestiges du carrelage dont parlaient les ouvriers, j'ai voulu constater *de visu* sa nature et je n'ai aperçu sous le sol du premier rectangle qu'une aire de chaux épaisse de 4 centimètres qui était établie sans précaution préalable sur une couche de terre grasse et noirâtre, au-dessus de laquelle se trouvait, avec des débris de charbon, un lit de cendres de 7 centimètres d'épaisseur. Les rares débris d'ossements qui se sont trouvés là n'ont pas été reconnus par les médecins pour être de la race humaine. En deux endroits différents, le lit de chaux s'est présenté dans les mêmes conditions avec les couches inférieures, et la dernière reposait toujours sur de larges tuiles à rebords. A l'entrée du Gros-Buisson, en creusant un peu au-dessous du niveau courant, on a découvert une excavation dont le fond et les côtés étaient garnis

---

(1) Les cannelures sont absolument semblables à celles du fût de colonne trouvé rue de Strasbourg à Nantes et conservé au Musée archéologique du département.

de larges tuiles. Ce bassin ne pouvait être que celui dans lequel les ouvriers éteignaient leur chaux, car les paroisen portent encore la trace. Cette recherche m'a conduit à explorer les fondations du mur voisin, et j'ai pu voir ainsi que les premières assises étaient consolidées en avant et en arrière par un rang de grosses pierres enfoncées debout dans la terre, d'où l'on peut conclure avec quelque vraisemblance que l'édifice avait une certaine élévation.

Bien que ces fouilles soient à peine entamées, elles nous permettent néanmoins de tracer à peu près la figure du monument et de hasarder quelques conjectures au sujet de sa destination. L'édifice enseveli sous le Gros-Buisson de Vieille-Cour a toutes les apparences d'un temple païen, il a une ressemblance frappante avec le temple de la Fortuna Virilis de Rome [1]. Il devait se composer dans le principe de la Cella, dont nous retrouvons l'aire en cailloutis à 1m 80 au-dessus du sol, soutenue par des murs de 1m05, puis d'une sorte de nef précédée d'un portique et d'une colonnade en pourtour. La plupart de ces ornements ont disparu, quand le Christianisme est venu célébrer ses cérémonies au grand jour, et le temple païen a été agrandi au moyen de la salle rectangulaire construite en murailles de 0m 75. Il me paraît difficile d'expliquer autrement l'accouplement de ces constructions différentes l'une de l'autre, et dont l'ensemble rappelle une conception antique. Si le monument était entièrement païen, la porte ne se trouverait pas ailleurs que dans l'axe de la partie principale ; or elle s'est rencontrée dans un des côtés, là où on ne l'aurait jamais soupçonnée. Les premiers chétiens, qui n'avaient pas le même souci de l'harmonie, se sont hâtés de s'établir dans les édifices qui étaient le mieux préparés pour leur culte, en les agrandissant, en les transformant. Ils ont fait à Mauves ce que les Papes ont autorisé à Rome, car on sait que beaucoup de basiliques romaines sont faites de murs païens. Mes conjectures ne sont pas dénuées de vraisemblance. Toutes les traditions et les souvenirs du pays s'accordent pour attester que

---

(1) *Dictionnaire des Antiquités* de Rich : *Cella.*

les coteaux de Mauves ont vu passer toutes les civilisations. Là les associations de noms sont parlantes ; le clos de Rome touche le clos de Saint-Clément, vocable qui nous rappelle un pape du premier siècle. Nous sommes sur l'emplacement d'une ville disparue dont saint Clément, disent les habitants, était le patron. Saint Denis, dont le prieuré et la fontaine étaient au bas du coteau, près du grand chemin et du port, est un évêque du IIIe siècle qu'on honore depuis un temps immémorial par une foire et une fête qui attirent à Mauves les étrangers de très loin ; enfin il n'est pas jusqu'au nom de Vieille-Cour qui, lui aussi, n'ait un parfum très accentué d'antiquité. Il est donc à présumer que nous sommes près de la vérité quand nous croyons être sur la trace d'un monument païen approprié aux besoins du Christianisme.

II

La découverte exposée ci-dessus a été communiquée au Ministère de l'Instruction Publique accompagnée d'une demande de subvention pour entreprendre des fouilles méthodiques. Le Comité des travaux historiques, après avoir pris connaissance de mon rapport et du plan présumé de l'édifice, n'hésita pas à m'appuyer et un secours promptement envoyé me permit de reprendre les travaux. J'avais remarqué dans le clos de Saint-Clément et dans la vigne de Mal-Bâti des apparences de constructions importantes, mais elles ne tentaient pas ma curiosité au même degré que celles de Vieille-Cour. Le Gros-Buisson est l'endroit qui se présente dans les conditions les plus favorables pour les investigations, il n'est pas recouvert, comme les deux autres, de terres cultivées, seulement disponibles une partie de l'année. Son ensemble forme un amas de débris dans lesquels ont grandi des bouquets d'ormeaux, des taillis de noisetiers qui lui forment une ceinture d'ombrage très précieuse pendant l'été pour ceux qui habitent les coteaux ensoleillés de la Loire. La partie centrale est occupée par une plantation de sapins qui remonte à une vingtaine d'années.

Le domaine de Vieille-Cour contenant très peu d'arbres, j'avais à redouter un refus du propriétaire en proposant d'arracher son tail-

lis; cependant je dois dire qu'aucune difficulté ne m'a été soulevée de ce côté. Toute liberté m'a été donnée pour explorer le massif recouvrant les constructions de l'est faites de murs de 0m75, à la seule condition que les déblais, une fois commencés, seraient continués d'une extrémité à l'autre sans interruption. Cette partie se trouvait être justement celle que je présumais la plus féconde en découvertes.

Dans les autres parties de l'édifice, les ruines semblent avoir été rejetées du dedans au dehors le long des murs, suivant un plan arrêté, tandis que dans le rectangle de 35 mètres, les matériaux amoncelés à l'intérieur des salles ressemblaient à des entassements restés immobiles depuis leur écroulement. L'extrémité nord seule portait la trace de fouilles. Une excavation profonde attestait qu'on avait poussé la recherche jusqu'au-dessous de l'*area*.

Je n'hésitai pas à placer les ouvriers à l'extrémité sud.

Un problème embarrassant se posa dès le début. Qu'allait-on faire des déblais ? Après une journée de tâtonnements, on évalua à 200 m. cubes la somme des matériaux à enlever avant d'apercevoir les dispositions intérieures de l'édifice. Dans un pays vignoble où la moindre parcelle de terrain est utilisée, il n'est pas aisé de trouver un dépôt de décombres. Heureusement, Vieille-Cour est à proximité des coteaux schisteux de la Loire, et des brèches ouvertes çà et là par les carriers. C'est là que les tombereaux sont venus se décharger.

Les débris qui se sont présentés dans le cours des déblaiements sont ceux qu'on trouve dans toutes les stations romaines, des coquilles d'huîtres et de moules, des fragments de poterie samienne et de verre irisé, des poteries de terre noire très fines, des morceaux de vases ordinaires de toute dimension, pas de bijou, pas de monnaie. Une coupe de belle pâte rouge, portant au-dessous les initiales N D gravées à la pointe grossièrement, a pu être reconstituée à peu près dans son entier.

Ce qui m'a frappé au cours des travaux, c'est l'énorme quantité de chaux qui s'est trouvée mêlée aux pierres dans les couches

Fouilles de Mauves

O

Temple Antique

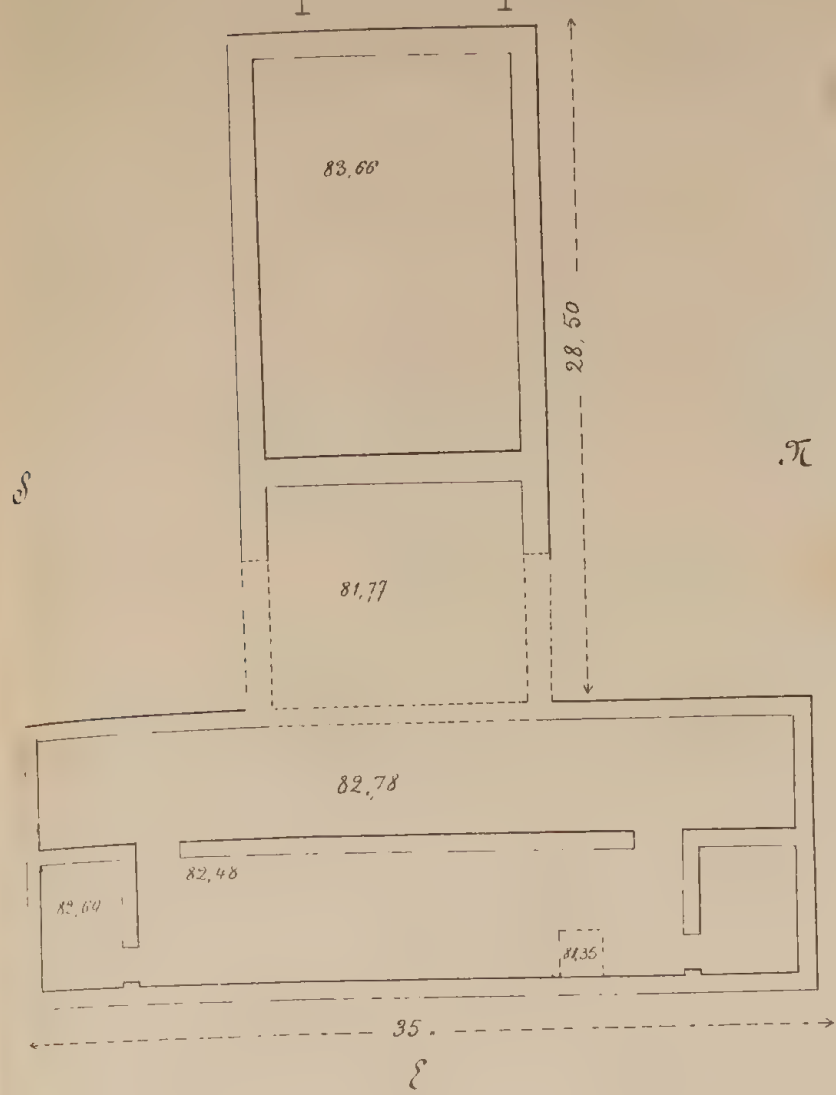

N

Thermes de St Clément

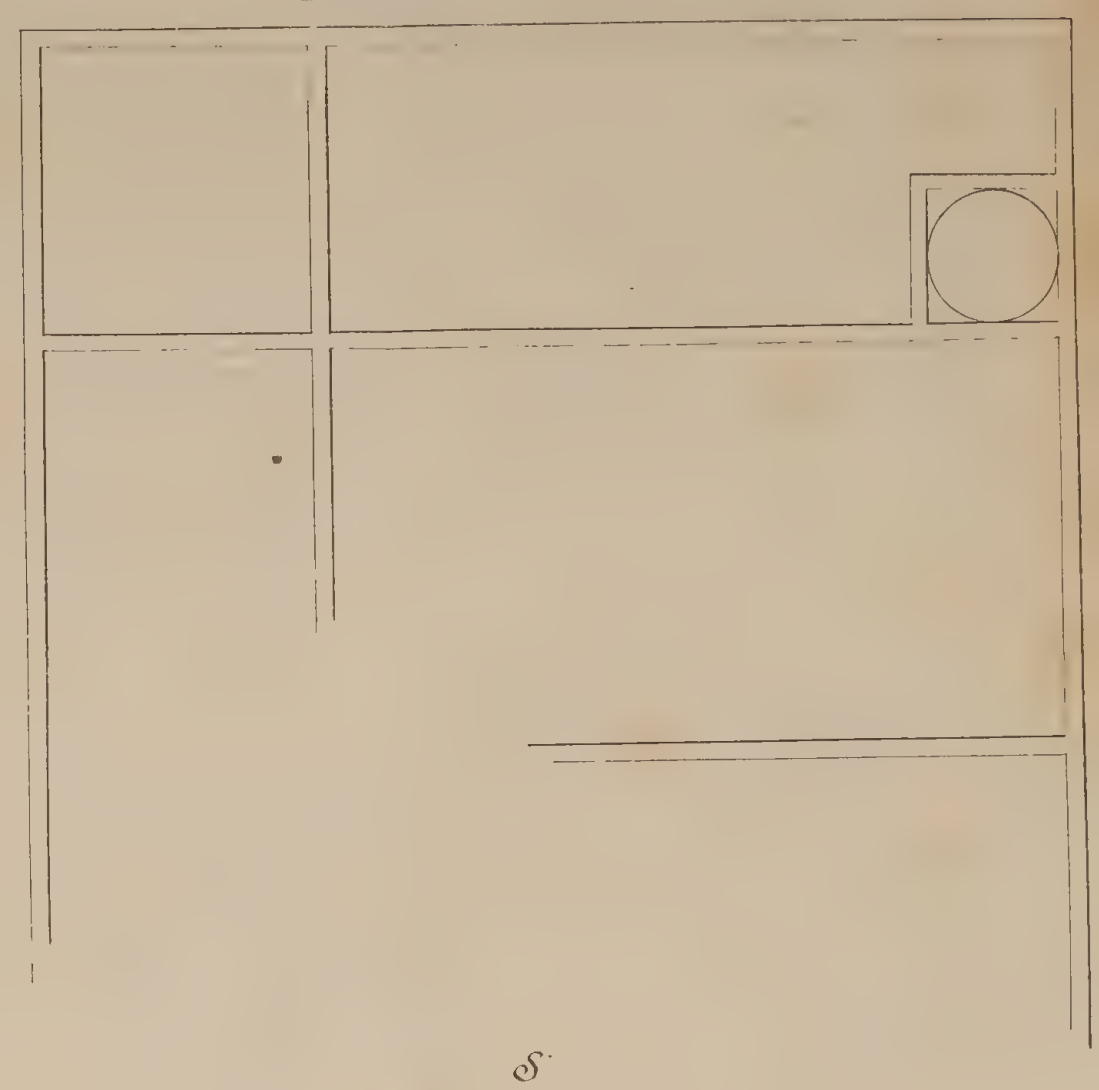

Echelle de 3m/m p. mètre

N

Théâtre de Malbâti

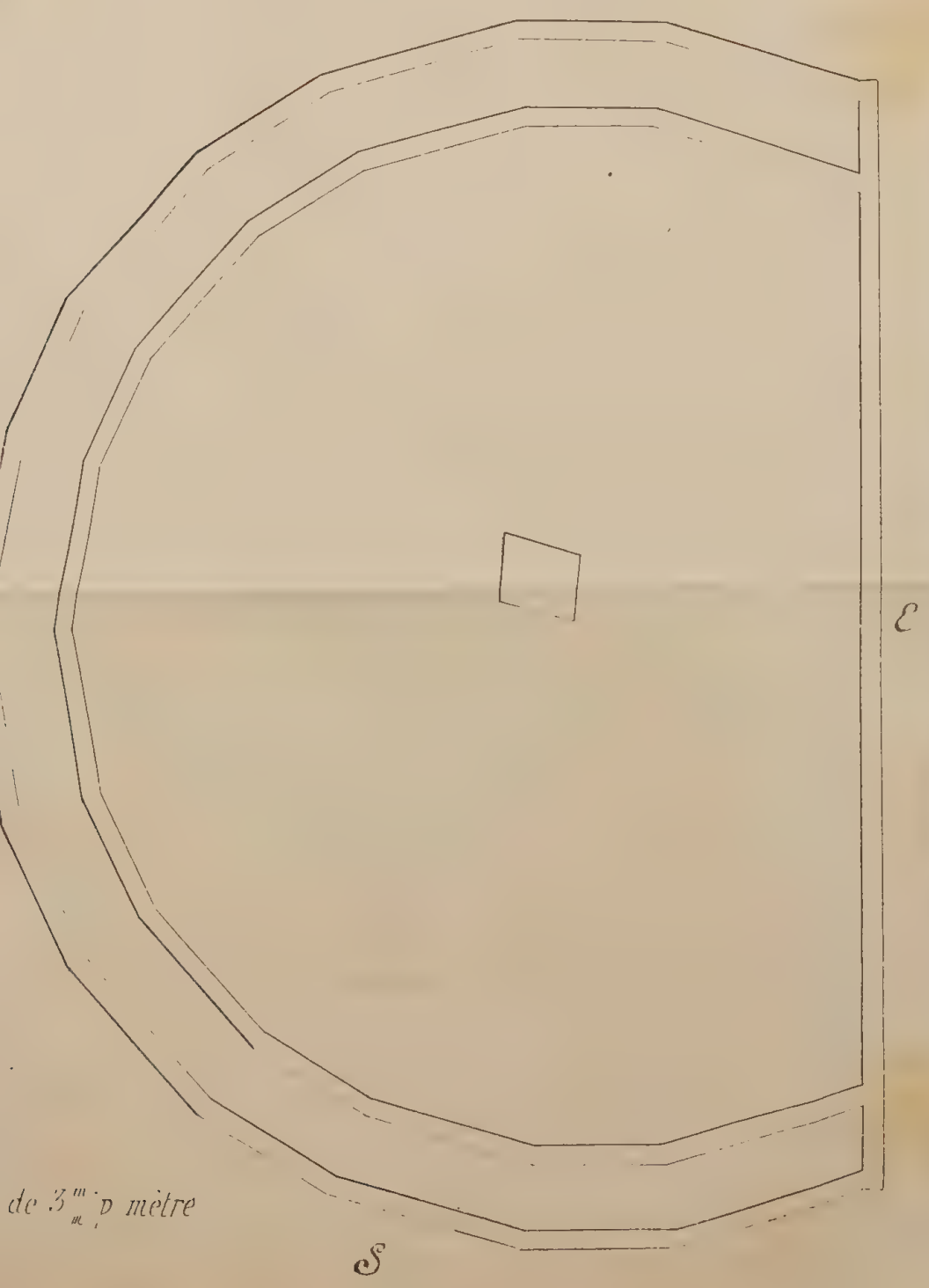

de 3m/m p mètre

Bassin du Temple

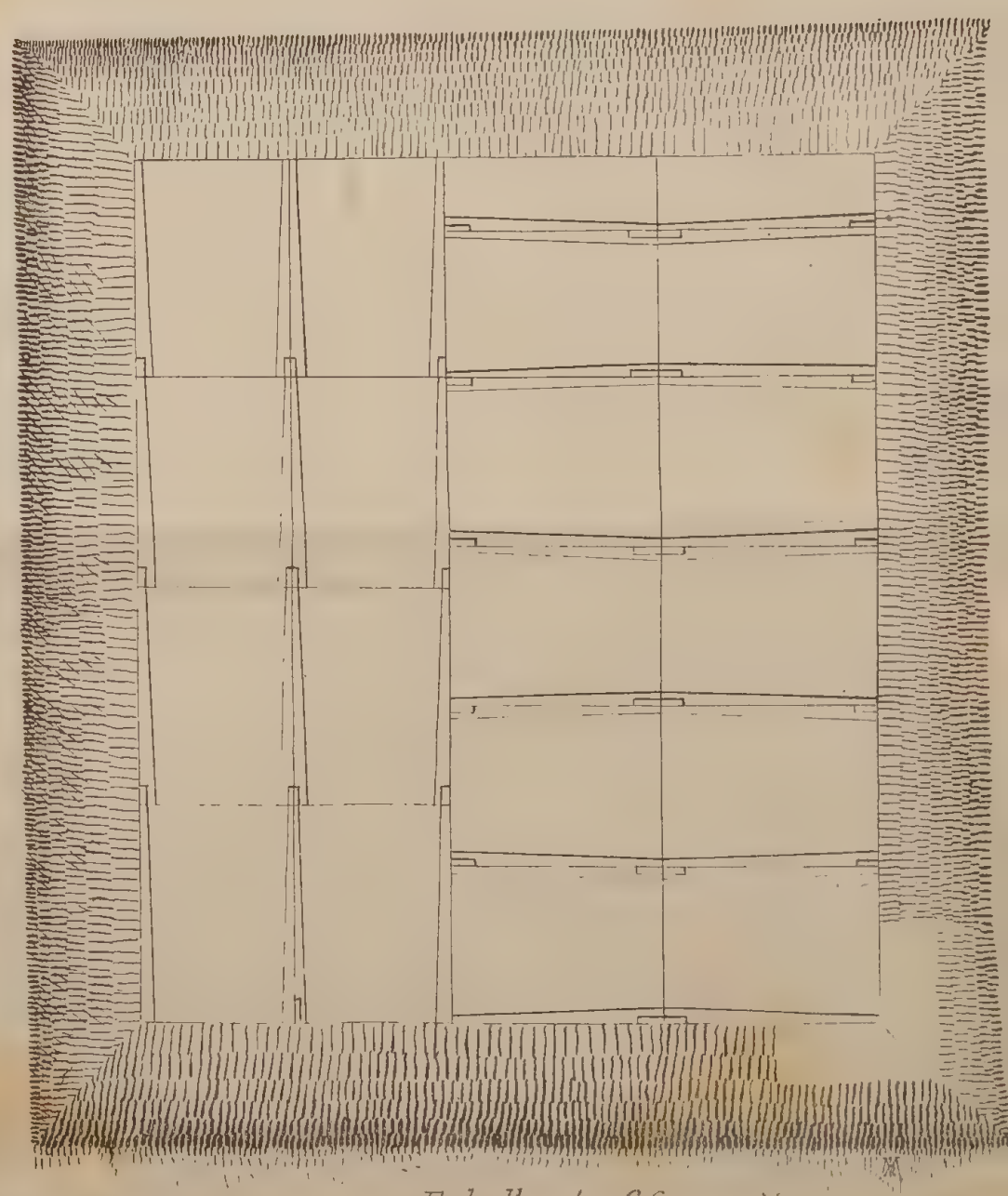

Echelle de 6c/m p. mètre

inférieures ; cette chaux provenait des enduits épais de deux et trois centimètres qui recouvraient partout les murs à l'intérieur, comme à l'extérieur ; on ne peut en douter, puisqu'elle est encore en place sur de grandes surfaces. Ce fait explique pourquoi les ouvriers ont signalé dans les premières recherches des couches de diverses couleurs superposées avec régularité et semblables à des aires successives. Une couche de cendres remplie de clous, de longueurs variées, se rencontre partout entre la couche d'enduit détaché des murs et celle qui forme l'aire de l'habitation ; elle nous raconte l'histoire de la destruction des monuments de Vieille-Cour C'est l'incendie, sans nul doute, qui les a renversés. Les lambris consumés par le feu se sont effondrés ; les enduits à leur tour sont tombés par dessus et après eux les murs.

Maintenant que la partie attaquée est découverte, bien des hypothèses s'évanouissent. Au lieu d'une vaste nef de 11^m de largeur, on a d'abord un long vestibule, sur lequel s'ouvrent à chaque extrémité deux portes de 2 mètres qui conduisent dans une vaste salle, longue de 23^m50 et large de 5^m80. Cette salle a elle-même, à chaque bout, une porte de 1^m50 qui conduit dans une sorte de décharge dont les dimensions donnent 5^m80 sur 4^m50. Chaque pièce a son *pavimentum* particulier. Celui de la salle de 23 mètres est formé d'une couche de brique pilée de 0^m 04 d'épaisseur, tandis que celui de la première chambre au midi, la seule qui soit intacte, est un mélange de cailloutis et de chaux. Le vestibule qui s'allonge parallèlement est également pavé de briques pilées.

Le nivellement minutieux de chaque pièce de la construction a été fait, comme on peut le voir par les cotes portées sur le plan horizontal, et de la comparaison des chiffres il résulte que la grande salle de 23^m était plus basse que le vestibule. Parvenus presque à l'extrémité de la salle, les ouvriers entreprirent de rechercher le passage d'un aqueduc qui paraissait annoncé au dehors par l'existence d'une petite cuvette taillée dans le roc. Après des travaux de déblai, de 1^m de profondeur au-dessous de l'aire, ils mirent à jour les débris d'un vase de fer dévoré par la rouille,

dont les dimensions rappelaient celles d un casque, et des poteries brisées. Toute l'attention se concentra sur ce point et bientôt on vit apparaître tout un bassin pavé de briques à rebords plus larges d'un bout que de l'autre et ajustées les unes dans les autres avec une précision surprenante, en alternant les extrémités. Les dimensions sont de 2m sur 1m 80.

Nous sommes ici sur un terrain remué au seizième siècle, s'il faut s'en rapporter au témoignage d'une monnaie d'Henri II trouvée en cet endroit ; cependant les fouilles de mes prédécesseurs n'ont pas enlevé tous les témoins de l'état primitif. Dans un des angles subsistent deux briques intactes qui nous représentent bien ce qu'étaient les parois. Elles sont inclinées de manière à former les rebords d'une cuvette qui aurait eu 0m 25 de profondeur, et sont appliquées simplement contre la terre sans aucun apprêt. Il n'y a pas trace de maçonnerie, et il est évident que l'arrangement n'a jamais été plus savant. Le fond se compose de deux séries de tuiles, 10 d'un côté en travers et 8 de l'autre en long. C'est un travail dont tout le mérite consiste dans l'ajustement minutieux des pièces, et qui ne paraît pas avoir été fait pour entrer dans le plan de l'édifice.

Quelle pouvait être la destination de ce bassin si peu soigné ?

J'avais d'abord pensé à un bassin d'ablutions, mais j'avoue qu'il m'en coûte aujourd'hui de soutenir cette hypothèse, bien que les fouilles de la dernière heure aient mis au jour les apparences de revêtements de chaux attachés au mur, à la hauteur des plinthes, et inclinés vers le fond, comme si l'orifice avait été fermé par un entonnoir. Si cette salle de 23 m. avait été consacrée aux ablutions, elle aurait été pourvue d'un réservoir plus somptueux. Ensuite un bassin, dont l'effet décoratif est si puissant, ne se relègue pas dans un coin, il se place au milieu.

La pente vers le nord que j'ai constatée dans le nivellement du sol de cette même salle n'est pas non plus un fait absolument certain, duquel on puisse tirer des déductions sûres, car il est possible qu'elle soit l'effet d'un tassement irrégulier.

En passant en revue les différentes phases de cette construction avec les hommes les plus compétents [1], et en examinant les moyens d'ornementation employés, nous nous sommes demandé par quel procédé l'architecte avait assuré la conservation de ces teintes rouges, bleues, jaunes et violettes dont l'éclat ne s'est presque pas terni après un séjour de 15 siècles sous terre. Sans nul doute les peintures ont été recouvertes de cire, et la quantité de couleur absorbée a été considérable, car tous les enduits intérieurs et extérieurs en étaient revêtus. Il a donc fallu installer un vaste récipient pour le délayage.

Pourquoi cette excavation n'aurait-elle pas été pratiquée par les ouvriers pour la commodité de l'opération ? Le double arrangement adopté dans l'agencement des briques indique bien que les compartiments du fond jouaient un rôle important. Chaque brique, il y en a 18, formait comme un godet dans lequel les parties épaisses pouvaient se déposer, tandis que les parties limpides s'extravasaient et se rendaient de casier en casier jusqu'à la cupule extérieure où elles étaient recueillies. Ainsi ce réservoir ne serait pas autre chose qu'un bassin de décantation pratiqué pendant la construction et recouvert ensuite, comme le bassin à chaux, par les travaux de carrelage.

Une autre particularité s'est rencontrée dans le cours des déblais de la partie orientale. Un magnifique bois de cerf à double branche de 0^m 80 $^c/^m$ de longueur s'est trouvé juste au milieu de la salle du bassin, sous le tas des décombres, sur le carrelage même. Si je ne me trompe, il y a deux conclusions à en tirer : d'abord que les ruines sont demeurées intactes depuis leur écroulement, et qu'ensuite le bois de cerf faisait le principal ornement de la salle. Malgré l'action corrosive de l'humidité, l'une des branches conserve toute sa rigidité, l'autre est en plusieurs morceaux presque spongieux. A côté était une mâchoire de sanglier, et non loin de là une tête de bélier en terre cuite.

---

(1) M. Poirier, ingénieur civil des mines, nous a beaucoup aidé de ses lumières dans cette question.

Aucun emblème n'apparaît parmi les éléments décoratifs. Quelques pans de murs encore debout sont abattus si bas que nous ne pouvons même pas compter le nombre d'ouvertures qui éclairaient la salle de 23^{m}. Une seule embrasure de fenêtre apparaît à sa naissance en face de la première porte d'entrée vers l'est ; elle mesure 1^{m} 48 de largeur. Au-dessous, l'enduit resté en place conserve des traces très nettes des dessins qui formaient les soubassements de ce côté. Ce sont des bandes rouges de diverses largeurs qui s'entrecroisent géométriquement sur un fond blanc. Dans toutes les autres parties de la salle qui ont conservé leur enduit, on retrouve les mêmes bandes rouges, mais elles ne présentent plus des combinaisons pareilles. Elles forment des plinthes, des cymaises, et se coupent de manière à former des panneaux. Aucun débris de figure et de dessin artistique n'est apparu. Tous les fragments coloriés recueillis parmi les matériaux accusent que les parties hautes de la salle du bassin, de ses dépendances et du vestibule parallèle étaient simplement ornés de tons unis, tantôt rouge carmin, tantôt bleu ciel ou violet, vert ou jaune. Si le rouge avait une signification symbolique chez les Anciens, il y aurait lieu de noter que cette couleur a été prodiguée sur toutes les surfaces, au dehors comme au dedans.

J'ai acquis aussi la certitude que le rouge ornait l'intérieur de la Cella supérieure. La recherche des deux angles de l'ouest n'avait apporté aucun éclaircissement à cet égard, mais en poussant une troisième trouée à travers les broussailles et les décombres qui couvrent l'aire cailloutée, on est arrivé sur une partie de muraille arasée plus haut que les angles et surpassant assez l'aire pour qu'on ait pu découvrir en place une moulure énorme de ciment de 0^{m} 15 de hauteur, peinte en rouge éclatant et formant plinthe.

Comment parvenait-on de la Cella inférieure à la Cella supérieure? Je n'avais pour me renseigner sur ce point que la présence de quelques marches de granit, enlevées il y a 20 ans par des ouvriers encore vivants qui certifient le fait. Au surplus, les marches existent, elles sont employées en divers endroits de Vieille-Cour

comme seuils de portes, mais les témoignages ne s'accordaient pas sur le lieu précis de leur découverte. Mes secondes recherches ont eu pour résultat de préciser la place des escaliers. Je dis les escaliers parce qu'il semble inadmissible que, dans une construction de cette nature et de cette importance, on ait négligé les lois de la symétrie auxquelles les Anciens n'étaient pas moins fidèles que nous.

Le commencement d'escalier que j'ai mis au jour à droite indique nécessairement un escalier parallèle du côté gauche. S'il est impossible de les trouver tous les deux, c'est que les terres ont été beaucoup plus défoncées à gauche qu'à droite par les plantations de sapins qui remplissent la Cella inférieure. La première marche est en crazane, la seconde en granit ; elles ont 1m 26 de longueur sur 0m 50 de largeur et 0m 18 de hauteur. Comme la différence de niveau est de 1m 39 entre les deux aires, il faut admettre qu'il existait dans le principe 9 à 10 marches. Les supérieures s'appuyaient sur un mur de 1m 30 dont les fondations se sont retrouvées en suivant l'aire cailloutée de la Cella inférieure.

Ce ne sont pas les seuls enseignements qui soient ressortis de ces nouveaux déblais. A mesure que les parements du gros mur de 1m 05, soutenant au nord la Cella, ont été dégagés des décombres, on a pu apercevoir intercalé dans les assises de la maçonnerie le double rang de briques qui caractérise les œuvres du IIIe siècle. Or il arrive que le mur de refend de la première loge, construite au midi sur des fondations de 0m 75 d'épaisseur, porte la même marque de fabrique ; il s'en suit donc que nous devons modifier nos premières appréciations.

Egaré par la différence de l'épaisseur des murs et des enduits extérieurs, je supposais que j'étais en présence d'un monument bâti à deux époques et transformé. Maintenant, je reviens sur mon opinion, et je suis prêt à déclarer que tout annonce une construction homogène, conçue et élevée par le même architecte pour une destination unique. Un seul mur paraît différent des autres, c'est celui qui soutient la Cella supérieure à l'ouest ; il ne renferme aucune brique dans sa maçonnerie. Il pourrait passer pour le témoin

d'une construction antérieure au IIIe siècle. Il me reste à souhaiter que l'avenir nous réserve la surprise d'une inscription ou d'une statue de laquelle nous pourrons tirer des renseignements précis sur les mystères qui se célébraient à Vieille-Cour. C'est dans ce but que je me suis adressé à M. le Ministre de l'Instruction Publique en réclamant de sa bienveillance une nouvelle subvention.

III

Une troisième série de fouilles encouragée et subventionnée par le Ministère a été entreprise au commencement de l'année 1886 pour achever le dégagement de la partie haute du monument auquel je donnerais volontiers le nom de Temple. Au lieu d'une butte informe, plantée d'un taillis, on aperçoit aujourd'hui une plate-forme de 13^m 20 de largeur sur 16^m 75 de longueur. Son aire de cailloutis, défoncée çà et là par la pioche, est encore bien conservée en beaucoup d'endroits. Les gros murs qui la soutiennent se dressent isolés et montrent leur maçonnerie dans toute leur longueur. Pour arriver à ce résultat, il a fallu enlever plus de 300 tombereaux de pierre sans compter autant de mètres cubes de chaux et de terre rejetés à proximité à la brouette.

Sur les trois côtés de la Cella supérieure, j'ai fait approfondir et élargir les tranchées latérales que j'avais ébauchées pour les sondages de distance en distance, et les ouvriers sont descendus au niveau du sol primitif. Sous les pieds ils ont rencontré un assemblage de chaux et de débris de tuffeau qui formait un blocage solide, mais pas le moindre carrelage en place ; il est présumable pourtant que les côtés de l'édifice ont dû être carrelés et couverts comme tous les péristyles, car il n'est pas croyable que l'enduit rougeâtre, encore attaché aux flancs de l'édifice jusqu'à 1 m. de hauteur, n'ait pas été abrité, dès le principe, contre les atteintes de la pluie. Les morceaux de marbre blanc et noir recueillis parmi les décombres sont si rares que je n'ose les considérer comme les restes d'un dallage extérieur.

Parmi les matériaux tombés, on a ramassé aussi un certain

nombre de bandes de marbre brun tacheté de rouge et de marbre vert, le tout débité en plaques de grandeurs et d'épaisseurs diverses. D'après le poli des bords, on voit bien que la plupart de ces marbres ont été employés comme plinthes ou comme revêtements. Ils devaient jeter un grand éclat avec leur premier brillant ; il est possible de s'en faire une idée par les morceaux remis à neuf. Le marbrier auquel je les ai soumis assure que les uns viennent de la vallée de Campan (Pyrénées), les autres du Jura.

Plusieurs fragments de marbre vert portent gravées en creux des capitales romaines. Je les ai recueillis précieusement un à un, à des intervalles éloignés, dans l'espoir de recomposer une inscription, mais les déblais sont arrivés jusqu'à leur fin sans avoir réalisé mes vœux. Le rapprochement des débris ne me laisse entrevoir aucune indication certaine. Tout ce que j'ose dire, c'est que l'inscription avait trois lignes dont voici les lettres éparses.

G V S M I E
C V
V V

Ce n'était pas la seule inscription : la capitale R s'est rencontrée aussi sur un petit fragment de marbre noir. Ce qu'il y a de particulier dans cette dernière recherche ; c'est que tous les débris intéressants que je signale se sont trouvés du même côté au nord ; c'est de là qu'on a retiré un petit coq et une tête de figurine d'une pâte semblable à notre terre de pipe, une hache en pierre polie brisée, une amulette en os agrémentée de plis, une autre amulette de bois et 10 deniers en bronze à l'effigie de Constantin. Une seule pièce est à l'effigie de Tétricus. Les débris de vase en terre rouge et noire avec reliefs, les morceaux de verre et de ferrure n'ont pas manqué, tandis que, sur les autres points, les fouilles n'ont amené au jour que des objets sans valeur. Quant aux morceaux de pilastres, de chapiteaux et de colonnes, ils se sont rencontrés un peu partout, mais en nombre réduit. Une pointe de lance en bronze a été trouvée près du bassin à chaux et la hache en silex éclaté à l'ouest du buisson.

Il importait de mettre à nu l'aire de la Cella supérieure, celle où, lors des premières fouilles, j'avais retiré un fût de colonne, afin de rechercher les vestiges possibles d'un autel. Vers le milieu de la place, les ouvriers ont mis au jour un morceau de corniche en marbre blanc, beaucoup de cendres, des ossements de divers animaux, notamment une mâchoire de sanglier, une petite tête de génisse ou de *Bos Primigenius* et plusieurs parties d'une statue en pierre blanche portant les traces du feu. Je n'ai pas besoin de dire avec quel empressement et quel soin ont été ramassés les morceaux de cette statue qui devait avoir environ 0, 70c de hauteur.

De la tête, je n'ai que la partie supérieure, le front, les cheveux frisés en tire-bouchon et le commencement de la coiffure qui paraît avoir été pointue. Le corps manque totalement, mais j'ai un bras, un bras de femme sans aucun doute, portant l'extrémité d'un objet courbe que tout le monde prendra pour un arc ; plus un pied entier et, sur un petit socle, une flèche. Malgré les plus minutieuses recherches, nous n'avons pu retrouver d'autres restes. De l'avis de tous les artistes qui ont vu les membres, la statue ne pouvait représenter que Diane ou Eros.

On le voit, tout ce qui sort de ces ruines nous arrive brisé, arraché, dénaturé, dispersé, mutilé, tout porte la trace de la dévastation, de l'incendie et d'une destruction systématique, pas un fragment de marbre, pas une plinthe ne s'est trouvée en place, pas une colonne n'est restée entière, pas un chapiteau n'a été respecté et l'inscription a été, lettre par lettre, brisée et jetée à tous les vents. L'écroulement de l'édifice n'a pas pu produire seul un pareil bouleversement. Il a fallu que des destructeurs acharnés y missent la main, avec le plan bien arrêté de ne rien épargner et avec la rage que communique la passion. N'est-ce pas là une nouvelle confirmation de ce que nous présumons depuis le commencement des fouilles, à savoir que nous sommes au Gros-Buisson de Vieille-Cour sur les ruines d'un temple païen ? Des envahisseurs ne prennent pas ainsi le temps de ruiner, morceau par morceau, un édifice, et de débiter en moellons ses plus beaux ornements.

Celui-ci n'a pu être anéanti qu'en un jour de colère, non par des pillards ordinaires affamés de butin et de carnage, mais par des néophytes de la foi chrétienne enflammés et excités par la haine contre les faux dieux, pour effacer à jamais l'empreinte du paganisme.

Malgré ces mutilations qui nous privent aujourd'hui de tant d'éléments d'information, essayons néanmoins de reconstituer par l'imagination la physionomie générale du monument. Les lignes principales que nous avons relevées nous donnent en plan la figure d'un T dont la base nous représente le sanctuaire avec sa nef et dont les bras figurent les dépendances. La partie élevée à 1m 89 au-dessus du sol, au moyen de murs de 1m05 d'épaisseur, était évidemment réservée aux sacrifices, comme le prouvent les ossements d'animaux qu'on y a trouvés au centre même, autour de la statue; ses parois étaient décorées d'une teinte rouge carmin uniforme qu'on a constatée aussi au dehors et de revêtements en marbre vert et blanc avec corniche également en marbre. On y accédait par deux escaliers de pierre ordinaire.

Le mur énorme de 1m 30, qui forme le quatrième côté et sépare la cella supérieure de la cella inférieure, ne paraît avoir reçu ces dimensions exceptionnelles que pour servir d'assise à une colonnade, car il est à présumer que les deux *cella* n'étaient pas séparées par un mur plein montant jusqu'au faîte, autrement les assistants placés dans la partie basse n'auraient pas pu suivre les cérémonies du sacrifice. Les ouvertures étaient couronnées d'archivoltes en tuffeau sculpté, et flanquées de pilastres à cannelures plates. Les petits chapiteaux également en tuffeau, se composaient de feuilles d'acanthe et les colonnes des portiques d'un diamétre de 0, 52 c. étaient ornées de feuilles de laurier imbriquées que j'avais d'abord pris pour les écailles d'une cuirasse, tant la ressemblance est frappante (1).

De la cella inférieure nous ne pouvons rien dire, puisqu'elle a été remplacée par un bois de sapins et que les fondations sont à

---

(1) Le Père de la Croix a trouvé le même ornement à Sanxay.

peine reconnaissables. Ce que nous avons aperçu de son aire, dans les intervalles libres non défoncés, n'annonce rien de remarquable, sinon une épaisse couche de chaux. L'édifice était couvert dans toutes ses parties d'une forte charpente; le fait est attesté par les innombrables quantités de briques à rebords amoncelées de tous côtés. En un mot, le monument était solidement bâti, mais il devait manquer d'harmonie. On ne s'explique pas qu'à côté des beaux marbres de Campan et du Jura on ait supporté le contraste choquant causé par les matériaux grossiers qu'on foulait aux pieds, à moins qu'on ne suppose que les mosaïques ou les marbres de dallage n'aient été partout systématiquement enlevés.

Sur ces simples données, faut-il hasarder une opinion à l'égard de la divinité honorée en ces lieux ? Je l'oserai, en me gardant bien toutefois d'être affirmatif. Etant donnée la situation de Vieille-Cour, au haut d'un plateau qui domine la vallée de 80m, le voisinage de la Loire qui en baigne le pied et la proximité des forêts qui l'entourent, je ne puis m'empêcher de penser à Diane, la déesse des bois, des fleuves et des montagnes. Les cornes de cerf qui décoraient la salle de 23 mètres et les sangliers qu'on immolait étaient bien faits pour lui plaire. On sait que Diane avait des temples dans toutes les parties de l'univers. Son culte était si fortement implanté en Gaule, dit Montfaucon, qu'au XIIe siècle les évêques ne pouvaient le déraciner (1).

A Mauves, l'idole n'est pas restée debout aussi longtemps; elle est tombée au IVe siècle, lorsque les édits de Constantin permirent aux chrétiens de professer leur foi au grand jour. L'absence de toute monnaie postérieure au règne de ce prince semble appuyer cette conjecture. Bien d'autres conclusions ressortent des fouilles du Gros-Buisson. Nos poteries fabriquées à Lezoux (2) en

---

(1) *L'Antiquité expliquée*, T. 1, p. 156-160.

(2) M. le docteur Plicque en a trouvé les moules et les fours chez lui, et le port d'embarquement sur l'Allier.

Auvergne, nos marbres tirés du Jura et des Pyrénées, nos matériaux pris aux carrières de la Touraine et du Poitou attestent que les relations commerciales étaient fort étendues en Gaule au IIIe siècle, que la batellerie de la Loire était organisée et que le réseau des voies pavées était établi entre tous les centres de population. Au moyen de nos monnaies gauloises, de nos agrafes et de la lance de bronze, on peut même remonter au delà de l'époque romaine et affirmer que les Nannètes avaient apprécié, avant nos conquérants, les avantages de la situation de Vieille-Cour.

IV

Le théâtre de Mal-Bati (Mauves)

Le nom de ville ne paraît pas exagéré pour désigner l'agglomération gallo-romaine de Mauves puisque les ruines de toiture dispersées dans les champs couvrent une superficie de plus de 20 hectares. Entre chacun des monuments publics que j'essaie de décrire, on mesure une distance de plus de 500 mètres. Le temple, le théâtre et le balnéaire sont placés aux angles d'un immense triangle qui a pour base la Loire. Le clos de vigne, nommé Mal-Bâti, est situé au nord de Vieille-Cour, à gauche du chemin qui va de Beaulieu au Pontereau, à 50 pas des maisons de la Pilletière. Au milieu des terrains environnants qui sont plats, il présente une éminence assez sensible. Les bêcheurs qui en retournent la terre sont les seuls à comprendre le sens de son nom, car rien n'annonce à la surface les fondations qui se cachent en cet endroit. Rien n'est pas exact. Quand on coupe les broussailles de la haie opposée à la route, on aperçoit un pan de mur très solide, d'un mètre de hauteur, dont l'appareil régulier contraste singulièrement avec la maçonnerie des maisons voisines. Le propriétaire du clos, M. Mollat, le connaissait ; aussi quand il apprit que je cherchais les traces de l'ancienne ville de Mauves, il s'empressa de me l'indiquer.

Aussitôt que les broussailles furent abattues sur une longueur

de quelques mètres, une section de cercle très visible apparut à nos yeux et nous fit pressentir la base d'une tour. La recherche continuée au delà de la haie dans la chaintre de la vigne et entre les ceps de vigne nous donna la suite d'une muraille tournante, d'un si grand développement, qu'il fallut renoncer à l'hypothèse. Les ouvriers, ne pouvant suivre pied à pied les parements qu'ils rencontraient, dans la crainte de nuire à la vigne, firent des sondages un peu au hasard, et mirent au jour des sections de murs qui, réunies, formaient une sorte d'enceinte ellyptique. Ce résultat ne concordait pas avec les formes de la butte de Mal-Bâti qui représentait plutôt un rond. On recommença les recherches en avant et en arrière des premiers sondages et on arriva à constater que la terre recouvrait deux enceintes parallèles, l'une d'un mètre d'épaisseur, l'autre de 0,90, avec un intervalle de couloir de 3m50.

Présumant de suite que j'étais, comme à Petit-Mars, sur l'emplacement d'un théâtre, je fis rechercher le mur droit, là où les murs tournants semblaient s'arrêter, et je le rencontrai, sans toutefois pouvoir mesurer son épaisseur, tant les matériaux ont été bouleversés par la culture et les racines des arbres. Son existence est indéniable pourtant, car j'ai suivi ses fondations depuis l'encoignure de droite jusqu'à celle de gauche ; il a une longueur de 54 mètres. La pièce de terre voisine de la base, étant sans culture, a été sondée partout et n'a révélé l'existence d'aucun autre mur. Dans l'intérieur du cercle, il en a été de même ; il faut donc en conclure que le théâtre de Mauves était établi aussi simplement que celui de Petit-Mars, c'est-à-dire que ses gradins et la scène devaient être en bois. Son diamètre est de 44m20.

Les recherches opérées dans le clos de Mal-Bâti ne m'ont pas procuré au début la même satisfaction que celles de Vieille-Cour ; elles se sont poursuivies en présence de quelques rares témoins et les tranchées, à peine ouvertes, ont été aussitôt refermées de peur de nuire à la vigne. Quand les membres du Congrès archéologique de France se sont rendus sur les lieux, ils ont été obligés de me croire sur parole, et plus d'un visiteur laissait percer un

J. Vincent, Del

sourire d'incrédulité en s'éloignant de Mal-Bâti. La seule longueur de mur que je pouvais montrer ne paraissait pas convaincante à la majorité. Mon orgueil triompherait aujourd'hui, si je pouvais ramener sur le terrain mes collègues dispersés. Le phylloxera, ce terrible ennemi des propriétaires de vignobles, semble se faire l'auxiliaire de l'Archéologie ; ne nous en réjouissons pas, mais acceptons ses services. Cette vigne, dont je prenais tant de soin de protéger les racines contre les atteintes de la pioche, est aujourd'hui arrachée, et le clos de Mal-Bâti qui a si longtemps égayé la table des châtelains de Beaulieu, n'est plus aujourd'hui qu'un champ vulgaire qui ne donnera, comme ses voisins, que de prosaïques céréales.

Toute liberté m'étant donnée pendant l'automne de 1886, je me suis empressé de découvrir entièrement ce qui reste des deux murailles signalées, afin d'obtenir des photographies de leur aspect. La plus grande enceinte ne fera pas haute figure dans le tableau, car elle ne subsiste plus qu'en fondation au milieu du cercle, il n'en sera pas de même de la seconde dont la belle maçonnerie se développe presque sans interruption d'une extrémité à l'autre de l'hémicycle, sur une hauteur qui, par endroits, dépasse un mètre. La base du mur déborde à l'intérieur de 0, 30 c. et à l'extérieur de 0,10. Les matériaux sont débités en petit appareil assez régulier et, dans beaucoup de faces, le parement montre des joints tracés visiblement sur le mortier. Nulle part n'apparaissent les cordons de briques qui abondent au temple de Vieille-Cour. Le système de construction est le même que celui employé par les architectes de Petit-Mars ; les deux enceintes, au lieu d'être complètement circulaires, sont composées de lignes brisées qui, bout à bout, forment une série de 20 pans coupés. En dedans comme en dehors, pas le moindre vestige de dallage ou de carrelage ; la pioche n'amène à la surface que des tuiles de faîtage creuses et plates à rebords. Dans le couloir qui sépare ces deux précinctions, j'ai eu la joie de voir venir au jour douze monnaies du Haut-Empire qui donnent raison à mes conjectures sur l'antériorité du

Théâtre de Mal-Bâti ; ce sont des bronzes de César Auguste, de Néron, de Domitien et des Antonins [1].

Grâce aux mouvements de terrain que j'ai eu la liberté de faire dans le champ, j'ose espérer que les fermiers pourront continuer leur culture sans masquer la façade que j'ai mise au jour pour satisfaire la légitime curiosité des visiteurs qui se présenteront. Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver un édifice établi dans les conditions ordinaires qu'indiquent les traités classiques; il n'est pas sur une déclivité, mais sur le point culminant du coteau de Mauves. Il est vrai que cet endroit devait attirer l'attention de nos conquérants.

C'est le plus bel observatoire qu'on puisse rêver. De leurs gradins, les spectateurs apercevaient le splendide panorama des bords de la Loire; d'un côté, la série des coteaux de Chantoceaux, d'Oudon, de Saint-Géréon avec les environs de Saint-Laurent-sur-Sèvre, de l'autre, les îles, les prairies arrosées par le fleuve, les sommets du Loroux et de Vertou, ainsi que les versants en pente douce qui s'échelonnent jusqu'à Nantes.

Le monument n'est pas au centre de l'agglomération que les paysans nomment la ville de Saint-Clément ; au contraire, il est sur la limite, entre la voie pavée qui se dirigeait sur la Barre et un autre chemin pavé qui pouvait être une rue et dont les traces sont très sensibles dans la pièce voisine de Mal-Bâti, parallèlement au chemin actuel de la Pilletière, avec un retour qui semble vouloir former le carré autour du théâtre. La voie pavée de Nantes à Angers par la Barre passait à 200 pas à l'ouest. Elle était défendue près de Beaulieu par un retranchement en terre carré, dont les restes se voient encore dans le champ opposé aux vignes de Mal-Bâti.

---

[1] Un autre bronze d'Antonin le Pieux a été aussi trouvé dans la pièce du Plessis qui est de l'autre côté du chemin, à 20 pas de Mal-Bâti.

V

L'édifice de Saint-Clément

En se rapprochant du fleuve, on remarque aussi dans les vignes du clos de Saint-Clément, si bien échelonnées en amphithéâtre vers le midi, des reliefs de terrain, des gonflements du sol qui accusent des vestiges d'habitations. J'ai fait ouvrir dans les plus saillants des tranchées peu profondes entre les ceps de vigne, et de suite je suis tombé sur des lignes de murs importants dont l'origine gallo-romaine est indubitable. A dix pas de la vigne Coquet, j'ai mis au jour un mur circulaire, formant un bassin inscrit dans un carré de 7 mètres de côté dont le fond est formé de cailloutis menu, noyé, dans la chaux et le ciment. Les longueurs de murailles qui viennent rayonner autour de ce bassin annoncent qu'il y avait là un monument public, peut-être des thermes, car l'eau est abondante sur le coteau qui domine ce versant. La fontaine Bruneau est au-dessus ainsi que le bassin de Vieille-Cour dont les eaux n'ont pas tari cette année malgré la grande sècheresse. Les Romains ne pouvaient donc pas choisir un meilleur emplacement pour y établir des piscines et des réservoirs. Malgré les difficultés qu'oppose la culture, on pourra relever facilement le plan de ce dernier édifice, lorsqu'on aura les moyens de reprendre les fouilles.

En attendant, il faut noter que l'une des salles a 31 m. 50 sur 12 mètres, une autre a 17 m. sur 31. L'aire cailloutée qui forme le dallage est tellement dure que les outils ont eu peine à l'entamer. Certains morceaux de marbre terne épars dans les terres indiquent que des salles étaient carrelées en matériaux plus précieux. L'épaisseur ordinaire des murs est de 0,70 et 0,80 c.

Ces vestiges ne sont pas les seuls témoignages qu'on puisse invoquer en faveur de l'importance de la station gallo-romaine de Mauves; le nombre des voies de communication qui venaient y aboutir démontrent qu'il y avait là un passage très fréquenté;

outre la voie que j'ai constatée moi-même de Petit-Mars à Mauves, en passant par les villages de la Déchausserie, de la Goulière et des Pilliers, et celle de Nantes à Paris qui gravissait la côte par le port et le chemin pavé du Cercueil, il faut en citer une troisième qui franchissait la Loire sur une chaussée submergée dont les traces indubitables ont été aperçues cette année, pour la première fois, avec ses pieux d'appui, par le chef des baliseurs de la Loire, Villaine. Cet employé, qui l'a vue de ses yeux, puisqu'il a fait arracher des pieux qui gênaient la navigation, affirme qu'elle traversait le fleuve en diagonale et aboutissait à Pierre Percée. Ce point d'arrivée est à noter : il en résulte que le passage de Mauves, vieux de plus de 15 siècles, venait se souder à la voie romaine constatée par M. Renoul auprès de la chapelle Saint-Barthélemy, près des substructions d'une tour dont l'âge est à déterminer.

LÉON MAITRE.

Fouilles de Mauves

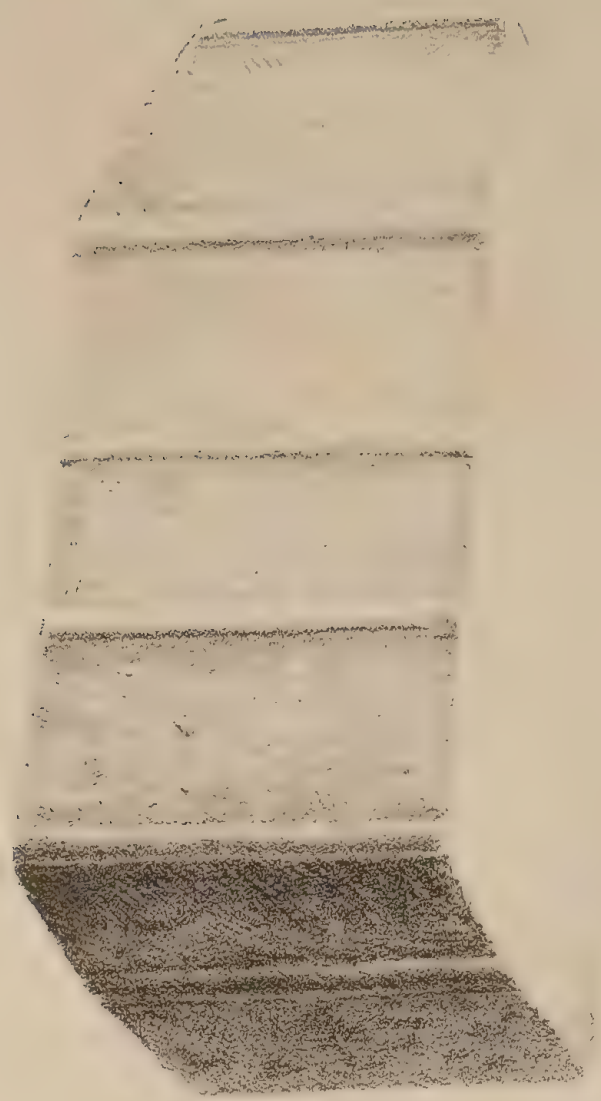

Echelle de $\frac{1}{3}$

ICONOGRAPHIE BRETONNE

(suite).

C

Cacault (François), artiste et collectionneur, ambassadeur de France à Rome et à Florence, député au Corps législatif après le 18 brumaire, président du Conseil électoral de la Loire-Inférieure, puis sénateur, né à Nantes le 10 février 1743 (1) et non en 1742, (comme on lit dans la *Biographie bretonne*), décédé à la Madeleine, près de Clisson (Loire-Inférieure), le 5 octobre 1805. C'est lui, fils d'un simple entrepreneur des travaux de pavage à Nantes, qui signa le traité de Tolentino et négocia le Concordat. Ses importantes collections artistiques (tableaux, sculptures, estampes) sont devenues la propriété de la ville de Nantes.

1. *Dessiné par Mlle Coltellini. — Gravé par Pierre Fontana.* In-4° carré, de 3/4 à D.

2. N. In-8°, dirigé à G. dans le Magasin pittoresque, 1842, p. 228.

Cadoudal (Georges), célèbre chef de chouans, né à Kerléano, paroisse de Brech, près d'Auray (Morbihan), le 1er janvier

---

(1) Les registres de l'Etat-civil de la paroisse Saint-Saturnin, à Nantes, pour l'année 1743, contiennent l'acte de baptême de *Françoise* Cacault, *fille* de François Cacault; mais une sentence du Présidial de Nantes, en date du 9 juin 1784, dont il est fait mention en marge de l'acte du 10 février 1743, dit que « l'enfant baptisé dans cet acte est *François* et non *Françoise*, *fils* et non *fille* de François Cacault. »

1771 ; d'abord lieutenant de Stofflet, il fut plus tard créé lieutenant général et cordon rouge par Louis XVIII, devint l'âme d'une vaste conspiration contre Bonaparte, fut arrêté à Paris le 9 mars 1804, et périt sur l'échafaud le 25 juin de la même année, sans que son courage se soit démenti un seul instant.

Portraits in-folio.

1. *Dumoustier del. at. Paris. — Engraved by A. Freschi.* Ovale ; à mi-jambes, de 3/4 à G. Gravure au pointillé, publiée à Londres le 29 août 1804.

2. *Lith. de Engelmann. — Dédié à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, par Auguste Serec.* Debout, en pied, tête de profil à D.

C'est le meilleur portrait du personnage ; la lithographie de Sentex, dont la description suit, présente, en réalité, les traits de Louis Cadoudal, lieutenant-colonel de gendarmerie, frère de Georges, qui lui ressemblait un peu et que l'on avait fait poser pour la circonstance ; elle a servi de type à presque tous les autres portraits de Georges.

3. *Lith. de Sentex, rue Richelieu, n° 10.* Debout, en pied, dirigé à D., regardant à G.

4. *Z^in Belliard. — I. Lith. de Delpech.* Claire-voie, regarde à G.

5. *A Paris chez Basset m^d d'Estampes et F^t de papiers peints, rue St-Jacques, au coin de celle des Mathurins, n° 670.* Debout, en pied, sous un arbre, dirigé à D., son chapeau dans la main droite. Portrait-charge en couleurs.

Portraits in-4°.

6. N. *A Paris, chez Gadiot.* Ovale, au bas duquel une vignette représente l'arrestation de Georges.

Il y a des épreuves en couleurs ; d'autres portent l'adresse de Morret, à Paris.

7. N. *Chez Bonneville.* Claire-voie, debout, en pied, portrait-charge bien plus artistique que le n° 5. Peu commun.

Portraits in-8°.

8. N. *A Paris, chez Martinet.* Claire-voie, dans un trait carré ; debout en pied, de face.

Au bas de la feuille sur laquelle ce portrait est collé au Cabinet des Estampes (sér. alphab.), nous avons lu ces lignes écrites à l'époque : « Ce

dessin a été terminé la veille de l'arrestation de George, d'après le signalement qu'en avait donné la police. Godefroy, le fils, le donna le lendemain comme portrait. »

9. N. Ovale équarri, regarde à G. Au bas, trois lignes : « *George Cadoudal Envoyés* (*sic*) *par le Gouvernement britannique.....* »

10. *Dumontier del.* — *Gautier sculp.* Ovale équarri, de face.

Au 1er état, la lettre qui est sur la tablette est grise (Didot, 862) et aux dernières épreuves, on lit sur cette tablette les mots : « *dit Larive* » après le nom *Cadoudal.*

11. *Couché fils sc.* Claire-voie, de 3/4 à D.

Il y a des épreuves d'un état peu avancé, avant la lettre, signées (à la pointe) : *Couché fils sculp.*; d'autres avec le nom seul et d'autres, enfin, avec le nom d'Ambr. Dupont.

12. *I. Lith. de Delpech.* De 3/4 à G.

13. *Jules Porreau sc. 1854.* Claire-voie, de 3/4 à G., tête levée.

14. (Même sign.) Claire-voie, de 3/4 à G., en plus petit et la tête inclinée.

Pièces publiées par Vignères d'après dessins exécutés, dit-on, pendant le jugement de Georges; elles sont tirées en bistre.

15. *A. Lacauchie.* Debout, en pied, regarde à G.

C'est ce portrait qui, agrandi, a été reproduit par l'héliogravure dans *Les Généraux et Chefs de la Vendée militaire.* (Paris, Retaux-Bray, 1887; in-folio.)

16. *Liénard inv.* — *Pannemaker.* Ovale, dans J. Janin, *La Révolution*, T. II, p. 377.

17. N. Ovale, profil à D. Reproduction du N° 2, coupé au buste. Héliogravure dans « Georges Cadoudal et la Chouannerie. » (Paris, Plon, 1887; in-8°.)

Portraits in-12.

18. *Alès sculp.* (*Acier.*) Pour l'Iconographie instructive et la Galerie Napoléon.

19. *E. Frère.* — *P. Verdeil.* Assis au pied d'un arbre, de profil à G., la main droite levée. Bois.

20. (Par le même.) Au moment où il est arrêté, faisant feu. Bois en largeur.

Cadudal (Pierre-Jean), compagnon d'armes du précédent, mais non son frère, comme on l'a souvent répété à tort, né

au village du Reclus, commune de Breck (Morbihan), fut décapité en même temps que Georges, le 25 juin 1804.

Dumontier del. — Gautier, sculp. In-8° ovale équarri, profil à G. — Il y a trois états.

Caffarelli (Eugène-Auguste, comte de), homme politique, né à Milan le 31 décembre 1806, préfet du département d'Ille-et-Vilaine le 24 janvier 1849, démissionnaire le 9 mars 1851, membre du Corps législatif en 1852 pour la 2me circonscription d'Ille-et-Vilaine et réélu aux élections postérieures jusqu'en 1869, époque de sa rentrée dans la vie privée ; mort à Paris le 19 juin 1878.

J. P. Bois, in-12, dans *la Chronique illustrée,* n° 36, 2e année, 21 février 1869.

Caffarelli (Jean-Baptiste-Marie de), évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, né au château du Falga (Haute-Garonne), le 2 avril 1763, nommé à l'évêché de Saint-Brieuc le 1er mai 1802, mort dans sa ville épiscopale, le 11 janvier 1815.

Marchais lith. — Paris, imp. par Auguste Bry, 142, r. du Bac. In-fol. claire-voie, de face.

Cailliaud (Frédéric), voyageur, antiquaire et naturaliste, né à Nantes, le 9 juin 1787, mort dans cette ville, le 1er mai 1869.

Du Tertre. — 1819. In-4°, à claire voie, de 3/4 à D.

Les épreuves que nous avons vues sont avant la lettre, tirées les unes en noir et les autres avec une encre légèrement bistrée.

Cambronne (Pierre-Jacques-Etienne, baron), l'un des plus illustres et plus populaires généraux du premier Empire, chargé du commandement d'une division de la Garde à Waterloo, célèbre par sa conduite héroïque en cette circonstance, né à Nantes le 26 décembre 1770, y décédé le 8 janvier 1842.

Le Général seul.

Portraits in-folio.

1. N. (Mlle Mayer). *A Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, St-Michel n° 6.* Médaillon rond dans un encadrement carré. De 3/4 à G. Gravure au pointillé.

2. Même adresse, format et dimensions, quoique différant du n° 1; dirigé à G., presque de face. Dans notre collection, une épreuve coloriée.

3. *H. Grevedan, 1826. — Lith. de Senefelder.* Claire-voie, de 3/4 à G.

4. *Chez Noiné père et Dumoustier Fabricants de cartes à jouer, de Dominoterie, de pain d'autel et de pain à cacheter, pont d'Erdre à Nantes.* In-folio, debout en pied, dirigé à G., le sabre dégaîné. Image coloriée, au bas de laquelle on lit : LE BARON DE CAMBRONNE. A droite et à gauche est imprimée une « chanson nouvelle » en cinq couplets, sur l'air : *Plaignez mon existence.*

5. *Martinet del. — A Paris, chez Charon, graveur.* Buste in-12 sur un socle, dans une pièce carrée en largeur. Lavis.

6. *Carrière 1834. — Lith. de Dopter.* Claire-voie; de 3/4 à G.

7. *Maurin. I. Lith. de Delpech.* Claire-voie, dirigé à G.

8. N. *Fabrique de Pellerin à Epinal.* Image en couleurs dans la la collection de la « *Gloire de la France.* » Très laid.

Portraits in-4°

9. *Mulnier fils pinx. — Bosselmann sculp.* Ovale, de 3/4 à D.

10. *Alfred D. 1823.* Claire-voie, dirigé à G.

11. N. *Lith. de Villain.* Dirigé à D.

12. N. *Lith. de Ducarme.* Claire-voie, de 3/4 à G; dans la *Galerie universelle* de Blaisot.

13. *A. Meuret del. d'après Debay. — Lith. Charpentier, à Nantes.* Statue.

Portraits in-8°.

14. *Forestier sculp. — Ambroise Tardieu direxit.* Claire-voie, de face.

15. *Lith. de J. de Sandobal.* Dans un encadrement ovale.

16. *I. Lith. de Delpech.* Reproduction du n° ci-dessus.

17. *Dess. et lith. chez Charpentier à Nantes.* Claire-voie, regarde de face. Publié dans la *Vie de Cambronne,* par F. Rogeron.

18. *G. Staal del.* — *Geoffroy père sc.* Carré avec fond; en pied, dirigé à D.

Portraits in-12.

19. N. Cambronne. Claire-voie; dirigé à D. Lithographie exécutée en 1833.

20. N. Reproduction de la statue de Debay. Bois dans l'*Illustration,* vol. IX (1847); p. 405. Joli.

Cambronne avec d'autres personnages.

Portraits in-folio.

21. *A Paris chez Esbrard.* A Waterloo; carré, au lavis.

22. *Aubry pinx.* — *Charon sculp.* A Waterloo, manière noire.

23. *Chez Genty.* Carré; à cheval dans la mêlée, dirigé à G. Aqua-tinte.

24. *Paris, chez Blaisot.* Carré. A Waterloo, sommé de livrer le drapeau de la garde. En couleurs.

25. *Leroy.* Carré; vu de face dans la mêlée.

26. N. *A Paris chez Clericetti, rue Galande, n° 47.* Carré, à l'aqua-tinte. Debout, en pied, le sabre dégaîné et abaissé.

Portraits in-4°.

27. *Lith. de Mendouze.* Pièce portant le titre: *Cambronne blessé et vengé.*

Camescasse (Jean-Louis-Ernest), né à Brest en 1838, a été successivement avocat à Paris, préfet du Finistère, du Pas-de-Calais, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'Intérieur, conseiller d'Etat et Préfet de police.

H. Demare. In-4°, en pied. Portrait-charge dans les *Hommes d'aujourd'hui,* n° 147.

N. In-12, dans l'*Illustration* du 30 juillet 1881.

Camus de la Guibourgère (Alexandre-Prosper), né à Paris en 1793. Maire de la commune de Teillé (Loire-Inférieure)

dès l'année 1823, successivement membre du Conseil d'arrondissement et du Conseil général de ce département, il en fut encore le représentant aux assemblées de 1848 et de 1849. Rentré dans la vie privée après le 2 décembre, il est mort en 1853.

A. Legrand. — Lith. Delarue. Assis, à mi-corps, dirigé à D.

Caradec (Albert-Marie-Ambroise), avocat à Vannes, né dans cette ville, le 12 mars 1831. Il est membre dn Conseil général du Morbihan pour le canton d'Elven depuis 1871 et député de ce département depuis 1885.

1. N. En petit dans l'*Illustration* du 21 novembre 1885.
2. *Id.* dans le *Journal illustré* du 13 décembre 1885.

Carcado de Molac (Jean de), grand sénéchal de Bretagne, premier gentilhomme de la chambre du Roi, capitaine de cent hommes d'armes, né vers l'an 1475, tué à la bataille de Pavie en 1525.

Sergent del. — 1788. — Ridé sculp. In-4° ovale, en couleurs.

Carcado (J.-A. Poncet de la Rivière, comtesse de), femme auteur, recommandable par sa charité, membre de l'ordre de la Croix Etoilée, née en Bretagne, dit Miorcec de Kerdanet, morte le 22 avril 1776, âgée d'environ 45 ans.

Peint par Mlle Loir. — Gravé par C. Gaucher. In-8°, ovale équarri.

Très jolie pièce. Il en existe trois états dont le premier, avant le bonnet, est fort rare. (Portalis et Beraldi. — Gaucher.)

2. *Gravé par Courbe.* In-8°. Copie du 3e état du n° qui précède.
3. *Gravé par Maradan.* In-8°, d'après le même modèle.
4. N. In-8° au pointillé. (Id.)
5. N. *Lith. de Outhenin-Chalandre à Besançon.* In-8°. Laid.

Sur les portraits du personnage, voir : « Les Françaises du XVIIIe siècle. Portraits gravés, par le Mis de Granges de Surgères et Gustave Bourcard. Paris, Dentu, 1887. In-8°. »

Caret (Louis), en religion François d'Assise Caret, prêtre de la Compagnie de Picpus, vice-préfet apostolique de l'Océanie orientale, né à Miniac (Ille-et-Vilaine), le 14 juillet 1802, mort à Gambier (Océanie), le 26 octobre 1844.

Lith. de Castille. — *Z*ie *Bellimé* (?). Gr. in-4°, claire-voie, de face.

Carméné (Julien-François-Pierre), évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France, né à Trébry (Côtes-du-Nord), le 6 février 1829, d'abord prêtre du clergé colonial, puis vicaire général de l'évêque de Saint-Denis de la Réunion, nommé évêque par décret du 24 août 1875 et préconisé au Consistoire du 28 janvier suivant, il fut sacré le 6 mars de la même année.

N. En petit. Bois, dans le « Calendario ecclesiastico per l'anno 1887 », p. 291.

Carnavalet (François de Kernevenoy, appelé par corruption), né en Bretagne vers 1520, premier écuyer du roi Henri II, gouverneur du duc d'Anjou, son fils, depuis Henri III, puis gouverneur de l'Anjou, du Bourbonnais et du Forez, mort en 1571.

Gravé par Geille. Dans Versailles, in-8°, carré, dirigé à G.

Carné (Louis, comte de), publiciste, né à Quimper, le 17 février 1804, membre du Conseil général du Finistère, élu membre de la Chambre des députés en 1839, membre de l'Académie française depuis 1861, décédé à Quimper le 12 février 1876.

1. *Lafosse fecit.* Assis, à mi-corps, de 3/4 à D. Dans Frond-Panthéon, tome I.

2. *H. Meyer.* De 3/4 à G., sur une planche in-folio, avec cinq autres académiciens. *(Le Journal illustré* du 30 novembre 1873.)

N. Bois dans le *Monde illustré*, 1874, 1er sem., p. 169.

4. *S. T. sc.* Dans l'*Illustration* du 26 février 1876.

Carré (Guillaume-Louis-Julien), avocat, doyen de la Faculté de droit de Rennes, né dans cette ville le 21 octobre 1777, et y décédé le 14 mars 1832.

1. *Julien. — Lith. de Ducarme.* In-4° à claire-voie.
2. *Lith. de Becquet.* In-8° à claire-voie.
Dans ces deux pièces, le personnage est de 3/4 à G.

Carré-Kerisouet (Ernest-Louis-Marie), né à Lamballe (Côtes-du-Nord) le 24 août 1832, maire de la commune de Plerin, conseiller général du département des Côtes-du-Nord et député de ce département jusqu'en 1877, est mort le 15 décembre 1877.

N. De face sur le placard: « *La Chambre des Députés de 1876-1877.* »
N. Photographie sur la planche : « *Les 363.* »

Carrier (Jean-Baptiste), député du Cantal à la Convention nationale, né à Yolet, près d'Aurillac, en 1756; proconsul à Nantes en 1793 et 1794, il est resté odieusement célèbre par les actes de cruauté basse et sauvage qu'il accomplit dans cette malheureuse ville. Décrété d'accusation par la Convention, ce monstre fut condamné à mort le 15 décembre 1794, et décapité le lendemain.

Portraits in-folio.

Levachez sculp. Médaillon rond, à la manière noire, équarri. Au dessous, une vignette à l'eau-forte, par Duplessi-Bertaux.
2. *Zin Belliard. — I. Lith. de Delpech.* De 3/4 à G.

Portraits in-4°.

3. N. Profil à D., dans un ovale. Manière noire. Dans le bas, Carier (*sic*) et une ligne tracée à rebours, à l'aide de la pointe sèche.

4. *Ch. Jacque. — Carbonneau.* En pied, de face, regardant à D. Bois.

5. *Barbant et fils.* De 3/4 à G. Dans un ovale avec encadrement orné. Bois.

6. *Ch. Kreutzberger.* Ovale équarri. De 3/4 à D. Bois dans la Réimpression de l'Ancien Moniteur, t. XXII, p. 759.

7. *Gilbert.* — *F. Comtes.* Ovale équarri.

8. *T. T.* (Théodule Thomas). Profil à G., dans un ovale orné et entouré d'attributs révolutionnaires et contre-révolutionnaires.

C'est la planche nº 51 de l'*Inventaire archéologique* de Fortuné Parenteau. (Nantes, 1878). Il en a été tiré des épreuves qui ne contiennent que l'ovale avec ses attributs immédiats. Dans le haut, trois lignes de texte et dans le bas, huit lignes commençant par ces mots : *Tant d'horreurs vous surprend....* »

Portraits in-8º.

9. N. Claire-voie, de profil à G., coiffé d'un chapeau à cocarde. Dessin lavé d'aquarelle d'un faire assez grossier.

Dans le cabinet de M. Alfred Lallié à Nantes. Cette pièce, d'après l'opinion de son savant possesseur , doit avoir été dessinée *ad vivum.*

10. *Grevelscenen der Jacobiner.* Avec Robespierre, au-dessus des scènes de fusillade et de noyade. Eau-forte. (Hennin, 11845.)

11. N. de 3/4 à D. dans un ovale. Dans *La Loire vengée.* (Paris, 1795, 2 vol. in-8º.) Au bas, ce quatrain :

Haineux, sombre, ignorant, farouche, atrabilaire,
Féroce de sang froid, cruel par caractère,
Il verroit sans frémir le dernier des humains
Percé d'un trait mortel s'il partoit de ses mains !

12. *L.-A. Claessens sculp.* Ovale équarri.

13. N. Ovale au pointillé. De 3/4 à G. Au bas : J.-B. Carrier.

14. N. de 3/4 à G., à claire-voie, au pointillé. Sans aucune lettre.

15. *I. Lith. de Delpech.* Dirigé à G.

16. *E. de la Michellerie del.* — *Nantes, lith. de Forest.* Profil à G,, dans un ovale. (Archives curieuses de Nantes.)

17. *E. Perrot.* — *Dessiné d'après nature par Gabriel.* A claire-voie, de profil à G. Eau-forte publiée chez Vignères. Curieux.

18. *O. Penguilly* (del.)— *Pisan* (sc.). En pied. Bois dans la *Bretagne ancienne et moderne*, par Pitre Chevalier, p. 617.

19. *Jules Porreau, sc. 1854.* Tête seule, dirigée à G. Aqua-tinte.

20. *Jules Porreau sc. 1854.* Profil à D. Aqua-tinte.

21. *Ch. Jacque.* — *Carbonneau sc.* Debout, en pied, costume de représentant du peuple. Bois.

Portraits in-12 et in-18.

22. N. Profil à G. Dessin à la mine de plomb et à la sanguine. (Hennin, 11.965.)

23. N. De profil à D. dans un ovale. Dans le bas, quatre vers tirés de la *Henriade* :

Quand il ordonne un crime, il est trop obéi.....

24. N. Dirigé à D., dans un médaillon rond. Gravure au burin. Diam., 0m040.

25. N. De 3/4 à G., à claire-voie ; au bas, un poignard ensanglanté sur lequel on lit: Carrier. (*Almanach de Goettingen*, année 1796, p. 38.)

26. *J.-B. Louvion, sculp.* « Carrier, Pinard, Moreau dit Grand-Maison. » In-12, carré, trois têtes réunies. Au bas, deux vers.

27. N. De 3/4 à G. Gravure au burin, à claire-voie, aucune lettre.

28. N. Dirigé à G. Burin à claire-voie. Au bas : *Carrier.* H., 0,m030; L., 0m,027.

Carron (l'abbé Guy-Julien-Toussaint), né à Rennes le 23 février 1760, était fils d'un avocat au Parlement de Bretagne; d'abord vicaire à Saint-Germain de Rennes, emprisonné après le 10 août 1792 pour avoir refusé le serment, fut déporté à Jersey, conduit à Londres en 1796, rentra en France en 1814 et mourut à Paris le 15 novembre 1820, après avoir multiplié toute sa vie les œuvres de charité et mérité le surnom de « nouveau saint Vincent de Paul. »

1. *L. Legoux sculp.* In-4°, de 3/4 à D., jeune, en surplis, dans un ovale genre Cochin. Dans le bas, on lit : *London published sep. 1. 1797.*

2. *Published May. 1. 1800. by P. Molinari, n° 24, queen-street, Golden square.* In-4°, médaillon dans le même goût.

3. *Perrot delt. — Lith. de Perrot, R. St-Thomas du Louvre, 26.* In-8° ; *Gloire du Clergé,* 10e livraison.

4. *N. Ponce 1820.* In-12, à claire-voie, supporté par des nuages. Gravure au burin.

5. *Laguiche del. — Mecou sculp.* In-4°, à claire-voie.

6. *Adèle J. de Mancy, née Lebreton pinx. — Goulu sculp.* In-8° à claire-voie.

7. *Et. David lith. 1826.* In-8° à claire-voie, dirigé à G.

8. *Et. David lith. 1866. — Imp. Lemercier et Cie Paris.* In-8° ovale ; de face.

Les portraits indiqués sous les numéros 2, 4, 5, 7 et 8 contiennent ces beaux vers de Delille :

Des Français exilés, seconde Providence,
Dans leur secret asile il cherche leurs malheurs ;
Il soigne la vieillesse, il cultive l'enfance,
Il instruit par sa vie, il prêche par ses mœurs,
Et quand sa main ne peut soulager l'indigence,
Il lui donne ses vœux, sa prière et ses pleurs.

9. *D'après une gravure du Laity's Directory pour 1824* (1). — *Hotelin.* Bois, dans : Le Clergé français réfugié en Angleterre. *Paris, Palmé,* 1886 ; 2 vol. in-8°.

Carron (Philippe-Marie-Thérèse-Guy), évêque du Mans, né à Rennes le 13 décembre 1788, sacré évêque du Mans le 8 novembre 1829, après avoir été curé de Saint-Germain de Rennes, puis vicaire général de Nevers. Il est décédé au Mans, le 27 août 1833.

1. N. *Lith. de Renou, 39, rue d'Enghien.* In-4°.

2. *Bordeau delin.* Sur son lit de mort. Publié par Monnoyer, au Mans.

---

(1) Nous n'avons point vu la gravure anglaise d'après laquelle ce bois a été gravé.

Carron (Emile), ancien capitaine de hussards, né à la Guadeloupe en 1834, chef de bataillon, puis lieutenant-colonel des gardes mobiles d'Ille-et-Vilaine en 1870, et député de ce département à l'Assemblée nationale.

E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc. En petit sur le placard : « 1873. L'Assemblée nationale, 1873, » n° 95.

Cartier (Jacques), célèbre navigateur et explorateur, né à Saint-Malo, le 31 décembre 1494, mort postérieurement à l'année 1552. En récompense des grands voyages qu'il avait accomplis, il reçut de François Ier des lettres de noblesse.

1. N. In-8°; de profil à D. Bois dans les *Voyageurs anciens et modernes*, par Ed. Charton, tome IV (1857), p. 1.

2. *C. Mourres. — Simon et Moller s.* In-4°; Bois dans le *Musée des Familles*, t. XXXV, p. 117.

3. *Dessiné par Jos. L'hérault 1874.* In-12, de profil à G., la tête couverte d'une espèce de béret, dans un rond équarri avec ornements. Sur la même planche que Mgr Briand. (Voyez ce nom).

4. N. De profil à D. Bois dans le journal *Le Courrier du Canada* du 24 septembre 1885.

Pour ces deux dernières gravures, on s'est très probablement inspiré du tableau de Riss, qui est au musée de Québec.

Cassard (Jacques), capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, né à Nantes, paroisse de Saint-Nicolas, le 30 septembre 1679, mort le 21 janvier 1740 pendant sa détention au fort de Ham, où il avait été enfermé par ordre supérieur, à la suite de propos irrespectueux contre le gouvernement.

1. *Dess. et — Gravé par Piérron.* In-12 carré. A mi-jambes, dirigé à D., regarde à G. Dans les Vies du capitaine Cassard et du capitaine Paulin, par Richer. *Paris, 1785.*

2. N. In-12, mauvaise copie du précédent; dans le même ouvrage. *Paris, Belin,* 1789.

3. *I. Lith. de Delpech.* In-8° à claire-voie.

4. *Masson sculp.* (à la pointe). In-12, à l'eau-forte ; dirigé à G., regarde de face.

5. *A° Maurin. — Lith. de Grégoire et Deneux.* In-8°, à claire-voie; dirigé à D., regarde de face.

D'autres épreuves portent l'adresse : *Lith. de Lemercier, à Paris.* Ce portrait a été reproduit dans le *Littoral de la France,* t. I, 3e partie, p. 453.

Castelnau-Mauvissière (Jacques, marquis de), maréchal de France, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Brest, né en 1620, décédé à Calais, le 15 juillet 1658, des suites de la blessure reçue à la bataille des Dunes, le 14 juin de la même année.

1. *N. de L'Armessin, sculp.* In-fol., debout, en pied.

2. *Nanteuil ad viu. faciebat 1658.* In-fol., ovale équarri, de 3/4 à G. Pour les Mémoires de Michel de Castelneau... par J. Le Laboureur. (Paris, 1659-60 ; 2 vol. in-fol.)

Il y a deux états de cette planche qui existe à la Chalcographie du Louvre. (Robert-Dumesnil, t. IV et XI; Leblanc, 53; Didot, 1690.)

3. *I. Frosne sculpsit.* In-4°. De 3/4 dirigé à D. Sur la bordure ovale, la signature du graveur ; dans le bas, armoiries et 32 lignes de texte.

Cette pièce est restée inconnue au père Lelong et à Ch. Leblanc. C'est un joli portrait bien vigoureux, nous écrit M. le Cte de Palys, à qui nous en devons la description.

4. *Franc Pilsen. — sculp. Gandavi.* In-fol., ovale avec bordure, de 3/4 à G.

5. *Louis Coquin* (lisez Cossin). In-fol. dans l'Histoire généalogique de Touraine. (Voyez Lelong.)

Causeur (Jean), l'exemple de longévité le plus curieux peut-être que présente la France, né vers 1644 à Ploumoguer (Finistère) et mort à Plougonvelen, le 30 avril 1774, à l'âge de 130 ans environ.

1. *Peint en août 1771 par Charles Caffieri, sculpteur breveté du*

roi pour la Marine à Brest. — Gravé par P. Ch. Levesque en 1772. Ovale avec encadrement rectangulaire, in-4°, de face.

2. *Henry lith.*, in-4°. Copie du précédent.

Cazenove de Pradine (Pierre-Marie-Edouard de), né à Marmandes (Lot-et-Garonne), le 31 décembre 1839, marié à Nantes à Mademoiselle de Bouillé, fille du comte Fernand (voyez ce nom), conseiller général du département de la Loire-Inférieure, député de ce département en 1871 et 1885.

1. N. En petit, dans *l'Illustration* du 14 novembre 1885. Buste en zouave de Charette, 3/4 à D. ; reproduit dans *le Journal illustré* du 31 janvier 1886.

Celles (Antoine-Philippe-Fiacre-Ghislain Vischer, baron de), né à Bruxelles, le 10 octobre 1779. Nommé préfet de la Loire-Inférieure, par décret du 10 décembre 1806, après avoir rempli plusieurs fonctions importantes dans les Pays-Bas, il fut créé comte de l'Empire sous la dénomination de de Celles, avec création d'un majorat (décret du 29 septembre 1809) et appelé peu après à la Préfecture du Zuyderzée. L'Empire tombé, il servit avec le plus grand éclat le gouvernement des Pays-Bas et le nouveau royaume de Belgique, dont il fut, au début, l'agent officiel près du Gouvernement français, puis il se fixa définitivement à Paris, où il mourut le 1er novembre 1841, après s'être fait naturaliser français.

C'est sous son administration, en 1808, que l'Empereur vint à Nantes.

1. N. (François Sablet). In-fol., profil à G. ; dessin au crayon rouge.

2. N. (Le même.) In-4°. Tête de profil à G., au crayon noir.

Le 1er de ces dessins et un estampage du second (profil à D., par conséquent), existent dans les cartons de la Société archéologique de Nantes.

Cerisiers ou Ceriziers (René de), prêtre, né à Nantes en 1603, entra d'abord dans la compagnie de Jésus, Province de Champagne, fit profession des quatre vœux, enseigna les

belles-lettres et la philosophie, quitta la Compagnie, devint aumônier du duc d'Orléans et ensuite de Louis XIV. Il mourut en 1662, selon le père de Baecker. (Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus).

J. Boulanger sc. In-4° ovale équarri, dirigé à D., regarde de face. RENATVS DE CERIZIERS IOANNIS FILIVS.

CHAFFAULT DE BESNÉ (Louis-Charles, comte du), lieutenant général des armées navales en 1777, amiral en 1798, grand croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 29 février 1708, d'une famille bretonne, à Montaigu-Vendée, mort en juillet 1794, au château de Luzançais, près de Nantes, où il avait été, malgré son grand âge, interné par ordre du comité révolutionnaire.

Peint par Marlet.— Gravé par Delannoy. Dans Versailles, in-8°. Regarde à D.

CHAILLOU (Etienne), avocat, né le 8 avril 1736, à Montoir (Loire-Inférieure), député du tiers-état de la sénéchaussée de Nantes à l'Assemblée nationale de 1789, du département de la Loire-Inférieure à la Convention, puis au Conseil des Anciens, mort à Paris, le 4 germinal an IV (5 avril 1796).

1. N. Profil à G. Dessin inédit dans la collection Dejabin. (Cabinet des Estampes, vol. I., p. 173.)

2. *Dess. p. Quenedey.* In-18, rond, profil à G. *c.* 32.

Dans la biographie de ce personnage (Revue historique de l'Ouest, 1re année, mars 1886, p. 479, en note), M. Kerviler dit qu'il existe des photographies d'un joli dessin à la plume exécuté (d'après un portrait peint) par M. Gustave Bord, le sympathique Directeur de la Revue de la Révolution.

CHALUS (Arthur, comte de), né à Nantes, engagé aux corps des zouaves pontificaux à Rome, le 20 août 1860, blessé mortellement à Castelfidardo, le 18 septembre 1860, mort quelques jours après à Osimo.

Paul Maurou lith. — De 3/4 à D. Dans *Souvenir.*

Chamaillard (Henri-Pierre-Charles Ponthier de), né au Huelgoët (Finistère) le 11 février 1822. Il a été conseiller municipal de Quimper pendant presque toute la durée de l'Empire et élu député du Finistère en 1871.

Sa famille est originaire de la Corrèze.

E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde, Chapon et Sotain sc. En petit, sur le placard « *1873. L'Assemblée Nationale. 1873,* » n° 166.

Champagne de la Suze (Catherine de), marquise de la Moussaye en Bretagne, fille de Louis de Champagne, comte de la Suze au Maine et de Madeleine de Melun, née en 1579, épousa Amaury de Gouyon, comte de Plouër, vicomte de Tonquedec et de Pommerith, baron de Marcé, créé en 1615 marquis de la Moussaye, et mourut à Paris le 11 juillet 1649.

1. *Le Blond 1631.* In-folio, cité par Lelong.
2. N. In-folio, en pied, avec une fraise godronnée.

Champagny (François-Joseph-Marie-Thérèse Nompère, comte Franz de), publiciste, membre de l'Académie française, Breton d'origine, né à Vienne (Autriche), le 10 septembre 1804, mort le 4 mai 1882.

N. En petit, dans *Le Monde illustré* du 14 mars 1874.

Champagny (Henri-Félix-Stanislas-Marie Nompère, vicomte de), agronome, né à Keranroux de Plougean (Finistère), le 13 juin 1831, représentant du département des Côtes-du-Nord à l'Assemblée Nationale en 1871 ; il est sénateur depuis 1876.

1. *E. Bocourt del. 1873. — Daudenarde. Chapon et Sotain sc.* En petit, sur le placard « *1873. L'Assemblée nationale. 1873.* » n° 309.
2. N. Bois dans *Le Monde illustré* du 12 février 1876.

Champion (Pierre), jésuite, né à Avranches, en Normandie, le 19 octobre 1631, entra dans la compagnie de Jésus en 1651, enseigna quelque temps les humanités et passa les vingt dernières années de sa vie à Nantes, où il mourut, en odeur de sainteté, le 28 juin 1701.

Steph. Gantrel fe. In-8°, ovale équarri, de 3/4 à G.

Champion de Cissé (Jean-Baptiste-Marie), né à Rennes le 10 février 1725, nommé évêque de Troyes en 1758, transféré à Auxerre en 1761, député du clergé du baillage de cette ville à l'Assemblée nationale de 1789, émigra en Allemagne et mourut en 1805.

Chez Levachez. In-4°, rond. Au lavis.

Champion de Cicé (Mlle Adélaïde), sœur du précédent, née à Rennes en 1749; impliquée dans le procès de la machine infernale pour avoir donné asile à Carbon, elle fut acquittée par le tribunal criminel de la Seine et mourut à Paris le 26 avril 1818. Son procès a été publié et l'abbé Carron lui a consacré un intéressant article dans ses *Vies des justes.*

Lafon. del. — *Butavand. s.* In-fol. en largeur. Couchée sur un lit, devant un autel très vaguement indiqué. Pièce peu commune : quelques épreuves seulement ont été tirées pour la famille.

Charbonneau (Etienne-Louis), évêque de Jassa, dans la Carie (Asie Mineure), vicaire apostolique du Maïssour, né à La Guerche (Ille-et-Vilaine), le 18 mars 1806, mort à Bangalore, le 20 juin 1873.

1. *Héliogravure Rousselon.* En petit, vu de 3/4 à G. (Frond-Concile, t. v.)
2. *Pan.* In-12; bois, avec fac-similé de signature, dans Les Missions catholiques, année 1872, p. 390.

Charette de la Contrie (François-Athanase), célèbre général de l'armée royale dans la Vendée, né à Couffé, près

d'Ancenis, le 21 avril 1763, fusillé à Nantes, le 9 germinal an IV (29 mars 1796.)

I. En costume de général vendéen, avec cocarde et plumet au chapeau.

A. En pied.

1. N. (Léauté ?). In-8°, dirigé à G; dessin lavé d'aquarelle, de l'époque, au Musée départemental d'archéologie de Nantes [1].

2. *Lith. de Engelmann. — D'après le tableau de Paulin-Guérin* In-fol., en état de défense, dirigé à G.

3. *Lith. de Sentex.* In-fol. ; même idée, sens contraire.

Reproduit par l'héliogravure dans *Généraux et chefs de la Vendée militaire* (Paris, 1887 ; in-folio).

4. *A. Lacauchie del. — Alès sc.* In-8° carré, dirigé à D.

5. *A. Lacauchie del. — Imp. Jules Rigo et Cie.* In-8°, lithographie.

6. *Tony Johannot. — A. Pollet.* In-8°, regarde à D. Bois.

7. *Dque Molchneht fecit. — Samuel Cholet del. et sculp.* In-8°. Statue.

8. *T. T.* (Monogr. de Théodule Thomas). In-8°, eau-forte reproduisant le n° 1 ci-dessus, dans l'*Inventaire archéologique,* par F. Parenteau. (Nantes, 1878. In-4°), pl. 55.

B. En buste.

9. N. In-fol. ovale, de 3/4 à D., regardant de face. Dans le bas de la planche, une charrette sur un terrain. Gravure au pointillé. Dimensions : H. 0m 220; L. 0m,190.

10. *P. C** S.* (Pierre Coquebert sculpsit ?) In-4°, ovale, de 3/4 à G., regarde de face. Aqua-tinte.

11. *Lavachez sculp.* In-fol. de 3/4 à G. Manière noire. Dans le bas, vignette à l'eau-forte, par Duplessi-Bertaux, représentant l'exécution.

12. N. In-8° carré, regardant à G., une épée dans la main droite, pour la *Vie de Charette* par Le Bouvier-Desmortiers. (Paris et Nantes, 1823.)

---

[1] Sur ce dessin et sur l'iconographie de Charette en général, consulter notre brochure : *Les Portraits de Charette dessinés et gravés. — Etude d'iconographie contre-révolutionnaire.* — Paris, Sauton, 1886. In-8° de 23 p. avec portr.

13. N. (P.-A. Tardieu). In-8° ovale équarri; réduction, dans le même sens, du n° 9, pour l'*Histoire de la guerre civile de la Vendée* par Bertre de Bourniseaux. (Paris, Mme Huzard, 1829) Bonne gravure.

1er état. — Avec cinq lignes sur la tablette, dont la partie inférieure reste blanche.

2e état. — Quinze lignes sur la tablette : « Ce cheval de batailles des émigrés..... »

14. *Cl. Calau f.* In-8°; mauvaise copie du numéro qui précède. Toute la tablette est remplie avec cinq lignes de texte.

15. *G. Grevedon, 1824. — I. Lith. de Delpech.* In-fol., de 3/4 à D., regarde à G.

16. *Paulin-Guérin pinx. — Bautran sc.* In-4°, rond équarri. Le corps est dirigé à D., la tête de profil à G.

Il existe de cette gravure quelques épreuves *avant toutes lettres* d'un état non terminé : la main, le sacré-cœur et le plumet sont avant les derniers travaux. Il y a encore des épreuves *avec l'adresse* et d'autres, *l'adresse effacée.*

17. N. *Publié par G. Gavard.* In-8°; à claire-voie, de 3/4 à D. Au bas, la charrette.

18. *Bonneville del.* In-8°, ovale, de 3/4 à G.

19. *Couché fils sc.* In-8°, à claire-voie, dirigé à D., regardant de face.

20. *Markl del. — Chateau sc.* Id.

21. *Joubert sc.* Id.

22. *I. Lith. de Delpech.* Id. Avec fac-similé de signature autographe.

23. N. In-8°, ovale équarri, profil à D., pour la *Réimpression de l'ancien Moniteur* (tom. XXVIII, p. 245.)

24. *Hopvood sc.* In-8°, à claire-voie, pour Furne.

25. N. In-12, avec texte, dans l'*Iconographie instructive* et encadrement pour le *Musée Napoléon.* Même pose qu'aux numéros 19 et suivants.

26. N. In-12. *Charette General der Vendeer.* De 3/4 à D., dans un ovale.

27. N. CHARETTE. De 3/4 à D. Dans un médaillon. Diamètre : 0m,350.

28. *F. J.* In-8°, de profil à G. Dans le bas une vignette (au-

dessous de laquelle on lit : *Lith^ie Royale. — Bruxelles.*) le représente devant le peloton d'exécution.

29. *Pannemaker.* Rond équarri. D'après Bonneville, dans *J. Janin.— La Révolution,* t. I, p. 155.

30. — *Liénard inv. — J. Pegeard,* même volume, p. 351 (1).

II. Charette blessé, la tête couverte d'un mouchoir et le bras en écharpe.

a. En pied.

31. N. (Léauté?). In-8°, dessin lavé d'aquarelle, de l'époque, au Musée départemental d'Archéologie de Nantes.

32. N. (Léauté ?) Dessin légèrement différent de celui qui précède. Chez M. le docteur Roblin, à Nantes.

33. *T.T.* (Monog. de Théodule Thomas). Copie du n° 31, sur la même planche que le n° 8.

b. En buste.

34. *Nassau D^t 1796.* In-12, de 3/4 à G., regardant de face. Dessin inédit chez M. Emile Grimaud, à Nantes.

35. N. (d'après Louis Crucy?) In-fol. carré, 3/4 perdu à D. Dimensions du cuivre : H. 0^m,280; L. 0^m,212 ; dimensions de la gravure : 0^m,214; L. 0^m,169.

Cette gravure n'est pas dans le commerce ; les épreuves qui en existent sont toutes défigurées par des traits faits sur le cuivre avec un instrument pointu. Néanmoins, on en voit une épreuve d'essai, intacte, au Cabinet des Estampes, (série alphab.)

36. N. In-fol. ovale, de 3/4 à D. Dans le bas, une charrette. Gravure au pointillé. Dimensions, l'ovale seul : H. 0^m,230 ; L. 0^m,198 ; l'ovale plus la charette : H. 0^m,292 ; L. 0^m,198.

37. *L. Portman, sculp.* In-8°, ovale équarri, de 3/4 à D.

Portrait reproduit par l'héliogravure dans la *Revue de la Révolution,* t, II.

III. Portraits divers

38. N. (Demarteau ou l'un de ses élèves). In-4°, carré, regarde de face. Dans le bas on lit : *Charette // dessiné apres son Arrival*

---

(1) Dans le même ouvrage (t. II. p. 169) une vignette, signée *Renand inv. — Barbant,* représente Charette devant le peloton qui va le fusiller.

sic) *a Nantes le 7 || ou il etoit fusille le 9 germinal.* A la manière du crayon ; rare et curieux.

39. *Imp. Litho. de Mlle Formentin.* In-fol. à claire-voie, de 3/4 à G., regarde de face.

40. *Mayer sc.* In-4°, rond équarri. Au pointillé.

41. N. In-8°, reproduction par l'héliogravure du masque par Casane, pour notre étude sur *les Portraits de Charette* (1).

Charette (La baronne de), l'une des filles du duc de Berry et de Miss Brown, née à Londres en 1810 ; elle fut connue sous le nom de comtesse Louise d'Issoudun jusqu'en 1826, époque à laquelle elle épousa le baron Athanase de Charette. Son mariage avec un Breton et sa résidence non interrompue à Couffé (Loire-Inférieure), où elle habite encore aujourd'hui, donnent à Madame la baronne de Charette des droits suffisants pour figurer dans une galerie bretonne.

Carrière (del.) *1883. Lith. de Delaunois.* In-4° à claire-voie, de 3/4 à G.

Charette (Athanase, baron de), fils de la précédente, né le 2 septembre 1832, à Nantes (2), commandant des Zouaves pontificaux à Rome, colonel du corps des Volontaires de l'Ouest pendant l'invasion allemande, il a été créé général de brigade à titre auxiliaire par le Gouvernement de la défense nationale. Digne neveu de l'illustre chef vendéen, le général de Charette a conquis sur les champs de bataille un juste renom de bravoure chevaleresque qui le fait respecter de tous les partis.

---

(1) Si l'on s'en rapporte à l'*Allgemeiner portrait-catalog, von W. E. Drugulin* (Leipzig, 1860 ; 2 vol. in-8°), il existerait un portrait par Bertonnier, in-8°; mais nous ne l'avons pas vu.

(2) L'acte de l'état-civil ne fut pas dressé à Nantes, mais bien à Sainte-Reine, petite commune de l'arrondissement de Savenay (Loire-Inférieure), le 18 du même mois. Le père de l'enfant étant recherché à cause de l'insurrection vendéenne, on comprend qu'il y avait intérêt à ne pas faire connaître à l'autorité où se trouvait la mère ; aussi le maire de Sainte-Reine crut pouvoir se prêter à cette supercherie, d'ailleurs fort innocente.

1. *Lith. de J. Grinsard, succr de M. Charpentier* (à Nantes). In-12, à claire-voie, regarde à D.

2. N. In-12, de 3/4 à D., dans un ovale orné. (Le *Triboulet* du 30 novembre 1879).

3. *J. B.* Mauvais bois; même journal (nº du 12 décembre 1880).

4. *Moller sc.* Debout en pied, portant la parole au banquet de Challans (Vendée). — (*Le Monde illustré* du 20 novembre 1879).

5. *Lionel Roger.* Charette à Patay. In-folio, en couleurs. Héliogravure publiée par Magnier et Cie.

Charner (Léonard-Victor-Joseph), amiral, né à Saint-Brieuc, le 13 février 1797, mort à Paris, le 8 février 1869.

1. *C. Fuhr.* Debout à mi-corps et de face, la poitrine constellée de décorations. (Frond-Panthéon, t. v.)

2. (Signat. illis.) In-4º, debout en pied, à mi-jambes, presque de face. (*L'Illustration* du 8 décembre 1860).

Charr (N.), peintre en miniature, élève d'Isabey, professeur de dessin, à Nantes, sous la Restauration.

N. In-12, à claire-voie, dans un filet carré. Vu de 3/4 à G.

Une épreuve avant la lettre dans la collection Perthuis-Laurant à Nantes.

Chataigner (Alexis), dessinateur et graveur à l'eau-forte et au burin, né à Nantes, en 1772, mort à Paris, en 1817.

N. In-12, ovale inscrit dans un trait rectangulaire, regarde à D. Au-dessous du trait carré, on lit : 1818, et plus bas : Chataigner (Dom. Eust.) Ce portrait a été gravé, croyons-nous, par M. de la Serrie.

Chateaubriand (François-Auguste, vicomte de), célèbre écrivain, publiciste éloquent, né à Saint-Malo, le 14 septembre 1768, mort à Paris, le 4 juillet 1848. L'une des plus grandes gloires de la Bretagne.

Portraits in-folio.

1. *Girodet-Trioson pinx. et direx.* — *Aubry-Lecomte del 1823.* — *Lith. de C. Constans.* Carré; à mi-jambes, regarde à G.

Sur les épreuves postérieures, la lettre se présente ainsi : *Girodet-Trioson pinx. et direx. — Aubry-Lecomte del. — Imp. par J. Meyer à Paris.*

2. *Imp. Litho de Mlle Formentin. — Chez Decrouan.* Claire-voie; de 3/4 à G., d'après Girodet, dans un encadrement allégorique.

3. *Ate Lecler 1825. — Lith. de G. Engelmann.* Claire-voie; sur une même planche avec le Cte de Peyronnet, le Mal de Bellune et le Cte de Villèle.

4. *Ant. R. del — Lith. Salettes.* — Claire-voie; de 3/4 à G., d'après Girodet.

5. *Lith. de Lordereau.* — A mi-corps, regarde à D.

6. *Bougé. — A Paris chez Fonrouge.* Lithographie à claire-voie; avec MM. de Menars, Hennequin, de Kergorlay, de Bourmont, de Conny et Berryer.

7. *Llanta 1833. — Lith. de Lemercier.* Claire-voie, avec Casimir Delavigne, Victor Hugo, Béranger, A. Dumas, Lemercier, de Lamartine et Etienne.

8. *Carrière 1834. — A Paris, chez Dopter.* Lithographie d'après Girodet; de 3/4 à D.

9. *Victor Adam inv. et del. — Lith. de Lemercier.* — Claire-voie; buste entouré de lauriers et de neuf sujets tirés des *Œuvres* de Châteaubriand.

Portrait publié dans : *Illustrations modernes; Album pour 1835*, par V. Adam. (Paris, J. Bourmancé).

10. *M. Alophe. — Lith. Imp. de Cattier.* Claire-voie; assis, à mi-jambes, avec fac-similé de signature. Au bas : « *Le Christ seul sauvera la société moderne. — Voilà mon Roi, mon Dieu !* (Ses dernières paroles). »

11. N. (1848) Sur son lit de mort. A claire-voie, en travers.

12. *Zin Belliard. — Lith. de Grégoire et Deneux.* Claire-voie, 3/4 à G., d'après Girodet.

13. *Auguste Lemoine fecit.* Claire-voie, de 3/4 à D. Lithographie dans Frond (Panthéon).

14. *Girodet pinx. — Gaillard del et sc.* Claire-voie, de 3/4 à G. Pour une édition du *Paradis perdu* (Paris, 1855). Beau. Il y a deux états : avant et avec la lettre.

15. *Hotelin.* De 3/4 à G., d'après Girodet, dans un ovale encadré (J. Janin, *La Révolution.*)

16. *Bocourt. — Tourfaut.* Reproduction de la statue d'Aimé

Millot, inaugurée à Saint-Malo, le 5 septembre 1875 (*Le Monde illustré* du 4 septembre 1875.)

Portraits in-4°.

17. *Alfred D. 1813. — Lith. de Villain.* 3/4 à G.

18. *Peint par Girodet-Trioson. — Gravé par Laugier 1817.* Carré ; dirigé à G.

19. *Girodet pinx. — P. Laugier sculp. — Imp. F. Chardon.* — Claire-voie ; regarde à D.

20. *Painted by Girodet-Trioson. — Engraved by Laugier. — London, Published 1817 by Messrs Colnaghi et Co.* Carré ; regarde à G. Belle pièce.

21. *Ala Pne Varcallier 1823. — Lith. de Langlumé.* Dirigé à D. Dans le bas, des livres, une couronne de lauriers et une lyre.

22. *Maurin. — Lith. Lemercier* (1832). Claire-voie, dirigé à D.

23. *Lith. de Béraud.* Carré ; de 3/4 à G., d'après Girodet.

24. *A. Devéria. — Lith. de Lemercier.* De 3/4 à D. Dans *l'Artiste.*

25. N. *Lith. de Villain.* De 3/4 à G. Dans le bas, cinq lignes.

26. *J. Lion 1834. — Lith. de Benard.* Dirigé à G., regarde de face. Dans *La France Catholique.*

27. *David. — Imp. Aubert.* En pied, assis. Lithographie sur le titre du *Chant Jacobite,* morceau de musique à lui dédié.

28. *L. de Benard et Frey.* Claire-voie, de 3/4 à G., dans la *Revue Etrangère.* Lithographie.

29. *Julien. — Chez Aubert.* Assis à mi-corps, dirigé à G., regarde de face. Lithographie dans la *Galerie de la Presse.*

30. *Julien. — Imp. d'Aubert et Cie.* A mi-corps, dirigé à G., regarde de face. Pour la *Galerie du Cabinet de lecture.* Différent du précédent et plus grand.

31. *Maurin. — Lith. de Ligny.* (1838). De 3/4 à D.

32. *P. D. 1843. — Imp. Bertauts.* Claire-voie. Lithographie publiée dans *El Correo de Ultramar. Galerie des Contemporains.*

33. *Charbonneau.* — De 5/4 à G., d'après Girodet (*Magasin pittoresque,* 1849, p. 75.)

34. *Kreins. — Lith: de Jobard.* Carré; dirigé à D., d'après Girodet. Jolie pièce publiée en Belgique.

35. N. *Publié par Blaisot.* Claire-voie ; regarde à D. Lithographie.

36. *David 1822.* Profil à D. Reproduction du médaillon dû à l'éminent statuaire, publié par *L'Art* (1882), vol. XXVIII, p. 127.

37. *Dien sculp.* In-4°, en largeur ; sur son lit de mort.

Portraits in-8°

A. *En buste et à mi-corps.*

38. *Girodet pinx.* — *Galard sculp.* Claire-voie ; de 3/4 à G. Aqua-tinte.

39. *A. Lecler.* De 3/4 à G. Lithographie.

40. *N. Lecomte sc.* — *Drouart imp.* Claire-voie ; de 3/4 à G., d'après Girodet.

Les épreuves postérieures portent l'adresse de Pourrat.

41. N. Chateaubriant (sic). Claire-voie, de 3/4 à G., d'après Girodet. La tête seule est terminée. Gravure au burin.

42. *E. Leguay sculp.* — *Dupain impr.* Claire-voie, dirigé à G., d'après le même.

43. *Hopwood sc.* (à la pointe). De 3/4 à D., dans un encadrement rectangulaire orné. Même type.

44. *Hopwood sc.* — *Publié par Pourrat.* De 3/4 à G., d'après le même modèle, dans un quadruple trait carré.

45. *Girodet pt.* — *Hopwood sct.* Carré, dirigé à D. Publié par Furne. Différent.

46. *I. Lith. de Delpech.* D'après Girodet, regarde à D.

47. *Lith. de Delpech.* Dirigé à G., regarde de face. Plus âgé que sur le précédent portrait, ruban à la boutonnière (n° 17 de la collection).

48. *Normand fils Sculp.* — *D'après P. J. David.* Tête de profil à D. Sur la même planche, celle de Lamartine. Au trait, dans le *Journal des Artistes* (1830).

49. *Julien delt.* — *Lith. Delarue.* Claire-voie ; de 3/4 à G. Dans le *Supplément au Voleur*, n° 4.

50. N. Chateaubriand. Claire-voie ; de 3/4 à G. Lithographie d'après Girodet.

51. *Couché fils dir.* Claire-voie. Regarde à G.

52. *Girodet-Trioson pinx.* — *Fremy del et Sculp.* Claire-voie ; regarde à G. Au trait.

53. N. Chateaubriand. De 3/4 à G., dans un âge avancé. Lithographie.

54. *Waltner del et sculp.* Claire-voie ; dirigé à G.

55. *Benoist sc.* Carré ; d'après Girodet.

56. N. Chateaubriant (sic). Claire-voie ; de 3/4 à D. Mauvaise lithographie.

57. *Lith. de Villain.* Regarde à D. Très médiocre.

58. *Lith. de Sentex.* De 3/4 à D.

59. N. *Imp. de A. Fonrouge.* Claire-voie dans un trait carré ; de 3/4 à D. Au pointillé. Au bas : « Madame, votre fils est mon Roi. »

60. *Lith. Anst. v. Pobuda Rees et Cie.* De 3/4 à D. Laid.

61. *Baugniet.* D'après Girodet. Lithographie dans la *Galerie des Contemporains illustres.* (Bruxelles, 1840.)

62. *Gravé par N. Desmadryl.* Claire-voie ; de 3/4 à G., dans le Musée national.

63. *D'ap : Alophe. — Imp. Cattier.* Réduction du numéro 10 ci-dessus.

64. N. Châteaubriand. Claire-voie dans un trait carré. Réduction du numéro 29 ci-dessus.

65. *Lion ft. — Lith. d'Ate Adam.* De 3/4 à G.

66. *Gravé par A. Lefevre.* Claire-voie ; de 3/4 à D.

Les dernières épreuves portent l'adresse de Blaisot.

67. *G. Staal inv. — F. Delannoy sc.* De 3/4 à G., dans un octogone avec encadrement allégorique.

68. *Aer de Desvachez sc.* De 3/4 à D., et plus vieux, dans le même encadrement.

69. *Staal del. — Ferd. Delannoy sc.* Carré ; dirigé à D.

70. N. *Publié par Furne.* Claire-voie ; dirigé à D., d'après Girodet.

Les épreuves postérieures sont publiées chez A. Beillet.

71. *Gravé par Bosselmann.* Buste d'après Girodet.

72. N. Rond avec fond ; de 3/4 à D. Lithographie d'après Girodet.

73. N. A claire-voie ; âgé. Eau-forte.

B. *A mi-jambes.*

74. *Montaut del et sculp.* Octogone ; dirigé à G.

75. *Valentin del. — Eugène Gervais sculp.* Carré ; dirigé à G.

76. *Girodet-Trioson pinx. — C. V. Normand sculps.* Carré ; regarde à G. Publié dans *La Bretagne ancienne et moderne.*

77. N. Carré dans un triple trait; regarde à G., d'après Girodet.

C. *En pied.*

78. *Devéria del.* — *Alfred Johannot sculp.* Carré; dans la campagne, dirigé à G. Jolie pièce.

Publié d'abord chez Fr. Jannet, puis chez Jeannin.

79. N. *Imp. Fraulf jeune.* Carré; copie agrandie du précèdent.

80. *A. Lacauchie.* Publié par Albert Maurin. Carré.

81. *Staal del.* — *Ferd. Delannoy. sc.* Carré; assis, dirigé à D. « Aux ruines de Carthage. »

82. *Markl d.* — *Pollet sc.* Claire-voie; assis, dirigé à D. « Aux ruines de Carthage. »

Publié par Pourrat dans *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

83. *J. Gigoux pinx.* — *Gve Levy sculp.* — Carré; dirigé à G. Dans *La Bretagne*, par Jules Janin.

84. Châteaubriand chez Charles X. Debout, dirigé à G. Autour, de nombreux sujets tirés de ses œuvres.

Nous ignorons par qui est gravée cette pièce, n'en connaissant qu'une épreuve sur chine avant toutes lettres dans notre collection. — *L'Illustration* du 15 juillet 1848 contient aussi un portrait du personnage entouré de sujets tirés de ses œuvres. Il est en buste, de 3/4 à G., d'après Girodet.

85. N. A claire-voie; bois, genre caricature.

86. *Hotelin.* Planche ornée dans *La Révolution* par Jules Janin, t. II, p. 137.

Portraits in-12 et in-18.

87. *Ghirardi del.* — *Pibaraud sc.* De 3/4 à G. Bois.

88. *Girodet-Trioson p.* — *Laurens sc.* Ovale; dirigé à G., d'après Girodet. Gravure au pointillé dans l'*Almanach de Gotha* de 1828.

89. N. — *Imp. de P. Binoteau.* Claire-voie; dirigé à G., regardant de face.

Publié dans la *Galerie des Contemporains illustres.* D'autres épreuves portent l'adresse : *Imp. de René et Cie.*

90. N. — *Imp. de P. Binoteau.* Peu différent du précédent; pour la *Galerie populaire des Contemporains illustres.*

91. *L. Démary aq. f. 1844.* — *Imp. de Pernel.* Claire-voie, de 3/4 à G. Dans une *Galerie des Contemporains illustres.*

92. N. Châteaubriand. Claire-voie; de 3/4 à D., d'après la peinture de Girodet. Gravure au burin.

93. *M. B.* (monogr.) A claire-voie, de 3/4 à D. Bois.

94. Chateaubriand. Claire-voie; de 3/4 à G. Mauvaise gravure.

95. *Imp. de Herhan.* Claire-voie; de 3/4 à D., d'après Girodet. Dans le bas, quatre-vingt neuf lignes de biographie signées L***.

96. *Mme Soyer sc.* De 3/4 à G., d'après le même modèle. Gravure au trait.

97. *Adolphe Torlet aq. fo.* Claire-voie, dans un double trait carré.

98. *L. Monziès sc.* Eau-forte publiée chez Alphonse Lemerre (1879).

Chateaubriant (Françoise de Foix, comtesse de), fille de Jean de Foix et femme de Jean de Laval-Montmorency, Sgr de Châteaubriant, née vers 1475. Elle vécut longtemps en Bretagne, devint, dit-on, la maîtresse de François Ier et, d'après la même chronique fut pour ce fait enfermée, puis empoisonnée par son mari dans le château de Châteaubriant et mourut le 16 octobre 1537.

1. N. *MADAME. DE. CHASTEAVBRIANT.* En buste, de 3/4 à G., coiffée du chaperon à templette orné de perles. Dessin aux 3 crayons. Cabinet des Estampes Na, fol. 22.

Bouchot, p. 17, nº 53; p. 26, nº 10; p. 158 et p. 326, nº 11.

2. *A. Baudet.* (Baudet-Bauderval). In-4°, copie à l'aquarelle de ce dessin dans notre collection.

3. *A R. e.* (monog.) Petit in-fol. Lithographie en couleurs d'après le même modèle (Niel, tom. I).

Chateaugiron (Jean de), fils de Geoffroy et de Valence de Châteaugiron, épousa le 15 janvier 1450, Hélène de Laval, fille de Gui XIV, comte de Laval et d'Isabeau, princesse de Bretagne, et mourut sans enfants, le 31 mai 1482.

C. S. Duflos Sculp. In-fol. Assis, dirigé à D., recevant l'*Histoire de Bretagne* que lui offre Le Baud, son auteur. (Voyez ce nom.)

Sur la même planche, la femme du personnage, ainsi que Gillette et Marguerite, ses deux sœurs.

Chateaugiron (René-Joseph Le Prestre, marquis de), d'une très ancienne famille bretonne, né en 1753, époux de dame Agathe de Carné de Trécesson, mort le 10 thermidor an X (29 juillet 1802).

1. *Dess. par Fournier.—Gravé par Chrétien inventeur du physionotrace rue S. Honoré, vis à vis l'Oratoiré n° 45 à Paris.* In-12. Avec veston à brandebourgs; dans un médaillon rond.

2. *Par l'inventeur du physionotrace cloître S. Honoré.* In-12, médaillon rond. Dans le haut : M. le Cte de Chateaugiron en 1790.

3. *Dess. et gravé avec le Physionotrace par Quenedey rue Croix des Petits Champs n° 10 à Paris. L. 1.* In-12, de profil à D.

Chateauregnaud (François-Louis de Rousselet, comte de), maréchal de France, chevalier des Ordres du Roi, né le 22 septembre 1637, servit d'abord dans l'armée de terre, entra dans la marine en 1661 ; capitaine de vaisseau en 1664, chef d'escadre en 1673, grand-prieur de Bretagne et lieutenant-général en 1681, vice-amiral du Levant en 1701, fait maréchal le 14 janvier 1703, lieutenant-général de la haute et basse Bretagne en 1704, il commanda dans cette province jusqu'à sa mort arrivée à Paris, le 15 novembre 1716.

1. *Chez H. Bonnart.* In-fol. en pied.

2. *Dessiné par Graincourt 1780 — Gravé par Hubert.* In-4°, ovale équarri. De 3/4 à G.

3. *A. Maurin.* Lith. à claire-voie. Contre-partie du précédent.

Chatel (Tanguy du), successivement chambellan du duc d'Orléans, maréchal de Guyenne, prévôt de Paris, lieutenant général des armées du dauphin, grand-maître de l'hôtel du roi Charles VII, sénéchal de Beaucaire et grand sénéchal de Provence, né vers 1369 à la Cornelais, près Dinan, suivant les uns, ou soit au Latay, soit au Chatel, village de Plumaugat (Côtes-du-Nord), selon les autres, décédé vers 1449.

1. *P. T.* (Pompilio Totti). In-4°, dirigé à G., regarde à D., dans *Ritratti et elogii di Capitani illustri* (Roma, 1635; in-4°), p. 112, n° 50. Beau portrait.

2. *Peint p. Lugardon. — Dessiné par Lalesse.* En pied, dans Versailles.

Chatel (Tanneguy du), vicomte de la Bellière, neveu du précédent, grand maître de l'écurie de Charles VII, grand maître d'hôtel du duc de Bretagne François II, puis grand écuyer du roi Louis XI; chevalier de l'ordre de Saint-Michel, Gouverneur de la Cerdagne et du Roussillon, blessé mortellement au siège de Bouchain en 1477, ne survécut que peu de temps à ses blessures.

1. *D. F.* In-4°, carré; de 3/4 à G.

2. *J. Robert delineavit. — François Sculp.* In-8°, dans *Odieuvre.*

3. *Devéria del. — Al. Boilly sc.* In-8°, carré, dirigé à D., copie du précédent.

Chaulnes (Charles d'Albert d'Ailly, duc de), né en 1625, lieutenant-général en 1653, chevalier des ordres du roi en 1661, ambassadeur à Rome pour l'élection du pape Clément XI en 1667, gouverneur de Bretagne en 1670, se démit de ce gouvernement en 1695, en faveur du comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV, obtint celui de Guienne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 4 septembre 1698.

1. *J. de la Borde. pinxit. — P. Simon sculpebat Romæ. 1668.* In-fol. Médaillon ovale dans une bordure, équarri, posé sur un socle et accompagné de trophées d'armes. De 3/4, tourné vers la gauche et regardant de face.

Didot, 2271.

2. *Nanteuil ad viuum faciebat cum priuil. Regis 1676.* — In-fol., ovale avec bordure tronquée haut et bas et des deux côtés. Buste fort comme nature. Il est dirigé à G. et regarde de face. Dans le bas, sur une banderolle, on lit : *Offerebat Joannes Oriot du Porsmeur.*

Il y a deux états : Le 1er est avant la barre horizontale à la suite de la date.

Dans la collection Firmin Didot se trouvait une épreuve d'essai inconnue à Robert-Dumesnil. Ce n'est qu'un fragment de la tête, avant l'indication de la cravate, et plusieurs travaux dans la perruque à droite.

Robert-Dumesnil, 65 ; Le Blanc, 17 et Didot, 1651.

3. *La Borde Pinxit.* — *Gantrel Sculpsit.* Très grand in-fol. Buste aussi grand que nature, dans un ovale équarri, tronqué sur les côtés. Vu de 3/4, tourné à D. regardant de face. Sous le trait carré, au milieu, on lit : *Offerebat Joannes Franciscus Bossart de Verriere Rhedonensis.* (Didot, 774.)

4. *Chez Trouvain.* In-fol. en pied. Dirigé à D., regardant de face. Il y a deux états, avec l'adresse différente.

5. N. *Der Hertzog von Chaunes.* In-12, de 3/4 dirigé à D. dans une bordure ovale. (Hennin 6,412).

6. *E.-R.* — *O. P.* (Pinguilly). Petit bois; en pied dans *La Bretagne ancienne et moderne.*

7. *M. S. sc.* D'après la médaille conservée au Cabinet des Médailles (Bibl. nat.). Bois dans le *Magasin pittoresque*, t. XLVIII, p. 144.

Chauveau de Nantes, — Tel est le nom que le savant iconographe Soliman Lieutaud avait placé au bas d'un portrait faisant partie de la collection se trouvant aujourd'hui chez M. de Palys. Sur cette donnée, que nous ne pouvons malheureusement compléter, nous décrivons cette gravure :

Dess. et gravé avec le physionotrace par Quenedey rue Croix des Petits champs nº 10 à Paris. N. 14. In-12, de profil à D.

Chevalier (Elie), né à Montbert (Loire-Inférieure), le 3 avril 1843, engagé dans le régiment des zouaves pontificaux à Rouen, le 7 décembre 1860, tué au combat de Mentana.

Paul Maurou lith. — Presque de face ; dans « Souvenir » p. 106.

Chevillotte (Jean-Charles), armateur à Brest, né dans cette ville, le 3 février 1838, conseiller municipal de Brest, président du tribunal de commerce de cette ville depuis 1883, député du Finistère en 1885.

N. En pied, de 3/4 à g. l'*Illustration* du (23 janvier 1886.)

Chevreau (Pierre), en religion R. F. Cyprien, supérieur

général des Frères de la doctrine chrétienne (1861), premier successeur de l'abbé J.-M. de La Mennais, fondateur de cet ordre, né à Maure (Ille-et-Vilaine), le 7 août 1816.

Llanta. — Imp. Lemercier et Cie, Paris. In-fo., à claire-voie, dirigé à G. Lithographie.

Cheylus (Joseph-Dominique de), né à Avignon en 1717, sacré évêque de Tréguier le 25 avril 1762, évêque de Cahors en 1766, et de Bayeux en 1776 ; aumônier de Madame la comtesse d'Artois, émigra en 1792 à Jersey, où il mourut le 22 février 1797.

Duplessis Pinxit. — Brocksow Fecit. In-folio ; assis, à mi-corps, dirigé à G., dans un ovale équarri. Manière noire.

Chiron (Jean), curé de Saint-Père-en-Retz, né à Gorges (Loire-Inférieure), le 30 novembre 1787, nommé curé en 1817, mort le 11 novembre 1858.

M. Alophe. — Imp. Lemercier, Paris. In-4o, à claire-voie, debout à mi-jambes; lithographie.

Chotard (François), né à Petit-Mars (Loire-Inférieure), le 13 mai 1842, engagé à Rome dans le corps des zouaves pontificaux, le 13 décembre 1860, mort à Sezze (Etats Romains), le 8 décembre 1865.

Paul Maurou lith. — Vu de face. Dans « Souvenir », p. 110.

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

CINQUANTE-TROISIÈME SESSION

La Société française d'Archéologie, fondée par l'illustre M. de Caumont, a tenu à Nantes sa 53e session, au mois de juillet 1886.

Cet événement, auquel la foule n'a attaché qu'une importance relative, était décidé depuis trois ans; il l'avait été sur les instances de M. l'Inspecteur de la Société française d'Archéologie dans le département[1]; et, quoiqu'un grand nombre de personnes l'oublient ou l'ignorent, c'est au Congrès que nous sommes redevables de l'Exposition elle-même; car c'est à son occasion que l'idée d'une Exposition d'art ancien, puis d'une Exposition de géographie, est venue aux organisateurs.

Quoi qu'il en soit, c'est le jeudi 1er juillet, à une heure de l'après-midi, qu'a eu lieu la séance d'ouverture, sous la présidence de M. le comte de Marsy, Directeur de la Société française d'Archéologie.

M. Labbé, adjoint, au nom de M. le Maire de Nantes, a pris le premier la parole et a souhaité en ces termes la bienvenue aux membres du Congrès :

() M. le comte Régis de l'Estourbeillon.

« Messieurs,

« Je me ferais scrupule de retarder, même d'un instant, le début de vos travaux, si je n'avais le devoir de remercier la *Société française d'archéologie* d'avoir choisi notre ville pour être, cette année, le siège de son Congrès et le centre de ses intéressantes excursions.

« M. le Maire de Nantes est absent depuis plusieurs jours; sans cela il n'aurait, je pense, laissé à personne ce soin et cet honneur et c'est lui-même qui vous eût souhaité la bienvenue avec cette chaleur communicative qu'il met dans toute affaire capable de répandre le mouvement, la pensée et la vie dans la ville qu'il administre.

« De même, si des affaires urgentes ne l'avaient appelé à Paris, ous auriez eu en M. le Préfet de la Loire-Inférieure un assistant sympathique et compétent, plus qu'nn auditeur, un tenant et un maître dans vos savantes conférences. En me priant de vous transmettre ses regrets, M. le Préfet m'a recommandé de l'associer à tout ce que je pourrais dire pour saluer dignement la venue des représentants de la *Société française d'archéologie*, d'une Société que l'Etat a reconnue d'utilité publique, qui compte ses publications par centaines, dont les états de services sont si bien remplis depuis sa fondation, en 1834, par l'infatigable M. de Caumont dont il est de convenance que le nom soit rappelé dans tous les congrès archéologiques ; car ce savant vénéré et patriote, par son culte intelligent et dévoué pour la conservation de nos monuments historiques, s'est fait à lui-même, sans y songer, un monument durable dans la mémoire et la reconnaissance de tous les savants de la France et du monde entier. — C'est, Messieurs, un noble but que celui que vous vous proposez, et c'est une belle science que la vôtre.

« Je ne suis sans doute qu'un profane et la précision des détails me fuit, mais j'en sais heureusement assez pour me rendre

compte de la mission que vous vous êtes donnée et des services que vous rendez au goût public et à la France moderne en lui expliquant et en lui conservant les monuments de son passé.

« Les générations se succèdent et se transmettent tour à tour le flambeau de la vie en laissant après elles des symboles de leurs sentiments, de leurs pensées, de leurs efforts et de leurs souffrances. Ce sont des temples, des habitations, des meubles, des armes, des vêtements ou des produits d'un art plus ou moins naïf ou raffiné. Voilà les pieuses reliques de l'humanité et de la patrie que vous recueillez, que vous classez, que vous sauvez de la destruction, ou mieux encore d'une restauration plus douloureuse qu'un complet abandon. — Car de même qu'il est des hommes qui aiment mieux mourir que subir certains outrages, les fiers monuments des anciens âges, si leur âme pouvait prendre une voix, vous diraient aussi qu'ils préfèrent la ruine et l'oubli total à la souillure de certaines réparations.

« Je ne puis que vous remercier, Messieurs, d'être venus pour la troisième fois dans cette ville, dans cette région de la Bretagne tenir vos assises annuelles et nous donner cette fête qui n'est pas seulement, comme pourrait le croire le vulgaire, la fête des choses mortes tout à l'honneur du passé, mais aussi la fête de ce qui est toujours vivant, de ce qui se développe et grandit toujours, je veux dire l'âme de l'humanité et le cœur de la France !

« Car au fond, Messieurs, c'est cela que vous étudiez, c'est cela que vous aimez et que vous sauvegardez ! Toutes vos recherches tendent à retrouver les titres de cette solidarité qui unit tous les membres de l'humanité, à travers le temps et l'espace, et on peut dire que « rien de ce qui a été humain ne vous est étranger. »

« Mais parmi les choses faites par les hommes, celles-là surtout vous touchent où vous reconnaissez l'esprit et la main de la *Personne* française. — C'est ainsi que vous reliez le passé à l'avenir et que vos études, loin d'être le lugubre inventaire de ce qui a été, est comme le commentaire anticipé de ce qui sortira de ces cendres du passé toujours fécondes et toujours chaudes.

« Vous employez le présent et les inventions nouvelles à faire revivre le passé et à préparer l'avenir. En comparant ces immenses poèmes de pierre où le moyen âge inscrivait sa pensée avec ces produits de l'imprimerie qui exprime et volatilise la pensée de l'homme moderne, un grand poète disait avec mélancolie : *Ceci tuera cela !* le *livre tuera l'édifice !* Eh bien ! non, Messieurs, vous avez fait servir le livre imprimé à la conservation des monuments, et il faudrait dire au contraire : « Ceci a sauvé cela ! l'imprimerie a sauvé l'architecture ! » C'est à vous, Messieurs, que revient en grande partie l'honneur d'avoir donné tort à la prédiction du poète et je vous remercie de nouveau, au nom de la Ville de Nantes, de l'honnenr que vous lui faites en tenant ici votre congrès, — je ne voulais dire que ces quelques mots pour essayer en quelque sorte la salle où nous vous offrons l'hospitalité. — C'est une espèce de libation à la manière antique et que des archéologues me pardonneront facilement. »

Après ce discours, M. le marquis de Granges de Surgères, au nom de M. le Président de la Société Archéologique indisposé, a pris la parole en ces termes :

« Mesdames et Messieurs,

« Il appartenait à l'honorable Président de la Société Archéologique de Nantes, M. le marquis de Bremond d'Ars Migré, de siéger à la place que j'occupe et de prendre le premier la parole dans cette enceinte. Une indisposition persistante l'empêche de s'acquitter de cet important devoir, et voilà comment c'est à l'un des vice-présidents qu'échoit le difficile honneur de le suppléer dans cette circonstance solennelle.

« Je suis assuré, Messieurs, d'être votre interprète à tous en exprimant les regrets très vifs que nous cause cette absence, et je crois, en particulier, rendre les sentiments de tous mes collègues de la Société Archéologique de Nantes, en disant combien nous eussions été heureux de voir, en ce moment, à notre tête, l'archéologue sagace et distingué, l'érudit aimable et consciencieux qui, depuis trois ans bientôt, dirige avec non moins d'autorité

que de tact, avec autant de fermeté que de bienveillance, les débats de notre Société.

« J'ajouterai que s'il y avait, dans cette circonstance, pour M. de Bremond d'Ars, une occasion nouvelle de s'acquitter de l'un des multiples devoirs de la présidence, il y avait encore pour lui la légitime satisfaction d'assister à l'ouverture d'un Congrès qu'il avait si bien préparé, et de voir arrivée à bien l'œuvre à laquelle il s'était consacré. Ceux-là seuls, Messieurs, qui ont été assez heureux pour assister au couronnement de toutes leurs entreprises, ignoreront la déception qu'ont dû lui faire éprouver les prescriptions sévères de la Faculté.

« Sûr encore de n'être point désavoué par vous, je chargerais volontiers du soin de lui transmettre l'expression de nos sympathiques regrets, sa digne et gracieuse compagne, Madame la marquise de Bremond d'Ars, qui veut bien honorer cette réunion de sa présence.

« Malgré ses fatigues, M. de Bremond d'Ars a voulu remplir autant qu'il le pouvait ses devoirs présidentiels, en rédigeant lui-même les compliments de bienvenue que nous sommes heureux de dresser à tous ceux qui ont bien voulu prendre part à ce Congrès ; et, en me priant de lire pour lui ce discours, dans lequel il s'est fait, en si excellents termes, l'interprète fidèle de nos sentiments, il a bien voulu me laisser espérer — ce dont je suis heureux de vous faire part — qu'il pourra peut-être assister à quelques-unes de nos prochaines réunions.

« Avant de passer à cette lecture, qu'il me soit permis toutefois, puisque j'ai la parole, de saluer, en mon nom personnel, les membres de la vaillante Société Française d'Archéologie, qui n'ont pas craint, malgré les chaleurs de la canicule, de venir sous la conduite de leur éminent directeur, M. le comte de Marsy, apporter aux travailleurs bretons le concours de leurs connaissances archéologiques et les faire profiter de leurs découvertes incessantes.

« M. de Surgères donne ensuite lecture du discours suivant de M. de Bremond d'Ars :

Allocution de M. A. de Bremond d'Ars
Président de la Société Archéologique de Nantes

Messieurs,

Au nom de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, je souhaite la bienvenue aux Membres de la Société Française d'Archéologie et du Congrès.

« Nous sommes heureux de saluer des hôtes qui, après trente années, reviennent nous entretenir des progrès de la science qui nous est également chère.

« Depuis 1856, la Société Archéologique de Nantes, bien qu'en partie renouvelée, compte encore aujourd'hui, non seulement un certain nombre de ses membres présents au dernier Congrès, mais aussi cinq de ses fondateurs, qui, en 1843, constituèrent notre Compagnie à l'instigation de l'illustre Caumont venu à Nantes à l'époque du Congrès de Poitiers.

« C'est vous dire, Messieurs, que nous sommes fiers de cette origine et que nous aimons à la rappeler devant M. Léon Palustre, le successeur immédiat de Caumont, et en présence de M. le comte de Marsy, le directeur actuel de cette grande Société Française d'Archéologie, la première et la plus vigilante gardienne de nos vieux monuments, témoins des gloires nationales de la France.

« Ces Congrès, intéressantes assises de la Science Archéologique, ne reviennent, vous le voyez, qu'à de longues périodes ; mais, comme on l'a justement fait remarquer, chacune de ces réunions a toujours stimulé le zèle des travailleurs et des collectionneurs, et exercé une influence bienfaisante qui survit partout où a passé un Congrès.

« Cette réflexion nous amène naturellement à constater de nouveau la différence de nos mœurs avec celles de nos devanciers

dont la satisfaction eût été bien vive s'ils avaient connu les prodigieux moyens de communications que nous devons à la science moderne.

« Vous savez, en effet, avec quelle impatience les lettrés d'autrefois attendaient les Grands-Jours ou la tenue des Etats pour avoir l'occasion de se réunir.

« C'est à ces Assemblées, pourtant bien étrangères aux arts et aux sciences, que se donnaient rendez-vous d'éminents magistrats, des savants, des jurisconsultes, des poètes même, que l'on nomme Achille de Harlay, Etienne Pasquier, Pithou, Loysel, Sainte-Marthe, Montaigne, Honoré d'Urfé et Ronsard.

« Avec quelle joie n'eussent-ils pas salué nos pacifiques Congrès, quand ils étaient réduits à profiter de ces grands et terribles jours de Justice, décrits par Fléchier, et à dérober quelques instants aux violentes discussions des Etats, pour s'entretenir d'histoire, de littérature et de poésie.

« C'était leur délassement après l'étude et les commentaires des arides coutumes, et à la suite de ces longues et tumultueuses audiences consacrées à juger les plus grands criminels.

« A l'Assemblée de Blois de 1588, lorsqu'il y avait quelques moments de trêve aux luttes des trois Etats, Etienne Pasquier, cet éloquent et courageux magistrat, si dévoué à la France et à l'autorité légitime, se hâtait de descendre dans la cour du Château royal, pour discourir avec son « ami et familier Montaigne » au sujet de certaines incorrections de langage dans le volume des *Essais*, et lui remontrer que « dans son œuvre, on reconnaissait je ne sais quoi du ramage gascon, plus aisément que Pollion n'avait autrefois fait le padouan de Tite Live. »

« C'est avec la même liberté d'esprit qu'à Poitiers et à Troyes, nos savants, nos philosophes et nos graves magistrats semblaient oublier les sombres péripéties de la journée pour se mettre à la recherche d'un modeste refuge, soit chez un confrère, soit même dans la maison de quelque femme bel-esprit, Muse ou Egérie, qui déjà — comme plus tard les aimables Précieuses de l'hôtel de Rambouillet —

Songeait à prendre un goût des plus nobles plaisirs.

« Réunis, chaque soir, dans ce charmant cénacle, ils renvoyaient au lendemain les affaires sérieuses, pour rimer à l'envi, en grec, en latin, — et même en français — sur *La Puce de Mademoiselle Des Roches* et les *Mains de Pasquier*.

« Il faut avouer, à notre grande confusion, que dans ces doctes réunions l'archéologie, de création moderne, n'eut jamais la plus petite place.

« De tout temps il y a bien eu des curieux, — les amateurs et collectionneurs d'aujourd'hui — mais les archéologues proprement dits ne se sont définitivement déclarés et classés que sur l'initiative et l'exemple de M. de Caumont.

« On s'étonne néanmoins que nos grands historiens n'aient pas pressenti plus tôt l'utilité de la science archéologique et compris la nécessité d'interroger les anciens monuments, ces témoins irrécusables du passé.

« Permettez-moi de vous signaler encore la différence — à notre avantage — des deux époques que nous comparons.

« Si nos pères, avec une force d'âme digne de ces vaillantes générations du XVIe siècle, parvenaient à se faire des loisirs au milieu de troubles incessants, quelles facilités n'avons-nous pas pour nous livrer en paix à nos études favorites ?

« Tout semble, en effet, nous y convier. La ville entière vous offre l'hospitalité : et dans ces congrès, ces réunions de sociétés savantes de toutes les provinces, de tous les pays, nous retrouvons des amis éloignés, des correspondants jusqu'alors personnellement inconnus, des confrères bienveillants et dévoués.

« Par une heureuse coïncidence, vous arrivez, Messieurs, au moment où les diverses et nombreuses associations régionales se sont donné rendez-vous dans notre Cité.

« Il y a peu de jours, accouraient des provinces voisines, comme jadis les tribus de l'Hellade aux fêtes d'Olympie, ces nouvelles sociétés fondées pour développer les forces et l'activité de la jeunesse [1].

---

[1] Les Sociétés de gymnastique.

« Vous venez aussi, quand les visiteurs étrangers arrivent en foule pour admirer l'Exposition de la Société de Géographie commerciale de Nantes, utile et récente association créée et dirigée par l'un de nos plus distingués et sympathiques confrères de la Société Archéologique (1).

« Vous jugerez en même temps des merveilleux progrès que la science moderne apporte chaque jour aux Arts industriels, en parcourant les vastes galeries de l'Exposition du Commerce, si habilement aménagées, et qu'embellissaient, naguère encore, les ravissants produits de l'Horticulture nantaise.

« Dans ce concours universel, l'Art nautique occupe un rang digne des deux grands ports de Nantes et Saint-Nazaire ; et je sais qu'une agréable surprise vous attend lorsque, dans la salle de Navigation, vous verrez disposés, avec cet art et ce goût particulier à nos braves et intelligents marins, les modèles si nombreux et variés des plus remarquables embarcations de guerre et de plaisance.

« L'accueil empressé que vous trouverez, Messieurs, dans cette grande cité, vous prouvera que les travaux intellectuels n'y sont pas moins honorés que dans les villes les plus renommées pour l'amour des sciences.

« D'ailleurs, je n'aurais qu'à vous citer nos florissantes Ecoles de Médecine et de Droit, des Sciences et des Lettres ;

« Notre docte et laborieuse Société Académique, bientôt centenaire, et présidée par l'un de nos plus érudits confrères (2) ;

« La Société des Bibliophiles Bretons, fondée par un autre confrère, un archéologue, héritier du savoir et de la persévérance des anciens Bénédictins (3).

« Je mentionnerais ces Concours littéraires, jeux floraux de la

---

(1) M. Louis Linyer.
(2) M. Eugène Orieux.
(3) M. Arthur de la Borderie, correspondant de l'Institut.

Bretagne, nouvellement institués, et où sont admises les poésies en langue celtique, comme les Chants des Félibres à Toulouse (1).

« Les Bardes de Breiz-Izel, venus de la verte Erin, nous étaient inconnus : mais un écrivain, un poète dont la Bretagne est justement fière, a eu le talent de les faire revivre après des siècles d'oubli (2).

« Il nous a fait comprendre la valeur de cet idiome, si éloigné des autres langues par sa fabuleuse antiquité, en nous révélant et nous montrant dans les légendes de la vieille Armorique des trésors de grâce naïve, mêlée aux inspirations de la foi religieuse et du dévouement patriotique.

« Etranger à cette province par mon origine, je puis bien déclarer sans flatterie que c'est encore là, Messieurs, le vrai caractère des Bretons.

« En vous tracant le tableau, peut-être trop détaillé, de notre statistique scientifique et littéraire, j'ai tenu a vous démontrer, Messieurs, que le milieu était bien choisi pour un Congrès de savants comme vous.

« Nous pouvons donc, grâce à la bienveillance de la Municipalité, vous recevoir dans une enceinte vaste et commode, et étudier les questions soumises à nos discussions.

« Il ne vous sera pas moins facile, Messieurs, de visiter les divers monuments dont l'histoire vous est indiquée dans la bibliographie Nantaise sommaire que M. de Marsy a demandée à notre confrère, M. de la Nicollière-Teijeiro, archiviste de la ville de Nantes, et l'un des fondateurs de notre Société.

« Exempts de ces mille préoccupations matérielles, inhérentes aux voyages, et que l'active prévoyance de l'Inspecteur départe-

---

(1) La Société artistique et littéraire du *Grillon*, de Nantes, fondée par MM. P. Coinquet, Olivier de Gourcuff, le Baron Arthur des Jamonières, etc., a établi des concours de poésie, prose, musique et dessin et un concours spécial pour la poésie bretonne.

(2) Le Vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, auteur du *Barzaz-Breiz*.

mental de la Société Française d'Archéologie, M. le Comte Régis de l'Estourbeillon, aura su nous épargner, nous entreprendrons bientôt la série de nos excursions.

« Mais, avant de sortir de la ville, nous vous conduirons à la Cathédrale, au Château et au Musée Archéologique, où le conservateur, M. Pitre de Lisle du Dreneuc, avec autant de zèle que de compétence, a préparé, en votre honneur, Messieurs du Congrès, une exhibition locale du vieux Nantes, heureusement secondé, en cette circonstance, par des collectionneurs bien connus dans cette ville : MM. Auguste Laurant, Louis Petit, René Huette, Perthuis et Lafont.

« C'est alors que nous pourrons recueillir vos justes appréciations, car parmi vous nous reconnaissons d'excellents juges.

« Dernièrement, ils nous révélaient le prix du *Trésor de Trèves,* et nous initient à l'étude générale de l'Antiquité par d'intéressants *Mélanges d'Art et d'Archéologie* (1).

« Au premier rang, je dois citer le représentant actuel de M. de Caumont, un archéologue à la fois homme du monde et érudit, qui sait captiver notre attention par de courtes et substantielles dissertations sur les sujets les plus variés : soit qu'il traite de l'aride et mystérieux langage héraldique, soit qu'il nous rappelle les souvenirs historiques des villes du Nord, ou nous décrive leurs monuments.

« Vous devinerez sans peine que je dépeins le talent de notre excellent Président dont la plume aimable et facile touche avec un égal succès aux branches innombrables de la science Archéologique.

---

(1) M. Léon Palustre et Mgr Barbier de Montault ont publié le *Trésor de Trèves* et *les Mélanges d'Art et d'Archéologie :* ce dernier ouvrage est en cours de publication. M. Jules de Laurière, secrétaire général de la *Société Française d'Archéologie*, l'un des membres les plus actifs de la *Société nationale des Antiquaires de France*, est aussi bien connu par ses savantes recherches sur la numismatique et l'épigraphie. Nous sommes heureux et flattés de le voir prendre part aux travaux de ce congrès.

« Sous sa direction, Messieurs, nous allons commencer les excursions indiquées au programme ; il saura bien, nous en sommes certains d'avance, les transformer en voyages aussi agréables que fructueux pour nos études spéciales.

« Dans cette prévision, je demande à M. le comte de Marsy d'être le collaborateur de nos historiographes ; il le fut de M. Emile Travers — un savant confrère, poète comme son ami François Coppée — quand, il y a deux ans, la Société Française d'Archéologie visita l'île de Jersey et les autres îles Normandes, dont les vaillants habitants ne se montrent pas moins fiers d'être attachés à l'Angleterre que du sang français de leurs aïeux.

« Vous regretterez avec nous, Messieurs, l'absence de l'illustre archéologue à qui est due la découverte de l'un des plus curieux monuments de l'ancienne Gaule, et où nos ancêtres, comme les peuples de la Grèce, se réunissaient périodiquement en assemblées générales.

« Pour justifier d'une plus antique origine, nous voudrions bien croire, nous autres antiquaires, que Sanxay fut en même temps le siège de quelque Congrès semblable au nôtre ; mais, nous en doutons : et, en attendant, nous eussions prié le R. P. de la Croix de nous accompagner dans nos excursions de Mauves et de Petits-Mars, où, assurément, il aurait pu nous dire si les ruines importantes remises en lumière par notre confrère, M. Léon Maître, ont quelque analogie avec celles du Poitou.

« En terminant, Messieurs, nous aimons à penser que vous ne regretterez pas d'être venus tenir la 53e session du Congrès Archéologique dans la ville de Nantes, dans cette ancienne capitale des ducs de Bretagne, toujours fière de montrer ses antiques monuments, témoins constants de son ancienne puissance et de sa splendeur.

« Vous y trouverez, je ne crains pas de le redire, des confrères dévoués et empressés de vous en faire cordialement les honneurs.

« Dans cette agréable tâche, il seront puissamment secondés par les autorités du Département.

« C'est vous nommer, Messieurs, notre éminent et vénéré Prélat qui, dans un de ses Mandements, daigna appeler l'attention de son Clergé sur l'importance des études archéologiques, partageant ainsi les idées de M. le comte de Marsy dont le zèle persévérant a su provoquer un grand mouvement de réaction en faveur de l'Archéologie religieuse (1) ;

« Le premier magistrat du Département qui s'honore à bon droit du titre d'archéologue, — car la science des Champollion, des Maspero et des Oppert ne lui est point étrangère, — M. le Préfet s'est empressé d'exprimer le désir de partager nos travaux, en même temps qu'il obtenait du Conseil général de nouvelles subventions pour le Musée et le Congrès ;

« M. le Maire de Nantes qui a présidé à l'installation et généreusement contribué au développement de ces diverses Expositions que nous allons voir ensemble, — sans compter les Expositions Archéologiques et des Beaux-Arts qui se préparent, — M. le Maire s'est également joint à nous tous, Messieurs, pour vous souhaiter la bienvenue. Les chefs de notre glorieuse armée et nos principaux magistrats vous réservent le même accueil.

« En un mot, la ville de Nantes tout entière, représentée ici par les hommes d'étude, par les écrivains de la presse locale, par l'élite de ses habitants, tient à vous prouver que toujours fidèles à ses nobles traditions, elle n'oublie pas les devoirs de la proverbiale hospitalité des Bretons. »

M. le comte de Marsy, directeur de la société française, répondit alors à notre honorable vice-président, par quelques paroles fort élogieuses pour la Bretagne et la ville de Nantes. Ensuite, . de la Villemarqué donna communication d'un mémoire plein d'érudition dans lequel il fit connaître quelle grande part les Nantais prirent, au VIIIe siècle, sous la direction de saint Emilien, à la lutte que livra la France aux Musulmans, aux environs de

---

(1) La Société Archéologique de Nantes est heureuse de compter aujourd'hui douze ecclésiastiques parmi ses membres titulaires et correspondants.

la ville d'Autun. M. l'abbé Cahour, répondant à M. de la Villemarqué, vint confirmer ses paroles, déclarant partager complètement son avis sur cette intéressante question.

A la même séance, M. le comte de Marsy annonça solennellement au Congrès que le savant M. de Laurière, secrétaire général de la Société française d'Archéologie, venait d'être décoré de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, par le Souverain Pontife.

Nous n'essaierons pas de donner une analyse, même abrégée, des diverses questions qui ont été traitées aux séances du Congrès. Mentionnons cependant le mémoire bien écrit et bien coordonné de M. Chaillou, membre de la Société Archéologique de la Loire-Inférieure, sur les jolies découvertes gallo-romaines qu'il a faites dans sa propriété des Cléons, commune de Haute-Goulaine ; celui de M. Maître sur les fouilles de Petit-Mars et de Mauves ; celui de M. de Kersauson sur le château de Ranrouët, situé commune d'Herbignac, et sur les seigneurs d'Assérac ; celui de M. Alcide Leroux sur les fosses et les buttes de Nozay et d'Abbaretz, que M. Kerviler considère comme des exploitations minières et des mardelles gauloises.

Diverses autres questions ont été traitées. M. Caron a fait une communication des plus curieuses sur une mosquée de Constantinople, perdue dans un quartier presque inabordable pour les chrétiens. Il y a relevé diverses inscriptions du plus haut intérêt ; l'orateur a été fort applaudi. M. le docteur Plicque, Américain, mais Français d'origine, a lu une notice fort intéressante sur des poteries découvertes à Lezou, en Auvergne. M. le docteur Plicque a relevé des milliers de noms de potiers et d'inscriptions, les unes en latin, les autres dans la langue des populations gauloises de l'époque de la conquête romaine. A ce sujet, M. de la Villemarqué, toujours à la recherche de nouveaux éléments de discussion pour l'étude de la langue celtique, invite les archéologues, M. Plicque en particulier, à recueillir le plus d'inscriptions possible, véritables textes sur lesquels les linguistes pourront raisonner à l'avenir et s'appuyer pour arriver à découvrir de nouveaux horizons.

On nous pardonnera de ne pas suivre l'ordre chronologique. Le mercredi 7 juillet, M. Pallustre a fait une communication dans laquelle il a comparé l'église de Fontevrault et certaines églises d'Angers, au point de vue de la méthode suivie pour la construction. Il ajoute même que, pour l'église de Saint-Marc de Venise, on a suivi un procédé analogue ; c'est après coup que la coupole a été construite ou au moins voûtée.

M. de Farcy lit une étude comparée de la cathédrale de Vannes et de l'église de Saint-Maurice d'Angers. A Vannes, le travail est plus lourd, mais on a procédé de la même manière qu'a Angers.

M. de la Nicollière-Teijeiro appelle l'attention du Congrès sur le tombeau actuellement visible dans la Chapelle Saint-Clair, à la Cathédrale de Nantes. Ce tombeau n'est point celui de Guillaume Guéguen, comme on le croyait, mais celui de François Hamon ; en tout cas, c'est une œuvre digne d'être visitée. M. Palustre demande qu'il soit fait des démarches auprès de Monseigneur Le Coq pour que ce monument soit débarrassé entièrement des boiseries qui en gênent encore la vue. M. le curé de la Cathédrale dit qu'il se fera, auprès de Monseigneur, l'interprète des sentiments du Congrès. Un jour peut-être, comme M. de la Nicollière en a exprimé le désir, on restituera à la chapelle Saint-Clair le vocable de sainte Madeleine, sous le patronage de laquelle cette chapelle avait d'abord été placée.

N'oublions pas une communication de M. de Laurière sur une jolie église romane en ruines, découverte par lui et remplie de riches sculptures ; une étude fort savante au point de vue liturgique de Mgr Barbier de Montault, sur les égards qui sont dus aux objets du culte et principalement aux pierres consacrées, quand elles sont devenues impropres aux usages religieux. Mgr Barbier de Montault ajoute que la science archéologique doit à chaque instant être consultée dans ces circonstances, sous peine de voir commettre des erreurs irréparables.

Mentionnons encore une intéressante communication de M. Alphonse de la Guère sur Geoffroy Pantin, évêque de Nantes au

XIIe siècle, et une autre de M. P. Sébillot sur les traditions populaires de la Bretagne.

M. le Président ajoute que plusieurs travaux inscrits, entre autres une étude de M. le comte de l'Estourbeillon sur le château de la Courbejollière et ses seigneurs, et un mémoire de M. Alcide Leroux sur les tombeaux en calcaire coquillier découverts à Nort, qui ne pourront être lus, l'ordre du jour se trouvant trop chargé, seront insérés néanmoins dans le volume des comptes rendus du Congrès.

Ce serait le moment de parler des excursions qui ont été faites par le Congrès dans les différents quartiers de la ville de Nantes, et en particulier des visites au château, au Musée de peinture et au Musée archéologique. Partout les archéologues, venus de tous les points de la France, et même de l'Europe et de l'Amérique, ont trouvé à admirer. Au Musée archéologique, le reliquaire où fut renfermé le cœur de la duchesse Anne, et qui est d'ordinaire déposé à la Mairie, a attiré l'attention de plusieurs membres du Congrès ; ils ont exprimé le vœu que ce souvenir précieux soit laissé à demeure au Musée archéologique.

Les manuscrits du XVe siècle ont été très remarqués.

La visite à la cathédrale, au tombeau de François II et à la crypte eut lieu dès le premier jour. A plusieurs reprises, il fut question de la crypte et des moyens de la conserver. M. Montfort montra le plan des fouilles dressé par lui en 1884 et présenté à la Sorbonne, en même temps que son mémoire, rédigé avec beaucoup de clarté. Sur la crypte elle-même disons, tout d'abord, qu'elle fut jugée digne d'intérêt par son ancienneté et sa forme particulière. M. Palustre pense que le monument n'a pas tout entier été construit à la même époque. Suivant lui, la crypte proprement dite, ou église intérieure, serait de la fin du Xe siècle, tandis que le déambulatoire paraît être de la fin du XIe ; en tout cas, il se serait écoulé au moins un siècle entre la construction des deux parties. Quant à la statue d'évêque trouvée dans la chapelle latérale de la crypte, elle remonterait au commencement du XIIe siècle.

Parmi les ouvrages qui ont été offerts au Congrès par des membres de la Société archéologique de la Loire-Inférireure, citons le bel ouvrage de M. le comte de l'Estourbeillon sur les *Familles françaises à Jersey pendant la Révolution*, une brochure de M. Kerviler sur les *projectiles cylindro-coniques* à l'époque gauloise, une autre de M. Orieux, intitulée : *César chez les Venètes*, une étude de M. Alcide Leroux sur la *Marche du patois actuel dans l'ancien pays de la Mée*, la notice publiée récemment par M. Chaillou sur les *découvertes celtiques et gallo-romaines qu'il a faites aux Cléons*, commune de Haute-Goulaine, et de nombreuses publications offertes par MM. de la Nicollière, P. de Lisle, Claude de Monti, de Kersauson, Kerviler, A. du Bois de la Villerabel, René Vallette, Trévédy, Montfort, l'abbé Guillotin de Corson, Bélisaire Ledain, Thiollier, de Surgères, de Poli, etc., etc.

Il nous reste à parler des quatre excursions qui étaient annoncées au programme et qui, malgré la chaleur excessive des premiers jours de juillet, ont été effectuées à la satisfaction des archéologues nantais, comme des archéologues étrangers au département.

Le samedi matin, 3 juillet, les membres du Congrès partaient au nombre de 60 environ par le train de six heures pour l'excursion de la Bretesche et de Guérande. Arrivés à sept heures à Pontchâteau, ils se rendaient en voiture à la Bretesche et étaient reçus avec une grâce et une bienveillance parfaites par Mme de Montaigu, venue le matin même de Paris tout exprès pour la circonstance. Le château de la Bretesche, jolie habitation moderne bâtie dans le style du XVe siècle, à demi entourée de son large étang, fut loué sans réserve par les excursionnistes, qui n'eurent qu'un regret, celui d'être obligés de repartir trop tôt. Mais la route à parcourir était longue et les instants étaient calculés.

Vers dix heures, les voitures s'arrêtèrent devant le château de Ranrouët, manoir du moyen âge actuellement en ruines, mais imposant encore et digne d'être étudié.

Le déjeuner eut lieu à Herbignac, dans la salle de la Mairie, et,

quoiqu'il fût servi en maigre à cause de la solennité du lendemain, il fut trouvé excellent ; on n'y fit aucune observation. Décidément les archéologues ont du bon. Je ne sais en quel autre genre de sociétés savantes on rencontrerait autant d'hommes absolument respectueux des vieux enseignements de l'Eglise. Il pourrait bien se faire que l'amour des monuments du passé, des traditions et des principes, prît sa source dans ce vaste sentiment qui s'appelle le respect de Diéu et des ancêtres qui nous rattache à Dieu.

A trois heures de l'après-midi, le Congrès arrivait à Guérande. Une séance devait y être faite à quatre heures ; mais les voyageurs n'eurent que le temps de visiter rapidement les curiosités de la Ville, et elles sont nombreuses : l'église avec ses vitraux et sa chaire extérieure (c'est l'ancienne collégiale de Guérande bâtie au IXe siècle par le roi Salomon) ; le tombeau de Jean de Carné, seigneur de Crémeur, renfermé dans l'église ; la Chapelle de N.-D. la Blanche, où fut signé le traité de Guérande en 1381 ; enfin les remparts de la ville construits par le duc Jean IV en 1360.

C'est le lundi 7 qu'eut lieu la magnifique excursion de Mauves et de Champtoceaux. On s'embarqua à sept heures et on remonta lentement le cours du grand fleuve en passant sous les arches monumentales des nouveaux ponts, entre les rives toutes vêtues de longues haies d'osiers et de rideaux de hauts peupliers, ces palmiers des prairies qu'inonde la Loire. On voguait en causant doucement, en regardant s'éloigner les massifs des maisons de Nantes, les tours de la cathédrale et du château, enfin les longues flèches d'églises plongeant dans le ciel. Un voile de vapeur tendre couvrait cet immense tableau qui paraissait flotter dans l'atmosphère tiède et d'un calme indescriptible.

Avant neuf heures, nous étions à Mauves ; nous visitions dans la propriété de Vieille-Cour les ruines romaines déjà connues ou devinées depuis plusieurs années, mais que M. Maître, sur les indications premières de M. de l'Estourbeillon, a eu le mérite de mettre au jour et de décrire. Il fut reconnu que

ces ruines sont intéressantes et que si elles ne sont pas les restes d'un temple, elles sont au moins les restes d'un important établissement gallo-romain. Il faut avouer que la situation pour un temple serait magnifique. Le coteau de Vieille-Cour fait songer au cap Sunium, à son temple de Minerve et à ses roses, chantées par Byron.

Il était plus d'onze heures quand le bateau reprit sa marche en se dirigeant vers Champtoceaux, but du voyage. Nous aperçûmes, en passant les élégants, pavillons du château de Clermont perdus au milieu des massifs et des bosquets, et la jolie habitation rose de M. le baron des Jamonières, qui s'avance jusqu'au bord du coteau abrupt; de là elle semble sourire au fleuve ou regarder comme une curieuse, mais comme une curieuse aux goûts fins et élevés.

Déjà, nous arrivions à cet endroit où la Loire s'élargit et prend l'aspect d'un lac superbe, quand aucune tempête, aucune crue ne trouble ses eaux. A gauche, au niveau des prairies, se dressait la Tour d'Oudon, avec ses lignes pures et ses arêtes d'une netteté saisissante. A droite, au milieu des arbres verts, apparaissait le château de M. de la Touche, bâti au sommet du coteau, sur les ruines de l'ancien castel où la fière Marguerite de Penthièvre fit enfermer Jean V. Ce sont ces belles ruines que nous visitâmes dans l'après-midi, conduits par le châtelain, qui, archéologue lui-même, accueille les amis de l'antiquité avec une bienveillance toute particulière.

La position est merveilleusement favorable. De ce point, la Loire apparaît au spectateur dans toute sa magnificence. Le regard embrasse quinze à vingt lieues de pays, en suivant une ligne dirigée de l'est à l'ouest. C'est de là qu'il faut voir notre grand fleuve, pour l'aimer comme il doit être aimé. Il y est plus beau qu'à Orléans, à Amboise et même à Saint-Florent. Tout Français qui a vu la Loire des hauteurs de Champtoceaux ne la changerait pour aucun fleuve du monde.

Quant aux ruines de l'ancien castel, elles sont imposantes encore, malgré l'acharnement que les vainqueurs ont dû mettre à dé-

truire cette forteresse redoutable. Certaines parties du prieuré sont reconnaissables ; les murs de l'église sont encore debout et l'on voit dans un ravin un bloc de maçonnerie de plus de vingt mètres cubes qui est tombé sans se briser lors de la destruction d'une des grandes tours.

Au reste, ce coteau ne rappelle pas seulement des souvenirs du moyen âge; quand on remue la terre cultivée, on y trouve des débris de constructions romaines. Une cité a existé là, à l'époque de l'occupation, avant la construction féodale.

Le lendemain, mardi, le Congrès se rendit en voiture à Clisson, en passant par Saint-Fiacre. Le voyage, comme on le sait, est des plus intéressants ; les points de vue les plus pittoresques sont semés sur le parcours. Le château de Clisson avec sa masse imposante et ses souvenirs, la Sèvre avec ses rives enchantées, arrêtèrent les excursionnistes; si bien qu'ils n'arrivèrent que vers quatre heures aux Cléons.

Là, le charmant musée formé par M. Chaillou avec ses seules trouvailles, fut visité avec un soin tout particulier, et c'était justice ; pointes de flèches gauloises, poteries et mosaïques romaines, tout a été disposé avec tant de goût ! M. le Président félicita chaleureusement M. Chaillou, puis il donna le signal du départ pour le château de Haute-Goulaine.

Cette antiquité est un bijou parmi les monuments que notre département a le bonheur de posséder. Aussi, le Congrès en examina attentivement les différentes parties, tout en exprimant le désir que le propriétaire prenne de promptes mesures pour sauver ce qui reste de cette élégante construction.

Après la Sèvre, l'Erdre ; nous voulons dire dans l'ordre où les deux rivières furent visitées ; car nous ne saurions mettre l'Erdre au second rang, sous le rapport du pittoresque et de la beauté. Et puis, pourquoi discuter ? pourquoi vouloir toujours comparer ? Elles diffèrent tant l'une de l'autre, ces deux rivières, qu'elles n'ont même pas ce caractère de ressemblance, *qualem decet esse sororum,* qui existait entre les filles de Doris. Mais peu importe ; les archéologues, sans s'évertuer à trancher la question de

priorité, firent l'éloge de l'Erdre, comme ils avaient fait l'éloge de la Sèvre ; et nous n'en sommes point surpris, car elle a sa physionomie si particulière, cette belle indolente, avec ses coteaux qui forment une ceinture si bien proportionnée à sa taille, avec ses mille détours, ses obstacles imprévus, qui lui donnent à chaque instant un air de lac de montagne et qui font croire que le voyage est terminé, puisqu'une colline charmante, mais infranchissable, semble barrer la route.

La plaine de Mazerolles, entourée de ses vastes marais, creusés, dit la légende, par suite d'un effondrement du sol, mais qui pourraient bien devoir leur origine tout simplement au barrage établi à Barbin dès le temps de saint Félix, la plaine de Mazerolles fut bientôt traversée, et nous arrivâmes, à travers champs et prairies humides, sur l'emplacement du théâtre de Coussol. Les ruines consistent en fondations de murs rasés à fleur de terre. Il ne peut donc y avoir là rien de bien intéressant à visiter, au point de vue de l'art ; mais, ce qui reste du monument est suffisant pour en faire connaître la nature et l'importance. C'est beaucoup, au point de vue de l'architecture et de l'histoire.

Le déjeuner eut lieu au château du Pont-Hus, où la famille de Charette se multiplia pour être agréable aux membres du Congrès.

Nous passâmes à Nort, sans avoir le temps de visiter le quartier où l'on trouve les anciennes sépultures en calcaire coquillier ; puis nous partîmes pour Châteaubriant.

A deux heures, le Congrès faisait son entrée dans la grande cour du château. Conduits par M. Magouët de la Magouërie, qui voulut bien servir de guide dans la circonstance, les archéologues visitèrent les différentes parties de l'ancienne demeure féodale et en particulier le donjon, dont la masse imposante leur parut digne d'être restaurée. Que ne prend-on déjà des mesures préparatoires pour arriver à une restauration, et préalablement, pour faire disparaître tant de constructions insignifiantes et disgracieuses qui ont été semées sans précaution dans la cour et le long des remparts !

A la séance de clôture, la Société française d'Archéologie a

accordé, entre autres récompenses : une grande médaille d'honneur de vermeil à M. René Kerviler ; de grandes médailles de vermeil à M. l'abbé Guillotin de Corson, à M. de Lisle du Dreneuc, à M. Léon Maître, à M. Chaillou ; enfin, une médaille d'argent grand module à M. le comte R. de l'Estourbeillon et une médaille de bronze à M. l'abbé Langevin, curé de Missillac.

A la même séance, M. le président a donné rendez-vous aux membres de la Société française d'Archéologie à Soissons pour l'année 1887.

Rappelons aussi que, le dimanche soir, eut lieu, dans la grande salle du Sport, un banquet, auquel près de 80 personnes prirent part. Différents toasts furent portés à la Société archéologique, à la Société française d'archéologie, à la Bretagne, etc. Enfin, le jeudi soir, un punch d'adieu réunissait chez M. de Bremond d'Ars, président de la Société archéologique, les membres du Congrès. La soirée fut charmante. On se sépara en se disant : Au revoir ! A Soissons !

ALCIDE LEROUX.

EXPOSITION DE NANTES

L'ouverture officielle des Expositions des Beaux-Arts, d'Archéologie et de Photographie, a eu lieu le dimanche 10 octobre 1886 à 10 heures du matin.

M. Normand a prononcé un discours et déclaré ouvertes les Expositions des Beaux-Arts, d'Archéologie et de Photographie. Il remercie tous ceux qui ont apporté leur concours à l'Exposition nantaise.

Après quelques paroles prononcées par M. le Préfet, le cortège a parcouru les différentes salles.

A l'entrée de l'exposition d'Archéologie, M. de Bremond d'Ars, entouré des membres de la Commission, a souhaité la bienvenue aux autorités et leur a fait les honneurs de l'Exposition d'Archéologie.

La cérémonie officielle s'est terminée vers 11 heures et demie.

Nous reproduisons ici le discours de M. de Bremond d'Ars, président de la Société Archéologique de Nantes.

Monsieur le Maire,

La Commission de l'Exposition d'Art Ancien a l'honneur de vous présenter les collections qu'elle a réunies dans ce vaste local que vous avez bien voulu mettre à notre disposition, et qu'elle a installées de façon à en faire le complément nécessaire des Expositions précédentes. Une revue rétrospective des arts et des usages de nos devanciers n'est pas inutile après avoir admiré le génie de l'industrie moderne et les progrès de la science ethnographique.

Sous le bienveillant et généreux patronage de la Municipalité, les archéologues nantais ont fait appel à tous les collectionneurs, qui se sont empressés d'y répondre.

Vous permettrez, Monsieur le Maire, à l'un des présidents de la Commission, — privé, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, du plaisir de seconder personnellement ses honorables collègues, — vous lui permettrez de rappeler devant vous l'activité et le dévouement qu'il leur a fallu déployer pour mener si promptement à bonne fin cette artistique installation. Le moment n'était guère favorable pour frapper à la porte des possesseurs d'objets d'art. C'était l'époque des vacances dont nos zélés commissaires ont fait le sacrifice, oubliant même leurs occupations et affaires personnelles pour se consacrer uniquement à de persévérantes et consciencieuses investigations.

Je ne puis m'empêcher de nommer tout particulièrement MM. Léon Maître et Alexandre Perthuis-Laurant, vice-présidents de la Commission, dont tout le monde connaît la haute compétence et le dévouement; M. Jules Montfort, notre sympathique et laborieux secrétaire-général, si bien secondé par M. René Huette, l'un de nos confrères les plus dévoués, qui continue les traditions de sa famille en se livrant avec bonheur à l'étude de l'archéologie; MM. de la Nicollière-Teijeiro, Alfred Legendre, Paul Poirier, Charles Bastard, Lemoine, Jules Mathieu, La Peyrade, sans oublier le conservateur de notre Musée archéologique, M. Pitre de Lisle du Dreneuc.

La Commission a eu la bonne fortune d'obtenir, pour l'achèvement de son œuvre, le concours inappréciable de MM. Paul Eudel et Pillet qui ont bien voulu centraliser les envois des collectionneurs de Paris, tels que MM. Barre, Loëwengard, Fauré-Lepage, etc.

La Commission, Monsieur le Maire, regrette de ne pouvoir vous présenter aujourd'hui le catalogue imprimé de l'Exposition : il ne sera prêt que dans le courant de la semaine. Mais, au point de vue de la régularité du détail général, ce retard, loin d'être préjudiciable, permettra d'inscrire les envois de la dernière heure.

En attendant, nous devons, Messieurs, vous indiquer quel est le plan adopté par la Commission exécutive, et vous signaler dès à présent les principales collections qui nous ont été confiées. C'est par catégories rangées chronologiquement que ces objets aussi multiples que variés ont été classés par nos habiles et savants confrères.

Nous allons successivement vous conduire d'abord dans le premier salon où sont les tableaux de M. le baron de la Tour-du Pin Chambly qui, avec sa bienveillance habituelle, a mis à notre disposition les principales toiles de sa belle galerie ; on y a joint les tableaux appartenant à M. Gondar.

Puis viennent les gravures rares de MM. Henri Lemeignen, le baron des Jamonières et Gustave Bourcard ; les antiquités primitives provenant du Musée départemental enrichi des collections Seidler et Kerviler, et que M. de Lisle a disposées avec cette méthode parfaite appliquée depuis longtemps à sa collection particulière composée elle-même d'objets essentiellement bretons ; les faïences et les porcelaines de MM. Charles Bastard et des Jamonières les médailles et monnaies de MM. Charles Bastard et Xavier le Lièvre de la Touche. Les importantes collections de M. René Huette nous offrent de rares échantillons des arts et de l'industrie du Moyen-Age et de la Renaissance, de même que les armes anciennes de M. Georges Lafont.

Les antiques et merveilleuses tapisseries de MM. de Farcy, de Goulaine, Pennanech et Gustave Massion attireront votre attention, messieurs, et sont destinées, nous en sommes certains d'avance, à faire l'admiration de tous les visiteurs. Ces tapisseries sont accompagnées des anciens meubles et portraits du château de Goulaine.

A la suite de ces véritables richesses artistiques, on a disposé les collections — uniques dans leur genre — sur le vieux Nantes, de MM. Auguste Laurant, Alexandre Perthuis et Dugast-Matifeux ; — celles des Archives municipales, de la bibliothèque publique de la Ville, et les envois de toute nature des personnes qui, dans cette circonstance, nous ont apporté le concours le plus empressé.

C'est la preuve évidente que le public n'est jamais indifférent aux œuvres qui ont pour but de raviver l'amour des sciences et des arts : les archéologues de Bretagne, Monsieur le Maire, vous seront toujours reconnaissants d'y avoir si puissamment contribué.

LES BRODERIES, TISSUS ET TAPISSERIES

A L'EXPOSITION D'ART RETROSPECTIF DE NANTES EN 1886

Une distinction radicale doit tout d'abord être faite entre la *Broderie*, le *Tissu* et la *Tapisserie*.

Qu'autrefois on ait confondu ces termes, qui désignent des travaux d'une technique et de procédés si différents, c'est chose fort concevable. Aujourd'hui le développement des études archéologiques nous permet d'être plus difficiles et nous fait un devoir de protester contre le nom de *tapisserie*, indûment donné à cette *broderie* du XIe siècle attribuée à la reine Mathilde et conservée au musée de Bayeux, après avoir décoré les jours de fêtes la nef de la cathédrale pendant des centaines d'années.

On me pardonnera quelques définitions nécessaires pour guider les visiteurs au milieu des épaves, échappées comme par miracle aux révolutions du goût, de la mode et de la politique. Ils apprécieront d'autant mieux le mérite des principales pièces, qu'ils auront une connaissance plus nette des procédés mis en œuvre ponr leur exécution.

I

BRODERIE

Broder, c'est ajouter à la surface d'un tissu déjà fabriqué un dessin, une ornementation quelconque, à plat ou en relief.

Que le tissu disparaisse entièrement sous un travail à l'aiguille (certains ornements d'église nous en fournissent d'admirables

exemples) (1), qu'il se laisse voir entre les figures, feuillages ou motifs décoratifs, qu'on y ait rapporté en application des *taillures* d'une autre étoffe, prodigué les plus riches métaux, les perles, les pierreries, ou bien qu'on y ait fixé des plumes, du jais, de la paille et jusqu'à des cheveux naturels, tous ces travaux si divers sont des *broderies*.

Le dessin est l'âme de la broderie (*acu pictura*, peinture à l'aiguille). Qui n'en sera convaincu en voyant les nos 303, 306, 317, 325, 352 (p. 92 et suivantes) 61 et 62 (p. 135) ? L'ouvrier, rompu à la pratique des divers points de broderie, serait assurémen impuissant à produire de pareils ouvrages, s'il n'avait une connaissance parfaite du dessin. Les plus grands artistes du Moyen-Age, miniaturistes et peintres, excellaient souvent dans l'art de la broderie : que de fois ils prirent l'aiguille à la place du pinceau ! René d'Anjou donne à Saint-Maurice, d'Angers, le 4 mars 1462, « *une chapelle, toute battue à broderie d'or, contenant cinq pièces à l'histoire de la Passion* », brodée par *Pierre du Villant*, son peintre habituel. Ce magnifique ornement, estimé, en 1700, valoir 40,000 écus, fut brûlé par les vandales de la Révolution. Les rois, les grands seigneurs (2), les évêques et les riches églises rivalisèrent de luxe sous ce rapport. Les anciens inventaires, les marchés avec les brodeurs, nous révèlent à quelle perfection fut portée la broderie, du XIIIe au XIVe siècle surtout. Les Huguenots, le mauvais goût du XVIIIe siècle et la Révolution n'ont point anéanti les broderies, de nos pères à ce point qu'il n'en soit resté quelques-unes, précieux renseignements pour l'étude du passé et la renaissance d'un art qui se relève glorieusement aujourd'hui. Enumérer et surtout expliquer toutes les différentes manières de

---

(1) Chape de saint Louis d'Anjou, à Saint-Maximin (Var), qui contient en trente médaillons la Vie de la sainte Vierge et les scènes de la Passion. — Chape de la Passion, à Saint-Bertrand-de-Comminges. — Chape et parements, du trésor d'Agnani. — Partie de manteau d'une chape, avec arbre de Jessé collection Spitzer, etc.

(2) Gilles de Rays, en particulier.

broder, serait trop longue besogne ; voici les plus intéressantes.

1. Le point *fendu* ou *traîné* suit la direction des draperies, des muscles et des traits du visage. On pique l'aiguille dans le premier point pour faire le second, de façon à le refendre. Quantité des plus belles pièces du Moyen Age, la mitre de Jean de Marigny à Evreux, la chape de saint Louis d'Anjou, et le superbe triptyque du Musée de Chartres, sont en grande partie exécutés de cette façon. Citons à l'Exposition de Nantes les numéros 303 et 306.

2. Le point *retiré* (qu'on excuse ce néologisme) réclame deux brodeurs. Les métiers sont tendus verticalement entre eux. Le premier passe le fil d'or ou d'argent au travers de l'étoffe ; le second le lui repasse par le même endroit après avoir traversé par un fil ou une soie très forte la boucle formée par le fil d'or derrière la broderie. On dirait de la couchure, mais à l'envers le le travail en est tout différent : ce point est d'une grande solidité et très souple en même temps. Voir les fonds d'or des numéros 303 et 306.

3. L'or *nué* est la plus riche manière de broder. « L'ouvrier « commence par dessiner des traits un peu gros sur un taffetas, « doublé de toile, le tableau qu'il veut exécuter. Il tend horizon- « talement de gros fils d'or, arrêtés seulement aux extrémités sur « toute la surface. Ceux-ci se touchent et l'artiste n'aperçoit le « dessin tracé sur l'étoffe qu'en fichant son aiguille pour les recou- « vrir en embrassant *deux brins* à la fois. La soie masque l'or « complètement dans les ombres ; pour les demi-teintes on ne « laisse que l'épaisseur d'une soie entre chaque point. A mesure « qu'on veut augmenter les lumières, pour les draperies, par « exemple, on espace davantage les points de soie. Les carna- « tions se font en soie plate perpendiculairement aux fils d'or, « à points satinés très fins, nommés *points de bouture*. Les cheveux « et la barbe se bordent à points fendus en tournant [1]... »

---

(1) Description des Arts et Métiers par les Membres de l'Académie Française. T. VI. L'art du Brodeur, par M. de Saint-Aubin, 1769, p. 12.

Je ne connais pas d'exemple de ce procédé, antérieur au XVIe siècle : on a dû chercher à imiter les tapisseries d'Arras et de Paris, tissées d'or et d'argent, comme celles du trésor de Sens. La cathédrale de Besançon et l'église de Saint-Patrice de Bayeux possèdent de merveilleux ornements de ce genre. Examinons les n°s 343 (la Vierge seulement), 323, 314 (Christ) et 33.

L'Espagne et les Flandres ont produit beaucoup de broderies en *or* nué, tel que je l'ai décrit. On en a fait aussi une autre variété qui est appelée *or nué bâtard,* dans laquelle le fil d'or est espacé et mêlé de points de soie alternés. Voir le n° 317 (le fond).

4. Le *passé* ou *point plat* embrasse en dessus comme en dessous toute la partie qu'on brode ; il se prête merveilleusment à rendre les fleurs, les arabesques et les figures. On y mélange les fils d'or et d'argent. N°s 282, 288, 289, 290, 291, 301, 313, 330, et 61 (p. 135).

Le passé se brode aussi sans envers pour les ornements à deux faces.

5. La *brodure en relief* a le grave inconvénient de s'user et de se couper par le frottement. Les saillies étaient autrefois produites par des fils ou ficelles plus ou moins grosses, par des morceaux de parchemin découpés, de drap ou de feutre : on se contente aujourd'hui trop souvent de mauvais carton qui se brise facilement et laisse échapper les fils d'or guipé, dont on le recouvre. Esperons voir bientôt disparaître cette triste broderie en bosse, qui n'a de la richesse qu'une fausse apparence et en tout cas est souvent sans valeur artistique. On l'a beaucoup prisée au XVIIe et au XVIIIe siècle, mais alors elle était faite sérieusement. N°s 294, 295, 309, 311, 313, 314, 330 (la bordure), 333.

6. La *couchure* est un procédé qui consiste à conduire deux à deux ou trois à trois des brins de soie ou des fils d'or ou d'argent en suivant le dessin et en revenant sur ses pas sans traverser l'étoffe. Des soies très fines rattachent les fils d'or sur l'étoffe et forment des chevrons quadrillés, etc. On a brodé des fonds entiers

de parements d'autel ou d'ornements d'église en couchure d'or ou d'argent droite, ondulée, rayonnante ou en ronds juxtaposés, surtout aux XVIIe et XVIIIe siècles. Parfois c'était un moyen de masquer les taches ou les déchirures sur un fond de satin blanc, par exemple. Voir les n°s 299, 313, 314, 343. On brode encore en *cannetille*, en *application* ou *taillure*. N°s 304, 305, n°s 58, 59 (p. 135 Arbre de Jessé). n°s 646 et 648, en *chenille*, en *jais*, en *nœuds*, au *point de chaînette* ou *de tambour*, au *gros point*, au *petit point* et de bien d'autres façons.

II

Après cette trop longue introduction, je vais passer en revue les plus remarquables spécimens de broderie, en suivant l'ordre chronologique.

La salle n° 4 renferme un fragment de la chasuble de Raoul de Beaumont, évêque d'Angers, provenant de son tombeau (n° 380, p. 40). Les restes de ce prélat, enterré en 1197, furent profanés en 1793, quand une foule ignoble se rua sur le tombeau du roi René, transporté du chœur en cet endroit en 1783. Lorsqu'en 1846 on détruisit un autel, bâti sur le même emplacement, on retrouva dans la fosse quelques ossements mêlés à la terre, une lampe de verre placée à la tête du défunt, une crosse grossière en bronze et quelques lambeaux de chasuble. Sur un fond de soie, dont la vétusté ne permet pas de juger la couleur primitive, le brodeur a tracé des médaillons ronds reliés par une petite rosace à quatre lobes. Ces compartiments sont remplis par des lions, des chimères ou des fleurs de lys, qu'on trouve répétées entre tous les médaillons. Rien n'était plus commun que ce genre d'ornementation au XIIe et au XIIIe siècle.

Le n° 303 (salle n° 9) est un des plus beaux spécimens de points *fendu* et *retiré*, qui se puisse voir. On a maladroitement disposé en forme de croix le premier orfroi presque entier et le second fort incomplet d'une chape du XIIIe siècle. Chaque bande

comprenait primitivement cinq *coppons à images doubles*, disposés ainsi :

Annonciation, ange au-dessus avec l'inscription..	*archangioli.*
Saint Pierre et saint Paul.....	*angiolo.*
Deux apôtres.....	*potesta.*
Deux apôtres.....	*Cerubini.*
Deux saintes.....	*Serafini.*
Couronnement de la Vierge.....	*archangioli.*
.....	
.....	
.....	
La Visitation.....	*serafini.*

Les anges, au-dessus des arcatures, ont les ailes étendues, comme à la Sainte-Chapelle ou sur les châsses d'Aix et de Cologne. Tous ceux du premier orfroi ont la tête tournée du même côté, les autres en sens inverse. Ces beaux orfrois ont servi de type à M. Grossé, de Bruges, pour la chape offerte par souscription, avec une mitre et une crosse d'honneur, par les catholiques à Mgr Freppel (1).

Aussi remarquables, bien que du XVe siècle seulement, sont les orfrois n° 306, exécutés au point *fendu* et au point *retiré*. Avec quelle finesse sont traités les feuillages et les clochetons, couronnant chaque *tabernacle* ou niche encadrant les apôtres et les saints !

La chasuble nos 315 et 354, en velours rouge, offre un intéressant spécimen de séraphins portant l'inscription : *Da gloriam Deo* et de riches fleurons de broderie en couchure d'or et de soie. Les figures et l'architecture, au point plat et au point fendu, laissent beaucoup à désirer. Des rayons soie et or, des paillettes annelées et d'étroits feuillages donnent une exquise légèreté à

(1) Voir la brochure descriptive de la crosse, la mitre et la chape. In-quarto, 5 photographies, chez Belhomme, rue de la Poissonnerie, Angers. Prix : 2 francs.

ces fleurons et aux séraphins qui, sans ces appendices, paraîtraient un peu lourds.

La croix de chasuble n° 343 reproduit en couchure d'or des branches et fleurons qui se rencontrent bien souvent sur les étoffes tissées du XVe siècle ; c'est encore un autre parti de décoration, bon à signaler. La Vierge, qui occupe le centre, est en *or nué*.

Dans la série n° 58 (p. 135) se trouve une chape de velours bleu semée de séraphins et fleurons, qui rappelle la chasuble nos 315 et 354 et tout à fait semblable à celle du Musée archéologique de Nantes. On y trouve encore un chaperon fort remarquable du XVIe siècle, sur lequel on a figuré tout un Concile. Les orfrois d'une chasuble représentant l'arbre de Jessé montrent les premières applications de *toile d'or* relevées de soies de couleur. Ce procédé a joui de la plus grande faveur en Espagne et a donné d'excellents résultats, témoin les nos 304 et 305.

Le fragment de chasuble fond noir, n° 352, attirera l'attention des amateurs de fine broderie : imposible de mieux réussir le Christ et la Madeleine ; les plumes d'autruche et les trompettes du jugement sont fort bien rendues.

Un genre tout spécial de couchure de laine et soie a été fait en Allemagne. J'en avais remarqué un échantillon des plus curieux à l'Exposition du Trocadéro ; en voici un analogue, n° 62 (p.135): Notre-Seigneur, foulant aux pieds Luther et Calvin, reçoit l'abjuration d'une grande dame et de son fils. Le Christ est entouré des vertus (Foi, Espérance, Charité, Justice, Prudence, etc.) Ce beau travail, sur lequel on voit des cheveux naturels bouclés et nattés, date de 1627.

Les épithètes flatteuses sont toutefois impuissantes à décrire le n° 61: Les Hébreux recueillant la manne. Ce tableau qui a pu servir de voile au Saint-Sacrement exposé sur l'autel, est un véritable chef d'œuvre. Le carton en a été tracé par un maître, et le brodeur était un éminent artiste. C'est une pièce incomparable et presque unique. Elle me paraît dater du milieu ou de la fin du XVIIe siècle.

Le voile de satin rouge n° 294, est fort beau, et nous montre le parti qu'on savait tirer de la broderie en couchure et en demi relief.

Très intéressant aussi le tapis n° 288 avec son blason, ses oiseaux et ses fleurs brodées en soies torses et en papier d'or monté sur du fil, dont la fabrication nous est inconnue aujourd'hui.

Les n°s 280, 290 et 292 font voir à quelle perfection était arrivée la broderie au passé pour la reproduction des fleurs naturelles au XVIIe siècle. C'était le temps des parterres à compartiments et des tulipes de Hollande. Les Carmélites, les Visitandines et les Ursulines et jusqu'aux Feuillants [1] s'adonnaient à la broderie de ces fleurs merveilleuses. Anémones, ancolies, tulipes, roses, œillets, renoncules, impériales, iris ou pivoines s'étalent avec complaisance de la façon la plus gracieuse sur les ornements et les parements d'autel. Malheureusement on néglige beaucoup les personnages qui sont de plus en plus rares et l'accessoire domine. Les belles broderies dont je parle, sont encore très nombreuses dans certaines communautés. On gémit, tout en les admirant, sur les années de travail passées à broder ces brillants parterres et on conclut que la broderie était en pleine décadence à la fin du XVIIe siècle et pendant le XVIIIe siècles, si on la compare aux scènes historiées, du Moyen-Age. On y remarque l'absence de tout caractère religieux ; car en définitive toutes ces corbeilles, enguirlandées de fleurs, admirablement rendues, j'en conviens, sont aussi bien à leur place sur les tentures de lit, les écrans et autres pièces du mobilier civil que sur les ornements d'église.

Voyez plutôt les merveilleux rideaux sur fond blanc, brodés en soie torse au passé pour Mme de Pompadour (282 et 78). Peut-on rêver quelque chose de plus élégant, de plus parfait comme

---

[1] *Description de Paris*, par Germain Brice, I, p. 237. — Les Feuillants ont des ornements à petits points sur fond d'argent chargé de fleurs d'après nature, d'une excellente exécution. C'est l'ouvrage d'un père de la maison, qui, à l'âge de 80 ans, y travaillait encore assidûment.

reproduction de la nature? J'admets ces fleurs si variées sur des rideaux beaucoup mieux que sur des voiles de calice (310, 311, 312) ou sur les parements d'autel (82 à 84). A cet engouement pour les fleurs il faut, je crois, rapporter au XVIIe et au XVIIIe siècle la création à Lyon de ces riches brocarts tissés or, argent soie et chenille d'un prix énorme, à corbeilles de fleurs, arches d'alliance et autres sujets tirés de l'Ancien Testament, qui remplacèrent les antiques broderies d'or nué, de couchures et autres à personnages des siècles précédents, même dans les plus riches cathédrales. Mentionnons aussi les deux coussins (n° 297) de travail espagnol, qui ont tant de rapport avec plusieurs orfrois de chasuble sur fond de velours rouge exposés dans la même vitrine. A vrai dire, ils me paraissent faits avec ces grandes pièces qui se voient sur la partie inférieure des dalmatiques espagnoles. Quoi qu'il en soit, ce sont de fort jolies broderies de la fin du XVIe siècle.

Le n° 647, d'origine italienne, fait voir qu'au XVIIe siècle, pas plus qu'auparavant, on ne reculait devant les travaux de broderie de longue haleine ; les rinceaux et fleurs sont tracés avec hardiesse et très heureusement nuancés.

La broderie *au petit point* sur canevas est bien représentée par les belles bandes n° 43 et 46, curieux lambrequin de lit du XVIe siècle.

Le dais (n° 35) de velours rouge avec écussons, est un bien rare exemple de ces poêles qui servaient à la réception des grands seigneurs. Celui-ci fut porté en 1614 sur Louis XIII et sa mère et en plusieurs autres circonstances.

Je ne saurais oublier la belle broderie en application et chenille, qui garnit une des chaises à porteur (n° 683). Le panneau du fond peut donner une idée des tentures du lit et même les salles tout entières, dont on trouve la description dans certains inventaires du XVIIIe siècle.

La broderie sur *reseul* ou *filet* alternés avec des carrés de toile nous montre, dans les n°s 82 et 83, ce qui se faisait pour les

chambres d'été ; (un appartement avait souvent deux tentures de lit, l'une en velours, drap ou satin à broderie pour l'hiver, et l'autre en *reseul* et toile pour l'été), et aussi pour les voiles de Carême dans les églises, les dais au-dessus des autels, etc. Les plus anciens sont de la fin du XVIe siècle, les autres du siècle suivant.

III

Tissus

Contrairement à la technique de la Broderie, le dessin, l'ornement reproduit sur un tissu, se fait à mesure qu'on le fabrique.

« La *duite,* c'est-à-dire le fil déposé par la navette sur la chaîne, « dans sa double course d'aller et de retour va d'un bord à l'autre « de l'étoffe. Certaines combinaisons permettent aux fils de « chaîne de laisser apparaître ou de cacher, par endroit, les fils « de la trame pour former le dessin. C'est sur ce principe, qui « reçoit une foule d'applications et de modifications diverses, « qu'est fondée la fabrication de tous les tisssus à dessin depuis « le damassé le plus simple jusqu'aux brocatelles les plus riches. « Le même motif est plusieurs fois répété dans le cours de l'étoffe, « soit sur sa longueur, soit sur sa largeur... (1) »

Les Croisés rapportèrent d'Orient une prodigieuse quantité d'étoffes brochées d'or et autres provenant de Damas, Bagdad, Smyrne et Constantinople... Ces tissus furent imités en Espagne et en Italie et donnèrent aux peuples de l'Occident le goût des riches étoffes fabriquées plus tard à Lyon et à Paris.

L'Exposition n'est pas riche sous ce rapport, je citerai seulement le beau tapis n° 25.

---

(1) Annales Archéologiques. T. XXIV, p. 74 et 75, article de M. Darcel.

Tapisserie

« On peut appeler la Tapisserie une *mosaïque en laine*. Une nappe « de fils est étendue devant l'ouvrier. Sur cette chaîne, il tisse « *partiellement* le motif qu'il recouvre, ne faisant parcourir à sa « navette qu'un, deux, trois, ou plusieurs fils, suivant l'exigence « du dessin et de la couleur... (1) » Si la trame s'arrête, après plusieurs allées et venues de la navette, sur la même chaîne, il faut recoudre, après l'achèvement de la tapisserie, cette chaîne à la suivante, à chaque changement de couleur, ce qui demande une certaine adresse. « Rien dans le résultat ne différencie la « tapisserie faite aux Gobelins sur métiers verticaux ou de haute- « lisse de celle fabriquée à Beauvais sur les métiers horizontaux « ou de basse-lisse... (2) »

Une grande obscurité règne encore sur les origines de cet art dans notre pays (3). Tandis qu'en Allemagne, à Wartbourg et à Queldembourg, il existe encore de précieuses tapisseries du XIIe siècle, nous n'en possédons en France aucune, que je sache, antérieure aux dernières années du XIVe siècle. Il serait téméraire d'en conclure qu'on n'en ait pas fabriqué auparavant. Cependant on n'en trouve nulle trace d'une façon positive dans les anciens comptes et inventaires avant la première moitié du XIVe siècle. Auparavant toutes nos églises étaient tendues d'étoffes *brochées* d'or et de soie, ou bien enrichies de *broderies* : de même pour les châteaux et les palais. Vers le milieu du XIVe siècle, les rois de France et quelques grands seigneurs, le duc

---

(1) Annales Archéologiques. T. XXIV, p. 74 et 75, article de M. Darcel.

(2) Annales Archéologiques. T. XXIV, p. 74 et 75, article de M. Darcel.

(3) Voir les anciens textes cités par M. Albert Castel dans son *Histoire des Tapisseries*, p. 29 et suivantes. Les tapissiers de haute-lisse furent incorporés aux tapissiers Sarrazinois, en 1302. Auparavant ils n'exerçaient pas à Paris, (p. 45.) L'auteur croit que jusqu'alors ils vivaient disséminés sous la protection de l'Eglise dans les monastères.

d'Anjou, par exemple, commencent à en faire exécuter de très importantes ; au XVe siècle ce fut une véritable mode, et la tapisserie décora l'intérieur de tous les châteaux et de toutes les riches églises (1).

De Paris provient la plus importante série qui existe encore. La tapisserie de l'*Apocalypse*, commandée par le duc d'Anjou, tissée en 1377 et années suivantes par Nicolas Bataille, fut tendue tout d'abord dans les grandes salles du château d'Angers. En 1480, le roi René donna cette superbe tenture, estimée 200,000 livres, à la Cathédrale, dont elle décore les travées de la nef pendant trois mois chaque année. Cette immense tapisserie avait primitivement près de 6 mètres de hauteur et 150 mètres de cours environ : il en reste encore plus des deux tiers.

En 1428, Charles VII étant venu à Angers, avait fait présent à la Cathédrale de magnifiques tapisseries tissées d'or et d'argent. Il serait hors de saison d'en donner la description, ainsi que des autres, commandées par le Chapitre en 1450 et 1462.

Les églises d'Angers, de Saumur, tous les monastères et les châteaux des environs regorgeaient de belles tapisseries aux XVe et XVIe siècles, dont elles s'approvisionnaient principalement en Flandre, à Paris, plus tard à Tours et à Aubusson.

Nantes n'avait rien à envier sous le rapport des tapisseries aux villes voisines. Il est fâcheux qu'aucune de celles tendues aux grandes fêtes à Saint-Pierre, prêtées à Saint-Nicolas par la reine Anne, ou encore qui figuraient au baptême de Marie de Luxembourg en 1562 sur le passage du cortège, ne soit parvenue jus-

---

(1) Quand, en 1501, l'archiduc Philippe-le-Beau et Jeanne de Castille, se rendant en Espagne, séjournèrent au château de Blois, on étala les tapisseries du garde-meuble : « *Ces tapisseries étaient aussi fraîches que neuves, celles qu'estaient tendues tant au logement du roy et de la reyne que desdit archiduc et archiduchesse, estaient toutes pleines d'or, et celles de drap d'or et de drap de soye en avaient d'autres dessous à personnages et histoires, presque aussi riches que celles qui estaient dessus ; il n'y avait chambre ni garde-robe qui n'en fût plein.* » LES TAPISSERIES, Castel, p. 126.

qu'à nous. Les ducs de Bretagne et les grands seigneurs, Gilles de Raiz, si grand amateur d'un luxe effréné, devaient posséder de superbes tapisseries... J'espérais, je l'avoue, en voir quelque échantillon. En compensation, le château de Goulaine a fourni de riches spécimens d'une époque récente, il est vrai, mais de la plus grande rareté.

IV

Voici par ordre chronologique la description sommaire des principales tapisseries exposées. Je n'ai aucune prétention à l'infaillibilité et m'en rapporterai le plus souvent aux attributions du catalogue.

La plus ancienne est assurément le n° 26 : je l'attribue au milieu du XVe siècle. Un navire arrive au port. Le mot *Espérance* est écrit en lettres gothiques au haut du donjon, sur lequel un guerrier semble attendre les passagers. Malheureusement mutilée, cette pièce est encore fort belle : elle provient du château de Landifer.

N° 6. Un empereur à cheval, brandissant une épée, sur un fond imitant une étoffe. Ce fragment rappelle les tapisseries du château du Verger, en Anjou, dont Gaignières nous a conservé le dessin [1] et qui représentaient Pierre de Rohan, mort en 1513, à cheval sur un fond d'étoffe, dans ses divers grades (homme d'armes, guidon, enseigne, général et maréchal). L'*Histoire de la Tapisserie* de M. Guiffrey donne aussi, p. 153, une pièce analogue, figurant Charles VIII.

N° 8. Hippogriffes et animaux, fin du XVe siècle.

---

[1] Bibliothèque Nationale. Recueil de Gaignières. T. VI, p. 97 et suivantes. Les *Pourtraitures* des princes étaient très fréquentes. Jean-sans-Peur et madame la duchesse étaient représentés dans onze tapis de hautelisse «*tant à pied qu'à cheval au milieu de voleries, de plouviers et de perdrix* ». *Les Tapisseries*, par Castel, p. 111.

Nos 1, 2, 3. Combat des Vices et des Vertus (1). Temps de Louis XII, provenant du château de Landifer. Fabrication flamande. Voici les inscriptions qu'on y lit :

Le monde pend à ung fil seulement
Par les pechiés qu'on voit present regner,
Mais l'Eglise pacifie humblement
Le ire divin voellant le arbre coper.

Le monde est suspendu par un fil à un grand arbre. La colère divine, par le ministère de l'Ange, attaque l'arbre à vigoureux coups de hache, tandis que l'Eglise et l'Oraison implorent miséricorde. Au premier plan, les passions s'agitent : c'est *Fol amour* avec *Josnesse, Vanité* à sa toilette, *Friandise* et *Appétit désordonné* à table, *Convoitise* et *Mendiant* devant des sacs d'or.

On voit règner Blasphême en tout estats
Cœur Delleal et fol Outrecuidance
Pipeurs, trompeurs, et d'aultres gens ung tas,
Dont le monde est de fines en balance.

La *Fol Outrecuidance* s'efforce de briser à coups de marteau le Monde, placé dans un des plateaux d'une balance : près d'elle, voici la *Temptation*, un filet tendu au-dessus de sa tête.

Sur l'autre plateau de la balance, *Charité* et *Miséricorde* ont déposé un livre et divers objets figurant les bonnes œuvres. Au premier plan, la *Justice* perce la langue au *Blasphème ; Cœur delleal* cherche à séduire une femme, tandis qu'une partie de jeu est engagée entre le *Det* et le *Cavet*.

Par Vanity et aultres ses souldars
Et pour mené le monde follement ;
Mais rencontre est de piques et d'ars
De Humilité quy le assault vaillamment.

---

(1) L'inventaire des ducs de Bourgogne, publié par M. de Laborde, mentionne des tentures du même genre « *où l'on y voit des dames faisant figure de personnages qui tendent à honneur.* » Les allégories, les chasses, les scènes historiques ou de *Plaiderie d'amour*, les batailles, les sujets tirés de romans de chevalerie, étaient dès le XIVe siècle fort en honneur.

La *Vanité*, traînée sur un char, porte le monde entre ses mains. *L'Amour dyvin* arrête les chevaux et les détourne de la mauvaise voie ; l'*Humilité* attaque la *Jactance* ; la *Dévotion* perce de flèches *Fol amour* et *Josnesse* : c'est toujours le combat des Vices et des Vertus.

Ces trois tapisseries n'étaient pas les seules : j'en ai vu une, de la même suite évidemment, à Paris. Mmes Aveline et Brunet, d'Angers, leur ont rendu leur beauté primitive en refaisant avec adresse tous les points de laine brune, qui forment le creux des plis et le cerné des arbres, etc... cette laine, brûlée par la teinture, était éraillée partout. Deux ou trois nuances au plus dans chaque couleur, éclairées de blanc, avec des traits bruns, ont suffi au tapissier. La manière dont il procédait par *grandes hachures* parallèles pour fondre les nuances avec le blanc est à remarquer : c'était fort décoratif. On dirait les bordures empruntées aux livres d'Heures du XVe siècle toutes semées de fleurs et d'oiseaux.

Le n° 9, à fleurettes sur fond rouge, faisait partie d'un panneau de tapisserie de la *Dame à la licorne,* du Musée de Cluny, autrefois à Boussac. Le personnage qui en reste, fièrement abrité par un arbre, porte le riche costume de la fin du XVe siècle.

Le n° 15 est un type très commun pour les tentures d'une importance secondaire à la même époque.

Tous les fragments gothiques 11, 13, 14 et surtout le n° 27 sont intéressants à examiner. Le fou et le danseur de ce dernier morceau ont un mouvement et une vie extraordinaires. Rien de plus décoratif que ce parti de faire ressortir les personnages sur un fond sombre, orné de branches ou de fleurettes. C'est bien là encore la vraie tapisserie, que nous allons voir bientôt perdre son faire et son cachet particuliers pour reproduire des tableaux.

Les nos 10 et 29 représentent la vie, la mort et les miracles de saint Guillaume d'Aquitaine.

Cette magnifique tapisserie, de la 2e moitié du XVIe siècle, servait de marchepieds aux autels d'une modeste église de campagne. Je l'ai trouvée dans l'état le plus lamentable : c'était presque une folie d'entreprendre sa restauration ; elle a été menée à bonne fin par Mme Houdebine, d'Angers.

Le commencement de cette tenture, propriété d'un amateur des environs de Tours, figurait à l'Exposition rétrospective de cette ville, en 1873. On y voyait la naissance, le baptême, la première éducation du duc et au-dessus saint Claude, le patron du donateur, sans doute, puis les empereurs et rois, ancêtres de saint Guillaume. Il y a des lacunes entre la tapisserie exposée à Tours et celle dont je parle. Les *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet reproduisent la légende du duc Guillaume : « *traite des évêques de Limoges, par Bernardus Guidonis.* » C'est là que le dessinateur des cartons a puisé ses sujets ; nous y renvoyons ceux qui seraient curieux de confronter le texte des *Annales,* p. 72 et suivantes, avec les légendes, inscrites au dessous de chaque scène.

Une tapisserie du même genre, un peu moins ancienne, existe à Vannes. C'est un don de Mgr Martin à sa Cathédrale : elle représente en divers tableaux les miracles arrivés au tombeau de saint Vincent Ferrier.

La perspective, assez mal réussie dans les tapisseries des Vices et des Vertus, s'est améliorée dans celles de saint Guillaume. Elle est parfaitement rendue dans les suivantes.

Le n° 16 retiendra longtemps les amateurs. Cette tapisserie flamande représente une scène d'intérieur, dont tous les détails de mobilier et de costume sont à étudier : elle me paraît dater du XVIe siècle et fait honneur à l'auteur des cartons autant qu'à l'atelier d'où elle est sortie.

Chacun admirera les magnifiques tapisseries de Beauvais, du château de Haute-Goulaine, sur lesquelles on a tissé des traits de l'histoire romaine. Les personnages sont largement dessinés et l'ensemble a le plus grand air : les bordures, toutefois, paraissent un peu grises. On trouvera rangés, dans la salle n° 7, un canapé, huit fauteuils et un écran de la manufacture des Gobelins (Fables de La Fontaine), montés sur de beaux bois dorés, provenant du même château.

La fabrique de Beauvais est brillamment représentée par les nos 63, 75, 76, 79, 80 et 81. Celle d'Aubusson a fourni les nos

34, 41, 42, 70, et 72. Enfin, les ateliers flamands peuvent revendiquer les nos 38, 44, 45, 48, 73 et 74.

En somme, il est bien rare de trouver une pareille suite de tentures d'époques aussi différentes ; nul doute qu'elle ne soit hautement appréciée des visiteurs.

L. DE FARCY.

TABLE DES MATIÈRES

SECOND SEMESTRE

ANNÉE 1886

Extraits des procès-verbaux des séances ..... VI-XVIII

Lettres inédites d'un Nantais. — Prise de Namur, 1692. — Bataille de Nerwinde, 1693, par *S. de la Nicollière Teijeiro* 1

La Station gallo-romaine de Mauves, par *Léon Maitre* 26

Iconographie bretonne (suite), par le *Mis de Granges de Surgères* 49

Le Congrès archéologique de France. — Compte rendu par *Alcide Leroux* 82

L'Exposition de Nantes 104

Les Broderies, Tissus et Tapisseries à l'exposition d'art rétrospectif de Nantes en 1886, par *L. de Farcy* 108

TABLE DES TRAVAUX

PAR NOMS D'AUTEURS

ANNÉE 1886

ESTOURBEILLON (Cte Régis de l'). — *Procès-verbaux des séances de la Société* ..... VI-XVIII

FARCY (L. de). — *Les Broderies, Tissus et Tapisseries à l'exposition d'art rétrospectif de Nantes en 1886* 108

GRANGES DE SURGÈRES (Mis de). — *Iconographie bretonne* (suite) 49

LEROUX (Alcide). — *Le Congrès Archéologique de France. Compte rendu de sa 53e session tenue à Nantes* 82

MAITRE (Léon). — *La Station gallo-romaine de Mauves* 26

NICOLLIÈRE TEIJEIRO (S. de la). — *Lettres inédites d'un Nantais. — Prise de Namur, 1692. — Bataille de Nerwinde, 1693* 1

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00700 3094